

Les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté au Québec

Portrait statistique à partir de l'*Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté 2024*

Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : statistique.quebec.ca

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2026
ISBN 978-2-555-03700-7 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2026

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction

Mai 2026

Avant-propos

La pauvreté est une réalité complexe et persistante au Québec, qui touche un grand nombre de personnes et de familles. Elle a des répercussions profondes sur la qualité de vie, la santé et le bien-être des personnes concernées. Depuis l'adoption, en 2002, de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, le gouvernement du Québec s'est engagé à bâtir une société plus solidaire et inclusive, notamment en combattant les préjugés auxquels peuvent être confrontées les personnes en situation de pauvreté.

Dans la continuité des travaux réalisés par le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE), qui ont mis en lumière l'absence d'indicateurs quantitatifs sur les perceptions de la pauvreté à l'échelle de la population québécoise, l'*Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté au Québec 2024* (EQPP 2024) marque une étape importante. Réalisée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à la demande du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), elle vise à mieux comprendre l'ampleur des préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté. L'EQPP 2024 permet également d'identifier, à l'échelle de la province, les caractéristiques des personnes qui entretiennent de tels préjugés ainsi que celles qui en sont la cible.

Dans ce rapport, on présente des résultats sur les croyances quant aux causes de la pauvreté et sur les attitudes, tant négatives et que positives, envers les personnes en situation de pauvreté. On y traite aussi des situations discriminatoires auxquelles ces personnes sont confrontées, de même que des conséquences que les préjugés peuvent avoir sur leur vie quotidienne.

Grâce à l'EQPP 2024, le Québec dispose pour la première fois de données populationnelles au sujet des préjugés à l'égard de la pauvreté. En plus de répondre aux besoins d'information du MESS, ces données seront précieuses pour les équipes de recherche, les organismes communautaires et les personnes engagées auprès des personnes en situation de pauvreté.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre au questionnaire de l'EQPP 2024. Leur participation a été essentielle à la réalisation de cette enquête. Je remercie également les membres du personnel de l'ISQ, les membres du comité d'orientation de projet et les représentants et représentantes du MESS, dont la collaboration a grandement contribué au succès de ce projet et à la production de ce rapport.

Le statisticien en chef,

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping letters that appear to be 'M' and 'S'.

Marc Sirois

Publication réalisée à
l'Institut de la statistique du Québec par : Amélie Groleau et Mégane Bouquet

Avec la collaboration de : Valeriu Dumitru, Zareth Médina,
François-Xavier Lagacé-Bureau et
Alix Bukkfalvi-Cadotte

Sous la direction de : Nathalie Audet

Révision linguistique et édition : Direction de la diffusion et des communications

Comité de relecture interne : Amélie Ducharme,
François-Xavier Lagacé-Bureau,
Marie-Eve Tremblay, Oussama Dabdoubi,
Nathalie Audet et Bertrand Perron

Comité d'orientation de projet : Amélie Ducharme,
François-Xavier Lagacé-Bureau,
Marie-Eve Tremblay et Amélie Groleau
Institut de la statistique du Québec
Nancy Émond et Anik Labonté
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Ismaila Ndiaye
Comité consultatif de lutte contre la pauvreté
et l'exclusion sociale
Jean-Yves Desgagnés
Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion
et Université du Québec à Rimouski
Charles Fleury
Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion
et Université Laval
Simon Langlois
Université Laval

Enquête financée par : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Enquête sous la responsabilité de : Direction des enquêtes et
des indicateurs sociaux
Institut de la statistique du Québec

Pour tout renseignement concernant
le contenu de cette publication : Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)
Site Web : statistique.quebec.ca

Notice bibliographique suggérée

GROLEAU, Amélie et Mégane BOUQUET (2026). *Les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté au Québec. Portrait statistique à partir de l'Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté 2024*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 161 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/prejuges-personnes-situation-pauvrete-2024.pdf].

Avertissements

En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties. Afin de faciliter la lecture des résultats, les proportions de 5 % et plus sont arrondies à l'unité dans le texte. L'absence d'astérisque dans les tableaux ou figures signifie que toutes les estimations ont une bonne précision (coefficient de variation [CV] $\leq 15\%$).

Signes conventionnels

- * Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
- ** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.
- x Donnée confidentielle ; donnée présentant un risque de divulgation de renseignements.
- % Pourcentage.
- a, b, c... Écart significatif entre les catégories de la variable de croisement affichant une même lettre.

Sigles et acronymes

CCLPES	Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
CEPE	Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion
EQPP	Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MFR	Mesure de faible revenu
MPC	Mesure du panier de consommation

Table des matières

Introduction	7
Méthodologie en bref	17
1 Différentes facettes de la pauvreté	21
Les indicateurs de revenu et la pauvreté	21
Privation matérielle et capacité à assumer les dépenses	36
Tableaux complémentaires	40
2 Les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté : croyances et attitudes	53
Les croyances liées à la pauvreté et aux inégalités socioéconomiques	54
Les attitudes à l'égard des personnes en situation de pauvreté	68
Tableaux complémentaires	77
3 Situations de discrimination et perception de discrimination en raison de la situation financière	79
Situations de discrimination	80
Perception de discrimination en raison de la situation financière	84
Tableaux complémentaires	91
4 Conséquences de l'expérience vécue par les personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles	99
Les comportements d'évitement	100
Les répercussions sur les relations sociales	105
Sentiments de solitude ou de gêne en raison de la situation financière	112
Tableaux complémentaires	121
Conclusion	135
Annexe – Portrait général de la population visée	143
Bibliographie	153

Introduction

Adoptée en 2002, la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* (RLRQ, chapitre L-7 ; ci-après la « Loi ») « [...] vise à guider le gouvernement et l'ensemble de la société québécoise vers la planification et la réalisation d'actions pour combattre la pauvreté, en prévenir les causes, en atténuer les effets sur les individus et les familles, contrer l'exclusion sociale et tendre vers un Québec sans pauvreté ». Cette loi est le point de départ d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, laquelle a comme but premier de « [...] promouvoir le respect et la protection de la dignité des personnes en situation de pauvreté et lutter contre les préjugés à leur égard », comme énoncé à l'article 6.1.

Dans la foulée de l'adoption de cette loi, un premier plan d'action de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale a été diffusé en 2004 par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS). Le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CCLPES) a été créé en 2005, et le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) a été mis sur pied pour servir de lieu d'observation, de recherche et d'échanges, et fournir des informations fiables et rigoureuses en matière de pauvreté et d'exclusion sociale.

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale passe notamment par la lutte aux préjugés envers les personnes en situation de pauvreté. Il s'agit d'un des objectifs énoncés dans le rapport *Planification et orientations 2015-2018* du CCLPES, qui est de « [...] contribuer à la lutte contre les préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté, notamment les prestataires d'aide sociale » (Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2016 p. 23). On trouve une idée similaire dans le *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023*, dans lequel le MTESS (Ministère du Travail 2017) indique souhaiter « briser la barrière des préjugés pour une véritable participation sociale » (mesure 18).

Dans le but d'avoir une meilleure compréhension des préjugés envers les personnes en situation de pauvreté, le ministère a confié au CEPE le mandat de proposer des indicateurs qui permettraient de suivre leur évolution et de reconnaître les mécanismes d'exclusion. Les travaux du CEPE ont conduit à l'élaboration d'un avis à la ministre, qui propose des orientations pour appréhender les préjugés dans toute leur complexité, en tenant compte de leurs différentes dimensions, des mécanismes de production et de reproduction à l'œuvre, ainsi que de l'expérience vécue par les personnes qui en sont la cible. Les travaux du CEPE ont également permis de mettre en lumière le manque d'indicateurs existants qui permettraient de répondre aux besoins exprimés dans le Plan d'action du MTESS, et d'établir un portrait complet des préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion 2021).

À la suite des travaux du CEPE, qui constituent un fondement théorique structurant, le MTESS a confié, en 2021, à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) le mandat de développer des mesures relatives aux préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté. Ces mesures portent, d'une part, sur les attitudes et les croyances de la population générale à l'égard des personnes en situation de pauvreté et, d'autre part, sur l'expérience qu'ont ces dernières des préjugés en lien avec leur situation financière. Les indicateurs ont d'abord été testés et validés dans le cadre d'une enquête préliminaire, ou enquête pilote. À la lumière de résultats satisfaisants, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS, anciennement MTESS) a chargé l'ISQ de réaliser une enquête populationnelle sur le sujet. Le présent rapport présente les résultats de *l'Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté 2024* (EQPP 2024).

La pauvreté : contexte, définition et conceptualisation

Quelques éléments de contexte

Contrairement au Canada, qui a adopté en 2018 le seuil de faible revenu selon la mesure du panier de consommation (MPC) pour établir le seuil de la pauvreté, le Québec ne s'est jamais doté de mesure officielle de la pauvreté. Le CEPE, qui a notamment pour mission de broser le portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale au Québec, utilise également la MPC comme mesure. Cela dit, d'autres indicateurs font également l'objet de suivi de la part du CEPE, dont la mesure de faible revenu (MFR) (pour une définition de ces mesures, voir l'encadré *Le taux de faible revenu selon la MPC et la MFR*).

Le taux de faible revenu selon la MPC ou la MFR

La **Mesure du faible revenu (MFR)** fixe le seuil de faible revenu à 50 % du revenu médian des ménages de particuliers, tous âges confondus. Le seuil est ajusté à l'aide d'une échelle d'équivalence qui prend en compte la taille du ménage. Deux versions de ce seuil existent : l'une avant impôt et l'autre après impôt (Institut de la statistique du Québec 2025a).

La **Mesure du panier de consommation (MPC)** évalue le revenu nécessaire à une unité familiale¹ pour satisfaire ses besoins fondamentaux. Elle est basée sur le prix d'un ensemble de biens et de services jugés essentiels. Le montant varie selon le nombre de personnes de l'unité familiale et la région où elle habite. Si le revenu est inférieur au coût du panier, elle est alors considérée comme vivant avec un faible revenu (Institut de la statistique du Québec 2025a ; Rheault et Crespo 2015).

Ces mesures de faible revenu sont conçues selon un univers de familles ou de ménages. Ainsi, lorsque la famille ou le ménage est sous un seuil de faible revenu, tous les membres le sont également.

1. Soit les familles et les personnes hors famille.

En 2023, selon la MPC, le taux de faible revenu au Québec s'établissait à 7,4 % dans l'ensemble de la population (Institut de la statistique du Québec 2025c). En 2022, le taux de faible revenu selon la MFR était de 12,7 % avant impôt, et de 8,7 % après impôt (Institut de la statistique du Québec 2025b).

Le fait de toucher des prestations d'assistance sociale (pour une définition des différents types de prestation, voir l'encadré *Les programmes d'assistance sociale au Québec*) est souvent associé au fait de vivre en situation de pauvreté. Au Québec, en juillet 2024, 5,8 % de la population adulte était prestataire d'un des programmes d'assistance sociale (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale 2024).

Les programmes d'assistance sociale au Québec

Il existe actuellement quatre programmes d'assistance sociale.

1. Le Programme d'aide sociale est une aide de dernier recours qui s'adresse aux personnes ayant la capacité de travailler. « Il encourage les personnes à exercer des activités favorisant leur intégration en emploi ou leur participation sociale » (Gouvernement du Québec 2025b).
2. Les personnes qui sont aptes à travailler et qui font une demande de prestation d'assistance sociale pour la première fois peuvent être admissibles au Programme objectif emploi, qui offre un accompagnement et un soutien financier durant un parcours visant l'intégration en emploi et l'autonomie financière (Gouvernement du Québec 2025a).
3. Le Programme de solidarité sociale s'adresse aux personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi, soit « des problèmes de santé graves qui limitent les possibilités de travailler d'un adulte » (Gouvernement du Québec 2025b).
4. Depuis janvier 2023, les prestataires du Programme de solidarité sociale qui ont connu des contraintes sévères à l'emploi de façon persistante (durant au moins 66 mois sur un total de 72) sont automatiquement admissibles au Programme de revenu de base (Gouvernement du Québec 2025c).

Selon l'admissibilité à l'un ou l'autre des programmes, la personne aura droit à une prestation mensuelle différente.

Comment définir la pauvreté ?

Certains auteurs, comme Waglé (2008), conçoivent la pauvreté comme un phénomène multidimensionnel, se rapportant au bien-être économique (p. ex. avoir les ressources nécessaires pour avoir une vie décente), aux capacités individuelles (p. ex. avoir le choix et la liberté de mener la vie que l'on souhaite en société), et à l'inclusion sociale (p. ex. l'intégration de l'individu à la société sur le plan économique, politique, civique et culturel).

Dans la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, on définit la pauvreté comme « [...] **la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour favoriser son intégration et sa participation à la société** » (2002c. 61, a. 2). Cette définition large et inclusive rappelle la notion de la pauvreté de Peter Townsend, selon qui le concept de pauvreté doit notamment prendre en compte tous les besoins de l'individu, dont les besoins sociaux, et s'appuyer sur la norme de participation plutôt que de subsistance de l'individu (Hick 2014).

Conceptualisation de la pauvreté

La conceptualisation de la pauvreté proposée dans le cadre de ce rapport s'inspire en partie de la perspective multidimensionnelle de Waglé (2008), tout en s'appuyant sur la définition de la pauvreté de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. La figure 1 présente le modèle conceptuel, qui se décline en deux principales dimensions. La première renvoie à la première partie de la définition, soit la

privation de ressources, de moyens ou de choix. La dimension économique de cette privation est souvent étudiée par le biais de mesures financières, comme le niveau de revenu ou de faible revenu. Un seuil lié au revenu ne reflète pas entièrement le caractère multidimensionnel du concept de la pauvreté, mais est facilement quantifiable, ce qui permet de cerner des groupes dans la population, de s'assurer que le concept est appliqué de façon uniforme, et de comparer les résultats obtenus avec ceux d'autres études existantes sur le sujet.

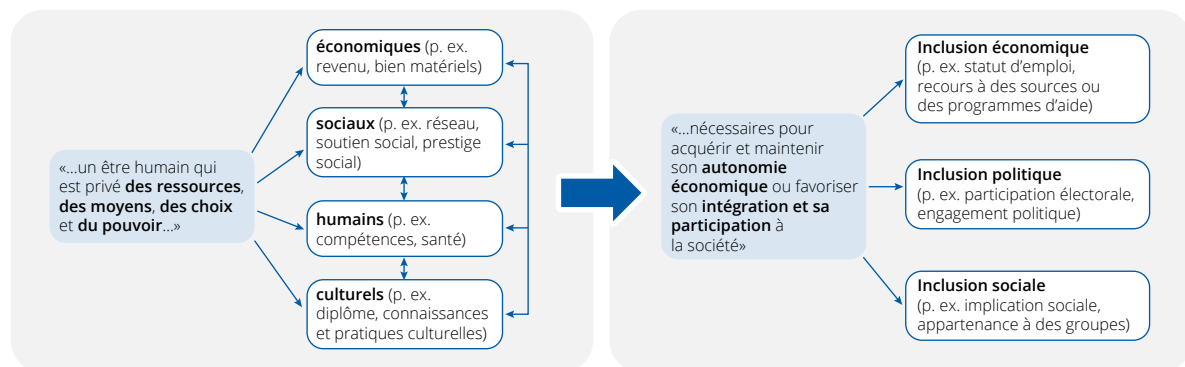
La figure 1 montre que l'expérience de la pauvreté ne touche pas que la dimension économique, mais qu'elle est aussi liée à la privation d'autres types de ressources (humaines, sociales, culturelles), qui sont nécessaires pour qu'une personne puisse être autonome économiquement et participer pleinement à la société. Par exemple, on sait que les personnes faiblement scolarisées, c'est-à-dire qui disposent d'un faible niveau de ressources humaines et culturelles, sont proportionnellement moins nombreuses que les autres à être en emploi (Statistique Canada 2025c). On sait également que la pauvreté peut se répercuter sur la santé des individus en raison du stress occasionné par leur situation économique, par de mauvaises habitudes de vie ou par un milieu de vie inadéquat (p. ex. un logement insalubre, un secteur pollué) (Collège québécois des médecins de famille 2015 ; Institut national de santé publique du Québec 2025). Cela dit, une personne peut aussi se trouver en situation de faible revenu en raison de problèmes de santé chroniques qui peuvent l'empêcher d'occuper un emploi (Statistique Canada 2025a). Autrement dit, le fait de manquer de ressources pour une de ces sous-dimensions (p. ex. économique) est susceptible d'affecter les ressources ou les moyens disponibles dans une autre sous-dimension (p. ex. humain).

Figure 1

Conceptualisation de la pauvreté et de son lien avec l'intégration dans la société

La pauvreté est une expérience de privation...

... qui se répercute sur l'intégration dans la société



Source : Conception de l'Institut de la statistique du Québec, inspirée de Waglé (2008) et de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* (2022, c. 61, a. 2).

La privation de ressources, de moyens ou de choix affecte la seconde dimension de l'expérience de la pauvreté, soit l'autonomie économique et la participation sociale. Celle-ci se décline en trois sous-dimensions : l'inclusion économique (p. ex. le statut d'emploi), l'inclusion politique (p. ex. la participation électorale, l'engagement politique) et l'inclusion sociale (p. ex. l'implication sociale, l'appartenance à des groupes). Comme mentionné précédemment, différents aspects de la privation peuvent affecter l'employabilité des individus. Lorsque les personnes en situation de pauvreté sont en emploi, elles gagnent généralement un salaire peu élevé (Boucher 2023b) et sont plus susceptibles d'avoir des conditions de

travail précaires (Ulysse 2009). Des données collectées au Québec et au Canada montrent également que le taux de participation politique, tout comme le taux de bénévolat, sont généralement plus faibles chez les personnes vivant dans un ménage à faible revenu ou faiblement scolarisées que chez les autres (Conseil des ministres de l'Éducation [Canada] et Agence de santé publique du Canada 2017 ; Dubois et autres 2021 ; Duval 2005 ; Nanhou et autres 2017).

Les préjugés

Qu'est-ce qu'un préjugé ?

Comme souligné précédemment, dans l'EQPP 2024 on examine les préjugés que la population entretient envers les personnes en situation de pauvreté. Or, comment définir la notion de préjugé ? Selon le CEPE (2021), il s'agit « [d'] **une idée enracinée dans les structures sociales exprimant un jugement négatif à l'endroit d'un groupe, d'une communauté ou d'une personne associée à ceux-ci** » (p. 4).

Les préjugés sont des attitudes inflexibles et irrationnelles basées sur de fausses généralisations, qui sont généralement blessantes et encouragent l'intolérance (Lizotte et autres 2021). Ils peuvent entraîner des comportements discriminatoires ou de stigmatisation sociale (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion 2021). C'est pourquoi les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté sont un obstacle à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Le préjugé peut également être conceptualisé comme une représentation sociale, c'est-à-dire « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet 1989). Les idées et les perceptions partagées sur la pauvreté feraient partie de l'imaginaire collectif et serviraient de « langage commun » pour interpréter les situations liées à la pauvreté (Lizotte et autres 2021).

Les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté portent notamment sur l'apparence physique (la laideur, la malpropreté, etc.), les valeurs morales (l'irresponsabilité, la paresse, l'immoralité, etc.), les comportements et habitudes de vie (consommation d'alcool ou de drogue, mauvaise alimentation, etc.), les capacités intellectuelles et les compétences (la stupidité, la désorganisation, etc.) et le statut social (apport économique ou social) (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion 2021 ; Lizotte et autres 2021).

On s'intéresse généralement aux préjugés négatifs, mais il existe aussi des préjugés dits positifs ou bienveillants, qui se traduisent par des attitudes biaisées en faveur d'un groupe de la population (Kite et Whitley Jr. 2016) (p. ex. les citoyens de certains pays sont tous gentils, les femmes sont naturellement bienveillantes). Si, dans certains contextes, ces préjugés peuvent refléter une vision empathique ou idéalisée du groupe ciblé (Carver et autres 1978 ; Jordan et autres 2021), dans d'autres, elles pourraient dissimuler un biais de désirabilité sociale ou des attitudes condescendantes, et traduire une forme d'ambivalence envers ce groupe (Carver et autres 1978 ; Jordan et autres 2021 ; Oxford Review 2025). Même lorsqu'ils ne découlent pas de mauvaises intentions, ces préjugés peuvent entraîner des conséquences négatives sur le plan individuel ou social, notamment en générant un sentiment de dépersonnalisation ou de dépossession des qualités personnelles (Czopp et autres 2015), ou encore en encourageant le maintien d'inégalités entre les groupes sociaux (Czopp et autres 2015 ; Jordan et autres 2021).

Causes et mécanismes des préjugés

Selon Sensoy et DiAngelo (2017), le préjugé découlerait d'une connaissance limitée d'un groupe de la population ou d'une expérience restreinte avec celui-ci, et favoriserait des jugements hâtifs et des suppositions sur le groupe, puis sur les individus qui en font partie. Socialement ancré dans une dynamique de pouvoir, le préjugé serait lié à la position d'un groupe dans la hiérarchie sociale par rapport à un autre, et servirait notamment à légitimer la croyance de la supériorité de l'un par rapport à l'autre (Lizotte et autres 2021).

Selon le CEPE (2021), « [...] les préjugés prennent racine dans les valeurs et les normes sociales d'une population » (p. 8). Les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté peuvent découler d'une rupture avec ces normes et valeurs dominantes (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion 2021). Par exemple, au Québec, le travail et l'autonomie financière sont des valeurs importantes. La responsabilisation des individus constitue également une norme socialement acceptée. Lizotte et autres (2021) notent que les personnes en situation de pauvreté aptes à travailler qui n'occupent pas d'emploi correspondent à « la pire représentation sociale possible de la personne en situation de pauvreté » (p. 34) : le « pauvre non méritant ». Cette conception de la pauvreté comme étant « méritée » ou non renvoie à une individualisation des causes du phénomène.

La dimension sociale des préjugés trouve écho dans les témoignages des personnes en situation de pauvreté recueillis par Lizotte et autres (2021). Celles-ci ne sont pas toujours en mesure d'identifier clairement les « porteurs de préjugés » ; leurs expériences démontrent plutôt le caractère généralisé des préjugés dont elles étaient victimes : les préjugés proviennent de « n'importe qui » (Lizotte et autres 2021). D'ailleurs, ces auteurs estiment que les préjugés n'ont pas besoin de donner lieu à des actions clairement définies pour blesser. Ils peuvent être transmis par des moyens non verbaux et plus ou moins subtils, allant des regards désobligeants aux insultes.

Conséquences des préjugés

À l'échelle de la société, les préjugés contribuent à l'érosion de la cohésion sociale et au maintien des inégalités socioéconomiques. Les préjugés alimentent la stigmatisation, soit la « réaction d'un groupe ou d'une société envers des personnes ou des groupes minoritaires, différents ou défavorisés [...], consistant à attribuer une étiquette qui les catégorise comme déviants » (Butera 2002). Les préjugés peuvent également engendrer des comportements discriminatoires individuels ou institutionnels¹, comme : « ignorer, éviter, exclure, ridiculiser, plaisanter, calomnier, menacer et exercer des violences [traduction libre] » (Sensoy et DiAngelo 2017 p.54). Les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et les comportements qu'ils peuvent engendrer, comme la stigmatisation et la discrimination, peuvent mener à l'exclusion sociale, soit « [...] le résultat d'un ensemble de processus économiques, politiques, institutionnels, culturels, souvent interdépendants et cumulatifs, qui mettent des personnes ou des groupes à part dans la société » (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion 2014). Les préjugés contribuent notamment à l'exclusion sociale en créant une distance entre le groupe « dominant », soit les personnes qui ne sont pas en situation de pauvreté, et le groupe « minorisé », soit les personnes en situation de pauvreté.

1. Comme le CEPE (2021), on retient ici que la discrimination correspond à un comportement négatif. Néanmoins, certaines définitions permettent de concevoir la discrimination comme pouvant à la fois correspondre à des comportements négatifs et positifs (par exemple, de la discrimination positive visant à rectifier une situation inéquitable).

À l'échelle individuelle, les préjugés peuvent grandement affecter l'intégration sociale et la participation citoyenne des personnes qui en sont la cible (Lizotte et autres 2021), notamment en les menant à croire à ces préjugés, à se convaincre qu'elles sont inférieures aux autres et à évaluer leurs propres actions selon les opinions découlant de ces préjugés (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion 2021; Sensoy et DiAngelo 2017). Selon le CEPE (2021), cette dynamique, qui correspond à l'intériorisation du préjugé, peut affecter la santé mentale et le bien-être général d'un individu, en diminuant son estime de soi et sa confiance, et en provoquant du désespoir. Elle peut également entraîner deux phénomènes : la prophétie autoréalisatrice et la discrimination anticipée (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion 2021). Dans le premier cas, le fait d'adhérer aux préjugés à l'égard du groupe de la population dont elle fait partie amène la personne à adapter ses comportements de manière à confirmer ces croyances. Dans le second cas, l'intériorisation de préjugés pousse la personne à adopter des comportements d'évitement motivés par la peur du jugement d'autrui ou de la discrimination.

À partir d'entrevues menées auprès de personnes en situation de pauvreté, Lizotte et autres (2021) montrent que les préjugés ont des conséquences concrètes sur leur vie. La crainte d'être jugées ou stigmatisées amène certaines personnes à renoncer à des sources d'aide auxquelles elles ont droit, comme l'aide alimentaire ou les prestations publiques, ou à des activités ou des achats perçus comme étant au-delà de leurs ressources financières. Les expériences vécues en lien avec les préjugés peuvent fragiliser l'estime de soi, générer de la honte et réduire la motivation à intégrer ou à réintégrer le marché du travail. En raison des préjugés, les personnes qui travaillent peuvent avoir de la difficulté à améliorer leur situation d'emploi, en particulier lorsqu'elles ont un faible niveau de scolarité, tandis que celles plus scolarisées peuvent être amenées à accepter un emploi pour lequel elles sont surqualifiées. Les préjugés compliquent aussi l'accès au logement, notamment lorsque les propriétaires associent la pauvreté à un risque ou à un manque de fiabilité, ce qui peut mener les personnes en situation de pauvreté à être reléguées à des logements insalubres ou à des quartiers défavorisés. En matière de santé, les préjugés peuvent nuire à l'accès aux services, lorsque certains professionnels ou professionnelles évitent d'exercer dans des milieux défavorisés, ainsi qu'à la qualité des soins reçus. Certains parents en situation de pauvreté rapportent que les préjugés accentuent la culpabilité liée à l'incapacité de répondre aux besoins matériels de leurs enfants et alimentent la peur du jugement dans leurs relations avec les membres du personnel scolaire et des milieux de garde. Enfin, les préjugés peuvent entraîner de l'isolement social chez les personnes en situation de pauvreté, notamment en raison de comportements d'évitement visant à minimiser l'effet anticipé des préjugés ou du rejet des membres de leur réseau de proximité (Lizotte et autres 2021).

Des préjugés aux effets cumulatifs

La pauvreté ne constitue pas le seul facteur d'exposition aux préjugés. Certaines personnes en situation de pauvreté cumulent d'autres caractéristiques les exposant à des préjugés au sein de leur communauté, comme l'appartenance à un groupe racisé ou à une minorité sexuelle ou de genre, ou la présence d'un problème de santé mentale. Ce cumul accroît les désavantages et l'exclusion sociale (Lizotte et autres 2021). Comme le souligne le CEPE (2021), les préjugés se renforcent entre eux et agissent en synergie, « [...] rend[ant] l'expérience des préjugés encore plus pénible pour les personnes concernées » (p. 19).

Conceptualisation des préjugés

Dans le cadre de l'EQPP 2024, les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté ont été analysés sous deux angles, soit celui des préjugés portés par la population générale et celui des préjugés vécus ou perçus par les personnes en situation de pauvreté (voir figure 2).

À la base des préjugés portés par la population générale, on trouve les causes et les mécanismes des préjugés. Comme souligné précédemment, ces causes comprennent une connaissance limitée du groupe ciblé par les préjugés (p. ex. un nombre limité de contacts avec cette population), une façon de légitimer sa position dans la société (p. ex. une volonté de se distancer de ce groupe) ainsi que l'adhésion à certaines valeurs et normes dominantes.

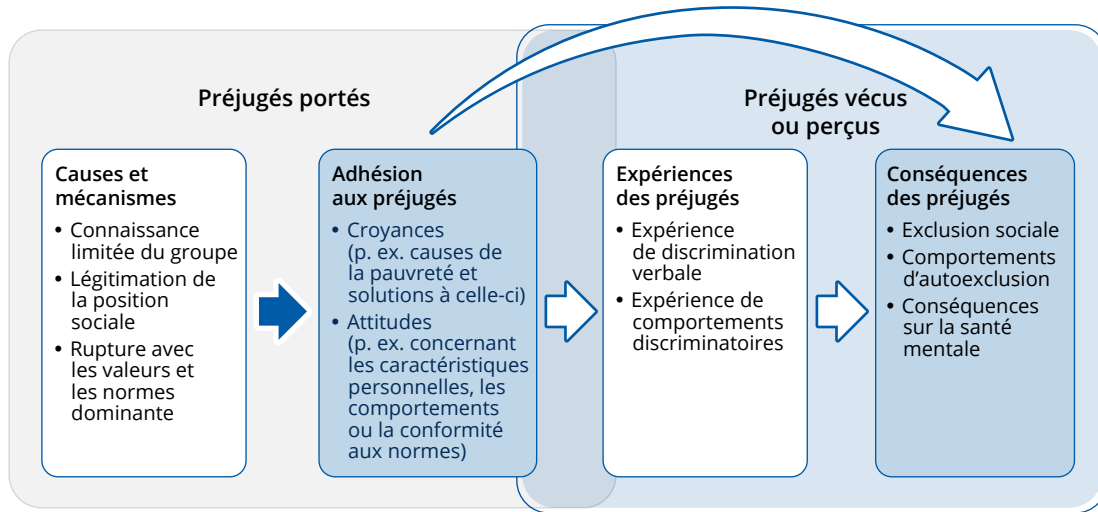
L'autre dimension des préjugés portés est celle de l'adhésion aux préjugés, que l'on peut analyser par le biais des croyances et des attitudes vis-à-vis les personnes en situation de pauvreté. À l'instar de Fishbein et Raven (1962), on définit la croyance comme la probabilité de l'existence d'un concept : on croit ou non qu'un objet existe, qu'il est vrai ou faux. L'attitude, quant à elle, correspondrait à un jugement : un objet est bon ou mauvais, ou encore, nocif ou bénéfique. Le premier est plutôt associé à l'aspect cognitif, tandis que le second est généralement associé à l'aspect émotif (Fishbein et Raven 1962).

Le second angle d'analyse est celui des préjugés vécus ou perçus par les personnes en situation de pauvreté. Dans ce cas, ce ne sont pas les préjugés directement qui sont examinés, mais plutôt l'expérience des personnes qui en font l'objet ainsi que les conséquences de ces expériences (voir figure 2). La mesure des préjugés vécus par les personnes qui en sont la cible présente certains défis, puisque les préjugés ne se manifestent pas toujours de façon concrète et parce que l'intériorisation des préjugés par la personne elle-même peut teinter sa perception des expériences vécues. Il est possible de mesurer quelques aspects — plus ou moins subjectifs — de l'expérience des préjugés ou de la discrimination qui peut en découler : la verbalisation de préjugés par autrui, la discrimination institutionnelle, et les comportements interpersonnels visant à isoler, à dévaluer ou à exclure la personne (Langhout et autres 2007). Ces mesures portent principalement sur la perception qu'une personne a du préjugé dont elle est victime, et non pas sur l'intention réelle de la personne présumée porteuse de ce préjugé. Cependant, cette perception reflète bel et bien l'expérience de la personne qui est la cible du préjugé perçu, et c'est cette expérience vécue qui est liée à certaines conséquences néfastes.

Les conséquences constituent la dernière dimension des préjugés vécus ou perçus. Le fait de se percevoir comme la cible de préjugés, ou d'avoir intériorisé des préjugés, peut entraîner des expériences d'exclusion sociale (p. ex. des difficultés d'accès à l'emploi, au logement ou à des services) et d'autoexclusion (p. ex. de l'évitement social ou le non-recours aux services d'aide), ainsi que des conséquences personnelles comme des problèmes d'estime de soi, un sentiment d'isolement ou une moins bonne santé mentale.

Figure 2

Conceptualisation des préjugés envers les personnes en situation de pauvreté



Source : Conception de l'Institut de la statistique du Québec, inspirée de Lizotte et autres (2021), Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (2021), Sensoy et DiAngelo (2017), Fishbein et Raven (1962).

La pauvreté et les préjugés dans l'EQPP 2024

Les modèles conceptuels de la pauvreté et des préjugés présentés précédemment ont orienté l'élaboration des instruments de mesure utilisés dans le cadre de l'EQPP 2024. Cependant, pour des raisons de faisabilité et pour limiter le fardeau des personnes répondantes, l'enquête ne couvre pas l'ensemble des dimensions présentées. Ainsi, comme on le détaille dans le chapitre 1, la mesure utilisée pour cerner les personnes considérées comme étant en situation de pauvreté est basée sur les ressources économiques déclarées et perçues. Cette approche ne constitue pas une mesure officielle de la pauvreté, mais elle s'appuie sur des critères plus simples à mesurer dans le cadre d'une enquête populationnelle que des dimensions plus larges et plus complexes.

En ce qui concerne les préjugés, l'enquête se concentre sur les croyances concernant les causes de la pauvreté et les attitudes face aux caractéristiques et aux comportements des personnes en situation de pauvreté. Ont également été mesurées certaines expériences vécues, comme la discrimination perçue en raison de la situation financière, et des conséquences, comme des comportements d'évitement ou la perception d'isolement social. Les causes et les mécanismes des préjugés, de même que les aspects sociaux des préjugés, n'ont pas été examinés dans le cadre de cette enquête.

Objectifs de l'enquête

L'EQPP 2024, réalisée du 4 septembre 2024 au 15 janvier 2025 auprès de 6 358 personnes de 18 ans et plus, visait à mesurer l'ampleur du phénomène des préjugés à l'égard de personnes en situation de pauvreté au Québec en recueillant, à l'échelle de la province, de l'information sur les personnes ayant de tels préjugés et sur les personnes qui en ont été la cible.

Plus spécifiquement, le mandat confié à l'ISQ visait à :

- connaître l'ampleur de l'adhésion à certaines croyances liées aux causes de la pauvreté ;
- connaître l'ampleur de certaines attitudes à l'égard des personnes en situation de pauvreté ;
- connaître l'ampleur de la discrimination perçue en raison de la situation de pauvreté chez les personnes en situation de pauvreté et chez les personnes prestataires de l'assistance sociale² ;
- connaître l'ampleur des conséquences des préjugés vécus sur les personnes en situation de pauvreté et chez les personnes prestataires de l'assistance sociale ;
- caractériser les personnes ayant des préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté et les personnes qui en ont été la cible.

Structure du rapport

Le présent rapport se divise en quatre chapitres. Dans le premier, on examine différents indicateurs servant à cerner les personnes en situation de pauvreté, soit le niveau de revenu des ménages basé sur la mesure de faible revenu (MFR), la perception de la suffisance des revenus pour répondre aux besoins de base du ménage, ainsi que deux indicateurs combinant ces deux mesures. On y explore également des mesures complémentaires pour analyser la pauvreté, dont la privation matérielle, la capacité financière des ménages à faire face à des dépenses courantes et imprévues, ainsi que le recours à différentes formes d'aide.

Le chapitre suivant porte sur les préjugés liés à la pauvreté. On y analyse la force des croyances quant aux causes de la pauvreté (p. ex. les causes qui reposent sur des facteurs structureaux, individuels ou liés au destin), de même que certaines croyances concernant les causes des inégalités socioéconomiques. La force des attitudes négatives et positives envers les personnes en situation de pauvreté est également examinée.

Dans le chapitre 3, on traite de situations discriminatoires auxquelles les personnes en situation de pauvreté peuvent être confrontées. On s'intéresse d'abord à certaines situations de discrimination pouvant avoir eu lieu lors de demande de services ou de démarches pour obtenir un emploi ou un logement. Par la suite, on analyse des discriminations perçues en lien avec leur situation financière.

Dans le chapitre 4, on examine les conséquences des préjugés et de la discrimination sur les personnes en situation de pauvreté sous l'angle des comportements d'évitement, des répercussions sur les relations sociales, et du sentiment d'isolement et de gêne liés à la situation financière.

Le portrait de la population visée par l'enquête est présenté en annexe.

2. L'objectif de départ était de réaliser des analyses spécifiques aux prestataires d'assistance sociale. Cependant, cela s'est avéré impossible en raison du taux de réponse obtenu pour ce groupe. Le statut de prestataire de l'assistance sociale est donc utilisé comme variable de croisement dans ce rapport. Pour plus de détails, consulter le [rapport méthodologique](#) de l'enquête.

Méthodologie en bref¹

Population visée

La population visée par l'*Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté 2024* (EQPP 2024) correspond à l'ensemble de la population de 18 ans et plus vivant dans un logement non institutionnel au Québec. Les personnes vivant dans un logement collectif institutionnel (hôpital, centre d'hébergement de soins de longue durée, établissement pénitentiaire, centre de réadaptation, etc.) et celles résidant dans les régions sociosanitaires du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James ont été exclues de l'enquête.

Base de sondage

La base de sondage de l'EQPP 2024 a été établie à partir du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), dont la couverture de la population visée est très bonne. Le FIPA contient des informations sur les personnes visées telles que leur sexe et leur âge, en plus de leurs coordonnées postales et téléphoniques, ce qui permet d'établir le contact avec les personnes sélectionnées.

Notons que pour pallier l'absence d'informations sur le revenu des personnes ou de leur ménage dans le FIPA, les personnes résidant dans les territoires les plus défavorisés selon la composante matérielle de l'indice de défavorisation matérielle et sociale (IDMS) ont été suréchantillonnées à l'aide du code postal disponible dans le FIPA.

De plus, un appariement entre le FIPA et un fichier de données sur les personnes prestataires de l'assistance sociale du MESS a été réalisé afin de pouvoir suréchantillonner ces personnes, une population d'intérêt pour cette enquête.

Échantillon

Le tirage de l'échantillon s'est fait selon une stratification de la base de sondage visant à assurer un certain contrôle de la composition de l'échantillon. Les strates ont été formées par un croisement entre le statut de prestataire de l'assistance sociale, le fait de résider dans une zone défavorisée, la région sociosanitaire de résidence (RSS de Montréal, RSS de la Montérégie et autres RSS), le sexe et la catégorie d'âge (18-24 ans, 25-44 ans, 45-64 ans, 65 ans et plus). Au total, 96 strates ont été construites.

La taille de l'échantillon a été déterminée en tenant compte de cibles de précision fixées pour l'obtention d'estimations de bonne qualité pour plusieurs domaines d'analyse, du taux d'admissibilité à l'enquête ainsi que du taux de réponse global visé. L'échantillon total de l'EQPP 2024 est composé de 12 600 personnes, âgées de 18 ans et plus, sélectionnées aléatoirement et indépendamment par strate.

1. Pour plus de détails sur les aspects méthodologiques de l'enquête, veuillez consulter le [rapport méthodologique](#) de l'EQPP 2024.

Collecte des données

La collecte a commencé le 4 septembre 2024 et s'est échelonnée sur 19 semaines, soit jusqu'au 15 janvier 2025. Il s'agissait d'une collecte multimodale, c'est-à-dire pour laquelle les personnes avaient la possibilité de répondre au questionnaire sur le Web ou par téléphone. Toutefois, le mode Web était d'abord proposé aux personnes sélectionnées. Plus de quatre personnes répondantes sur cinq (83 %) ont rempli le questionnaire en ligne.

Taux de réponse

Au total, 6 358 personnes ont participé à l'enquête, ce qui correspond à un taux de réponse pondéré de 54 %.

Pondération

Pour que les résultats puissent être inférés à l'ensemble de la population visée, toutes les estimations présentées dans ce rapport sont pondérées, c'est-à-dire qu'on leur attribue un poids statistique équivalant au nombre de personnes représentées dans la population visée. Pour que le plan de sondage soit pris en considération, des poids d'autoamorçage ont été utilisés pour estimer la précision des résultats et pour réaliser les tests statistiques.

Tests statistiques

Dans ce rapport, lors de croisements entre deux variables dont au moins une comporte plus de deux catégories, un test d'indépendance du khi-deux est effectué. On peut ainsi déterminer si une association existe entre la variable d'analyse et la variable de croisement. Si ce test global révèle un seuil de signification observé (valeur p) inférieur à 5 %, on procède à des tests de comparaison de proportions afin de déterminer quelles sont les proportions qui diffèrent significativement l'une de l'autre (au seuil de 5 %).

Présentation des résultats

Les estimations présentées dans ce rapport sont principalement des proportions (%). Elles ont été arrondies à la décimale près dans les tableaux et figures et à l'unité près dans le texte, à l'exception des proportions inférieures à 5 %, pour lesquelles une décimale a été conservée. En raison de l'arrondissement, la somme des proportions peut être légèrement supérieure ou inférieure à 100 %.

De plus, la présentation des résultats rend compte du fait que les statistiques présentées sont des estimations et non des valeurs exactes. Elles comportent donc une certaine marge d'erreur. Dans le texte, certaines expressions comme « environ » et « près de » rappellent qu'il ne s'agit pas de valeurs exactes.

Par ailleurs, les estimations dont le coefficient de variation (CV) est supérieur à 15 %, mais inférieur ou égal à 25 % sont marquées d'un astérisque (*) indiquant que leur précision est passable et qu'elles doivent être interprétées avec prudence. Les estimations dont le CV est supérieur à 25 % sont marquées d'un double astérisque (**), ce qui indique leur faible précision. Celles-ci ne sont fournies qu'à titre indicatif et doivent être utilisées avec réserve. Enfin, les estimations dont le CV est inférieur ou égal à 15 % sont suffisamment précises pour être présentées sans indication.

Dans les tableaux et figures présentant des analyses bivariées, en présence d'un résultat global significatif (selon le test du khi-deux), des lettres ajoutées en exposant aux statistiques présentées indiquent les paires de catégories d'une variable de croisement pour lesquelles il y a une différence significative au seuil de 5 % entre les valeurs correspondantes à la variable d'analyse. Une même lettre révèle un écart significatif entre les proportions de deux ou plusieurs catégories.

Il peut arriver que deux proportions semblent différentes par leur écart ne le soient pas d'un point de vue statistique, par exemple lorsque l'estimation repose sur des données se rapportant à un petit nombre de personnes. On dit, dans ce cas, qu'il n'y a pas de différence statistiquement significative ou que l'enquête ne permet pas de détecter de différence entre ces proportions.

Comment lire un titre de tableau ou de figure ?

En général, le titre d'une figure ou d'un tableau est composé des éléments suivants :

1. Le sujet sur lequel portent les résultats : lorsqu'il s'agit d'une répartition, on nomme uniquement le nom de la variable d'analyse (exemple 1) ; lorsqu'on ne présente qu'une catégorie de la variable d'analyse, on parle alors de *proportion* (exemple 2) ;
2. La ou les variables de croisement (exemple 2) ;
3. Le dénominateur, c'est-à-dire la population sur laquelle portent les analyses ;
4. Le territoire visé ;
5. L'année de la collecte des données.

Exemple 1 :

Figure 1.1 ¹ ³ ⁴ ⁵
Niveau de revenu du ménage, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024

Exemple 2 :

Tableau 1.2 ³ ¹
Proportion de personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles selon certaines caractéristiques socioéconomiques, Québec, 2024

²

⁴

⁵

Limites méthodologiques de l'enquête

Tout a été mis en place pour assurer la qualité, la précision et la représentativité des estimations produites à partir de l'enquête.

Malgré toutes les précautions prises pour atténuer les biais, comme c'est le cas dans toutes les enquêtes populationnelles, certaines limites subsistent et doivent être prises en compte.

Le faible taux de réponse observé auprès de la population des prestataires de l'assistance sociale empêche de présumer que les personnes répondantes sont représentatives des non-répondantes. Cette situation fait qu'il est impossible de faire une inférence fiable des résultats obtenus à l'ensemble de cette population et, par conséquent, de dresser un portrait des prestataires de l'assistance sociale. Notons toutefois que cette variable est utilisée dans les croisements, mais que les résultats doivent être analysés avec prudence, surtout lorsqu'ils sont proches du seuil.

Les croyances et les attitudes de la population ont été mesurées en évaluant le degré d'accord des répondants et des répondantes avec divers énoncés sur la pauvreté et les préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté. Ce type de mesure comporte certaines limites :

- les attitudes envers une population ne sont pas toujours conscientes et peuvent donc échapper à ce type d'évaluation ;
- les personnes répondantes peuvent être influencées par un biais de désirabilité sociale, et les inciter à donner plutôt des réponses socialement acceptables, indépendamment de leurs croyances ou de leurs attitudes réelles (Guimond et autres 2003). C'est pourquoi l'inclusion d'énoncés formulés de façon plus « subtile » et neutre, ainsi que la mesure de préjugés positifs (le désaccord avec un préjugé positif impliquant ainsi un accord avec l'inverse) permettent de pallier partiellement ce biais de désirabilité (Maass et autres 2000).

Notons également que les analyses effectuées dans ce rapport permettent de déceler des liens entre deux variables, de même que des différences entre des groupes de la population. Toutefois, elles ne permettent pas d'établir de lien de causalité entre les indicateurs et les caractéristiques étudiées.

1

Différentes facettes de la pauvreté

La pauvreté est un concept complexe qui couvre une multitude d'expériences et de réalités. Dans ce chapitre, on examine différentes facettes de la pauvreté en s'intéressant à des mesures que l'on peut utiliser pour l'analyser. Soulignons que les mesures présentées ne sont pas exhaustives.

On abordera tout d'abord les indicateurs retenus pour cerner les personnes en situation de pauvreté, soit la mesure de faible revenu et la perception de suffisance des revenus pour combler les besoins de base du ménage. On examinera la concordance entre ces façons de mesurer le revenu disponible dans les ménages, ainsi que les indicateurs que l'on peut créer en les combinant.

On traitera ensuite de mesures complémentaires pour analyser la pauvreté en portant un regard sur les personnes qui vivent de la privation, qui ne peuvent pas assumer les dépenses courantes ou imprévues, ou qui ont recours à une aide extérieure à leur ménage en raison de revenus jugés insuffisants.

Les indicateurs de revenu et la pauvreté

Dans l'EQPP 2024, quatre indicateurs ont été envisagés afin de cibler les personnes en situation de pauvreté : la mesure de faible revenu (MFR)¹, la perception de la suffisance de revenu du ménage pour subvenir aux besoins de base, ainsi que deux indicateurs composites créés à partir de ces deux mesures, soit le fait de vivre dans un ménage à revenu faible **ou** perçu comme insuffisant et le fait de vivre dans un ménage à revenu faible **et** perçu comme insuffisant.

La section qui suit présente ces indicateurs. À l'aide d'analyses bivariées, on examine ensuite le lien entre l'indicateur retenu pour cibler les personnes en situation de pauvreté et certaines caractéristiques socio-démographiques, socioéconomiques et liées à la santé et à la participation sociale. Les résultats de ces analyses pour les autres indicateurs sont présentés dans les tableaux complémentaires à la fin du chapitre (tableaux 1.6 à 1.9).

1. La MPC n'a pas été retenue dans le cadre de cette enquête, car elle repose sur la notion de revenu disponible, qui se calcule « [...] en déduisant du revenu total les impôts sur le revenu et les dépenses obligatoires pour la MPC, puis en y ajoutant une valeur appelée l'ajustement selon le type de mode d'occupation (ATMO) pour les propriétaires sans hypothèque, les propriétaires avec hypothèque et les locataires subventionnés. L'ATMO représente les différences de frais de logement typiques des types de mode d'occupation mentionnés cidessus par rapport aux locataires. Les familles confrontées à des frais de logement différents sont ainsi placées sur un pied d'égalité au moment de la détermination des estimations de la pauvreté » (Statistique Canada 2021). Obtenir l'ensemble de ces informations aurait nécessité l'ajout de plusieurs questions, dont certaines relativement complexes dans le cadre d'une enquête ne portant pas spécifiquement sur le revenu. La mesure de faible revenu, qui est basée sur le revenu brut de l'ensemble des membres du ménage, a donc été privilégiée.

Mesure de faible revenu

La MFR est fréquemment utilisée pour déterminer si un ménage est défavorisé sur le plan économique. Cet indicateur tient compte à la fois du revenu total des membres du ménage avant impôt et du nombre de personnes qui le composent (pour plus de détails sur la construction de cet indicateur, voir l'encadré *Mesure de faible revenu et niveau de revenu du ménage*).

Mesure de faible revenu et niveau de revenu du ménage

La MFR permet d'estimer la situation économique d'un ménage à partir de son revenu avant impôt et du nombre de personnes qui le composent. Pour la MFR, on ajuste le revenu en tenant compte du fait que les ménages de grande taille ont des besoins de base plus élevés. On considère également que l'ajout d'une personne dans un ménage de grande taille permet de réaliser des économies d'échelle¹.

Pour une personne habitant seule, la MFR correspond à un pourcentage fixe (50 %) du revenu médian « ajusté » de la population québécoise pour une année donnée. En 2023, les ménages ne comptant qu'une seule personne et dont le revenu était inférieur à 33 000 \$ étaient considérés comme étant à faible revenu selon la MFR². Quant aux ménages de deux personnes ou plus, ceux-ci étaient considérés comme étant à faible revenu lorsque leur revenu était inférieur au produit de la multiplication de 33 000 \$ par la racine carrée du nombre de personnes dans le ménage.

À partir de la MFR, un indicateur de niveau de revenu du ménage à quatre catégories a été créé (tableau 1.1) :

1. Ménage à faible revenu : le revenu est sous le seuil de la mesure de faible revenu ;
2. Ménage à revenu moyen-faible : le revenu est égal ou supérieur au seuil de la mesure de faible revenu, mais inférieur à deux fois le seuil ;
3. Ménage à revenu moyen-élevé : le revenu est égal ou supérieur au double du seuil, mais inférieur à trois fois le seuil ;
4. Ménage à revenu élevé : le revenu est égal ou supérieur à trois fois le seuil.

Suite à la page 23

-
1. Pour plus d'information sur la MFR, consultez le site Web de l'Institut de la statistique du Québec : [Faible revenu des ménages et des particuliers](#).
 2. Il s'agit d'un seuil estimé pour 2023, les données 2024 n'étant pas disponibles au moment de la production du présent rapport. Pour plus de détails, voir [Seuils du faible revenu selon la Mesure du faible revenu \(MFR\), selon la taille du ménage, Québec, 1996-2023](#).

Tableau 1.1

Tranche de revenu des ménages (avant impôt) correspondant à chaque catégorie de l'indicateur du niveau de revenu du ménage¹, selon la taille du ménage

Taille du ménage (nombre de personnes)	Ménages à faible revenu	Ménages à revenu moyen-faible	Ménages à revenu moyen-élevé	Ménages à revenu élevé
1	Moins de 33 000 \$	De 33 000 \$ à moins de 66 000 \$	De 66 000 \$ à moins de 98 500 \$	98 500 \$ et plus
2	Moins de 46 500 \$	De 46 500 \$ à moins de 93 000 \$	De 93 000 \$ à moins de 139 500 \$	139 500 \$ et plus
3	Moins de 57 000 \$	De 57 000 \$ à moins de 114 000 \$	De 114 000 \$ à moins de 171 000 \$	171 000 \$ et plus
4	Moins de 66 000 \$	De 66 000 \$ à moins de 131 500 \$	De 131 500 \$ à moins de 197 500 \$	197 500 \$ et plus
5	Moins de 73 500 \$	De 73 500 \$ à moins de 147 000 \$	De 147 000 \$ à moins de 220 500 \$	220 500 \$ et plus
6	Moins de 80 500 \$	De 80 500 \$ à moins de 161 000 \$	De 161 000 \$ à moins de 241 500 \$	241 500 \$ et plus
7	Moins de 87 000 \$	De 87 000 \$ à moins de 174 000 \$	De 174 000 \$ à moins de 261 000 \$	261 000 \$ et plus
8	Moins de 93 000 \$	De 93 000 \$ à moins de 186 000 \$	De 186 000 \$ à moins de 279 000 \$	279 000 \$ et plus
9 et plus	Moins de 98 500 \$	De 98 500 \$ à moins de 197 500 \$	De 197 500 \$ à moins de 296 000 \$	296 000 \$ et plus

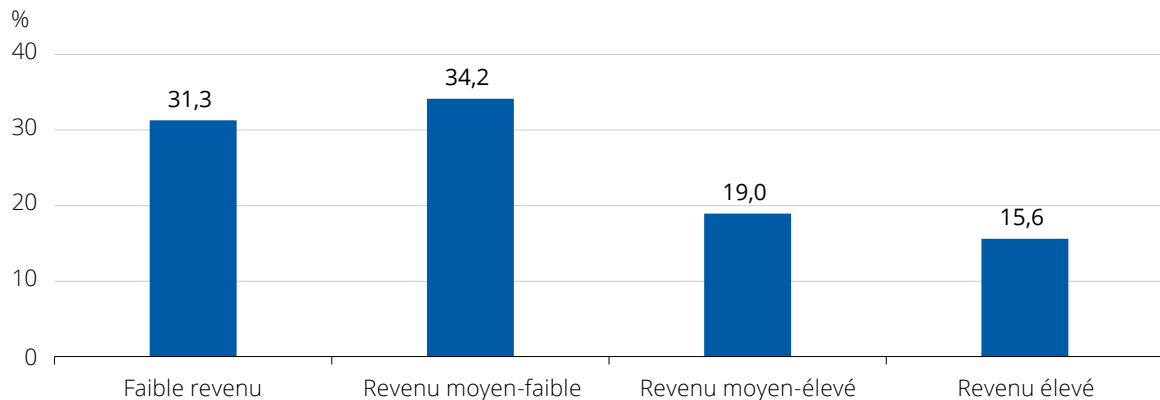
1. Cet indicateur est basé sur la mesure de faible revenu (MFR). Il s'agit d'un seuil estimé pour 2023, les données 2024 n'étant pas disponibles au moment de la production du présent rapport.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, fichier maître. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

L'enquête montre qu'environ 31 % des personnes de 18 ans et plus vivent dans un ménage à faible revenu, environ le tiers (34 %) dans un ménage ayant un revenu moyen-faible, 19 % dans un ménage à revenu moyen-élevé et 16 %, dans un ménage où le revenu est élevé (figure 1.1).

Figure 1.1

Niveau de revenu du ménage, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté, 2024*.

Notons que la proportion de personnes vivant dans un ménage à faible revenu est plus élevée dans l'EQPP 2024 que dans les enquêtes portant sur le revenu des ménages (Institut de la statistique du Québec 2025b). Cet écart s'explique possiblement par des différences dans la façon de recueillir l'information sur le revenu. Dans les enquêtes sur le revenu, la donnée est obtenue par le biais de plusieurs questions sur le sujet. Or, dans l'EQPP 2024, les données sur le revenu ont été recueillies à partir d'une question unique, ce qui donne des résultats moins précis. En effet, les personnes peuvent oublier de tenir compte de revenus autres que les revenus d'emploi, ou avoir une idée approximative des revenus des autres membres du ménage, ce qui entraîne une sous-estimation du revenu total du ménage et, par conséquent, une surestimation de la proportion de personnes vivant dans un ménage à faible revenu.

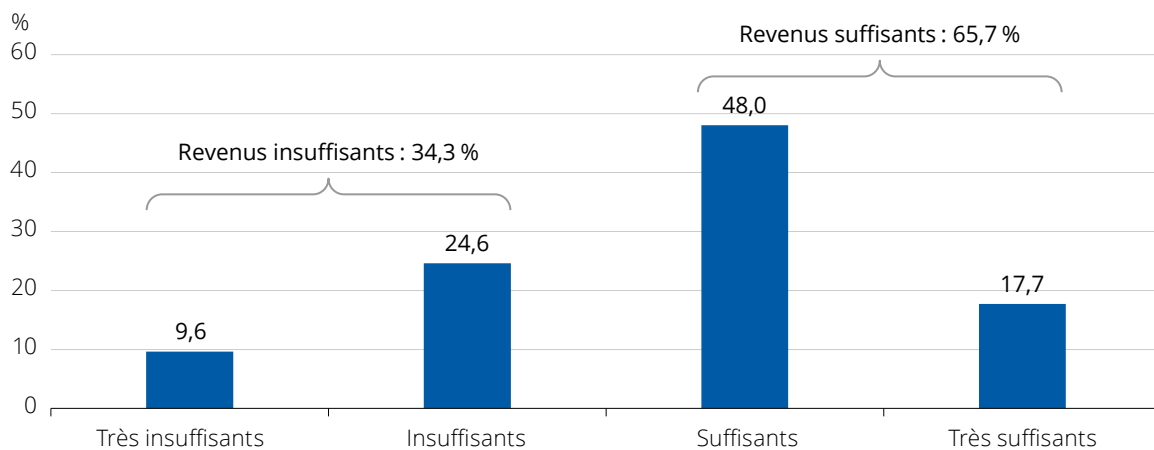
Perception de la suffisance des revenus du ménage pour répondre aux besoins de base

La MFR est un indicateur basé sur un seuil monétaire qui vise à identifier les populations vulnérables sur le plan économique. Toutefois, cette mesure ne suffit pas à elle seule pour appréhender les situations vécues par les personnes faisant l'expérience de la pauvreté. En effet, il est possible que certaines personnes vivent dans un ménage dont le revenu se situe légèrement au-dessus du seuil de faible revenu, mais qu'elles ne puissent pas satisfaire leurs besoins de base. Certaines peuvent aussi être la cible de préjugés ou de discrimination en raison de leur situation financière. À l'inverse, il est également possible que des personnes vivant dans un ménage à faible revenu estiment que leurs revenus sont suffisants, et ne se perçoivent pas comme en situation de pauvreté. Dans ce contexte, il peut être intéressant de tenir compte de la perception qu'ont les personnes de leur situation financière.

L'enquête permet d'avoir le point de vue des personnes de 18 ans et plus au Québec quant à la suffisance des revenus de leur ménage pour répondre à leurs besoins de base en matière de logement, d'alimentation et d'habillement. Les résultats révèlent qu'environ 34 % des personnes jugent que les revenus de leur ménage sont insuffisants (10 %, très insuffisants et 25 %, insuffisants) pour répondre à leurs besoins de base², tandis que 48 % les considèrent comme suffisants et 18 %, comme très suffisants (figure 1.2).

Figure 1.2

Perception de la suffisance des revenus du ménage pour répondre aux besoins de base, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté, 2024*.

Parmi les personnes de 18 ans et plus qui perçoivent les revenus de leur ménage comme insuffisants pour répondre à leurs besoins de base, plus de la moitié (57 %) estiment que leur niveau de revenu va s'améliorer éventuellement : 41 % ne savent pas exactement quand et 16 %, que ce sera dans un avenir rapproché. À l'inverse, près de 31 % des personnes dont les revenus du ménage sont jugés insuffisants pensent que leur situation ne va pas changer et 12 %, qu'elle va empirer (données non présentées).

Des indicateurs composites combinant la MFR et la perception de suffisance des revenus du ménage

Pour les besoins de l'EQPP, un premier indicateur composite a été dérivé de la MFR et de la perception de la suffisance des revenus du ménage pour répondre aux besoins de base. Cet indicateur tient compte de la situation défavorable selon l'une ou l'autre de ces mesures afin d'élargir la définition de la pauvreté, notamment pour couvrir le plus de situations possibles. Une personne répondante était ainsi considérée comme en situation de pauvreté si les revenus de son ménage étaient inférieurs au seuil de faible revenu **ou** si elle avait déclaré que les revenus de son ménage étaient insuffisants pour répondre à ses besoins de base. Cet indicateur montre qu'environ 47 % des personnes de 18 ans et plus vivent dans un ménage à faible revenu ou perçoivent les revenus de leur ménage comme insuffisants pour répondre à leurs besoins de base (donnée non présentée). Comme cette proportion est plus élevée que celle des personnes

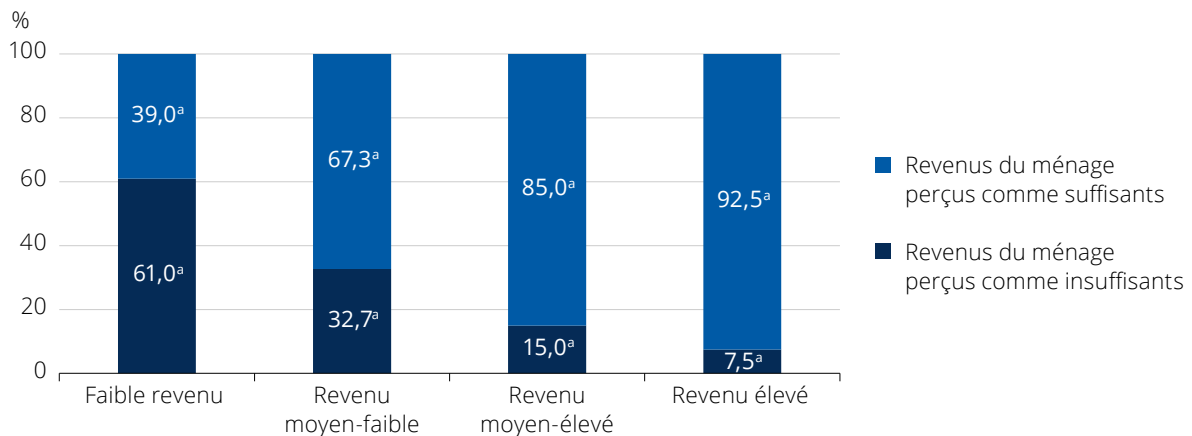
2. Afin de simplifier la présentation des résultats, on utilisera le mot « insuffisant » pour faire référence au fait que les revenus du ménage sont perçus comme étant « très insuffisants ou insuffisants pour répondre aux besoins de base en matière de logement, d'alimentation et d'habillement ».

vivant dans un ménage à faible revenu ou que celle des personnes percevant les revenus de leur ménage comme insuffisants, il semble important de poursuivre les analyses pour mieux comprendre le lien entre ces deux mesures.

Lorsque l'on examine la perception d'insuffisance des revenus du ménage pour répondre aux besoins de base selon le niveau de revenu, on remarque que la proportion de personnes qui perçoivent les revenus de leur ménage comme insuffisants décroît avec le niveau « réel » de revenu : elle passe de 61 % chez les personnes vivant dans un ménage à faible revenu à 7 % chez celles vivant dans un ménage dont le niveau de revenu est élevé (figure 1.3). C'est donc approximativement une personne sur quatre (39 %) vivant dans un ménage à faible revenu qui ne se perçoit pas comme telle ou, du moins, qui évalue les revenus de son ménage comme étant suffisants pour répondre à ses besoins de base.

Figure 1.3

Perception de suffisance des revenus du ménage pour répondre aux besoins de base selon le niveau de revenu du ménage, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024



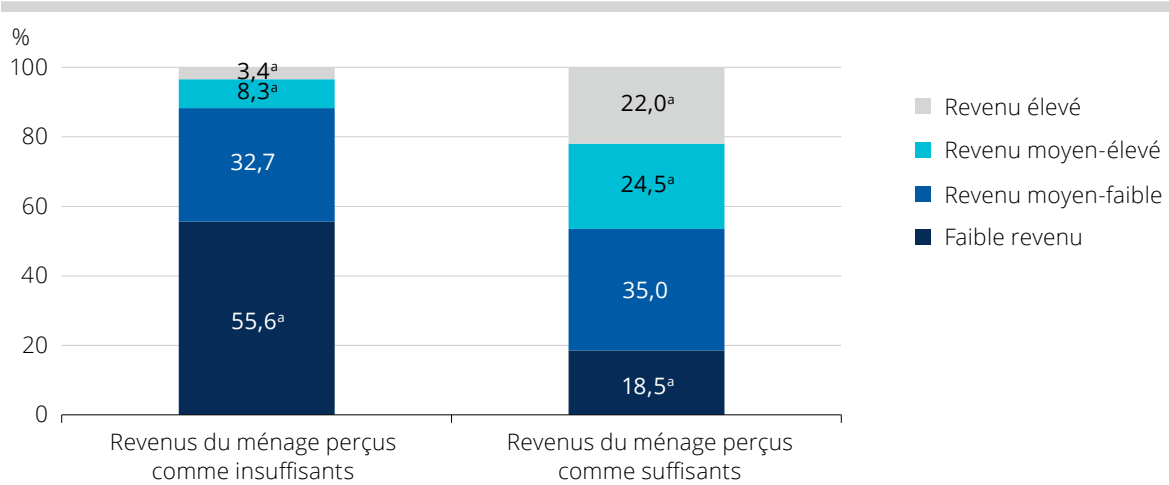
a Pour une perception de suffisance de revenu donnée, exprime une différence significative entre les catégories de niveau de revenu du ménage au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Si l'on inverse le sens de l'analyse, autrement dit si l'on examine le niveau de revenu du ménage selon la perception de suffisance des revenus, on constate qu'environ 56 % des personnes qui perçoivent les revenus de leur ménage comme insuffisants pour répondre aux besoins de base vivent dans un ménage à faible revenu (figure 1.4). C'est donc près de la moitié des personnes (44 %) qui estiment que les revenus de leur ménage sont insuffisants qui vivent dans un ménage dont le niveau de revenu est moyen-faible (33 %), moyen-élevé (8 %) ou élevé (3,4 %) selon la MFR.

Figure 1.4

Niveau de revenu du ménage selon la perception de suffisance des revenus du ménage pour répondre aux besoins de base, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024



a Pour un niveau de revenu donné, exprime une différence significative entre les catégories de perception de suffisance des revenus du ménage au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Bref, on constate qu'il n'y a pas d'adéquation parfaite entre les deux mesures. Différentes pistes peuvent aider à comprendre ce résultat. Par exemple, certaines personnes vivant dans un ménage à faible revenu peuvent percevoir leurs revenus comme suffisants, car leur situation est jugée provisoire ou encore, car il s'agit de la « norme » pour leur groupe de population (Mirowsky et Ross 1999 ; Muffels 2014 ; Ngamaba et autres 2018). Pensons, entre autres, à des étudiantes et des étudiants en situation de faible revenu selon la MFR, qui pourraient s'adapter à ce niveau de revenu durant leurs études. Ces personnes pourraient ignorer certaines privations, perçues comme passagères. À l'inverse, certains individus peuvent juger les revenus de leur ménage comme insuffisants, bien qu'ils ne soient pas en situation de faible revenu selon la MFR, car leurs revenus se situent juste au-dessus du seuil du faible revenu ou encore parce que leurs besoins sont différents. Selon Martin (2025), cette divergence de besoins peut s'expliquer notamment par l'âge des personnes dans le ménage, la présence d'une personne ayant des besoins particuliers ou le coût de la vie dans la région de résidence. Il est donc difficile de se limiter à un seuil de revenu ou à la seule perception de la suffisance de ce revenu pour identifier les personnes en situation de pauvreté. C'est pourquoi il est intéressant de recourir à un indicateur permettant de combiner les deux situations (voir l'encadré *Une approche mixte pour identifier les personnes en situation de pauvreté*).

Une approche mixte pour identifier les personnes en situation de pauvreté

Dans le cadre de l'EQPP 2024, un indicateur de situation de pauvreté a été créé en combinant le faible revenu du ménage (selon la MFR) et la perception de suffisance des revenus du ménage pour répondre aux besoins de base (figure 1.5).

Figure 1.5

Indicateur de situation de pauvreté

		Perception de la suffisance des revenus du ménage pour répondre aux besoins de base	
		Revenus perçus comme insuffisants (ou très insuffisants)	Revenus perçus comme suffisants (ou très suffisants)
Niveau de revenu du ménage	Revenu faible	Personnes qui sont en situation de pauvreté et qui se perçoivent comme telles (revenu faible et perçu comme insuffisant)	Personnes qui sont en situation de pauvreté, sans se percevoir comme telles (revenu faible, mais perçu comme suffisant)
	Revenu moyen-faible, moyen-élevé et élevé	Personnes qui ne sont pas en situation de pauvreté, mais qui se perçoivent comme telles (revenu moyen-faible, moyen-élevé ou élevé, mais perçu comme insuffisant)	Personnes qui ne sont pas en situation de pauvreté, et qui ne se perçoivent pas comme telles (revenu ni faible, ni perçu comme suffisant)

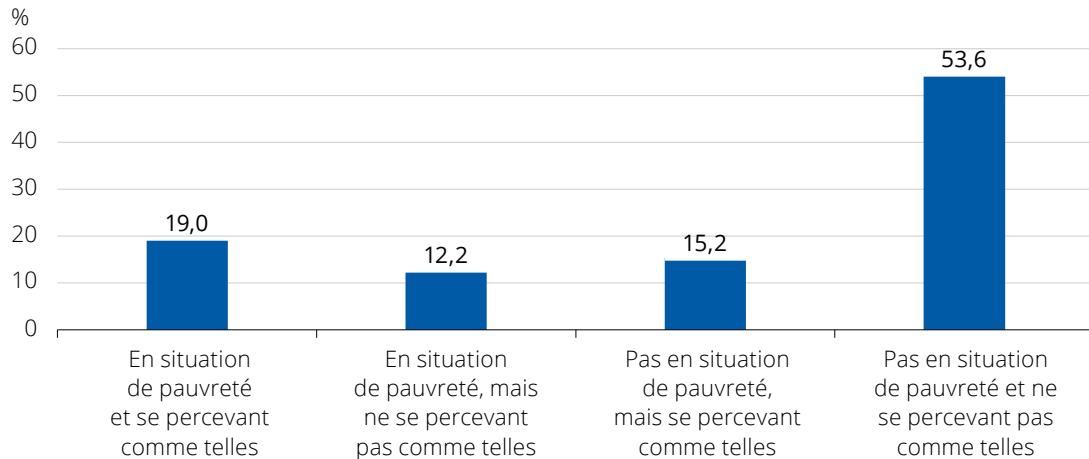
Source : Institut de la statistique du Québec.

Les résultats de l'EQPP 2024 révèlent que 19 % des personnes de 18 ans et plus sont en situation de pauvreté et se perçoivent comme telles, c'est-à-dire qu'elles vivent dans un ménage dont le revenu est faible (selon la MFR) et perçu comme insuffisant pour répondre aux besoins de base (figure 1.6). Un peu plus d'une personne sur dix (12 %) est en situation de pauvreté sans se percevoir comme telle, c'est-à-dire qu'elle vit dans un ménage à revenu faible, mais qui est perçu comme suffisant, tandis que 15 % des personnes ne sont pas en situation de pauvreté, mais se perçoivent comme telles, ce qui veut dire qu'elles perçoivent le revenu de leur ménage comme insuffisant, mais disposent d'un revenu moyen-faible, moyen-élevé ou élevé. Enfin, 54 % des personnes vivent dans un ménage où le revenu n'est ni faible selon la MFR, ni perçu comme insuffisant. Ces personnes ne sont donc pas en situation de pauvreté et ne se perçoivent pas comme telles.

Suite à la page 29

Figure 1.6

Situation de pauvreté, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté, 2024*.

La pauvreté ne peut être réduite à la situation financière des individus, car elle constitue également une expérience subjective. En combinant la MFR avec une mesure de la perception de suffisance des revenus du ménage pour répondre aux besoins de base, on obtient un indicateur nuancé, qui dépasse une vision de la pauvreté se basant uniquement sur un seuil économique. Cela est particulièrement important dans un rapport traitant des préjugés vécus par les personnes en situation de pauvreté en raison de leur situation financière ainsi que de leurs conséquences. En effet, comme mentionné en introduction (voir la section *Conceptualisation des préjugés*), on ne peut mesurer les préjugés vécus que d'après l'expérience des personnes qui en sont la cible. Or, pour que les personnes ressentent des préjugés en raison de leur situation financière, elles doivent considérer cette situation comme problématique. Pour cette raison, **dans la suite de ce rapport, les analyses portant spécifiquement sur l'expérience des personnes en situation de pauvreté porteront seulement sur les personnes de 18 ans qui sont en situation de pauvreté et qui se perçoivent comme telles**, soit celles dont le ménage a un revenu faible ET perçu comme insuffisant pour répondre aux besoins de base³. Le fait de cibler les personnes limitées financièrement et qui ressentent cette limite comme une contrainte constitue une valeur ajoutée pour les analyses sur la perception des préjugés et de leurs conséquences. Cela dit, ce choix ne constitue pas une mesure officielle de la pauvreté. Comme on l'a vu en introduction, d'autres indicateurs existent et sont mobilisés pour analyser la pauvreté au Québec.

3. Dans ce chapitre, on utilisera également l'expression « personnes qui vivent et qui se sentent en situation de pauvreté » pour les désigner.

Tout au long du rapport, des résultats supplémentaires sur les personnes qui sont **en situation de pauvreté sans se percevoir comme telles** (autrement dit, dont le revenu du ménage est faible, mais perçu comme suffisant) et sur celles **qui ne sont pas en situation de pauvreté, mais qui se perçoivent comme telles** (soit celles dont le revenu du ménage n'est pas faible, bien qu'il soit perçu comme insuffisant) (figure 1.5) seront présentés dans des encadrés. L'objectif, avec ces encadrés, est de **comparer les résultats sur l'expérience des personnes issues de ces deux groupes à celle des personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles**. Les résultats détaillés de ces analyses sont disponibles dans des tableaux complémentaires, à la fin des chapitres.

Les caractéristiques associées au fait d'être en situation de pauvreté et de se percevoir comme tel

Quelles sont les caractéristiques associées au fait d'être en situation de pauvreté et de se percevoir comme tel? Les résultats présentés dans la section qui suit portent sur le lien entre cette situation et certaines caractéristiques sociodémographiques, socioéconomiques ou mesurant le bien-être et la participation sociale.

Les caractéristiques sociodémographiques

La proportion de personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles est plus élevée parmi celles qui vivent au Canada depuis cinq ans ou moins (42 %) que parmi celles y résidant depuis plus de cinq ans (24 %) ou parmi celles qui y sont nées (16 %) (tableau 1.2). Sont également proportionnellement plus nombreuses à être en situation de pauvreté et à se percevoir ainsi :

- les personnes issues de minorités visibles⁴ ou ethniques⁵ (28 % c. 16 % pour les autres) ;
- les personnes qui habitent seules (24 % c. 18 % pour celles vivant dans un ménage de deux personnes ou plus) ;
- les femmes⁶ (20 % c. 18 % pour les hommes) ;
- les personnes de 18 à 24 ans (28 % c. 16 % à 21 % selon la catégorie d'âge).

4. Les membres de minorités visibles sont définis par la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (L.C. 1995, ch. 44) comme étant les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche. Les personnes issues de minorités visibles dans l'EQPP 2024 sont celles qui se sont auto-identifiées comme faisant partie d'une minorité visible en vertu de cette définition.

5. L'EQPP s'appuie sur la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics* du Québec (RLRQ, ch. A-2.01) pour définir les membres des minorités ethniques comme étant les personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais et qui ne sont ni autochtones ni issues de minorités visibles.

6. La présentation de statistiques pour les personnes non binaires n'est pas possible pour cette enquête, pour des raisons de qualité des estimations et de confidentialité des données, vu la petite taille de cette population. Une variable « genre » à deux catégories est donc utilisée, laquelle comprend la répartition des personnes non binaires. Ainsi, dans le texte, le terme « femmes » réfère aux femmes ainsi qu'à certaines personnes non binaires, et le terme « hommes » réfère aux hommes ainsi qu'à certaines personnes non binaires.

Tableau 1.2

Proportion de personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Québec, 2024

	%
Total	19,0
Genre¹	
Homme+	17,9 ^a
Femme+	20,1 ^a
Âge	
18 - 24 ans	27,5 ^{a,b}
25 - 44 ans	17,6 ^a
45 - 64 ans	16,1 ^b
65 ans ou plus	21,5 ^{a,b}
Lieu de naissance et durée de résidence au Canada	
Vit au Canada depuis 5 ans ou moins	42,2 ^a
Vit au Canada depuis plus de 5 ans	24,3 ^a
Né(e) au Canada	16,3 ^a
Nombre de personnes qui habitent le domicile	
Personne qui habite seule	24,4 ^a
Autre type de ménage	17,7 ^a
Membre de minorités visibles ou ethniques	
Personne issue de minorités visibles ou ethniques	28,4 ^a
Personne non issue de minorités visibles ou ethniques	16,4 ^a
Membre d'une minorité sexuelle ou de genre	
Personne issue de minorités sexuelles ou de genre	21,0
Personne non issue de minorités sexuelles ou de genre	18,9

a-b Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions au seuil de 0,05.

1. Les personnes non binaires, soit celles dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin, ont été réparties entre les hommes et les femmes pour des raisons de confidentialité et de qualité, d'où les libellés « Hommes+ » et « Femmes+ ».

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Les caractéristiques sociodémographiques : qu'en est-il des personnes en situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles ou de celles qui se perçoivent comme en situation de pauvreté sans l'être ?

Selon des analyses complémentaires (tableau complémentaire 1.10), on observe notamment une proportion plus importante de personnes âgées de 18 à 24 ans parmi celles qui sont et qui se perçoivent comme en situation de pauvreté (14 %) ou qui sont en situation de pauvreté sans se percevoir comme telles (16 %) que parmi celles qui se perçoivent comme en situation de pauvreté sans l'être (6 %). Cette tendance s'inverse lorsque l'on examine les personnes âgées de 25 à 44 ans et de 45 à 64 ans : celles-ci sont proportionnellement plus nombreuses parmi les personnes qui se perçoivent comme en situation de pauvreté sans l'être (41 % dans les deux cas) que parmi les personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles (respectivement 31 % et 27 %) ou qui sont en situation de pauvreté sans se percevoir comme telles (20 % et 19 % respectivement).

L'ensemble des résultats sur les caractéristiques sociodémographiques selon la situation de pauvreté sont présentés dans le tableau complémentaire 1.10.

Les caractéristiques socioéconomiques

Selon le tableau 1.3, les personnes qui sont en situation de pauvreté et qui se perçoivent comme telles sont surreprésentées parmi les personnes prestataires de l'assistance sociale⁷ (68 % c. 17 % parmi les non-prestataires). On remarque également que les personnes de 18 ans et plus n'ayant pas terminé leurs études secondaires de même que celles qui ne travaillaient pas au moment de l'enquête sont plus nombreuses, en proportion, à être et à se percevoir comme en situation de pauvreté (41 % et 29 % respectivement) que celles qui ont un niveau de diplomation plus élevé (10 % à 23 % selon le plus haut diplôme obtenu) ou qui ont un travail (14 %).

Le tableau 1.3 montre aussi une association entre le fait de vivre et de se sentir en situation de pauvreté et le niveau d'endettement perçu du ménage. En effet, la proportion de personnes de 18 ans et plus qui sont dans cette situation est plus élevée parmi celles considérant leur ménage comme très endetté (42 %) que parmi celles estimant que leur ménage est assez, moyennement, peu ou pas endetté (entre 15 % et 26 %, selon le niveau d'endettement perçu).

7. Les prestations d'assistance sociale comprennent des prestations du Programme d'aide sociale, du Programme de solidarité sociale, du Programme d'objectif emploi ou du Programme de revenu de base.

Tableau 1.3

Proportion de personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles selon certaines caractéristiques socioéconomiques, Québec, 2024

	%
Total	19,0
Statut de prestataire de l'assistance sociale	
Prestataire de l'assistance sociale	68,1 ^a
Non prestataire de l'assistance sociale	16,8 ^a
Plus haut diplôme, certificat ou grade obtenu	
Études secondaires non terminées	40,7 ^a
Diplôme de niveau secondaire	22,7 ^a
Diplôme ou attestation de niveau collégial	15,5 ^a
Diplôme de niveau universitaire	9,6 ^a
Occupe un emploi ou non au moment de l'enquête	
En emploi	13,6 ^a
Pas en emploi	29,0 ^a
Perception du niveau d'endettement du ménage	
Pas du tout endetté	14,7 ^{a,b}
Un peu endetté	18,9 ^a
Moyennement endetté	21,0 ^b
Assez endetté	26,5 ^{a,b}
Très endetté	41,5 ^{a,b}

a-b Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Les caractéristiques socioéconomiques : qu'en est-il des personnes en situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles ou de celles qui se perçoivent comme en situation de pauvreté sans l'être ?

Des analyses complémentaires (tableau 1.11) permettent de constater, entre autres, que les personnes en situation de pauvreté sans se percevoir comme telles sont proportionnellement plus nombreuses à se dire pas du tout endettées (59 %) que celles qui sont et qui se perçoivent comme en situation de pauvreté (29 %) ou que les personnes qui ne sont pas en situation de pauvreté, mais qui se perçoivent comme telles (17 %). Cette tendance s'inverse lorsque l'on examine les personnes s'estimant très endettées : les personnes qui vivent et se sentent en situation de pauvreté et celles qui se perçoivent en situation de pauvreté sans l'être sont proportionnellement plus nombreuses à se dire très endettées que les personnes en situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles (6 % dans les deux cas c. 0,6 %**).

L'ensemble des résultats pour les caractéristiques socioéconomiques selon la situation de pauvreté sont présentés dans le tableau complémentaire 1.11.

Les caractéristiques liées au bien-être et à la participation sociale

Le fait d'être en situation de pauvreté et de se percevoir ainsi est lié à l'expérience des individus au-delà de la dimension économique. Comme mentionné en introduction, l'expérience de la pauvreté est corrélée au bien-être individuel et affecte différents aspects de l'intégration à la société, dont la participation sociale.

Ainsi, tant pour la santé physique que pour la santé mentale, on constate que la proportion de personnes de 18 ans et plus qui sont en situation de pauvreté et qui se perçoivent comme telles augmente à mesure que la perception de l'état de santé décroît. Cette proportion passe de 13 % parmi les personnes estimant que leur santé physique est excellente ou très bonne à 34 % parmi celles estimant que leur santé est passable ou mauvaise (tableau 1.4). Les résultats pour la santé mentale suivent la même tendance.

À la lecture du tableau 1.4, on note également que les personnes n'ayant eu aucune forme de participation sociale⁸ au cours des 12 mois précédant l'enquête étaient proportionnellement plus nombreuses à être et à se percevoir comme en situation de pauvreté que celles s'étant impliquées dans leur collectivité (30 % c. 12 % à 18 % selon le nombre de formes de participation).

8. Ces formes comprennent le bénévolat ou le volontariat pour le compte d'un groupe ou d'un organisme, un don en nature à un organisme de bienfaisance ou à but non lucratif et une contribution informelle, comme déneiger l'entrée du voisin ou rendre visite à une personne isolée.

Tableau 1.4

Proportion de personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles selon la santé physique et mentale perçue et le nombre de formes de participation sociale¹ au cours des 12 mois précédant l'enquête, Québec, 2024

	%
Total	19,0
Perception de l'état de santé physique	
Excellente ou très bonne	13,0 ^a
Bonne	19,4 ^a
Passable ou mauvaise	34,4 ^a
Perception de l'état de santé mentale	
Excellente ou très bonne	14,4 ^a
Bonne	20,6 ^a
Passable ou mauvaise	35,2 ^a
Nombre de formes de participation sociale¹ au cours des 12 mois précédant l'enquête	
Aucune	30,5 ^{a,b}
Une	18,1 ^a
Deux	16,2 ^b
Trois	12,1 ^{a,b}

a-b Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions au seuil de 0,05.

1. Ces formes comprennent le bénévolat ou le volontariat pour le compte d'un groupe ou d'un organisme, un don en nature à un organisme de bienfaisance ou à but non lucratif et une contribution plus informelle, comme déneiger l'entrée du voisin ou rendre visite à une personne isolée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

La santé physique et mentale perçue : qu'en est-il des personnes en situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles ou de celles qui se perçoivent comme en situation de pauvreté sans l'être ?

Que ce soit pour la santé physique ou mentale, on observe que les personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles sont plus nombreuses, en proportion, à estimer leur santé passable ou mauvaise (respectivement 29 % et 24 %) que les personnes en situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles (respectivement 19 % et 11 %) ou que celles qui se perçoivent comme en situation de pauvreté sans l'être (18 % et 19 % respectivement) (tableau 1.12).

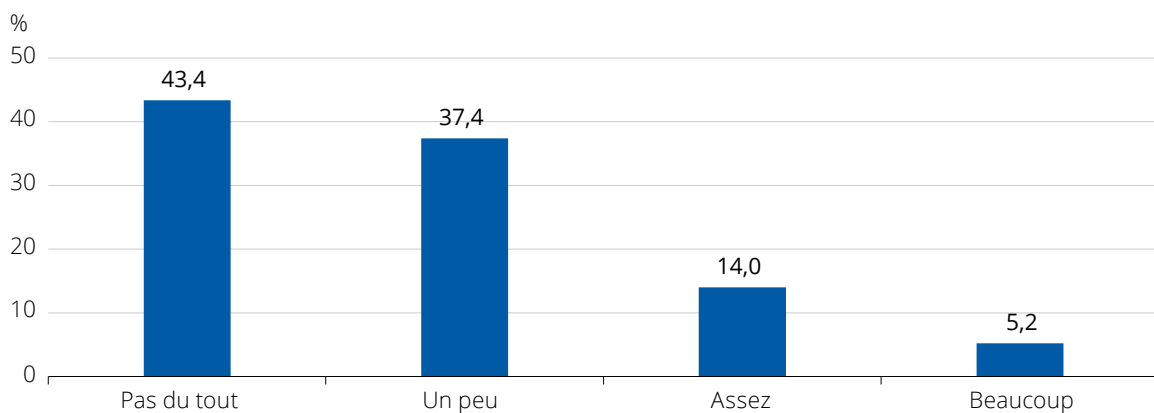
L'ensemble des résultats concernant la santé physique et mentale perçue et le nombre de formes de participation sociale selon la situation de pauvreté sont présentés dans le tableau complémentaire 1.12.

Privation matérielle et capacité à assumer les dépenses

Dans l'EQPP 2024, on s'est intéressé à la perception du niveau de privation requis pour répondre aux besoins de base du ménage. Les résultats montrent que parmi les personnes de 18 ans et plus vivant au Québec, environ 57 % estiment que leur ménage doit se priver pour répondre à ses besoins de base : 37 % estiment que leur ménage se prive un peu, 14 % assez et 5 %, beaucoup (figure 1.7). Une analyse complémentaire montre que la proportion de personnes qui vivent et qui se sentent en situation de pauvreté augmente à mesure que le niveau de privation du ménage croît. Elle passe de 4,5 % parmi les personnes estimant que leur ménage n'a pas à se priver à 64 % parmi celles indiquant que leur ménage doit beaucoup se priver (données non présentées).

Figure 1.7

Niveau de privation du ménage pour répondre aux besoins de base, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté, 2024*.

Capacité à assumer les dépenses courantes et imprévues et nombre de dépenses impossibles à assumer pour le ménage

Dans le cadre de l'EQPP 2024, la capacité financière des ménages à faire face à certaines dépenses courantes et imprévues a été mesurée à l'aide de 10 items (tableau 1.5). Les résultats montrent, notamment, que plus d'une personne de 18 ans et plus sur quatre vit dans un ménage où les membres n'ont pas la capacité de remplacer ou de faire réparer leurs appareils ménagers ou leurs meubles brisés ou endommagés (28 %), d'obtenir des soins dentaires réguliers (27 %), de s'adonner à un loisir ou à un passe-temps payant (29 %) ou de dépenser hebdomadairement un petit montant d'argent pour se faire plaisir (27 %).

Suite à la page 37

Tableau 1.5

Proportion de personnes de 18 ans et plus vivant dans un ménage n'ayant pas les moyens de faire face à certaines dépenses¹, Québec, 2024

	%
Remplacer ou faire réparer les appareils ménagers ou les meubles brisés ou endommagés	27,7
Couvrir une dépense imprévue de 500 \$ avec ses propres ressources	19,7
Payer ses factures à temps	6,0
Garder la maison ou l'appartement à une température confortable	5,1
Obtenir régulièrement des soins dentaires	27,0
Manger des fruits et des légumes frais au moins une fois par jour	9,0
Avoir au moins deux paires de chaussures appropriées, y compris une paire de bottes d'hiver adéquates	6,1
Acheter des vêtements neufs	18,3
S'adonner à un loisir ou à un passe-temps pour lequel il faut payer	29,5
Dépenser un petit montant d'argent chaque semaine pour se faire plaisir	26,5

1. Comme les répondants et répondantes avaient la possibilité de choisir plusieurs réponses, le total n'est pas égal à 100 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Un indicateur du nombre de dépenses impossibles à assumer pour le ménage a ensuite été créé en calculant la somme des réponses négatives. Le score total varie de 0 à 10 points. Plus le score est élevé, plus le ménage du répondant ou de la répondante a de dépenses impossibles à assumer.

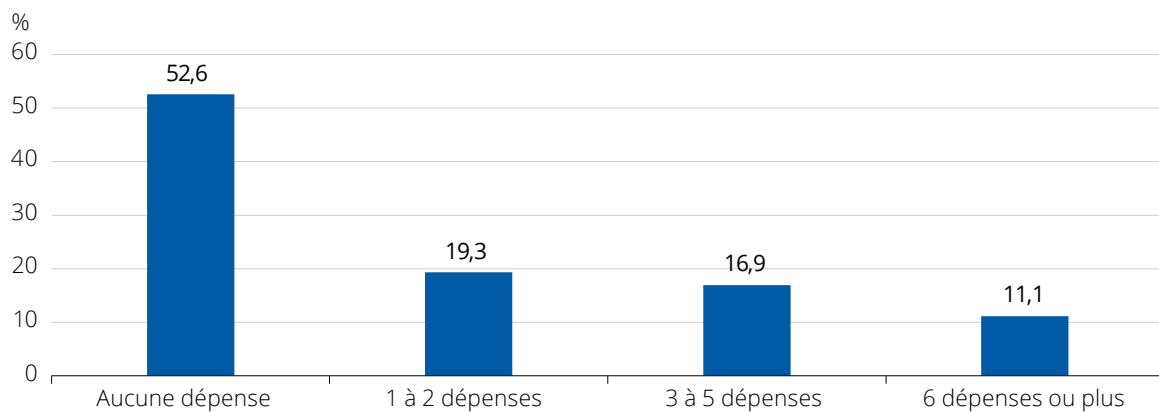
Aux fins des analyses présentées dans ce rapport, le score a été regroupé en quatre catégories :

- Aucune dépense impossible à assumer ;
- 1 ou 2 dépenses impossibles à assumer ;
- 3 à 5 dépenses impossibles à assumer ;
- Au moins 6 dépenses impossibles à assumer.

Si 53 % des personnes de 18 ans et plus vivent dans un ménage ayant la capacité d'assumer toutes les dépenses listées dans l'enquête, le ménage d'environ 47 % d'entre elles n'a pas cette capacité : dans 19 % des cas, une ou deux dépenses sont impossibles à assumer, dans 17 % des cas, ce sont entre trois et cinq dépenses, et dans 11 % des cas, au moins 6 des dépenses listées ne peuvent être assumées (figure 1.8). Comme pour le niveau de privation, la proportion de personnes étant en situation de pauvreté et se percevant comme telles augmente avec le nombre de dépenses impossibles à assumer. Elle passe de 4,2 % parmi celles étant en mesure d'assumer toutes les dépenses listées à 64 % parmi celles étant dans l'impossibilité d'en assumer six ou plus (données non présentées).

Figure 1.8

Nombre de dépenses impossibles à assumer pour le ménage, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté, 2024*.

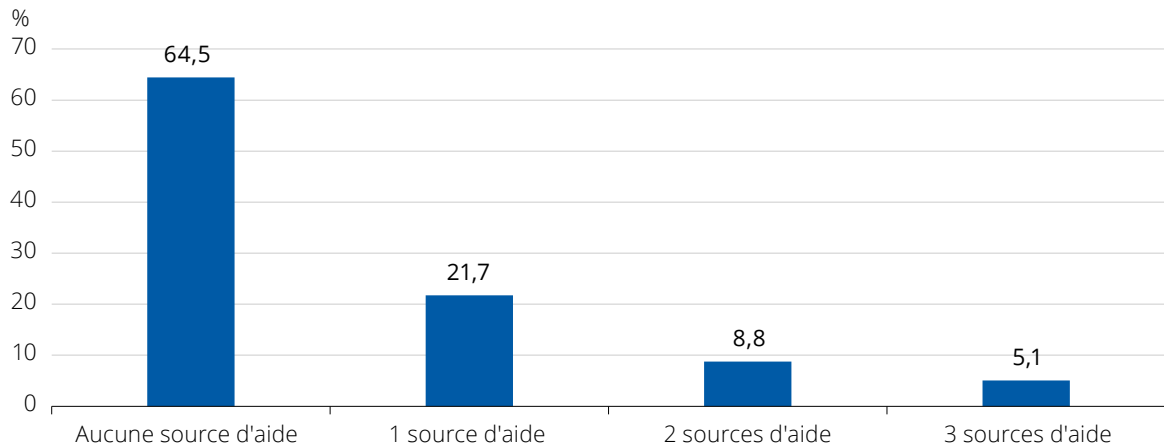
Les personnes qui sont confrontées à de la privation matérielle ou dont le ménage n'a pas la capacité financière de faire face à certaines dépenses se tournent parfois vers des ressources extérieures pour les aider à répondre à leurs besoins. Ces sources peuvent être de différentes natures. Dans l'enquête, on s'est intéressé à trois sources d'aide utilisées par le ménage au cours des 12 mois précédant l'enquête. Les résultats indiquent que le ménage d'environ 25 % des personnes de 18 ans et plus a reçu une aide financière d'un proche, celui de 8 % a eu recours aux services d'une banque alimentaire et celui de 22 % a utilisé les services d'une banque de vêtements ou d'autres services d'aide matérielle en raison de son niveau de revenu (données non présentées).

Lorsque l'on additionne le recours à ces différentes sources d'aide, on observe qu'au cours des 12 mois précédant l'enquête, le ménage de plus du tiers (36 %) des personnes de 18 ans et plus a eu recours à au moins une source d'aide mentionnée dans l'enquête en raison de son niveau de revenu : pour environ une personne sur cinq (22 %), le ménage a eu recours à une source d'aide, pour 9 %, à deux sources d'aide et pour 5 %, aux trois sources listées (figure 1.9).

Notons que la proportion de personnes qui sont en situation de pauvreté et qui se perçoivent comme telles croît avec le nombre de sources d'aide utilisées. Elle passe de 9 % parmi celles n'ayant eu recours à aucune des sources mentionnées dans l'enquête à 66 % parmi celles ayant utilisé les trois sources d'aide listées (données non présentées). On constate également que les personnes vivant dans un ménage étant dans l'incapacité d'assumer six des dépenses mentionnées dans l'enquête ou plus sont plus susceptibles d'avoir eu recours à au moins une source d'aide listée (87 %) au cours des 12 mois précédant l'enquête que celles dont le ménage peut assumer l'ensemble de ces dépenses (14 %) (données non présentées).

Figure 1.9

Nombre de sources d'aide utilisées par le ménage au cours des 12 mois précédant l'enquête, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Privation matérielle et capacité à assumer les dépenses : qu'en est-il des personnes en situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles ou de celles qui se perçoivent comme en situation de pauvreté sans l'être ?

Les personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles sont proportionnellement plus nombreuses à vivre dans un ménage devant beaucoup se priver pour répondre à ses besoins de base (18 %) que celles qui se perçoivent comme en situation de pauvreté sans l'être (8 %) ou que celles qui sont en situation de pauvreté sans se percevoir comme telles (2,0 %**) (tableau 1.13).

L'ensemble des résultats concernant la privation matérielle et la capacité à assumer les dépenses selon la situation de pauvreté sont présentés dans le tableau complémentaire 1.13.

Tableaux complémentaires

Tableau 1.6

Mesure de faible revenu, perception de suffisance des revenus du ménage pour répondre aux besoins de base et situation de pauvreté selon certaines caractéristiques sociodémographiques, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024

	Vivre ou non dans un ménage à faible revenu				Perception de la suffisance des revenus du ménage pour répondre aux besoins de base			
	Faible revenu		Autre catégorie de revenu		Revenus du ménage perçus comme insuffisants		Revenus du ménage perçus comme suffisants	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Genre¹								
Homme+	29,3 ^a	27,6 - 31,0	70,7 ^a	69,0 - 72,4	33,8	32,0 - 35,6	66,2	64,4 - 68,0
Femme+	33,3 ^a	31,8 - 34,9	66,7 ^a	65,1 - 68,2	34,7	33,0 - 36,5	65,3	63,5 - 67,0
Âge								
18 - 24 ans	48,0 ^{ab}	44,4 - 51,7	52,0 ^{ab}	48,3 - 55,6	36,5 ^a	33,2 - 39,9	63,5 ^a	60,1 - 66,8
25 - 44 ans	25,0 ^a	22,9 - 27,3	75,0 ^a	72,7 - 77,1	36,5 ^b	34,0 - 39,1	63,5 ^b	60,9 - 66,0
45 - 64 ans	23,4 ^b	21,5 - 25,3	76,6 ^b	74,7 - 78,5	35,4 ^c	33,4 - 37,5	64,6 ^c	62,5 - 66,6
65 ans ou plus	43,2 ^{ab}	40,9 - 45,4	56,8 ^{ab}	54,6 - 59,1	28,9 ^{abc}	26,9 - 31,0	71,1 ^{abc}	69,0 - 73,1
Lieu de naissance et durée de résidence au Canada								
Vit au Canada depuis 5 ans ou moins	57,1 ^a	51,0 - 63,0	42,9 ^a	37,0 - 49,0	59,1 ^a	52,9 - 65,0	40,9 ^a	35,0 - 47,1
Vit au Canada depuis plus de 5 ans	35,4 ^a	32,4 - 38,5	64,6 ^a	61,5 - 67,6	45,2 ^a	42,0 - 48,5	54,8 ^a	51,5 - 58,0
Né(e) au Canada	28,6 ^a	27,4 - 29,8	71,4 ^a	70,2 - 72,6	30,2 ^a	28,8 - 31,6	69,8 ^a	68,4 - 71,2
Nombre de personnes qui habitent le domicile								
Personne qui habite seule	41,2 ^a	38,6 - 43,8	58,8 ^a	56,2 - 61,4	40,9 ^a	38,1 - 43,8	59,1 ^a	56,2 - 61,9
Autre type de ménage	28,8 ^a	27,6 - 30,1	71,2 ^a	69,9 - 72,4	32,6 ^a	31,2 - 33,9	67,4 ^a	66,1 - 68,8
Membre de minorités visibles ou ethniques								
Personne issue de minorités visibles ou ethniques	40,7 ^a	37,8 - 43,6	59,3 ^a	56,4 - 62,2	49,6 ^a	46,8 - 52,5	50,4 ^a	47,5 - 53,2
Personne non issue de minorités visibles ou ethniques	28,5 ^a	27,3 - 29,8	71,5 ^a	70,2 - 72,7	30,1 ^a	28,7 - 31,5	69,9 ^a	68,5 - 71,3
Membre d'une minorité sexuelle ou de genre								
Personne issue de minorités sexuelles ou de genre	33,2	27,6 - 39,3	66,8	60,7 - 72,4	34,0	28,5 - 39,9	66,0	60,1 - 71,5
Personne non issue de minorités sexuelles ou de genre	31,0	29,9 - 32,2	69,0	67,8 - 70,1	34,2	33,0 - 35,5	65,8	64,5 - 67,0

Suite à la page 41

Tableau 1.6 (suite)

Mesure de faible revenu, perception de suffisance des revenus du ménage pour répondre aux besoins de base et situation de pauvreté selon certaines caractéristiques sociodémographiques, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024

	Situation de pauvreté							
	En situation de pauvreté et se percevant comme telles		En situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles		Pas en situation de pauvreté, mais se percevant comme telles		Pas en situation de pauvreté et ne se percevant pas comme telles	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Genre¹								
Homme+	17,9 ^a	16,6 - 19,4	11,3 ^a	10,2 - 12,5	15,8	14,5 - 17,3	54,9 ^a	53,0 - 56,9
Femme+	20,1 ^a	18,7 - 21,6	13,1 ^a	12,0 - 14,2	14,6	13,3 - 15,9	52,2 ^a	50,4 - 54,0
Âge								
18 - 24 ans	27,5 ^{ab}	24,4 - 30,9	20,5 ^{ab}	17,8 - 23,4	8,8 ^{ab}	7,1 - 10,9	43,2 ^{ab}	39,5 - 46,9
25 - 44 ans	17,6 ^a	15,7 - 19,6	7,5 ^{ac}	6,3 - 9,0	19,0 ^{ac}	16,9 - 21,1	56,0 ^a	53,5 - 58,4
45 - 64 ans	16,1 ^b	14,7 - 17,7	7,2 ^{bd}	6,1 - 8,5	19,3 ^{bd}	17,6 - 21,1	57,4 ^b	55,2 - 59,5
65 ans ou plus	21,5 ^{ab}	19,6 - 23,4	21,5 ^{cd}	19,6 - 23,5	7,5 ^{cd}	6,4 - 8,8	49,6 ^{ab}	47,3 - 51,8
Lieu de naissance et durée de résidence au Canada								
Vit au Canada depuis 5 ans ou moins	42,2 ^a	36,4 - 48,1	14,9 [*]	10,9 - 20,1	16,9	12,8 - 22,0	26,0 ^a	20,7 - 32,1
Vit au Canada depuis plus de 5 ans	24,3 ^a	21,6 - 27,1	11,1	9,2 - 13,3	20,9 ^a	18,4 - 23,6	43,8 ^a	40,5 - 47,1
Né(e) au Canada	16,3 ^a	15,3 - 17,4	12,2	11,4 - 13,2	13,9 ^a	12,8 - 15,0	57,6 ^a	56,1 - 59,0
Nombre de personnes qui habitent le domicile								
Personne qui habite seule	24,4 ^a	22,2 - 26,7	16,8 ^a	14,9 - 18,8	16,6	14,5 - 18,9	42,3 ^a	39,6 - 45,1
Autre type de ménage	17,7 ^a	16,6 - 18,9	11,0 ^a	10,2 - 12,0	14,8	13,8 - 15,9	56,4 ^a	55,0 - 57,8
Membre de minorités visibles ou ethniques								
Personne issue de minorités visibles ou ethniques	28,4 ^a	25,8 - 31,1	12,3	10,5 - 14,4	21,2 ^a	18,8 - 23,8	38,1 ^a	35,2 - 41,0
Personne non issue de minorités visibles ou ethniques	16,4 ^a	15,5 - 17,5	12,0	11,2 - 13,0	13,7 ^a	12,6 - 14,7	57,9 ^a	56,4 - 59,3
Membre d'une minorité sexuelle ou de genre								
Personne issue de minorités sexuelles ou de genre	21,0	16,5 - 26,2	12,2 [*]	9,0 - 16,4	13,0 [*]	9,4 - 17,7	53,8	47,7 - 59,8
Personne non issue de minorités sexuelles ou de genre	18,9	17,9 - 19,9	12,1	11,3 - 13,0	15,3	14,3 - 16,4	53,7	52,4 - 55,0

IC Intervalles de confiance.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Les personnes non binaires, soit celles dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin, ont été réparties entre les hommes et les femmes pour des raisons de confidentialité et de qualité, d'où les libellés « Hommes+ » et « Femmes+ ».

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Tableau 1.7

Mesure de faible revenu, perception de suffisance des revenus du ménage pour répondre aux besoins de base et situation de pauvreté selon certaines caractéristiques socioéconomiques, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024

	Vivre ou non dans un ménage à faible revenu			
	Faible revenu		Autre catégorie de revenu	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Statut de prestataire de l'assistance sociale				
Prestataire de l'assistance sociale	84,6 ^a	79,2 - 88,8	15,4* ^a	11,2 - 20,8
Non prestataire de l'assistance sociale	28,8 ^a	27,6 - 29,9	71,2 ^a	70,1 - 72,4
Plus haut diplôme, certificat ou grade obtenu				
Études secondaires non terminées	63,9 ^a	60,6 - 67,2	36,1 ^a	32,8 - 39,4
Diplôme de niveau secondaire	38,9 ^a	36,7 - 41,1	61,1 ^a	58,9 - 63,3
Diplôme ou attestation de niveau collégial	25,5 ^a	23,1 - 28,0	74,5 ^a	72,0 - 76,9
Diplôme de niveau universitaire	15,8 ^a	14,3 - 17,4	84,2 ^a	82,6 - 85,7
Occupe un emploi ou non au moment de l'enquête				
En emploi	21,5 ^a	20,2 - 22,8	78,5 ^a	77,2 - 79,8
Pas en emploi	49,1 ^a	47,1 - 51,1	50,9 ^a	48,9 - 52,9
Nombre de sources d'aide utilisées au cours des 12 mois précédant l'enquête				
Aucune source d'aide	20,4 ^a	19,2 - 21,7	79,6 ^a	78,3 - 80,8
1 source d'aide	41,1 ^a	38,4 - 43,8	58,9 ^a	56,2 - 61,6
2 sources d'aide	59,7 ^a	55,3 - 64,0	40,3 ^a	36,0 - 44,7
3 sources d'aide	76,0 ^a	70,7 - 80,6	24,0 ^a	19,4 - 29,3
Nombre de dépenses impossibles à assumer pour le ménage				
Aucune dépense	15,2 ^a	14,1 - 16,5	84,8 ^a	83,5 - 85,9
1 à 2 dépenses	33,0 ^a	30,3 - 35,8	67,0 ^a	64,2 - 69,7
3 à 5 dépenses	50,3 ^a	47,3 - 53,4	49,7 ^a	46,6 - 52,7
6 dépenses ou plus	69,4 ^a	65,6 - 72,9	30,6 ^a	27,1 - 34,4
Perception du niveau d'endettement du ménage				
Pas du tout endetté	33,7 ^{a,b,c}	31,8 - 35,6	66,3 ^{a,b,c}	64,4 - 68,2
Un peu endetté	28,1 ^{a,d}	26,1 - 30,2	71,9 ^{a,d}	69,8 - 73,9
Moyennement endetté	28,9 ^{b,e}	26,4 - 31,5	71,1 ^{b,e}	68,5 - 73,6
Assez endetté	32,3 ^f	28,4 - 36,4	67,7 ^f	63,6 - 71,6
Très endetté	44,1 ^{c,d,e,f}	36,4 - 52,2	55,9 ^{c,d,e,f}	47,8 - 63,6

Suite à la page 43

Tableau 1.7 (suite)

Mesure de faible revenu, perception de suffisance des revenus du ménage pour répondre aux besoins de base et situation de pauvreté selon certaines caractéristiques socioéconomiques, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024

	Perception de la suffisance des revenus du ménage pour répondre aux besoins de base			
	Revenus du ménage perçus comme insuffisants		Revenus du ménage perçus comme suffisants	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Statut de prestataire de l'assistance sociale				
Prestataire de l'assistance sociale	75,2 ^a	69,5 - 80,1	24,8 ^a	19,9 - 30,5
Non prestataire de l'assistance sociale	32,3 ^a	31,1 - 33,6	67,7 ^a	66,4 - 68,9
Plus haut diplôme, certificat ou grade obtenu				
Études secondaires non terminées	51,9 ^a	48,4 - 55,4	48,1 ^a	44,6 - 51,6
Diplôme de niveau secondaire	40,1 ^a	37,9 - 42,4	59,9 ^a	57,6 - 62,1
Diplôme ou attestation de niveau collégial	32,7 ^a	30,2 - 35,4	67,3 ^a	64,6 - 69,8
Diplôme de niveau universitaire	23,3 ^a	21,5 - 25,4	76,7 ^a	74,6 - 78,5
Occupe un emploi ou non au moment de l'enquête				
En emploi	32,8 ^a	31,3 - 34,4	67,2 ^a	65,6 - 68,7
Pas en emploi	36,8 ^a	34,9 - 38,8	63,2 ^a	61,2 - 65,1
Nombre de sources d'aide utilisées au cours des 12 mois précédant l'enquête				
Aucune source d'aide	20,1 ^a	18,8 - 21,5	79,9 ^a	78,5 - 81,2
1 source d'aide	50,2 ^a	47,5 - 53,0	49,8 ^a	47,0 - 52,5
2 sources d'aide	70,3 ^a	66,1 - 74,2	29,7 ^a	25,8 - 33,9
3 sources d'aide	83,2 ^a	78,5 - 87,1	16,8 ^a	12,9 - 21,5
Nombre de dépenses impossibles à assumer pour le ménage				
Aucune dépense	10,6 ^a	9,5 - 11,9	89,4 ^a	88,1 - 90,5
1 à 2 dépenses	37,4 ^a	34,6 - 40,3	62,6 ^a	59,7 - 65,4
3 à 5 dépenses	67,0 ^a	63,7 - 70,1	33,0 ^a	29,9 - 36,3
6 dépenses ou plus	91,2 ^a	88,7 - 93,2	8,8 ^a	6,8 - 11,3
Perception du niveau d'endettement du ménage				
Pas du tout endetté	21,7 ^a	20,1 - 23,4	78,3 ^a	76,6 - 79,9
Un peu endetté	33,9 ^a	31,8 - 36,0	66,1 ^a	64,0 - 68,2
Moyennement endetté	41,4 ^a	38,5 - 44,3	58,6 ^a	55,7 - 61,5
Assez endetté	60,9 ^a	56,3 - 65,2	39,1 ^a	34,8 - 43,7
Très endetté	76,1 ^a	68,2 - 82,6	23,9* ^a	17,4 - 31,8

Suite à la page 44

Tableau 1.7 (suite)

Mesure de faible revenu, perception de suffisance des revenus du ménage pour répondre aux besoins de base et situation de pauvreté selon certaines caractéristiques socioéconomiques, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024

	Situation de pauvreté							
	En situation de pauvreté et se percevant comme telles		En situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles		Pas en situation de pauvreté, mais se percevant comme telles		Pas en situation de pauvreté et ne se percevant pas comme telles	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Statut de prestataire de l'assistance sociale								
Prestataire de l'assistance sociale	68,1 ^a	62,1 - 73,6	16,5 ^a	12,5 - 21,4	7,1 ^{** a}	4,3 - 11,7	8,3 ^{* a}	5,5 - 12,4
Non prestataire de l'assistance sociale	16,8 ^a	15,8 - 17,8	11,9 ^a	11,1 - 12,7	15,6 ^a	14,6 - 16,6	55,7 ^a	54,4 - 57,0
Plus haut diplôme, certificat ou grade obtenu								
Études secondaires non terminées	40,7 ^a	37,3 - 44,2	23,1 ^a	20,2 - 26,2	11,1 ^{ab}	9,1 - 13,6	25,1 ^a	22,3 - 28,2
Diplôme de niveau secondaire	22,7 ^a	20,8 - 24,6	16,2 ^a	14,6 - 18,0	17,5 ^{ac}	15,7 - 19,4	43,6 ^a	41,4 - 45,9
Diplôme ou attestation de niveau collégial	15,5 ^a	13,6 - 17,7	9,9 ^a	8,4 - 11,7	17,2 ^{bd}	15,1 - 19,5	57,4 ^a	54,6 - 60,1
Diplôme de niveau universitaire	9,6 ^a	8,3 - 11,0	6,2 ^a	5,2 - 7,4	13,8 ^{cd}	12,3 - 15,5	70,4 ^a	68,3 - 72,4
Occupe un emploi ou non au moment de l'enquête								
En emploi	13,6 ^a	12,6 - 14,8	7,9 ^a	7,1 - 8,8	19,2 ^a	17,9 - 20,6	59,3 ^a	57,7 - 60,9
Pas en emploi	29,0 ^a	27,2 - 30,8	20,1 ^a	18,5 - 21,7	7,8 ^a	6,8 - 9,0	43,1 ^a	41,1 - 45,2
Nombre de sources d'aide utilisées au cours des 12 mois précédant l'enquête								
Aucune source d'aide	9,2 ^a	8,3 - 10,2	11,2 ^{ab}	10,3 - 12,2	10,9 ^{ab}	9,9 - 12,0	68,7 ^a	67,2 - 70,2
1 source d'aide	26,5 ^a	24,1 - 29,0	14,6 ^{ac}	12,8 - 16,5	23,8 ^a	21,5 - 26,2	35,2 ^a	32,6 - 37,9
2 sources d'aide	45,7 ^a	41,3 - 50,3	14,1 ^b	11,5 - 17,2	24,5 ^b	20,9 - 28,5	15,6 ^a	12,5 - 19,3
3 sources d'aide	65,9 ^a	60,1 - 71,2	10,1 ^{* c}	7,1 - 14,2	17,4 ^{ab}	13,4 - 22,4	6,6 ^{* a}	4,1 - 10,3
Nombre de dépenses impossibles à assumer pour le ménage								
Aucune dépense	4,2 ^a	3,6 - 5,0	11,0 ^{ab}	10,0 - 12,1	6,4 ^{ab}	5,6 - 7,4	78,4 ^a	76,9 - 79,8
1 à 2 dépenses	17,2 ^a	15,2 - 19,4	15,8 ^a	13,9 - 18,0	20,2 ^{ab}	17,8 - 22,7	46,9 ^a	44,0 - 49,7
3 à 5 dépenses	37,1 ^a	34,2 - 40,0	13,3 ^b	11,3 - 15,6	29,9 ^a	27,0 - 33,1	19,7 ^a	17,3 - 22,4
6 dépenses ou plus	64,0 ^a	60,1 - 67,7	5,3 ^{* ab}	3,8 - 7,4	27,2 ^b	23,8 - 30,9	3,5 ^{* a}	2,3 - 5,1
Perception du niveau d'endettement du ménage								
Pas du tout endetté	14,7 ^{ab}	13,3 - 16,1	18,9 ^{ab,c,d}	17,4 - 20,5	7,1 ^{ab}	6,0 - 8,2	59,4 ^a	57,4 - 61,3
Un peu endetté	18,9 ^a	17,2 - 20,8	9,2 ^{a,e,f}	7,9 - 10,6	14,9 ^{ab}	13,3 - 16,7	57,0 ^b	54,7 - 59,2
Moyennement endetté	21,0 ^b	18,9 - 23,4	7,8 ^{b,g}	6,4 - 9,5	20,3 ^{ab}	18,0 - 22,8	50,9 ^{ab}	47,9 - 53,8
Assez endetté	26,5 ^{ab}	22,9 - 30,4	5,9 ^{* c,e}	4,2 - 8,2	34,4 ^a	30,1 - 39,0	33,2 ^{ab}	29,0 - 37,8
Très endetté	41,5 ^{ab}	33,9 - 49,6	2,6 ^{** d,f,g}	1,1 - 6,0	34,6 ^b	27,1 - 42,9	21,3 ^{* ab}	15,0 - 29,3

IC Intervalles de confiance.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-g Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Tableau 1.8

Mesure de faible revenu, perception de suffisance des revenus du ménage pour répondre aux besoins de base et situation de pauvreté selon la santé physique et mentale perçues et la participation sociale, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024

	Vivre ou non dans un ménage à faible revenu				Perception de la suffisance des revenus du ménage pour répondre aux besoins de base			
	Faible revenu		Autre catégorie de revenu		Revenus du ménage perçus comme insuffisants		Revenus du ménage perçus comme suffisants	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Perception de l'état de santé physique								
Excellente ou très bonne	24,2 ^a	22,6 - 25,9	75,8 ^a	74,1 - 77,4	25,8 ^a	24,2 - 27,5	74,2 ^a	72,5 - 75,8
Bonne	31,8 ^a	30,0 - 33,8	68,2 ^a	66,2 - 70,0	36,4 ^a	34,4 - 38,5	63,6 ^a	61,5 - 65,6
Passable ou mauvaise	49,0 ^a	46,0 - 52,1	51,0 ^a	47,9 - 54,0	51,7 ^a	48,6 - 54,8	48,3 ^a	45,2 - 51,4
Perception de l'état de santé mentale								
Excellente ou très bonne	27,4 ^a	25,9 - 29,0	72,6 ^a	71,0 - 74,1	26,8 ^a	25,2 - 28,3	73,2 ^a	71,7 - 74,8
Bonne	32,1 ^a	30,1 - 34,1	67,9 ^a	65,9 - 69,9	37,8 ^a	35,6 - 40,0	62,2 ^a	60,0 - 64,4
Passable ou mauvaise	46,1 ^a	42,6 - 49,6	53,9 ^a	50,4 - 57,4	57,5 ^a	53,9 - 61,1	42,5 ^a	38,9 - 46,1
Nombre de formes de participation sociale au cours des 12 mois précédant l'enquête¹								
Aucune	48,5 ^a	45,8 - 51,3	51,5 ^a	48,7 - 54,2	46,8 ^{ab}	44,0 - 49,7	53,2 ^{ab}	50,3 - 56,0
Une	30,2 ^a	28,2 - 32,3	69,8 ^a	67,7 - 71,8	33,0 ^a	30,9 - 35,1	67,0 ^a	64,9 - 69,1
Deux	26,2 ^a	24,3 - 28,2	73,8 ^a	71,8 - 75,7	31,9 ^b	29,7 - 34,1	68,1 ^b	65,9 - 70,3
Trois	21,6 ^a	19,0 - 24,6	78,4 ^a	75,4 - 81,0	25,7 ^{ab}	22,8 - 28,8	74,3 ^{ab}	71,2 - 77,2

Suite à la page 46

Tableau 1.8 (suite)

Mesure de faible revenu, perception de suffisance des revenus du ménage pour répondre aux besoins de base et situation de pauvreté selon la santé physique et mentale perçues et la participation sociale, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024

	Situation de pauvreté							
	En situation de pauvreté et se percevant comme telles		En situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles		Pas en situation de pauvreté, mais se percevant comme telles		Pas en situation de pauvreté et ne se percevant pas comme telles	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Perception de l'état de santé physique								
Excellente ou très bonne	13,0 ^a	11,7 - 14,4	11,2 ^a	10,0 - 12,4	12,8 ^{a,b}	11,5 - 14,2	63,0 ^a	61,2 - 64,8
Bonne	19,4 ^a	17,9 - 21,0	12,4	11,1 - 13,8	17,0 ^a	15,4 - 18,7	51,2 ^a	49,0 - 53,4
Passable ou mauvaise	34,4 ^a	31,7 - 37,3	14,5 ^a	12,5 - 16,8	17,3 ^b	15,0 - 19,9	33,7 ^a	30,8 - 36,9
Perception de l'état de santé mentale								
Excellente ou très bonne	14,4 ^a	13,3 - 15,7	12,9	11,9 - 14,1	12,3 ^a	11,2 - 13,6	60,3 ^a	58,6 - 62,0
Bonne	20,6 ^a	18,8 - 22,4	11,5	10,2 - 12,9	17,2 ^a	15,5 - 19,0	50,8 ^a	48,6 - 53,0
Passable ou mauvaise	35,2 ^a	31,9 - 38,6	10,8	8,9 - 13,1	22,4 ^a	19,4 - 25,6	31,6 ^a	28,3 - 35,2
Nombre de formes de participation sociale au cours des 12 mois précédant l'enquête¹								
Aucune	30,5 ^{a,b}	28,1 - 32,9	18,0 ^{a,b}	15,8 - 20,4	16,4	14,2 - 18,8	35,2 ^{a,b}	32,5 - 38,0
Une	18,1 ^a	16,5 - 19,8	12,1 ^{a,b}	10,8 - 13,6	14,9	13,3 - 16,6	55,0 ^a	52,7 - 57,2
Deux	16,2 ^b	14,7 - 17,9	10,0 ^a	8,8 - 11,3	15,7	13,9 - 17,5	58,1 ^b	55,9 - 60,4
Trois	12,1 ^{a,b}	10,0 - 14,5	9,5 ^b	7,8 - 11,6	13,6	11,3 - 16,3	64,8 ^{a,b}	61,4 - 68,0

IC Intervalles de confiance.

a-b Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Ces formes comprennent le bénévolat ou le volontariat pour le compte d'un groupe ou d'un organisme, un don en nature à un organisme de bienfaisance ou à but non lucratif et une contribution plus informelle comme déneiger l'entrée du voisin ou rendre visite à une personne isolée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Tableau 1.9

Mesure de faible revenu, perception de suffisance des revenus du ménage pour répondre aux besoins de base et situation de pauvreté selon la certains indicateurs de privation matérielle et de capacité à assumer ses dépenses, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024

	Vivre ou non dans un ménage à faible revenu				Perception de la suffisance des revenus du ménage pour répondre aux besoins de base			
	Faible revenu		Autre catégorie de revenu		Revenus du ménage perçus comme insuffisants		Revenus du ménage perçus comme suffisants	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Niveau de privation du ménage pour répondre aux besoins de base								
Pas du tout	17,5 ^a	16,1 - 18,9	82,5 ^a	81,1 - 83,9	9,8 ^a	8,7 - 11,0	90,2 ^a	89,0 - 91,3
Un peu	35,3 ^a	33,4 - 37,2	64,7 ^a	62,8 - 66,6	40,6 ^a	38,6 - 42,6	59,4 ^a	57,4 - 61,4
Assez	49,0 ^a	45,3 - 52,7	51,0 ^a	47,3 - 54,7	72,9 ^a	69,6 - 76,0	27,1 ^a	24,0 - 30,4
Beaucoup	68,9 ^a	63,5 - 73,8	31,1 ^a	26,2 - 36,5	87,9 ^a	83,4 - 91,3	12,1 ^{*a}	8,7 - 16,6
Nombre de dépenses impossibles à assumer pour le ménage								
Aucune dépense	15,2 ^a	14,1 - 16,5	84,8 ^a	83,5 - 85,9	10,6 ^a	9,5 - 11,9	89,4 ^a	88,1 - 90,5
1 à 2 dépenses	33,0 ^a	30,3 - 35,8	67,0 ^a	64,2 - 69,7	37,4 ^a	34,6 - 40,3	62,6 ^a	59,7 - 65,4
3 à 5 dépenses	50,3 ^a	47,3 - 53,4	49,7 ^a	46,6 - 52,7	67,0 ^a	63,7 - 70,1	33,0 ^a	29,9 - 36,3
6 dépenses ou plus	69,4 ^a	65,6 - 72,9	30,6 ^a	27,1 - 34,4	91,2 ^a	88,7 - 93,2	8,8 ^a	6,8 - 11,3
Nombre de sources d'aide utilisées au cours des 12 mois précédant l'enquête								
Aucune source d'aide	20,4 ^a	19,2 - 21,7	79,6 ^a	78,3 - 80,8	20,1 ^a	18,8 - 21,5	79,9 ^a	78,5 - 81,2
1 source d'aide	41,1 ^a	38,4 - 43,8	58,9 ^a	56,2 - 61,6	50,2 ^a	47,5 - 53,0	49,8 ^a	47,0 - 52,5
2 sources d'aide	59,7 ^a	55,3 - 64,0	40,3 ^a	36,0 - 44,7	70,3 ^a	66,1 - 74,2	29,7 ^a	25,8 - 33,9
3 sources d'aide	76,0 ^a	70,7 - 80,6	24,0 ^a	19,4 - 29,3	83,2 ^a	78,5 - 87,1	16,8 ^a	12,9 - 21,5

Suite à la page 48

Tableau 1.9 (suite)

Mesure de faible revenu, perception de suffisance des revenus du ménage pour répondre aux besoins de base et situation de pauvreté selon la certains indicateurs de privation matérielle et de capacité à assumer ses dépenses, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024

	Situation de pauvreté							
	En situation de pauvreté et se percevant comme telles		En situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles		Pas en situation de pauvreté, mais se percevant comme telles		Pas en situation de pauvreté et ne se percevant pas comme telles	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Niveau de privation du ménage pour répondre aux besoins de base								
Pas du tout	4,5 ^a	3,8 - 5,3	13,0 ^a	11,8 - 14,3	5,3 ^a	4,5 - 6,3	77,2 ^a	75,6 - 78,8
Un peu	22,0 ^a	20,4 - 23,7	13,2 ^b	11,9 - 14,6	18,6 ^a	17,0 - 20,2	46,2 ^a	44,1 - 48,3
Assez	39,1 ^a	35,7 - 42,6	9,8 ^{ab}	7,9 - 11,9	33,8 ^a	30,3 - 37,4	17,4 ^a	14,8 - 20,3
Beaucoup	64,3 ^a	58,8 - 69,5	4,5 ^{**ab}	2,7 - 7,4	23,6 ^a	19,0 - 28,9	7,6 ^{*a}	5,0 - 11,4
Nombre de dépenses impossibles à assumer pour le ménage								
Aucune dépense	4,2 ^a	3,6 - 5,0	11,0 ^{ab}	10,0 - 12,1	6,4 ^{ab}	5,6 - 7,4	78,4 ^a	76,9 - 79,8
1 à 2 dépenses	17,2 ^a	15,2 - 19,4	15,8 ^a	13,9 - 18,0	20,2 ^{ab}	17,8 - 22,7	46,9 ^a	44,0 - 49,7
3 à 5 dépenses	37,1 ^a	34,2 - 40,0	13,3 ^b	11,3 - 15,6	29,9 ^a	27,0 - 33,1	19,7 ^a	17,3 - 22,4
6 dépenses ou plus	64,0 ^a	60,1 - 67,7	5,3 ^{*ab}	3,8 - 7,4	27,2 ^b	23,8 - 30,9	3,5 ^{*a}	2,3 - 5,1
Nombre de sources d'aide utilisées au cours des 12 mois précédant l'enquête								
Aucune source d'aide	9,2 ^a	8,3 - 10,2	11,2 ^{ab}	10,3 - 12,2	10,9 ^{ab}	9,9 - 12,0	68,7 ^a	67,2 - 70,2
1 source d'aide	26,5 ^a	24,1 - 29,0	14,6 ^{ac}	12,8 - 16,5	23,8 ^a	21,5 - 26,2	35,2 ^a	32,6 - 37,9
2 sources d'aide	45,7 ^a	41,3 - 50,3	14,1 ^b	11,5 - 17,2	24,5 ^b	20,9 - 28,5	15,6 ^a	12,5 - 19,3
3 sources d'aide	65,9 ^a	60,1 - 71,2	10,1 ^{*c}	7,1 - 14,2	17,4 ^{ab}	13,4 - 22,4	6,6 ^{*a}	4,1 - 10,3

IC Intervalles de confiance.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-c Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Tableau 1.10

Certaines caractéristiques sociodémographiques selon la situation de pauvreté, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024

	En situation de pauvreté et se percevant comme telles		En situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles		Pas en situation de pauvreté, mais se percevant comme telles		Pas en situation de pauvreté et ne se percevant pas comme telles	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Genre¹								
Homme+	47,2 ^{ab}	44,5 - 49,9	46,4 ^{cd}	43,2 - 49,6	52,2 ^{ac}	49,2 - 55,2	51,4 ^{bd}	50,1 - 52,6
Femme+	52,8 ^{ab}	50,1 - 55,5	53,6 ^{cd}	50,4 - 56,8	47,8 ^{ac}	44,8 - 50,8	48,6 ^{bd}	47,4 - 49,9
Âge								
18 - 24 ans	13,9 ^a	12,3 - 15,6	16,1 ^b	14,1 - 18,3	5,6 ^{ab}	4,5 - 6,8	7,7 ^{ab}	7,1 - 8,4
25 - 44 ans	30,6 ^a	28,1 - 33,4	20,5 ^a	17,5 - 23,8	41,5 ^a	38,4 - 44,7	34,8 ^a	33,6 - 35,9
45 - 64 ans	27,1 ^a	24,8 - 29,5	18,9 ^a	16,3 - 21,8	40,5 ^a	37,5 - 43,7	34,2 ^a	33,1 - 35,3
65 ans ou plus	28,4 ^a	26,3 - 30,6	44,5 ^a	41,3 - 47,7	12,4 ^a	10,7 - 14,4	23,3 ^a	22,4 - 24,3
Lieu de naissance et durée de résidence au Canada								
Vit au Canada depuis 5 ans ou moins	11,6 ^{ab}	9,7 - 13,9	6,4 ^{*a}	4,7 - 8,7	5,8 ^b	4,4 - 7,7	2,5 ^{ab}	2,0 - 3,3
Vit au Canada depuis plus de 5 ans	21,4 ^{ab}	19,0 - 24,0	15,3 ^{ac}	12,8 - 18,1	23,0 ^{cd}	20,3 - 25,9	13,7 ^{bd}	12,5 - 15,0
Né(e) au Canada	67,0 ^a	64,2 - 69,8	78,3 ^{ab}	75,0 - 81,3	71,2 ^b	68,0 - 74,2	83,8 ^{ab}	82,4 - 85,1
Nombre de personnes qui habitent le domicile								
Personne qui habite seule	25,6 ^a	23,3 - 28,0	27,5 ^b	24,5 - 30,7	21,8 ^{ab}	19,2 - 24,6	15,8 ^{ab}	14,5 - 17,1
Autre type de ménage	74,4 ^a	72,0 - 76,7	72,5 ^b	69,3 - 75,5	78,2 ^{ab}	75,4 - 80,8	84,2 ^{ab}	82,9 - 85,5
Membre de minorités visibles ou ethniques								
Personne issue de minorités visibles ou ethniques	31,4 ^a	28,8 - 34,2	21,3 ^{ab}	18,5 - 24,5	29,2 ^b	26,1 - 32,5	14,9 ^{ab}	13,6 - 16,3
Personne non issue de minorités visibles ou ethniques	68,6 ^a	65,8 - 71,2	78,7 ^{ab}	75,5 - 81,5	70,8 ^b	67,5 - 73,9	85,1 ^{ab}	83,7 - 86,4
Membre d'une minorité sexuelle ou de genre								
Personne issue de minorités sexuelles ou de genre	5,2	4,1 - 6,7	4,8 [*]	3,5 - 6,5	4,0 [*]	2,9 - 5,6	4,7	4,0 - 5,6
Personne non issue de minorités sexuelles ou de genre	94,8	93,3 - 95,9	95,2	93,5 - 96,5	96,0	94,4 - 97,1	95,3	94,4 - 96,0

IC Intervalles de confiance.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même ligne au seuil de 0,05.

1. Les personnes non binaires, soit celles dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin, ont été réparties entre les hommes et les femmes pour des raisons de confidentialité et de qualité, d'où les libellés « Hommes+ » et « Femmes+ ».

 Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Tableau 1.11

Certaines caractéristiques socioéconomiques selon la situation de pauvreté, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024

	En situation de pauvreté et se percevant comme telles		En situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles		Pas en situation de pauvreté, mais se percevant comme telles		Pas en situation de pauvreté et ne se percevant pas comme telles	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Statut de prestataire de l'assistance sociale								
Prestataire de l'assistance sociale	15,3 ^a	13,6 - 17,1	5,8 ^a	4,4 - 7,5	2,0 ^{**a}	1,2 - 3,4	0,7 ^{*a}	0,4 - 1,0
Non-prestataire de l'assistance sociale	84,7 ^a	82,9 - 86,4	94,2 ^a	92,5 - 95,6	98,0 ^a	96,6 - 98,8	99,3 ^a	99,0 - 99,6
Plus haut diplôme, certificat ou grade obtenu								
Études secondaires non terminées	27,7 ^a	25,3 - 30,3	24,2 ^b	21,2 - 27,5	9,3 ^{ab}	7,5 - 11,4	5,9 ^{ab}	5,2 - 6,8
Diplôme de niveau secondaire	36,2 ^a	33,4 - 39,2	40,0 ^{b,c}	36,5 - 43,6	34,2 ^{b,d}	30,9 - 37,8	24,2 ^{a,c,d}	22,8 - 25,8
Diplôme ou attestation de niveau collégial	17,5 ^{ab}	15,4 - 19,9	17,2 ^{c,d}	14,7 - 20,1	23,7 ^{a,c}	20,9 - 26,8	22,4 ^{b,d}	20,9 - 24,0
Diplôme de niveau universitaire	18,5 ^a	16,3 - 20,9	18,5 ^b	15,8 - 21,7	32,8 ^{ab}	29,4 - 36,2	47,4 ^{ab}	45,6 - 49,2
Occupe un emploi ou non au moment de l'enquête								
En emploi	46,4 ^a	43,7 - 49,1	41,9 ^b	38,6 - 45,3	81,8 ^{ab}	79,3 - 84,1	71,6 ^{ab}	70,2 - 73,0
Pas en emploi	53,6 ^a	50,9 - 56,3	58,1 ^b	54,7 - 61,4	18,2 ^{ab}	15,9 - 20,7	28,4 ^{ab}	27,0 - 29,8
Perception du niveau d'endettement du ménage								
Pas du tout endetté	28,9 ^a	26,5 - 31,4	58,7 ^a	55,1 - 62,2	17,4 ^a	15,0 - 20,0	41,5 ^a	39,8 - 43,3
Un peu endetté	30,2 ^a	27,7 - 32,8	23,0 ^{ab,c}	20,2 - 26,1	29,7 ^b	26,8 - 32,7	32,2 ^c	30,6 - 34,0
Moyennement endetté	23,4 ^a	21,1 - 25,8	13,7 ^a	11,4 - 16,4	28,1 ^a	25,2 - 31,2	20,1 ^a	18,7 - 21,5
Assez endetté	11,3 ^{ab}	9,7 - 13,2	4,0 ^{*a}	2,8 - 5,5	18,4 ^{ab}	16,0 - 21,1	5,1 ^b	4,3 - 5,9
Très endetté	6,2 ^{ab}	4,9 - 7,9	0,6 ^{**a,c}	0,3 - 1,5	6,5 ^{c,d}	4,9 - 8,4	1,1 ^{*b,d}	0,8 - 1,7

IC Intervalles de confiance.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même ligne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Tableau 1.12

La santé physique et mentale perçues et la participation sociale selon la situation de pauvreté, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024

	En situation de pauvreté et se percevant comme telles		En situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles		Pas en situation de pauvreté, mais se percevant comme telles		Pas en situation de pauvreté et ne se percevant pas comme telles	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Perception de l'état de santé physique								
Excellente ou très bonne	30,1 ^{ab}	27,6 - 32,7	40,3 ^a	36,9 - 43,8	37,0 ^b	33,7 - 40,5	51,8 ^{ab}	50,1 - 53,5
Bonne	40,5	37,8 - 43,3	40,3	36,9 - 43,9	44,5 ^a	41,1 - 47,9	38,0 ^a	36,3 - 39,7
Passable ou mauvaise	29,4 ^{ab}	27,0 - 31,9	19,4 ^a	16,7 - 22,3	18,5 ^b	16,0 - 21,3	10,2 ^{ab}	9,2 - 11,4
Perception de l'état de santé mentale								
Excellente ou très bonne	41,6 ^{ab}	38,8 - 44,4	58,3 ^{ac}	54,8 - 61,7	44,6 ^{cd}	41,3 - 48,0	61,8 ^{bd}	60,1 - 63,4
Bonne	34,9 ^{ab}	32,2 - 37,7	30,4 ^{ac}	27,2 - 33,8	36,6 ^{cd}	33,5 - 39,8	30,7 ^{bd}	29,1 - 32,3
Passable ou mauvaise	23,5 ^a	21,2 - 26,0	11,3 ^a	9,4 - 13,7	18,8 ^a	16,2 - 21,6	7,5 ^a	6,6 - 8,6
Nombre de formes de participation sociale au cours des 12 mois précédant l'enquête¹								
Aucune	30,7 ^a	28,3 - 33,3	28,3 ^b	25,2 - 31,7	20,6 ^{ab}	18,0 - 23,5	12,6 ^{ab}	11,4 - 13,9
Une	32,7	30,0 - 35,5	34,1	30,8 - 37,6	33,5	30,3 - 36,9	35,3	33,5 - 37,1
Deux	27,5 ^{ab}	25,1 - 30,1	26,4 ^{cd}	23,4 - 29,6	33,1 ^{ac}	29,9 - 36,4	34,9 ^{bd}	33,2 - 36,6
Trois	9,0 ^{ab}	7,5 - 10,9	11,2 ^c	9,1 - 13,6	12,8 ^{ad}	10,6 - 15,3	17,3 ^{b,c,d}	15,9 - 18,6

IC Intervalles de confiance.

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même ligne au seuil de 0,05.

1. Ces formes comprennent le bénévolat ou le volontariat pour le compte d'un groupe ou d'un organisme, un don en nature à un organisme de bienfaisance ou à but non lucratif et une contribution plus informelle, comme déneiger l'entrée du voisin ou rendre visite à une personne isolée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Tableau 1.13

Indicateurs de privation matérielle et capacité à assumer les dépenses selon la situation de pauvreté, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024

	En situation de pauvreté et se percevant comme telles		En situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles		Pas en situation de pauvreté, mais se percevant comme telles		Pas en situation de pauvreté et ne se percevant pas comme telles	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Niveau de privation du ménage pour répondre aux besoins de base								
Pas du tout	10,2 ^a	8,6 - 12,1	46,3 ^a	42,9 - 49,7	15,2 ^a	12,9 - 17,8	62,5 ^a	60,8 - 64,2
Un peu	43,3 ^a	40,5 - 46,2	40,6 ^{b,c}	37,3 - 43,9	45,7 ^{b,d}	42,5 - 48,9	32,2 ^{a,c,d}	30,6 - 33,9
Assez	28,7 ^a	26,2 - 31,4	11,2 ^{a,b}	9,2 - 13,6	31,0 ^b	27,9 - 34,3	4,5 ^{a,b}	3,8 - 5,4
Beaucoup	17,7 ^a	15,6 - 20,0	2,0 ^{**a}	1,2 - 3,2	8,1 ^a	6,4 - 10,2	0,7 ^{*a}	0,5 - 1,1
Nombre de dépenses impossibles à assumer pour le ménage								
Aucune dépense	11,7 ^a	10,0 - 13,7	49,5 ^a	46,0 - 53,0	22,0 ^a	19,2 - 24,9	76,3 ^a	74,8 - 77,8
1 à 2 dépenses	17,5 ^{a,b}	15,5 - 19,8	26,1 ^{a,c}	23,1 - 29,4	25,3 ^{b,d}	22,5 - 28,4	16,8 ^{c,d}	15,5 - 18,1
3 à 5 dépenses	33,2 ^a	30,7 - 35,8	19,3 ^{a,b}	16,4 - 22,5	33,0 ^b	29,8 - 36,4	6,2 ^{a,b}	5,4 - 7,1
6 dépenses ou plus	37,6 ^a	34,9 - 40,3	5,1 ^{*a}	3,6 - 7,1	19,7 ^a	17,1 - 22,5	0,7 ^{*a}	0,5 - 1,1
Nombre de sources d'aide utilisées au cours des 12 mois précédant l'enquête								
Aucune source d'aide	31,2 ^a	28,5 - 34,0	59,5 ^a	56,0 - 62,9	46,2 ^a	43,0 - 49,4	82,6 ^a	81,1 - 83,9
1 source d'aide	30,3 ^a	27,6 - 33,2	26,1 ^{b,c}	23,2 - 29,3	33,9 ^{b,d}	30,9 - 37,1	14,3 ^{a,c,d}	13,1 - 15,5
2 sources d'aide	21,0 ^a	18,7 - 23,5	10,2 ^a	8,3 - 12,4	14,1 ^a	11,9 - 16,6	2,5 ^a	2,0 - 3,2
3 sources d'aide	17,5 ^{a,b}	15,5 - 19,8	4,2 ^{*a}	2,9 - 6,0	5,8 ^b	4,4 - 7,6	0,6 ^{*a,b}	0,4 - 1,0

IC Intervalles de confiance.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même ligne au seuil de 0,05.

 Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

2

Les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté : croyances et attitudes

Le présent chapitre porte sur les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté sous l'angle des **croyances** liées à la pauvreté et des **attitudes**¹ envers ces personnes. Ces résultats sont issus des premières mesures quantitatives des préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté développées dans le contexte québécois.

Dans la première section, les résultats permettent d'estimer dans quelle mesure la population de 18 ans et plus adhère à certaines croyances liées aux causes de la pauvreté. On s'intéresse également aux croyances quant aux causes des inégalités socioéconomiques. Dans la seconde section, on analyse à quel point la population visée souscrit à certaines attitudes positives et négatives à l'égard des personnes en situation de pauvreté.

Afin de brosser un portrait des personnes les plus susceptibles d'entretenir des préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté, les données sur les croyances quant aux causes de la pauvreté et les attitudes envers les personnes pauvres sont analysées en relation avec certaines caractéristiques socio-démographiques et socioéconomiques, de même qu'avec d'autres caractéristiques connues pour être associées aux préjugés, comme la fréquence des relations entretenues avec les personnes en situation de pauvreté et le positionnement politique par rapport à la justice économique (Forsé et Galland 2011 ; Langlois et Gaudreault 2015, 2019).

« Personnes pauvres », « personnes en situation de pauvreté » ou « personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles » ?

Ce chapitre porte principalement sur les croyances et les attitudes à l'égard des personnes en situation de pauvreté. Dans le cadre de l'EQPP 2024, les personnes devaient répondre aux questions à ce sujet selon leur conception de ce qu'est une personne *pauvre* ou en *situation de pauvreté*, ce qui peut différer de la façon dont on définit les personnes *en situation de pauvreté et se percevant comme telles* dans ce rapport, soit celles vivant dans un ménage ayant un revenu faible et perçu comme insuffisant, comme décrit au chapitre 1. Ainsi, lorsque l'on aborde les croyances ou les attitudes exprimées envers les personnes pauvres, les formulations « personnes pauvres » et « personnes en situation de pauvreté » seront utilisées pour souligner cette distinction.

1. Pour plus de détails sur la définition de ces concepts, veuillez consulter la section « Conceptualisation des préjugés » dans l'introduction de ce rapport.

Les croyances liées à la pauvreté et aux inégalités socioéconomiques

Afin de comprendre et d'estimer l'ampleur des préjugés envers les personnes en situation de pauvreté, il est essentiel de se pencher sur les croyances liées à la pauvreté et plus particulièrement sur la perception des causes de la pauvreté, puisqu'il existerait des liens entre ces croyances et les attitudes envers les personnes en situation de pauvreté ainsi qu'avec l'adhésion (ou la non-adhésion) à des politiques publiques visant à venir en aide aux personnes vivant ces situations (Bullock et autres 2003 ; Cozzarelli et autres 2001 ; Niemelä 2008 ; Reutter et autres 2006).

Croyances liées aux causes de la pauvreté

Il existe différents types de croyances à l'égard des causes de la pauvreté. Parmi les plus étudiées, on trouve celles renvoyant à des facteurs individuels, structureaux et fatalistes (Bullock et autres 2003 ; Feagin 1972 ; Niemelä 2008). Dans le premier cas, les individus en situation de pauvreté sont tenus responsables de leur situation, soit en raison de leurs caractéristiques ou de leurs comportements. Dans le second cas, les personnes en situation de pauvreté sont prises dans des structures sociales fondamentalement inégalitaires qui génèrent la pauvreté. Enfin, dans le troisième cas, la pauvreté est causée par la malchance et par le hasard.

Dix énoncés² inspirés de ces grandes catégories de facteurs ont été intégrés à l'EQPP 2024. Pour chacun d'eux, un niveau d'accord a été recueilli à l'aide d'une échelle allant de « tout à fait en désaccord » à « tout à fait en accord » (tableau 2.1). Les résultats concernent l'ensemble de la population visée, sans égard au statut socioéconomique du ménage.

Selon l'EQPP 2024, environ quatre personnes de 18 ans et plus sur cinq (81 %) croient³ que les personnes qui sont pauvres le sont, car elles ont vécu des choses difficiles, 64 % estiment qu'elles le sont, car la richesse est répartie de manière inégale dans la société, et une proportion similaire (64 %) croit que c'est pour des raisons indépendantes de leur volonté (tableau 2.1). Approximativement six personnes sur dix (60 %) croient que les personnes pauvres le sont en raison d'un manque de justice sociale dans la société. On constate également qu'un peu plus de la majorité de la population visée croit que les personnes qui sont pauvres le sont, car elles ne savent pas gérer leur argent (53 %) ou, car elles ne cherchent pas activement à améliorer leur situation (52 %). Enfin, 45 % des personnes de 18 ans et plus au Québec pensent que les personnes qui sont pauvres le sont, car elles ne sont pas motivées à se sortir de la pauvreté en raison des montants de l'assistance sociale, 40 %, car elles sont exploitées par les riches, 27 %, car elles sont malchanceuses et 6 %, car c'est leur destin.

2. Ces énoncés ont été adaptés et traduits à partir d'une échelle validée construite par Maseko et autres (2014), qui reprend elle-même en grande partie la *Chinese Perceived Causes of Poverty Scale* (CPCPS), issue des travaux de Shek (2002 ; 2003) et de Shek et Ma (2009). La CPCPS est inspirée notamment de la *Feagin Scale* développée dans les années 1970 (Feagin 1972). Plusieurs autres chercheurs et chercheurs se sont d'ailleurs inspirés des travaux de Feagin pour concevoir des échelles similaires (voir notamment Ljubotina et Ljubotina (2007), Nasser et autres (2002) et Wollie (2009)). Seul l'énoncé « Les personnes sont pauvres, car c'est leur destin », est un item original de l'EQPP 2024.

3. Sont considérées comme croyant aux énoncés les personnes ayant indiqué être plutôt ou tout à fait d'accord avec ceux-ci.

Tableau 2.1

Niveau d'accord avec certains aspects relatifs aux croyances quant aux causes de la pauvreté, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024

	Tout à fait en désaccord	Plutôt en désaccord	Plutôt en accord	Tout à fait en accord
	%			
Les personnes sont pauvres...				
1. ... car elles sont malchanceuses.	30,6	42,0	23,7	3,8
2. ... car elles ont vécu des situations difficiles.	5,5	13,6	62,5	18,3
3. ... car elles sont incapables de gérer leur argent.	10,1	37,0	41,8	11,0
4. ... car la richesse est répartie de manière inégale dans la société.	9,2	26,7	42,4	21,8
5. ... car il manque de justice sociale dans la société.	10,4	29,7	41,9	18,0
6. ... car elles sont exploitées par les riches.	21,5	38,3	28,4	11,8
7. ... car elles ne cherchent pas activement à améliorer leur situation.	12,2	36,2	39,7	12,0
8. ... car elles ne sont pas motivées à se sortir de la pauvreté à cause des montants de l'assistance sociale.	17,9	36,7	34,1	11,3
9. ... car c'est leur destin.	67,3	27,0	4,4	1,3
10. ... pour des raisons indépendantes de leur volonté.	8,0	28,2	51,9	11,8

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Les indicateurs de croyance quant aux causes de la pauvreté

À partir des dix énoncés sur les causes de la pauvreté (voir tableau 2.1), une analyse factorielle a été réalisée afin de dégager les facteurs associés aux causes de la pauvreté. L'analyse a révélé une structure à trois facteurs concordant avec les catégories que l'on trouve dans la littérature sur le sujet (Bullock et autres 2003 ; Feagin 1972 ; Niemelä 2008), soit la croyance que les causes de la pauvreté sont liées à :

- des **facteurs structureaux** (items 4, 5 et 6) ;
- des **facteurs individuels** (items 3, 7 et 8) ;
- des **facteurs propres au destin** (items 1, 2 et 10).

Notons que l'item 9 n'a pas été retenu dans la construction de ces indicateurs, car il était corrélé à plus d'un facteur¹.

Suite à la page 56

1. Pour plus de renseignements sur la création des indicateurs et les résultats des analyses factorielles, veuillez consulter le rapport méthodologique de l'EQPP 2024.

Un score de 0 à 3 a été calculé pour chacun des indicateurs de croyance en soustrayant 1 à chaque item, puis en faisant la moyenne des items. Un score de **0 signifie** qu'une personne ne croit pas du tout que la pauvreté est causée par ce type de facteur (structural, individuel ou propre au destin), alors qu'un score de **3 signifie qu'elle y croit fortement**.

Pour le besoin des analyses présentées dans ce rapport, les scores ont été regroupés en deux catégories, soit :

1. un score inférieur à 2 ;
2. **un score égal ou supérieur à 2**².

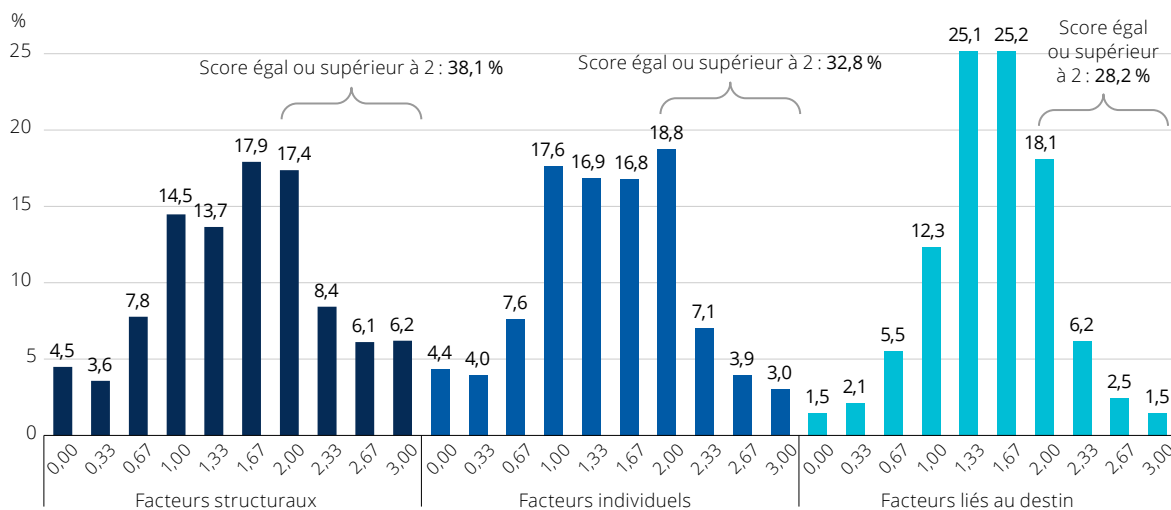
Les personnes se retrouvant dans la seconde catégorie sont considérées comme **croyant plutôt fortement ou fortement** que la pauvreté est causée par ce type de facteur.

2. Le seuil a été déterminé par l'ISQ, qui a analysé la distribution des scores obtenus.

La figure 2.1 présente la distribution des scores pour les indicateurs composites de croyance quant aux causes de la pauvreté (pour une définition des indicateurs, voir l'encadré *Les indicateurs de croyance quant aux causes de la pauvreté*). Près de quatre personnes de 18 ans et plus sur dix (38 %) ont obtenu un score de 2 ou plus sur l'échelle des facteurs structureaux, ce qui signifie qu'elles croient plutôt fortement ou fortement que la pauvreté est causée par ce type de facteur. Cette proportion est de 33 % pour les facteurs individuels et de 28 % pour les facteurs liés au destin.

Figure 2.1

Croyance selon laquelle les causes de la pauvreté sont liées à des facteurs structureaux, individuels ou propres au destin, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Certaines caractéristiques individuelles associées aux croyances liées aux causes de la pauvreté

Les caractéristiques sociodémographiques

La proportion de personnes de 18 ans et plus croyant plutôt fortement ou fortement que les causes de la pauvreté sont liées à des facteurs structureaux est plus élevée parmi celles issues de minorités sexuelles ou de genres⁴ (55 %) que parmi les autres (37 %) (tableau 2.2). On observe aussi une plus grande proportion de personnes adhérant plutôt fortement ou fortement à ce type de croyance parmi celles habitant seules (45 % c. 36 %).

En ce qui concerne le fait de croire que la pauvreté est causée par des facteurs individuels, les résultats de l'EQPP 2024 montrent que la proportion de personnes de 18 ans et plus qui y adhèrent plutôt fortement ou fortement est plus élevée chez les hommes (37 %) que chez les femmes (28 %), de même que chez les personnes :

- issues de minorités visibles ou ethniques (38 % c. 31 %);
- qui vivent au Canada depuis plus de cinq ans⁵ (35 % c. 32 % chez celles nées au pays).

En revanche, la proportion de personnes croyant plutôt fortement ou fortement que la pauvreté est causée par des facteurs individuels est plus faible parmi les membres de minorités sexuelles ou de genre (19 % c. 33 %).

Pour ce qui est des croyances selon lesquelles la pauvreté est causée par des facteurs liés au destin, on note que la proportion de la population chez qui ces croyances sont plutôt fortes ou fortes est plus élevée parmi les personnes :

- issues de minorités sexuelles ou de genre (44 % c. 27 %);
- qui vivent au Canada depuis plus de 5 ans ou qui y sont nées (26 % et 29 % c. 20 %);
- qui habitent seules (31 % c. 28 %).

Enfin, les personnes âgées de 45 à 64 ans sont proportionnellement moins nombreuses que les autres à croire plutôt fortement ou fortement que les causes de la pauvreté sont liées à des facteurs propres au destin (24 % c. 29 % à 32 % selon le groupe d'âge).

4. Les membres de minorités sexuelles et de genre sont les personnes dont l'identité de genre, l'expression de genre ou l'orientation sexuelle diffèrent de celles de la majorité de la société.

5. Bien que le résultat soit non significatif, on peut penser que la proportion de personnes croyant plutôt fortement ou fortement que la pauvreté est causée par des facteurs individuels tend également à être plus élevée parmi celles vivant au Canada depuis 5 ans ou moins (37 %) que parmi les personnes nées au Canada (32 %).

Tableau 2.2

Proportions de personnes de 18 ans et plus croyant plutôt fortement ou fortement que les causes de la pauvreté sont liées à des facteurs structurels, individuels ou propres au destin, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Québec, 2024

	Facteurs structurels	Facteurs individuels	Facteurs liés au destin
	%		
Total	38,1	32,8	28,2
Genre¹			
Homme+	37,9	37,4 ^a	28,3
Femme+	38,3	28,1 ^a	28,2
Lieu de naissance et durée de résidence au Canada			
Vit au Canada depuis 5 ans ou moins	37,4	37,0	19,9 ^{a,b}
Vit au Canada depuis plus de 5 ans	38,9	35,5 ^a	26,3 ^a
Né(e) au Canada	38,1	31,9 ^a	29,2 ^b
Âge			
18 - 24 ans	41,4	32,4	31,6 ^a
25 - 44 ans	37,7	33,0	28,9 ^b
45 - 64 ans	36,3	31,5	24,4 ^{a,b,c}
65 ans ou plus	39,7	34,2	30,9 ^c
Nombre de personnes qui habitent le domicile			
Personne qui habite seule	45,0 ^a	30,9	31,0 ^a
Autre type de ménage	36,4 ^a	33,2	27,5 ^a
Membre de minorités visibles ou ethniques			
Personne issue de minorités visibles ou ethniques	38,9	38,3 ^a	25,6 ^a
Personne non issue de minorités visibles ou ethniques	37,9	31,3 ^a	29,0 ^a
Membre d'une minorité sexuelle ou de genre			
Personne issue de minorités sexuelles ou de genre	54,9 ^a	18,6 ^a	43,8 ^a
Personne non issue de minorités sexuelles ou de genre	37,3 ^a	33,4 ^a	27,5 ^a

a-c Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05

1. Les personnes non binaires, soit celles dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin, ont été réparties entre les hommes et les femmes pour des raisons de confidentialité et de qualité, d'où les libellés « Hommes+ » et « Femmes+ ».

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Les caractéristiques socioéconomiques

Selon le tableau 2.3, la proportion de personnes de 18 ans et plus croyant plutôt fortement ou fortement que la pauvreté est causée par des facteurs structurels ou par des facteurs liés au destin est plus élevée parmi celles en situation de pauvreté et se percevant comme telles (respectivement 52 % c. 35 % et 32 % c. 27 %)⁶, ainsi que parmi les personnes :

- prestataires des programmes d'assistance sociale (respectivement 55 % c. 37 % et 38 % c. 28 %);
- n'occupant pas d'emploi au moment de l'enquête (respectivement 42 % c. 36 % et 32 % c. 26 %).

6. Des comparaisons entre les personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles, les personnes en situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles (autrement dit, dont le revenu du ménage est faible, mais perçu comme suffisant) et celles qui ne sont pas en situation de pauvreté, mais qui se perçoivent comme telles (soit celles dont le revenu du ménage n'est pas faible, bien qu'il soit perçu comme insuffisant) sont présentées à la fin du chapitre (tableau complémentaire 2.10).

Par ailleurs, la proportion de la population qui croit plutôt fortement ou fortement que la pauvreté est causée par des facteurs structurels augmente à mesure que le plus haut niveau de diplomation décroît. Elle passe de 33 % chez les personnes ayant un diplôme de niveau universitaire à 48 % chez celles n'ayant pas terminé leurs études secondaires. En revanche, les personnes détenant un diplôme de niveau universitaire sont plus nombreuses en proportion que les autres à croire plutôt fortement ou fortement que la pauvreté est causée par des facteurs propres au destin (32 % c. 25 % à 28 % selon le plus haut diplôme obtenu).

Les personnes de 18 ans et plus qui croient plutôt fortement ou fortement que la pauvreté est causée par des facteurs individuels sont plus nombreuses, en proportion, parmi les personnes :

- non-prestataires de l'assistance sociale (33 % c. 25 %) ;
- n'ayant aucun diplôme ou ayant, au plus, un diplôme de niveau secondaire (respectivement 39 % et 38 % c. 27 % et 31 %).

Tableau 2.3

Proportions de personnes de 18 ans et plus croyant plutôt fortement ou fortement que les causes de la pauvreté sont liées à des facteurs structurels, individuels ou propres au destin, selon certaines caractéristiques socioéconomiques, Québec, 2024

	Facteurs structurels	Facteurs individuels	Facteurs liés au destin
	%		
Total	38,1	32,8	28,2
Personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles ou non			
En situation de pauvreté et se percevant comme telles	52,5 ^a	31,6	31,6 ^a
Autres situations	34,8 ^a	33,0	27,4 ^a
Statut de prestataire de l'assistance sociale			
Prestataire de l'assistance sociale	54,9 ^a	25,2 ^a	37,9 ^a
Non prestataire de l'assistance sociale	37,3 ^a	33,0 ^a	27,8 ^a
Plus haut diplôme, certificat ou grade obtenu			
Études secondaires non terminées	47,6 ^a	39,2 ^a	27,7 ^a
Diplôme de niveau secondaire	41,1 ^a	38,3 ^b	25,1 ^b
Diplôme ou attestation de niveau collégial	37,0 ^a	31,1 ^{a,b}	26,6 ^c
Diplôme de niveau universitaire	33,3 ^a	27,1 ^{a,b}	32,1 ^{a,b,c}
Occupe un emploi ou non au moment de l'enquête			
En emploi	36,1 ^a	33,3	26,0 ^a
Pas en emploi	42,0 ^a	31,5	32,4 ^a

a-c Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Relations entretenues avec des personnes en situation de pauvreté

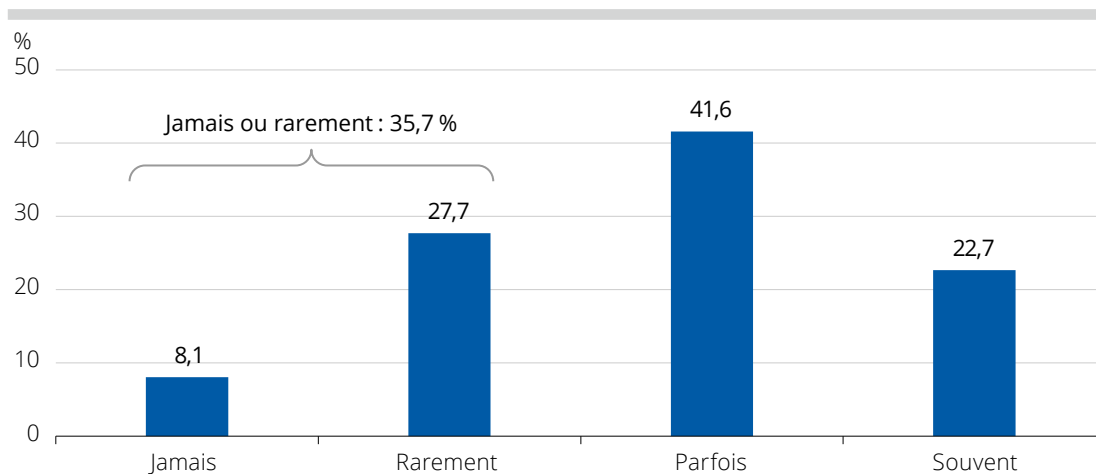
Fréquence des relations entretenues avec des personnes pauvres

Dans l'EQPP 2024, on a interrogé les répondants et répondantes sur la fréquence à laquelle ils ou elles entretiennent des relations avec des personnes pauvres, que ce soit dans le cadre de leur vie personnelle ou professionnelle. Soulignons que la question visait l'ensemble des répondants et répondantes, sans égard au statut socioéconomique de leur ménage.

Au Québec, plus d'une personne sur trois (36 %) entretient rarement des relations avec des personnes pauvres ou n'en a jamais entretenu (respectivement 28 % et 8 %) (figure 2.2). En revanche, près de 42 % de la population visée a parfois de telles relations, et 23 % en a souvent.

Figure 2.2

Fréquence des relations entretenues avec des personnes pauvres, personnes de 18 et plus, Québec, 2024



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

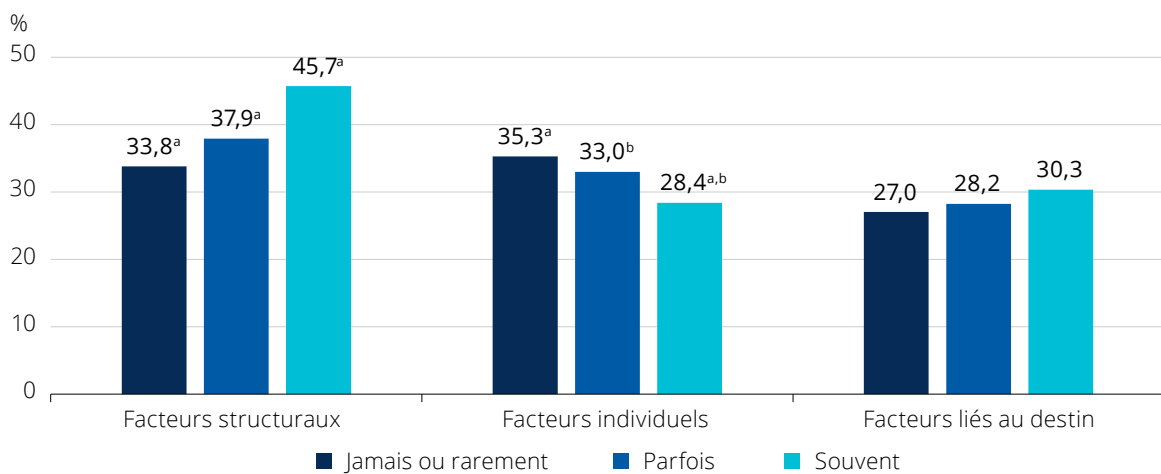
Les résultats de l'EQPP 2024 révèlent que plus les personnes entretiennent souvent des relations avec des personnes pauvres (pour une définition de l'indicateur, voir l'encadré *Fréquence des relations entretenues avec des personnes pauvres*), plus elles sont nombreuses en proportion à croire plutôt fortement ou fortement que la pauvreté est causée par des facteurs structureaux. En effet, cette proportion passe de 34 % parmi les personnes de 18 ans et plus qui entretiennent rarement des relations avec des personnes pauvres ou qui n'ont jamais entretenu à 46 % parmi celles qui en entretiennent souvent (figure 2.3).

Au contraire, les personnes qui entretiennent souvent des relations avec des personnes pauvres sont proportionnellement moins nombreuses que celles qui en entretiennent parfois ou celles qui entretiennent rarement ou jamais à croire plutôt fortement ou fortement que la pauvreté est causée par des facteurs individuels (28 % c. 33 % et 35 %).

Mentionnons qu'aucune différence statistiquement significative n'est observée entre la fréquence des relations entretenues avec des personnes pauvres et la croyance selon laquelle la pauvreté est causée par des facteurs liés au destin.

Figure 2.3

Proportions de personnes de 18 ans et plus croyant plutôt fortement ou fortement que les causes de la pauvreté sont liées à des facteurs structureaux, individuels ou propres au destin selon la fréquence des relations entretenues avec des personnes pauvres, Québec, 2024



a-b Pour un facteur donné de croyance quant aux causes de la pauvreté, une même lettre exprime une différence significative entre les catégories de la fréquence des relations entretenues avec des personnes pauvres au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

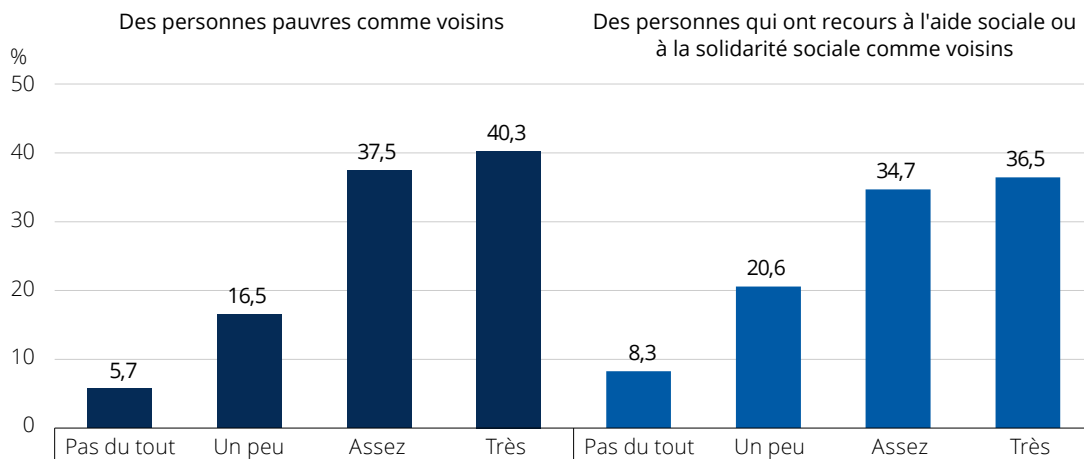
Niveau d'aise avec les personnes pauvres et les prestataires de l'aide sociale ou de la solidarité sociale

Afin de connaître le niveau d'aise de la population de 18 ans et plus avec les personnes en situation de pauvreté et avec celles ayant recours à l'assistance sociale, on a interrogé les répondants et les répondantes de l'EQPP 2024 pour savoir dans quelle mesure ils ou elles seraient à l'aise de les avoir comme voisins ou voisines. Le choix de réponse allait de « Pas du tout à l'aise » à « Très à l'aise ».

On remarque qu'environ une personne âgée de 18 ans et plus sur cinq (22 %) est un peu à l'aise (17 %) ou n'est pas du tout à l'aise (6 %) d'avoir des personnes pauvres comme voisins ou voisines (figure 2.4). Cette proportion est de près de trois personnes sur dix (29 %) lorsqu'il s'agit d'avoir comme voisins ou voisines des prestataires de l'aide sociale ou de la solidarité sociale (8 % pas du tout à l'aise et 21 % un peu à l'aise).

Figure 2.4

Niveau d'aise à avoir comme voisin(e)s des personnes pauvres et des personnes ayant recours à l'aide sociale ou à la solidarité sociale, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Tout comme pour la fréquence des relations, on constate que le niveau d'aise d'une personne à l'égard des personnes pauvres ou prestataires de l'assistance sociale (pour une définition de l'indicateur, voir l'encadré *Niveau d'aise avec les personnes pauvres et prestataires de l'assistance sociale*) est associé aux croyances qu'elle entretient quant aux causes de la pauvreté (tableau 2.4). La proportion de personnes de 18 ans et plus qui croient plutôt fortement ou fortement que la pauvreté est causée par des facteurs structureux ou par des facteurs liés au destin est plus élevée parmi celles qui se disent assez ou très à l'aise d'avoir comme voisins ou voisines :

- des personnes pauvres (respectivement 41 % c. 29 % et 30 % c. 23 %);
- des personnes ayant recours à l'aide sociale ou à la solidarité sociale (respectivement 41 % c. 30 % et 31 % c. 22 %).

En revanche, les personnes qui se disent un peu ou pas du tout à l'aise d'avoir comme voisins ou voisines des personnes en situation de pauvreté ou ayant recours à l'aide sociale ou à la solidarité sociale sont plus nombreuses en proportion que les autres à croire plutôt fortement ou fortement que la pauvreté repose sur des causes individuelles (respectivement 47 % c. 28 % et 48 % c. 27 %).

Tableau 2.4

Proportions de personnes de 18 ans et plus croyant plutôt fortement ou fortement que les causes de la pauvreté sont liées à des facteurs structureaux, individuels ou propres au destin selon leur niveau d'aise à avoir comme voisin(e)s des personnes pauvres et des personnes ayant recours à l'aide sociale ou à la solidarité sociale, personnes de 18 et plus, Québec, 2024

	Facteurs structureaux	Facteurs individuels	Facteurs liés au destin
	%		
Total	38,1	32,8	28,2
Des personnes pauvres comme voisin(e)s			
Un peu ou pas du tout à l'aise	29,3 ^a	47,4 ^a	23,2 ^a
Assez ou très à l'aise	40,7 ^a	28,5 ^a	29,6 ^a
Des personnes qui ont recours à l'aide sociale ou à la solidarité sociale comme voisin(e)s			
Un peu ou pas du tout à l'aise	30,4 ^a	47,8 ^a	21,7 ^a
Assez ou très à l'aise	41,4 ^a	26,5 ^a	30,9 ^a

a Exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Croyances liées aux causes des inégalités socioéconomiques

Dans le cadre de l'EQPP 2024, quatre énoncés⁷ ont été utilisés afin de cerner l'opinion de la population de 18 ans et plus quant à la justice économique, les choix de réponse allant de tout à fait en désaccord à tout à fait en accord.

On constate qu'environ sept personnes de 18 ans et plus sur dix (69 %) sont plutôt d'accord (48 %) ou tout à fait d'accord (21 %) pour dire qu'au moment de l'enquête, les gens ordinaires ne recevaient pas leur juste part de la richesse nationale (tableau 2.5). Près de trois personnes sur quatre (75 %) sont plutôt en accord (45 %) voire tout à fait d'accord (30 %) pour dire qu'il faudrait réduire les différences entre les revenus élevés et les revenus faibles au Québec, et une proportion similaire (74 %) est plutôt en accord (48 %) ou tout à fait en accord (26 %) pour dire que l'État devrait intervenir davantage dans le domaine économique. Enfin, environ 72 % de la population de 18 ans et plus est plutôt d'accord (47 %) ou tout à fait en accord (25 %) avec l'énoncé selon lequel il faudrait que les gens donnent plus aux organismes qui combattent la pauvreté.

7. Les trois premiers items sont adaptés de l'enquête québécoise *Représentations sociales de la pauvreté et de l'exclusion sociale* (Langlois et Gaudreault 2015) et le dernier est un énoncé original de l'EQPP 2024.

Tableau 2.5

Niveau d'accord avec certains énoncés concernant la justice économique, personnes de 18 et plus, Québec, 2024

	Tout à fait en désaccord	Plutôt en désaccord	Plutôt en accord	Tout à fait en accord
	%			
Au Québec, les gens ordinaires ne reçoivent pas leur juste part de la richesse nationale en ce moment.	7,0	24,2	48,2	20,6
Il faudrait réduire au Québec les différences entre les revenus élevés et les revenus faibles.	7,6	17,5	44,8	30,1
L'État devrait intervenir davantage dans le domaine économique.	7,1	19,2	47,8	25,9
Il faudrait que les gens donnent plus aux organismes qui s'occupent de combattre la pauvreté.	6,5	21,6	46,8	25,2

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Positionnement politique par rapport à la justice économique

Afin de mesurer le positionnement politique des personnes par rapport à la justice économique, un indicateur a été construit à partir des trois énoncés présentés précédemment (ceux portant sur le rôle de l'État dans la redistribution de la richesse), soit « Au Québec, les gens ordinaires ne reçoivent pas leur juste part de la richesse nationale en ce moment » ; « Il faudrait réduire au Québec les différences entre les revenus élevés et les revenus faibles » et « L'État devrait intervenir davantage dans le domaine économique »¹. Un score de 0 à 9 a été créé, en soustrayant 1 à chaque item puis en faisant la somme des résultats. Un score de 0 renvoie à un haut niveau de conservatisme et un score de 9, à un haut niveau de progressisme par rapport à ces enjeux.

Pour faciliter l'interprétation des résultats, le score a été réparti en trois catégories² de la façon suivante :

- Score inférieur ou égal à 2 — positionnement plutôt conservateur ;
- Score de 3 et à 6 — positionnement centriste ;
- Score égal ou supérieur à 7 — positionnement plutôt progressiste.

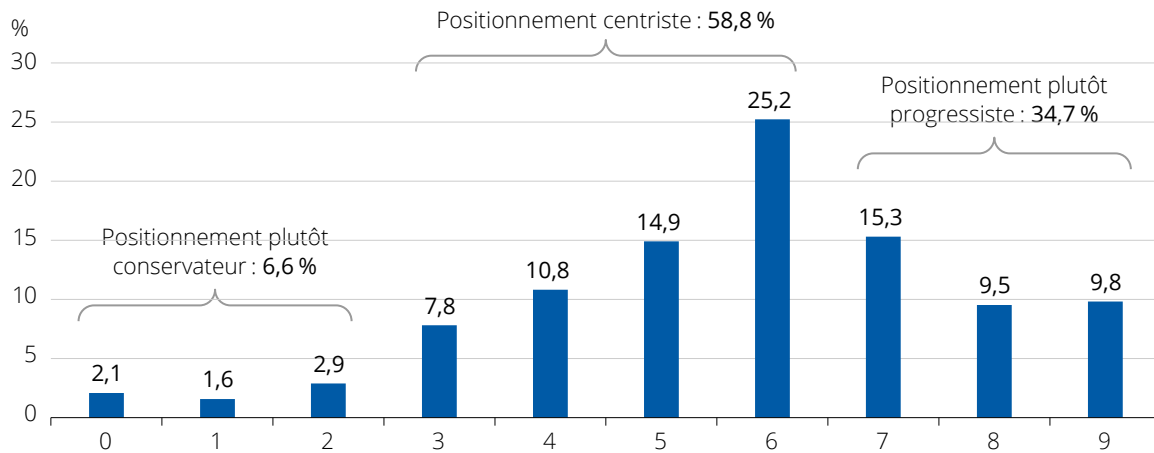
1. Pour plus de détails sur l'utilisation de cet indicateur, voir Langlois et Gaudreault (2015).

2. Les seuils ont été déterminés par l'ISQ, qui a analysé la distribution des scores obtenus.

Les résultats de l'indicateur portant sur le positionnement politique par rapport à la justice économique (pour une définition de l'indicateur, voir l'encadré *Positionnement politique par rapport à la justice économique*) révèlent qu'environ 7 % des personnes de 18 ans et plus ont une position plutôt conservatrice par rapport à la justice économique, tandis que près de six personnes sur dix (59 %) ont une position centriste et plus d'une personne sur trois (35 %), une position plutôt progressiste (figure 2.5).

Figure 2.5

Positionnement politique par rapport à la justice économique, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024

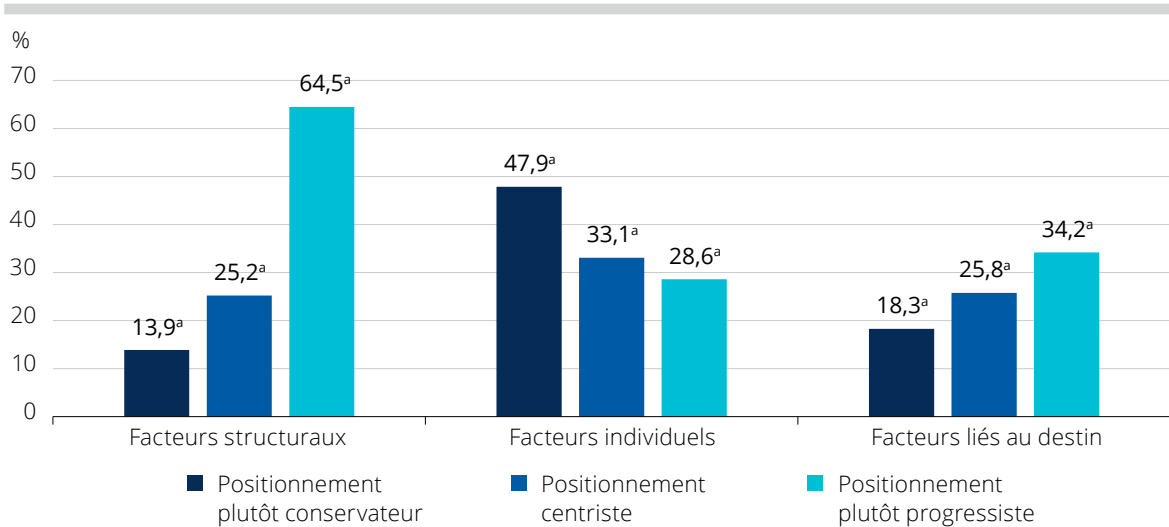


Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Lorsque l'on examine le lien entre les croyances quant aux causes de la pauvreté et la position politique par rapport à la justice économique, on constate que la proportion de personnes de 18 ans et plus croyant plutôt fortement ou fortement que les causes de la pauvreté reposent sur des facteurs structureaux est plus élevée parmi celles ayant un positionnement politique plutôt progressiste que parmi celles ayant un positionnement politique plutôt conservateur (65 % c. 14 %) (figure 2.6). Une tendance similaire est observée en ce qui concerne la croyance selon laquelle la pauvreté est causée par des facteurs propres au destin. En effet, la proportion de personnes adhérant plutôt fortement ou fortement à ce type de croyance est plus élevée parmi celles ayant un positionnement politique plutôt progressiste que parmi celles ayant un positionnement plutôt conservateur (34 % c. 18 %). À l'inverse, les personnes ayant un positionnement politique plutôt conservateur sont proportionnellement plus nombreuses à croire que les causes de la pauvreté reposent sur des facteurs individuels que celles ayant un positionnement plutôt progressiste (48 % c. 29 %).

Figure 2.6

Proportions de personnes de 18 ans et plus croyant plutôt fortement ou fortement que les causes de la pauvreté sont liées à des facteurs structureaux, individuels ou propres au destin selon le positionnement politique par rapport à la justice économique, Québec, 2024



a Pour un facteur donné de croyance quant aux causes de la pauvreté, exprime une différence significative entre les catégories de positionnement politique par rapport à la justice économique au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Opinion sur le soutien financier du gouvernement québécois envers les personnes prestataires de l'assistance sociale

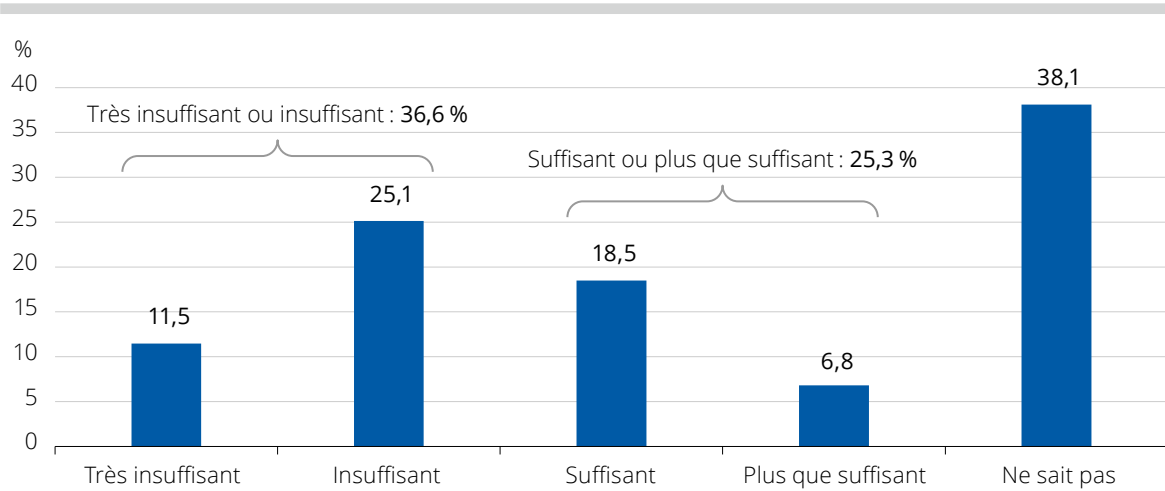
Dans l'EQPP 2024, une question a été posée afin de connaître l'opinion de la population sur le montant d'argent fourni chaque mois par le gouvernement québécois aux personnes qui ont recours à l'assistance sociale. Les résultats révèlent que près de 37 % des personnes de 18 ans et plus estiment que ce montant est insuffisant (25 %) ou très insuffisant (11 %), tandis que le quart des personnes (25 %) jugent qu'il est suffisant (18 %) ou plus que suffisant (7 %) (figure 2.7). On constate aussi que près de quatre personnes sur dix (38 %) ne savent pas si ce montant est suffisant ou non.

L'opinion qu'ont les personnes de 18 ans et plus du montant fourni par le gouvernement du Québec aux prestataires de l'assistance sociale est-elle liée aux croyances que celles-ci entretiennent quant aux causes de la pauvreté ? Les résultats de la figure 2.8 indiquent que oui. En effet, les proportions de personnes de 18 ans et plus croyant plutôt fortement ou fortement que les causes de la pauvreté sont liées à des facteurs structureaux ou à des facteurs propres au destin sont plus élevées parmi celles qui pensent que le montant d'argent fourni par le gouvernement québécois aux prestataires de l'assistance sociale est insuffisant ou très insuffisant (respectivement 51 % et 36 %) que parmi celles qui pensent qu'il est suffisant ou plus que suffisant (respectivement 24 % et 20 %) ou celles n'ayant pas d'avis clair sur le sujet (respectivement 35 % et 26 %) (figure 2.8).

En ce qui concerne la croyance qui veut que la pauvreté soit causée par des facteurs individuels, les résultats de l'EQPP 2024 montrent que la proportion de personnes qui y adhèrent plutôt fortement ou fortement est plus élevée chez les personnes qui considèrent que le montant d'argent fourni mensuellement par le gouvernement québécois aux prestataires de l'assistance sociale est suffisant ou plus que suffisant (52 %) que chez celles qui le considèrent comme insuffisant ou très insuffisant (20 %) ou qui sont incertaines (32 %).

Figure 2.7

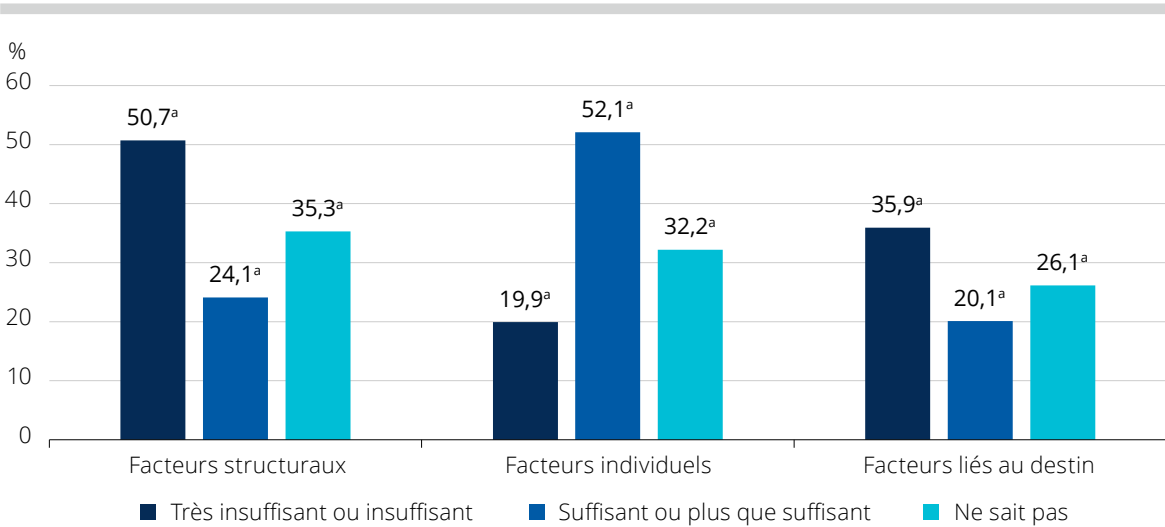
Opinion sur le montant fourni mensuellement par le gouvernement québécois aux prestataires de l'assistance sociale, personnes de 18 et plus, Québec, 2024



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Figure 2.8

Proportions de personnes de 18 ans et plus croyant plutôt fortement ou fortement que les causes de la pauvreté sont liées à des facteurs structureaux, individuels ou propres au destin, selon l'opinion sur le montant fourni mensuellement par le gouvernement québécois aux prestataires de l'assistance sociale, personnes de 18 et plus, Québec, 2024



a Pour un facteur donné de croyance quant aux causes de la pauvreté, exprime une différence significative entre les catégories de l'opinion sur le montant reçu mensuellement par les prestataires de l'assistance sociale au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Les attitudes à l'égard des personnes en situation de pauvreté

Afin de mesurer l'ampleur des préjugés envers les personnes en situation de pauvreté, des questions ont été posées dans l'EQPP 2024 afin de mesurer le niveau d'accord avec certaines attitudes à leur égard. Si la majorité des énoncés étaient négatifs, quatre items véhiculaient une vision plutôt positive des personnes en situation de pauvreté (pour plus de détails sur la définition de ces indicateurs, voir l'encadré *Les indicateurs d'attitudes négatives et positives à l'égard des personnes en situation de pauvreté*).

En ce qui concerne les attitudes négatives envers les personnes en situation de pauvreté, les résultats de l'EQPP 2024 révèlent qu'environ 72 % des personnes de 18 ans et plus étaient tout à fait en accord ou plutôt en accord avec le fait qu'elles devraient faire plus d'efforts pour s'en sortir et environ 76 %, que celles en santé devraient faire plus d'efforts pour trouver du travail (tableau 2.6). Environ 39 % de la population visée pensent⁸ que les personnes pauvres manquent de volonté pour améliorer leur situation. De plus, on remarque que plus d'une personne sur cinq (22 %) estime que les personnes pauvres sont plus violentes et une proportion similaire (22 %) qu'elles ne veulent pas s'en sortir. Environ 14 % des personnes de 18 ans et plus estiment que les personnes pauvres sont généralement moins intelligentes, 13 %, qu'on ne peut pas se fier sur elles pour qu'elles prennent elles-mêmes des décisions sur leur vie et respectivement 9 % et 10 %, qu'elles sont malhonnêtes ou que la plupart sont malpropres.

Concernant les attitudes positives, près de 73 % des personnes de 18 ans et plus au Québec pensent que la plupart des personnes pauvres ont une approche simple, mais honnête de la vie, et respectivement 51 %, 58 % et 53 % trouvent que ces personnes sont généralement plus amicales, plus modestes et plus fortes et résilientes.

8. Afin d'alléger la description des résultats, nous avons considéré qu'une personne adhère à un énoncé lorsqu'elle était plutôt en accord ou tout à fait en accord avec celui-ci.

Tableau 2.6

Niveau d'accord avec certaines attitudes négatives et positives à l'égard des personnes en situation de pauvreté, personnes de 18 et plus, Québec, 2024

	Tout à fait en désaccord	Plutôt en désaccord	Plutôt en accord	Tout à fait en accord
	%			
Attitudes négatives				
Les personnes pauvres devraient faire plus d'efforts pour s'en sortir.	5,5	23,0	53,7	17,9
Les personnes pauvres en santé devraient faire plus d'efforts pour trouver du travail.	6,2	18,1	43,6	32,1
On ne peut pas se fier aux personnes pauvres pour qu'elles prennent elles-mêmes des décisions importantes pour leur vie.	40,9	45,8	11,0	2,4
Les personnes pauvres sont plus violentes.	31,8	45,9	19,0	3,3
Les personnes pauvres sont malhonnêtes.	42,1	49,0	7,7	1,2
La plupart des personnes pauvres sont sales.	50,6	39,3	8,7	1,5
Les personnes pauvres sont généralement moins intelligentes.	45,1	41,2	12,2	1,5
Les personnes pauvres ne veulent pas s'en sortir.	31,9	45,7	19,3	3,1
Les personnes pauvres manquent de volonté pour améliorer leur situation.	21,5	39,6	32,1	6,8
Attitudes positives				
La plupart des personnes pauvres ont une approche simple, mais honnête de la vie.	5,5	21,6	60,6	12,4
En général, les personnes pauvres sont plus amicales.	9,8	39,2	43,3	7,8
Les personnes pauvres sont généralement plus modestes.	8,4	33,4	50,2	8,1
Les personnes pauvres sont généralement plus fortes et résilientes.	9,7	37,7	43,2	9,3

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté, 2024*.

Les indicateurs d'attitudes négatives et positives à l'égard des personnes en situation de pauvreté

Dans le cadre de l'EQPP 2024, les répondantes et répondants ont été interrogés quant à leur niveau d'accord avec treize énoncés à l'égard des personnes en situation de pauvreté au Québec¹ (tableau 2.6), tirés de différentes sources². Une analyse factorielle nous a confirmé qu'il existe une structure à deux facteurs concernant les attitudes à l'égard des personnes en situation de pauvreté.

Suite à la page 70

1. Les répondants et répondantes ont évalué les énoncés en fonction de leur propre définition de ce qu'est une personne pauvre.
2. Les items proviennent de diverses sources, soit la recherche de Langlois et Gaudreault (2015), qui porte sur les représentations sociales de la pauvreté et des inégalités au Québec, une échelle créée par Jordan et autres (2021), le Classism Attitudinal Profile de Colbow et autres (2016) et la version courte de l'échelle Attitude Toward Poverty de Yun et Weaver (2010). Pour plus de renseignements sur la création des indicateurs et les résultats des analyses factorielles, veuillez consulter le [rapport méthodologique](#) de l'EQPP 2024.

1. Attitudes négatives liées à l'effort et à la responsabilité des personnes en situation de pauvreté :
 - Les personnes pauvres devraient faire plus d'efforts pour s'en sortir.
 - Les personnes pauvres en santé devraient faire plus d'efforts pour trouver du travail.
 - On ne peut pas se fier aux personnes pauvres pour qu'elles prennent elles-mêmes des décisions importantes pour leur vie.
 - Les personnes pauvres ne veulent pas s'en sortir.
 - Les personnes pauvres manquent de volonté pour améliorer leur situation.
2. Attitudes positives à l'égard des personnes en situation de pauvreté :
 - La plupart des personnes pauvres ont une approche simple, mais honnête de la vie.
 - En général, les personnes pauvres sont plus amicales.
 - Les personnes pauvres sont généralement plus modestes.
 - Les personnes pauvres sont généralement plus fortes et résilientes.

Soulignons que quatre items reflétant des attitudes négatives à l'égard des personnes pauvres et liés aux défauts individuels ne sont pas inclus dans la construction des indicateurs composites, soit « les personnes pauvres sont plus violentes », « les personnes pauvres sont mal-honnêtes », « la plupart des personnes pauvres sont sales », « les personnes pauvres sont généralement moins intelligentes », car leur inclusion générerait un score global fortement asymétrique, ce qui limitait le caractère discriminant de l'indicateur global d'attitudes négatives³. Ces items sont analysés individuellement dans ce chapitre. Pour faciliter l'interprétation, les réponses ont été regroupées en deux catégories : « plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord » et « plutôt en accord ou tout à fait en accord ».

À partir des neuf autres items présentés ci-haut, deux indicateurs composites ont été construits pour correspondre aux deux facteurs de l'analyse factorielle. Pour ce faire, un score de 0 à 3 a été calculé pour chacun des indicateurs d'attitude en soustrayant 1 à chaque item, puis en faisant la moyenne des items. Un score de 0 signifie qu'une personne n'a aucune attitude négative ou positive envers les personnes en situation de pauvreté, alors qu'un score de 3 signifie qu'elle a de fortes attitudes négatives ou positives.

Pour le besoin des analyses présentées dans ce rapport, les scores ont été regroupés en deux catégories, soit :

- un score inférieur à 2 ;
- **un score égal ou supérieur à 2⁴.**

Les personnes se trouvant dans la seconde catégorie sont considérées comme **ayant des attitudes** négatives ou positives **fortes ou plutôt fortes** envers les personnes en situation de pauvreté. On remarque que près d'une personne de 18 ans et plus sur trois (31 %) a des attitudes positives fortes ou plutôt fortes à l'égard des personnes pauvres, tandis qu'environ 17 % ont des attitudes négatives fortes ou plutôt fortes liées à l'effort et à la responsabilité de ces personnes (données non présentées).

3. Pour plus de renseignements sur l'exclusion de ces quatre items, la création des indicateurs et les résultats des analyses factorielles, veuillez consulter le [rapport méthodologique](#) de l'EQPP 2024.
4. Le seuil a été déterminé par l'ISQ, qui a analysé la distribution des scores obtenus.

Liens entre les attitudes à l'égard des personnes en situation de pauvreté et certaines caractéristiques individuelles

Les caractéristiques sociodémographiques

Lorsqu'on analyse la proportion de personnes de 18 ans et plus ayant des attitudes positives fortes ou plutôt fortes envers les personnes en situation de pauvreté, on observe qu'elle est moins élevée parmi celles nées au Canada (29 %) que parmi celles y vivant depuis cinq ans ou moins (43 %) ou depuis plus de cinq ans (37 %) (tableau 2.7). En revanche, cette proportion est plus élevée chez les personnes qui habitent seules (36 % c. 30 %) et chez les personnes issues de minorités visibles ou ethniques (37 % c. 30 %). On observe aussi que les personnes âgées de 18 à 24 ans et celles d'au moins 65 ans sont plus nombreuses en proportion que celles âgées de 25 à 64 ans à avoir des attitudes positives fortes ou plutôt fortes à l'égard des personnes pauvres (respectivement 35 % c. 29 % et 31 %, selon le groupe d'âge).

En ce qui concerne les attitudes négatives, les résultats présentés dans le tableau 2.7 montrent, entre autres, que les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à avoir des attitudes négatives fortes ou plutôt fortes liées à l'effort et à la responsabilité des personnes en situation de pauvreté (20 % c. 14 %), de même qu'à penser⁹ que celles-ci sont plus violentes (24 % c. 20 %), qu'elles sont malhonnêtes (10 % c. 7 %), que la plupart sont sales (11 % c. 9 %) ou qu'elles sont généralement moins intelligentes (16 % c. 11 %).

Si les personnes de 45 ans et plus sont plus nombreuses en proportion que les plus jeunes à avoir des attitudes négatives fortes ou plutôt fortes liées à l'effort et à la responsabilité des personnes pauvres (respectivement 18 % et 19 % c. 11 % et 15 %, selon le groupe d'âge), elles sont proportionnellement moins nombreuses à estimer que la plupart des personnes en situation de pauvreté sont sales (respectivement 8 % et 7 % c. 19 % et 12 % selon le groupe d'âge). On observe aussi, entre autres, que les personnes de 65 ans et plus sont moins nombreuses en proportion que les autres à estimer que les personnes pauvres sont malhonnêtes (6 % c. 10 % pour les autres groupes d'âge) ou généralement moins intelligentes (10 % c. 13 % à 17 % selon le groupe d'âge).

On constate également que les personnes issues de minorités visibles ou ethniques sont proportionnellement plus nombreuses que les autres à avoir des attitudes négatives fortes ou plutôt fortes liées à l'effort et à la responsabilité des personnes en situation de pauvreté (19 % c. 16 %) ou à penser qu'elles sont malhonnêtes (11 % c. 8 %), ou que la plupart sont sales (13 % c. 9 %).

Enfin, soulignons que les personnes membres de minorités sexuelles ou de genre sont moins nombreuses en proportion que les autres à entretenir des attitudes négatives fortes ou plutôt fortes liées à l'effort et à la responsabilité des personnes en situation de pauvreté (10 %* c. 17 %).

9. Rappelons que pour d'alléger la description des résultats, nous avons considéré qu'une personne adhère à un énoncé lorsqu'elle était plutôt en accord ou tout à fait en accord avec celui-ci.

Tableau 2.7

Proportion de personnes de 18 ans et plus affichant des attitudes positives et négatives plutôt fortes ou fortes à l'égard des personnes en situation de pauvreté selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Québec, 2024

	Attitudes positives	Attitudes négatives liées à l'effort et à la responsabilité	Les personnes pauvres sont plus violentes	Les personnes pauvres sont malhonnêtes	Les personnes pauvres sont sales	Les personnes pauvres sont généralement moins intelligentes
	%		%			
Total	31,5	16,8	22,3	8,9	10,1	13,7
Genre¹						
Homme+	30,4	19,9 ^a	24,3 ^a	10,3 ^a	11,1 ^a	15,8 ^a
Femme+	32,5	13,7 ^a	20,3 ^a	7,5 ^a	9,2 ^a	11,5 ^a
Lieu de naissance et durée de résidence au Canada						
Vit au Canada depuis 5 ans ou moins	43,4 ^a	17,7	15,5 ^{a,b}	6,0 ^{**a}	9,7 [*]	13,1 [*]
Vit au Canada depuis plus de 5 ans	37,0 ^b	19,6	22,6 ^a	11,5 ^{a,b}	12,4 ^a	15,1
Né(e) au Canada	29,5 ^{a,b}	16,2	22,6 ^b	8,5 ^b	9,6 ^a	13,4
Âge						
18 - 24 ans	34,9 ^{a,b}	11,2 ^{a,b}	21,4	10,3 ^a	19,4 ^{a,b}	14,3 ^a
25 - 44 ans	30,6 ^{a,c}	15,2 ^{a,b}	25,0 ^{a,b}	9,7 ^b	11,7 ^{a,b}	16,6 ^{b,c}
45 - 64 ans	28,6 ^{b,d}	18,3 ^a	21,3 ^a	9,7 ^c	8,0 ^a	13,0 ^{b,d}
65 ans ou plus	35,1 ^{c,d}	19,2 ^b	20,4 ^b	6,3 ^{a,b,c}	7,2 ^b	10,4 ^{a,c,d}
Nombre de personnes qui habitent le domicile						
Personne qui habite seule	36,4 ^a	17,5	22,9	9,2	9,6	11,3 ^a
Autre type de ménage	30,3 ^a	16,7	22,2	8,8	10,3	14,2 ^a
Membre de minorités visibles ou ethniques						
Personne issue de minorités visibles ou ethniques	36,5 ^a	19,1 ^a	21,9	11,2 ^a	13,0 ^a	15,1
Personne non issue de minorités visibles ou ethniques	30,0 ^a	16,2 ^a	22,4	8,2 ^a	9,3 ^a	13,2
Membre d'une minorité sexuelle ou de genre						
Personne issue de minorités sexuelles ou de genre	34,3	9,9 ^{*a}	18,8	8,1 [*]	12,0 [*]	11,5 [*]
Personne non issue de minorités sexuelles ou de genre	31,3	17,1 ^a	22,4	9,0	10,0	13,8

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-d Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Les personnes non binaires, soit celles dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin, ont été réparties entre les hommes et les femmes pour des raisons de confidentialité et de qualité, d'où les libellés « Hommes+ » et « Femmes+ ».

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Les caractéristiques socioéconomiques

La proportion de personnes ayant des attitudes positives fortes ou plutôt fortes à l'égard des personnes en situation de pauvreté est plus élevée chez celles qui vivent cette situation et se perçoivent comme telles¹⁰ (44 % c. 29 %) (tableau 2.8). Cette proportion est également plus élevée chez les personnes :

- prestataires de l'assistance sociale (46 % c. 31 %) ;
- n'ayant pas terminé leurs études secondaires (42 % c. 26 % à 36 % selon le plus haut diplôme obtenu) ;
- n'occupant pas d'emploi au moment de l'enquête (36 % c. 29 %).

Pour ce qui est des attitudes négatives, on note, entre autres, que les personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires et celles dont le plus haut diplôme obtenu est de niveau secondaire sont plus nombreuses, en proportion, à afficher des attitudes négatives fortes ou plutôt fortes liées à l'effort et à la responsabilité des personnes pauvres (respectivement 22 % et 19 %) que celles ayant obtenu, au plus, un diplôme de niveau collégial (16 %) ou universitaire (14 %). On constate aussi que les personnes n'ayant pas de diplôme secondaire sont proportionnellement plus nombreuses que les autres à penser que les personnes en situation de pauvreté sont malhonnêtes (15 % c. 6 % à 10 % selon le plus haut niveau de diplôme obtenu), mais moins nombreuses que celles dont le plus haut diplôme est de niveau collégial ou universitaire à percevoir les personnes en situation de pauvreté comme généralement moins intelligentes (11 % c. 14 % et 16 %).

On note également que les personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles, de même que celles qui n'occupaient pas d'emploi au moment de l'enquête sont moins nombreuses en proportion à penser que les personnes en situation de pauvreté sont généralement moins intelligentes (11 % et 12 % c. 14 % et 15 %).

Les croyances sur les causes de la pauvreté, les relations sociales, le niveau d'aise et le positionnement politique

La proportion de personnes de 18 ans et plus au Québec qui ont des attitudes positives fortes ou plutôt fortes envers les personnes en situation de pauvreté est plus élevée parmi celles croyant plutôt fortement ou fortement que la pauvreté est causée par des facteurs structurels que parmi les autres (43 % c. 24 %) (tableau 2.9). Cette proportion est également plus élevée parmi celles :

- croyant plutôt fortement ou fortement que la pauvreté est causée par des facteurs propres au destin (41 % c. 27 %) ;
- entretenant souvent des relations avec des personnes pauvres (37 % c. 28 % et 31 %) ;
- qui seraient assez ou très à l'aise d'avoir comme voisins ou voisines des personnes pauvres (34 % c. 23 %) ou ayant recours à l'aide sociale ou à la solidarité sociale (34 % c. 25 %) ;
- ayant un positionnement politique plutôt progressiste quant à la justice économique (41 % c. 21 % et 27 %).

Cette proportion est moins élevée parmi les personnes croyant plutôt fortement ou fortement que les causes de la pauvreté sont liées à des facteurs individuels (26 % c. 34 %).

10. Des comparaisons entre les personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles, les personnes en situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles (autrement dit, dont le revenu du ménage est faible, mais perçu comme suffisant) et celles qui ne sont pas en situation de pauvreté, mais qui se perçoivent comme telles (soit celles dont le revenu du ménage n'est pas faible, bien qu'il soit perçu comme insuffisant) seront présentées à la fin de ce chapitre (tableau complémentaire 2.11).

Tableau 2.8

Proportion de personnes de 18 ans et plus affichant des attitudes positives et négatives plutôt fortes ou fortes à l'égard des personnes en situation de pauvreté selon certaines caractéristiques socioéconomiques, Québec, 2024

	Attitudes positives	Attitudes négatives liées à l'effort et à la responsabilité	Les personnes pauvres sont plus violentes	Les personnes pauvres sont malhonnêtes	Les personnes pauvres sont sales	Les personnes pauvres sont généralement moins intelligentes
	%		%			
Total	31,5	16,8	22,3	8,9	10,1	13,7
Personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles ou non						
En situation de pauvreté et se percevant comme telles	43,7 ^a	16,0	21,3	11,0 ^a	9,9	10,5 ^a
Autres situations	28,6 ^a	17,0	22,5	8,4 ^a	10,2	14,4 ^a
Statut de prestataire de l'assistance sociale						
Prestataire de l'assistance sociale	46,2 ^a	14,6 [*]	24,2	11,9 [*]	11,5 [*]	13,7 [*]
Non-prestataire de l'assistance sociale	30,7 ^a	16,9	22,2	8,7	10,0	13,7
Plus haut diplôme, certificat ou grade obtenu						
Études secondaires non terminées	42,2 ^{a,b}	22,0 ^{a,b}	24,4	14,6 ^{a,b}	9,9	11,1 ^{a,b}
Diplôme de niveau secondaire	36,2 ^{a,b}	19,5 ^{c,d}	22,3	10,2 ^a	10,1	12,1 ^c
Diplôme ou attestation de niveau collégial	28,4 ^a	15,7 ^{a,c}	21,9	9,0 ^b	11,5	14,1 ^a
Diplôme de niveau universitaire	25,5 ^b	13,7 ^{b,d}	21,5	5,8 ^{a,b}	9,4	15,6 ^{b,c}
Occupe un emploi ou non au moment de l'enquête						
En emploi	29,0 ^a	16,8	23,0	9,3	10,3	14,6 ^a
Pas en emploi	35,9 ^a	16,9	21,2	8,1	9,7	12,0 ^a

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a-d Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

En ce qui concerne les attitudes négatives, les résultats de l'EQPP 2024 révèlent des tendances inverses, soit que la proportion de personnes de 18 ans et plus affichant des attitudes négatives fortes ou plutôt fortes liées à l'effort et à la responsabilité des personnes pauvres est plus élevée parmi celles :

- qui croient fortement ou plutôt fortement que la pauvreté est causée par des facteurs individuels (40 % c. 6 %);
- n'ayant jamais entretenu de relations avec des personnes pauvres ou en entretenant rarement (19 % c. 16 % et 14 %);
- qui seraient un peu ou pas du tout à l'aise d'avoir comme voisins ou voisines des personnes pauvres (31 % c. 13 %) ou ayant recours à l'aide sociale ou à la solidarité sociale (30 % c. 11 %);
- ayant un positionnement politique plutôt conservateur quant à la justice économique (28 % c. 17 % ou 15 %).

Par ailleurs, la proportion de personnes ayant des attitudes négatives fortes ou plutôt fortes liées à l'effort et à la responsabilité des personnes en situation de pauvreté est plus faible parmi celles croyant fortement ou plutôt fortement que la pauvreté est causée par des facteurs structureaux (12 %) ou liés au destin (12 %) que parmi les autres (respectivement 20 % et 19 %).

Le tableau 2.9 montre également que la proportion de la population de 18 ans et plus qui pense que les personnes pauvres sont plus violentes, qu'elles sont malhonnêtes, que la plupart sont sales ou qu'elles sont généralement moins intelligentes est plus élevée notamment parmi celles :

- qui ont rarement des relations avec des personnes pauvres ou qui n'en ont jamais eu (respectivement 24 %, 10 %, 14 % et 16 % c. 20 %, 7 %, 8 % et 12 % chez celles qui en ont souvent);
- qui seraient un peu à l'aise d'avoir comme voisins des personnes pauvres, ou qui ne le seraient pas du tout (respectivement 32 %, 17 %, 20 % et 22 % c. 19 %, 7 %, 7 % et 11 % chez celles qui sont assez ou très à l'aise);
- qui seraient un à l'aise d'avoir comme voisins des personnes ayant recours à l'aide sociale ou à la solidarité sociale, ou qui ne le seraient pas du tout (respectivement 31 %, 14 %, 16 % et 21 % c. 19 %, 7 %, 8 % et 11 % chez celles qui sont assez ou très à l'aise).

Tableau 2.9

Proportion de personnes de 18 ans et plus affichant des attitudes positives et négatives plutôt fortes ou fortes à l'égard des personnes en situation de pauvreté selon leurs croyances concernant les causes de la pauvreté, la fréquence de leurs relations avec les personnes pauvres, leur niveau d'aise d'avoir comme voisin(e)s des personnes pauvres et des prestataires de l'aide sociale et de la solidarité sociale et leur positionnement politique, Québec, 2024

	Attitudes positives	Attitudes négatives liées à l'effort et à la responsabilité	Les personnes pauvres sont plus violentes	Les personnes pauvres sont malhonnêtes	Les personnes pauvres sont sales	Les personnes pauvres sont généralement moins intelligentes
	%		%			
Total	31,5	16,8	22,3	8,9	10,1	13,7
Croyance selon laquelle les causes de la pauvreté sont liées à des facteurs structureaux						
Croyance faible ou modérée (score inférieur à 2)	24,0 ^a	19,7 ^a	22,3	9,2	11,0 ^a	16,0 ^a
Croyance plutôt forte ou forte (score égal ou supérieur à 2)	42,9 ^a	11,9 ^a	22,2	8,4	8,8 ^a	9,9 ^a
Croyance selon laquelle les causes de la pauvreté sont liées à des facteurs individuels						
Croyance faible ou modérée (score inférieur à 2)	33,6 ^a	5,9 ^a	17,6 ^a	4,4 ^a	7,4 ^a	9,5 ^a
Croyance plutôt forte ou forte (score égal ou supérieur à 2)	26,0 ^a	39,6 ^a	32,3 ^a	18,4 ^a	16,2 ^a	22,6 ^a
Croyance selon laquelle les causes de la pauvreté sont liées à des facteurs propres au destin						
Croyance faible ou modérée (score inférieur à 2)	27,2 ^a	18,7 ^a	21,8	9,0	10,1	13,6
Croyance plutôt forte ou forte (score égal ou supérieur à 2)	41,2 ^a	12,1 ^a	23,9	8,7	10,2	13,9
Fréquence des relations entretenues avec des personnes pauvres						
Jamais ou rarement	28,5 ^a	19,0 ^a	24,0 ^a	10,0 ^a	14,0 ^{a,b}	16,3 ^{a,b}
Parfois	30,8 ^b	16,4 ^a	22,2	8,9	7,8 ^a	12,5 ^a
Souvent	37,1 ^{a,b}	13,8 ^a	20,0 ^a	7,1 ^a	8,2 ^b	11,9 ^b
Niveau d'aise d'avoir comme voisin(e)s des personnes pauvres						
Un peu ou pas du tout à l'aise	22,8 ^a	31,3 ^a	32,4 ^a	17,0 ^a	20,0 ^a	22,3 ^a
Assez ou très à l'aise	33,9 ^a	12,6 ^a	19,4 ^a	6,6 ^a	7,3 ^a	11,2 ^a
Niveau d'aise d'avoir comme voisin(e)s des personnes qui ont recours à l'aide sociale ou à la solidarité sociale						
Un peu ou pas du tout à l'aise	25,1 ^a	29,9 ^a	31,2 ^a	14,2 ^a	15,8 ^a	21,1 ^a
Assez ou très à l'aise	34,0 ^a	11,4 ^a	18,6 ^a	6,8 ^a	7,8 ^a	10,6 ^a
Positionnement politique par rapport à la justice économique						
Positionnement plutôt conservateur	20,5 ^a	27,7 ^a	27,7	12,7 ^{a,b}	10,2 [*]	25,1 ^a
Positionnement centriste	26,5 ^a	17,1 ^a	22,1	8,6 ^a	10,8	14,6 ^a
Positionnement plutôt progressiste	40,7 ^a	14,6 ^a	21,6	8,8 ^b	9,2	10,1 ^a

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a-b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Tableaux complémentaires

Tableau 2.10

Proportions de personnes de 18 ans et plus croyant plutôt fortement ou fortement que les causes de la pauvreté sont liées à des facteurs structureux, individuels ou propres au destin selon la situation de pauvreté, Québec, 2024

	En situation de pauvreté et se percevant comme telles		En situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles		Pas en situation de pauvreté, mais se percevant comme telles		Pas en situation de pauvreté et ne se percevant pas comme telles	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Croyance selon laquelle les causes de la pauvreté sont liées à des facteurs structureux								
Croyance plus forte ou forte (score égal ou supérieur à 2)	52,5 ^a	49,6 - 55,4	37,6 ^a	34,2 - 41,2	46,7 ^a	43,1 - 50,4	30,7 ^a	29,1 - 32,4
Croyance selon laquelle les causes de la pauvreté sont liées à des facteurs individuels								
Croyance plus forte ou forte (score égal ou supérieur à 2)	31,6 ^a	28,9 - 34,5	38,2 ^{a,b,c}	34,8 - 41,7	32,1 ^b	28,8 - 35,5	32,1 ^c	30,4 - 34,0
Croyance selon laquelle les causes de la pauvreté sont liées à des facteurs liés au destin								
Croyance plus forte ou forte (score égal ou supérieur à 2)	31,6	29,0 - 34,4	27,3	24,4 - 30,5	27,0	23,9 - 30,3	27,5	25,9 - 29,2

IC Intervalles de confiance.

a-c Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même ligne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Tableau 2.11

Proportion de personnes de 18 ans et plus affichant des attitudes positives et négatives plutôt fortes ou fortes à l'égard des personnes en situation de pauvreté selon la situation de pauvreté, Québec, 2024

	En situation de pauvreté et se percevant comme telles		En situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles		Pas en situation de pauvreté, mais se percevant comme telles		Pas en situation de pauvreté et ne se percevant pas comme telles	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Attitudes négatives liées à l'effort et à la responsabilité								
Attitudes négatives plutôt fortes ou fortes (score égal ou supérieur à 2)	16,0	13,9 - 18,4	19,4	16,6 - 22,6	17,2	14,6 - 20,1	16,4	15,1 - 17,8
Attitudes positives								
Attitudes positives plutôt fortes ou fortes (score égal ou supérieur à 2)	43,7 ^{a,b}	40,8 - 46,6	35,1 ^a	31,6 - 38,6	33,0 ^b	29,8 - 36,3	25,9 ^{a,b}	24,4 - 27,5
Les personnes pauvres sont plus violentes								
Plutôt en accord ou tout à fait en accord	21,3	19,1 - 23,8	22,0	19,0 - 25,2	24,1	21,2 - 27,2	22,2	20,7 - 23,8
Les personnes pauvres sont malhonnêtes								
Plutôt en accord ou tout à fait en accord	11,0 ^a	9,4 - 13,0	10,7 ^b	8,7 - 13,1	10,2 ^c	8,2 - 12,6	7,4 ^{a,b,c}	6,5 - 8,4
La plupart des personnes pauvres sont sales								
Plutôt en accord ou tout à fait en accord	9,9	8,4 - 11,7	10,9	8,9 - 13,3	10,9	8,9 - 13,3	9,8	8,8 - 11,0
Les personnes pauvres sont généralement moins intelligentes								
Plutôt en accord ou tout à fait en accord	10,5 ^a	8,8 - 12,5	11,5 ^b	9,4 - 14,1	12,6 ^c	10,5 - 15,1	15,6 ^{a,b,c}	14,2 - 17,1

IC Intervalles de confiance.

a-c Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même ligne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

3

Situations de discrimination et perception de discrimination en raison de la situation financière

Les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté peuvent engendrer différentes conséquences, dont des comportements discriminatoires à leur égard. Selon Légal et Delouée (2021), la discrimination réfère à un « comportement négatif non justifiable produit à l'encontre des membres d'un groupe donné » (p. 10)¹. La discrimination peut se manifester à différentes échelles : individuelle, organisationnelle, institutionnelle, culturelle (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion 2021 ; Kite et Whitley Jr. 2016). Il est également possible que les personnes en situation de pauvreté ressentent de la discrimination sans que des gestes concrets aient été posés à leur endroit, notamment en raison de l'intériorisation de préjugés (pour plus de détails, voir l'introduction).

Le présent chapitre porte sur les expériences discriminatoires vécues et perçues. On s'intéresse d'abord à des situations de discrimination vécues dans différents contextes par la population en général, et par les personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles, par exemple lors de contacts avec un professionnel ou une professionnelle de la santé ou dans le cadre de démarches pour obtenir des prestations gouvernementales. On porte ensuite notre regard sur les situations où de la discrimination a été perçue de façon répétée en raison de la situation financière par les personnes qui sont en situation de pauvreté et qui se perçoivent comme telles.

Rappelons que dans l'EQPP 2024, les « personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles » correspondent aux personnes de 18 ans et plus vivant au Québec dans un ménage ayant un revenu faible **et** perçu comme insuffisant, comme décrit au chapitre 1. Dans ce chapitre, on utilisera également l'expression « personnes qui vivent et qui se sentent en situation de pauvreté » pour les désigner.

À titre informatif, des comparaisons entre les personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles, les personnes en situation de pauvreté, mais qui ne se perçoivent pas ainsi² et celles qui ne sont pas en situation de pauvreté, mais qui se perçoivent comme telles³ sont présentées dans des encadrés tout au long du chapitre. Des tableaux complémentaires sont disponibles à la fin du chapitre.

1. La discrimination peut aussi être positive, mais ce n'est pas l'angle retenu dans ce rapport.

2. Autrement dit, dont le revenu du ménage est faible, mais perçu comme suffisant.

3. Soit celles dont le revenu du ménage n'est pas faible, bien qu'il soit perçu comme insuffisant.

Situations de discrimination

Les comportements discriminatoires peuvent toucher une diversité de personnes et être vécus dans différents contextes, comme la recherche d'un emploi ou d'un logement. Dans l'EQPP 2024, des questions ont été posées sur certaines des situations blessantes ou désagréables vécues au cours des 12 mois précédant l'enquête.

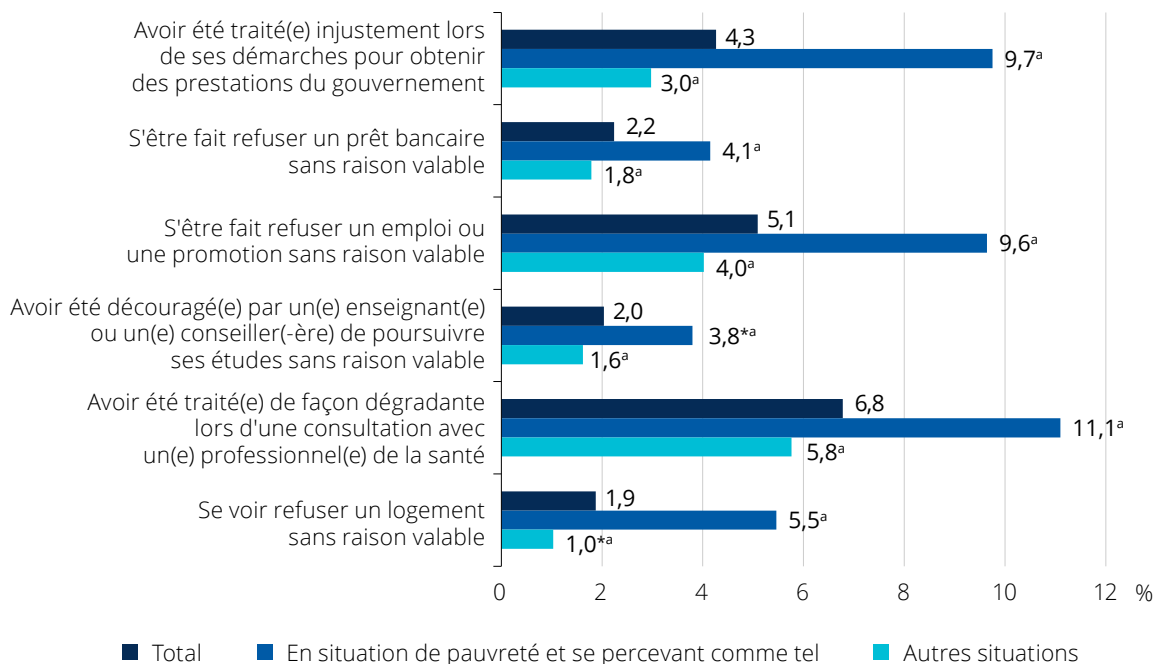
L'enquête montre notamment que près de 7 % des personnes de 18 ans et plus ont été traitées de façon dégradante lors d'une consultation avec un professionnel ou une professionnelle de la santé, qu'environ 5 % se sont fait refuser un emploi ou une promotion sans raison valable et que 4,3 % ont été traitées injustement lors de leurs démarches pour obtenir des prestations du gouvernement (figure 3.1). Ce sont approximativement 2,2 %, 2,0 % et 1,9 % des personnes de 18 ans et plus qui, sans raison valable, se sont fait refuser un prêt bancaire, ont été découragées par un enseignant ou une enseignante, ou un conseiller ou une conseillère, de poursuivre leurs études, ou se sont fait refuser un logement.

Par ailleurs, quelles que soient les situations de discrimination examinées, les résultats de l'EQPP 2024 révèlent que les personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles sont plus susceptibles que les autres d'avoir vécu de la discrimination (figure 3.1). En effet, elles sont notamment plus nombreuses en proportion que les autres à :

- avoir été traitées de façon dégradante lors d'une consultation avec un professionnel ou une professionnelle de la santé (11 % c. 6 %);
- s'être fait refuser un emploi ou une promotion sans raison valable (10 % c. 4,0 %);
- avoir été traitées injustement lors de leurs démarches pour obtenir des prestations du gouvernement (10 % c. 3,0 %).

Figure 3.1

Proportions de personnes de 18 ans et plus ayant vécu différentes situations de discrimination au cours des 12 mois précédant l'enquête, total et selon le fait d'être en situation de pauvreté et de se percevoir comme telles ou non, Québec, 2024



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a Pour une situation de discrimination, exprime une différence significative entre le fait d'être en situation de pauvreté et de se percevoir comme tel ou non au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

À partir des six situations de discrimination étudiées dans le cadre de l'EQPP 2024, il a été possible de dénombrer les situations de discriminations vécues, puis de les regrouper en deux catégories : les personnes n'ayant vécu aucune discrimination au cours des 12 mois précédant l'enquête (84 %) et celles en ayant vécu au moins une fois (16 %) (données non présentées). Il s'avère que les personnes de 18 ans et plus qui sont en situation de pauvreté et qui se perçoivent comme telles sont proportionnellement plus nombreuses que les autres à avoir vécu au moins une situation de discrimination (28 % c. 13 %) au cours des 12 mois précédant l'enquête (données non présentées).

Étant donné les objectifs de l'enquête, qui sont notamment de connaître l'ampleur de la discrimination en raison de la situation de pauvreté, la suite des analyses porte principalement sur la proportion de personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles ayant vécu au moins une situation de discrimination au cours des 12 mois précédant l'enquête⁴.

4. Soulignons que la question ne porte pas spécifiquement sur la discrimination vécue en raison de la situation de pauvreté. Cependant, il s'agit de comportements discriminatoires que les personnes qui sont en situation de pauvreté et qui se perçoivent comme telles peuvent vivre en raison de leur situation financière (voir notamment Lizotte et autres [2021]).

Certaines caractéristiques individuelles associées aux discriminations vécues

Parmi les personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles, celles âgées d'au moins 65 ans étaient moins nombreuses, en proportion, que les autres à avoir vécu au moins une situation de discrimination (15 % c. 31 % à 38 % selon le groupe d'âge) (tableau 3.1).

Par ailleurs, les résultats de l'EQPP 2024 montrent que les personnes de 18 ans et plus qui vivent et se sentent en situation de pauvreté et qui sont issues de minorités sexuelles ou de genre sont plus nombreuses en proportion que les autres à avoir vécu au moins une situation de discrimination (47 % c. 28 %).

Tableau 3.1

Nombre de situations de discrimination vécues au cours des 12 mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques sociodémographiques, personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles, Québec, 2024

	Aucune	Une ou plus
	%	
Total	71,5	28,5
Genre¹		
Homme+	71,1	28,9
Femme+	71,9	28,1
Lieu de naissance et durée de résidence au Canada		
Vit au Canada depuis 5 ans ou moins	67,4	32,6
Vit au Canada depuis plus de 5 ans	69,0	31,0
Né(e) au Canada	73,2	26,8
Âge		
18 - 24 ans	61,8 ^a	38,2 ^a
25 - 44 ans	65,9 ^b	34,1 ^b
45 - 64 ans	68,7 ^c	31,3 ^c
65 ans ou plus	85,1 ^{a,b,c}	14,9 ^{a,b,c}
Nombre de personnes qui habitent le domicile		
Personne qui habite seule	75,0	25,0
Autre type de ménage	70,4	29,6
Membre de minorités visibles ou ethniques		
Personne issue de minorités visibles ou ethniques	68,1	31,9
Personne non issue de minorités visibles ou ethniques	73,2	26,8
Membre d'une minorité sexuelle ou de genre		
Personne issue de minorités sexuelles ou de genre	52,7 ^a	47,3 ^a
Personne non issue de minorités sexuelles ou de genre	72,5 ^a	27,5 ^a

a-c Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Les personnes non binaires, soit celles dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin, ont été réparties entre les hommes et les femmes pour des raisons de confidentialité et de qualité, d'où les libellés « Hommes+ » et « Femmes+ ».

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

En ce qui concerne le recours aux prestations de l'assistance sociale, on remarque que les personnes qui sont en situation de pauvreté, qui se perçoivent comme telles qui sont également prestataires de cette aide gouvernementale sont proportionnellement plus nombreuses à avoir vécu au moins une situation de discrimination (36 %) au cours des 12 mois précédant l'enquête que les personnes qui n'y ont pas eu recours (27 %) (tableau 3.2). Sont également proportionnellement plus nombreuses dans cette situation les personnes qui sont en situation de pauvreté, qui se perçoivent comme telles et qui ont un diplôme de niveau universitaire (39 %) que celles n'ayant pas terminé leurs études secondaires (26 %) ou ayant au plus un diplôme de ce niveau scolaire (23 %).

Les résultats de l'EQPP 2024 montrent également que parmi les personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles, celles ayant un emploi au moment de l'enquête sont plus nombreuses en proportion que celles dont ce n'était pas le cas à avoir vécu au moins une situation de discrimination au cours des 12 mois précédant l'enquête (32 % c. 26 %).

Tableau 3.2

Nombre de situations de discrimination vécues au cours des 12 mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques socioéconomiques, personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles, Québec, 2024

	Aucune	Une ou plus
	%	
Total	71,5	28,5
Statut de prestataire de l'assistance sociale		
Prestataire de l'assistance sociale	63,7 ^a	36,3 ^a
Non prestataire de l'assistance sociale	72,9 ^a	27,1 ^a
Plus haut diplôme, certificat ou grade obtenu		
Études secondaires non terminées	74,4 ^a	25,6 ^a
Diplôme de niveau secondaire	76,6 ^{b,c}	23,4 ^{b,c}
Diplôme ou attestation de niveau collégial	66,5 ^b	33,5 ^b
Diplôme de niveau universitaire	60,8 ^{a,c}	39,2 ^{a,c}
Occupe un emploi ou non au moment de l'enquête		
En emploi	68,4 ^a	31,6 ^a
Pas en emploi	74,3 ^a	25,7 ^a

a-c Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Situations de discrimination : qu'en est-il des personnes en situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles ou de celles qui se perçoivent comme en situation de pauvreté sans l'être ?

Selon des analyses complémentaires (tableau complémentaire 3.7), les personnes en situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles sont proportionnellement moins nombreuses à avoir vécu au moins une situation de discrimination au cours des 12 mois précédant l'enquête (11 %) que celles qui se perçoivent comme en situation de pauvreté sans l'être (26 %) et que celles qui sont en situation de pauvreté et qui se perçoivent comme telles (28 %).

On observe des tendances similaires lorsque l'on compare les proportions de personnes de différents groupes de la population. Par exemple, parmi les personnes issues des minorités sexuelles et de genre, 8 %** de celles en situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles ont vécu au moins une situation de discrimination au cours des 12 mois précédant l'enquête, une proportion significativement plus faible que celles des personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles (47 %) et que celles qui ne sont pas en situation de pauvreté, mais qui se perçoivent comme telles (36 %*) (tableau complémentaire 3.8).

L'ensemble des résultats de la comparaison de ces trois groupes en ce qui concerne le fait d'avoir vécu au moins une situation de discrimination sont présentés dans les tableaux complémentaires 3.8 et 3.9.

Perception de discrimination en raison de la situation financière

L'EQPP 2024 a également permis de recueillir de l'information sur la fréquence à laquelle les personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles ont eu l'impression de vivre de la discrimination en raison de leur situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête, et ce, quel que soit le contexte⁵.

Les résultats de l'enquête révèlent qu'au Québec, parmi les personnes de 18 ans et plus qui vivent et se sentent en situation de pauvreté :

- environ 12 % ont eu parfois l'impression que les gens les évitaient en raison de leur situation financière et 6 % ont eu souvent ou toujours cette impression ;
- approximativement 14 % ont eu parfois l'impression que les gens les jugeaient ou les méprisaient en raison de leur situation financière et 6 % ont eu souvent ou toujours cette impression ;
- près de 9 % ont eu parfois l'impression que les gens se comportaient comme s'ils pensaient qu'elles étaient malhonnêtes en raison de leur situation financière et 4,1 % ont eu souvent ou toujours cette impression ;
- environ 6 % ont eu parfois l'impression que leurs voisins et leur entourage leur rendaient la vie difficile en raison de leur situation financière et 3,1 %* ont eu souvent ou toujours cette impression (tableau 3.3).

5. Les situations peuvent s'être produites, par exemple, dans la vie personnelle ou dans le cadre des études ou du travail.

Enfin, parmi les personnes qui vivent et se sentent en situation de pauvreté et dont les membres n'avaient pas les moyens de s'acheter des vêtements neufs au moment de l'enquête, environ 14 % ont eu parfois l'impression, au cours des 12 mois précédant l'enquête, que les gens les traitaient différemment en raison de leur habillement⁶ et 7 % ont eu souvent ou toujours cette impression.

Tableau 3.3

Fréquence de différentes discriminations perçues en raison de la situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête, personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles, Québec, 2024

	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent ou toujours
	%			
Avoir eu l'impression d'être évité(e) par les gens	66,8	15,0	12,2	5,9
Avoir eu l'impression d'être jugé(e) ou méprisé(e) par les gens	63,8	15,4	14,3	6,5
Avoir eu l'impression que les gens se comportaient comme s'ils pensaient qu'il ou elle était malhonnête	74,7	12,3	9,0	4,1
Avoir eu l'impression que ses voisin(e)s ou son entourage lui rendaient la vie difficile	80,4	10,7	5,8	3,1*
Avoir eu l'impression d'être traité(e) différemment en raison de son habillement, perçu comme un reflet de sa situation financière ¹	60,4	19,0	14,1	6,5

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Pour cet item, sont concernées les personnes de 18 ans et plus vivant dans un ménage considéré comme en situation de pauvreté et dont les membres n'avaient pas les moyens de s'acheter des vêtements neufs au moment de l'enquête.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

6. Parce qu'il reflétait leur situation financière.

Perception de discrimination en raison de la situation financière : qu'en est-il des personnes en situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles ou de celles qui se perçoivent comme en situation de pauvreté sans l'être ?

Comme nous l'avons vu précédemment, environ 12 % des personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles ont parfois eu l'impression, au cours des 12 mois précédant l'enquête, que les gens les évitaient en raison de leur situation financière, et 6 % ont souvent ou toujours eu cette impression. Des analyses complémentaires (tableau complémentaire 3.10) montrent notamment que ces proportions sont statistiquement plus élevées que celles observées chez les personnes en situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles (respectivement 2,7 %* et 0,7 %**) ou chez celles qui ne sont pas en situation de pauvreté, mais qui se perçoivent comme telles (respectivement 8 % et 2,4 %*). Il en va de même en ce qui concerne l'impression de se faire mépriser en raison de la situation financière : les proportions de personnes ayant eu parfois, souvent ou toujours cette impression au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête sont plus importantes chez les personnes qui sont en situation de pauvreté et se perçoivent comme telles (respectivement 14 % et 6 %) que chez celles en situation de pauvreté, sans se percevoir comme telles (respectivement 4,1 %* et 0,8 %**) ou que chez celles qui se perçoivent comme en situation de pauvreté sans l'être (respectivement 10 % et 1,9 %*).

L'ensemble des résultats sur la fréquence de différentes discriminations perçues en raison de la situation financière sont présentés dans le tableau complémentaire 3.10.

Avoir perçu au moins une situation de discrimination répétée en raison de la situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête

Afin d'estimer à la fois le nombre et la fréquence des discriminations perçues par les personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles au cours des 12 mois précédant l'enquête, un indicateur a été créé à partir de quatre situations examinées dans l'enquête¹. À cette fin, le nombre de situations de discrimination perçue **parfois, souvent ou toujours** a été calculé, puis réparti en deux catégories de la façon suivante :

- Aucune situation de discrimination répétée perçue
- Au moins une situation de discrimination répétée perçue.

Environ une personne de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telle sur quatre (27 %) a perçu au moins une situation de discrimination répétée en raison de sa situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête (donnée non présentée).

1. L'énoncé concernant le traitement différencié des personnes en raison de leur habillement n'a pas été retenu dans la construction de l'indicateur, car cette question n'a été posée qu'aux personnes dont le ménage n'a pas actuellement les moyens d'acheter des vêtements neufs.

Certaines caractéristiques individuelles associées aux discriminations perçues en raison de la situation financière

Les résultats de l'EQPP 2024 révèlent que la proportion de personnes de 18 ans et plus qui sont en situation de pauvreté, qui se perçoivent comme telles et qui ont perçu au moins une situation de discrimination répétée au cours des 12 mois précédant l'enquête (pour une définition de l'indicateur, voir l'encadré *Avoir perçu au moins une situation de discrimination répétée en raison de la situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête*) est moins élevée chez les personnes âgées de 65 ans ou plus (16 %) que chez celles plus jeunes (25 % à 34 % selon le groupe d'âge) (tableau 3.4). En revanche, on constate que cette proportion est plus élevée chez les personnes habitant seules que chez celles vivant avec au moins une autre personne (32 % c. 26 %).

Tableau 3.4

Avoir perçu ou non au moins une situation de discrimination répétée en raison de la situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques sociodémographiques, personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles, Québec, 2024

	Aucune situation	Au moins une situation
	%	
Total	72,6	27,4
Genre¹		
Homme+	72,7	27,3
Femme+	72,5	27,5
Âge		
18 - 24 ans	75,0 ^{a,b}	25,0 ^{a,b}
25 - 44 ans	66,9 ^c	33,1 ^c
45 - 64 ans	65,7 ^{a,d}	34,3 ^{a,d}
65 ans ou plus	84,1 ^{b,c,d}	15,9 ^{b,c,d}
Lieu de naissance et durée de résidence au Canada		
Vit au Canada depuis 5 ans ou moins	66,0	34,0
Vit au Canada depuis plus de 5 ans	69,1	30,9
Né(e) au Canada	74,8	25,2
Nombre de personnes qui habitent le domicile		
Personne qui habite seule	68,0 ^a	32,0 ^a
Autre type de ménage	74,2 ^a	25,8 ^a
Membre de minorités visibles ou ethniques		
Personne issue de minorités visibles ou ethniques	70,4	29,6
Personne non issue de minorités visibles ou ethniques	73,7	26,3
Membre d'une minorité sexuelle ou de genre		
Personne issue de minorités sexuelles ou de genre	64,2	35,8*
Personne non issue de minorités sexuelles ou de genre	73,0	27,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

a-d Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Les personnes non binaires, soit celles dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin, ont été réparties entre les hommes et les femmes pour des raisons de confidentialité et de qualité, d'où les libellés « Hommes+ » et « Femmes+ ».

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Si l'on poursuit l'analyse selon certaines caractéristiques socioéconomiques, on observe que parmi les personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles, celles qui sont prestataires de l'assistance sociale de même que celles qui n'étaient pas en emploi au moment de l'enquête sont plus nombreuses en proportion à avoir perçu au moins une situation de discrimination répétée en raison de leur situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête (respectivement 54 % et 31 %) que celles qui sont non prestataires ou qui occupaient un emploi au moment de l'enquête (respectivement 22 % et 24 %) (tableau 3.5).

Tableau 3.5

Avoir perçu ou non au moins une situation de discrimination répétée en raison de la situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques socioéconomiques, personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles, Québec, 2024

	Aucune situation	Au moins une situation
	%	
Total	72,6	27,4
Statut de prestataire de l'assistance sociale		
Prestataire de l'assistance sociale	46,1 ^a	53,9 ^a
Non-prestataire de l'assistance sociale	77,6 ^a	22,4 ^a
Plus haut diplôme, certificat ou grade obtenu		
Études secondaires non terminées	69,6	30,4
Diplôme de niveau secondaire	72,6	27,4
Diplôme ou attestation de niveau collégial	75,7	24,3
Diplôme de niveau universitaire	74,7	25,3
Occupe un emploi ou non au moment de l'enquête		
En emploi	76,5 ^a	23,5 ^a
Pas en emploi	69,2 ^a	30,8 ^a

^a Exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté, 2024*.

Lorsque l'on s'intéresse à certaines caractéristiques liées aux conditions de vie et aux ressources des personnes de 18 ans et plus qui vivent et se sentent en situation de pauvreté au Québec, on constate que la proportion de celles ayant perçu au moins une situation de discrimination répétée est plus élevée parmi les personnes percevant les revenus de leur ménage comme très insuffisants que parmi celles les percevant comme insuffisants pour répondre aux besoins de base (42 % c. 20 %) (tableau 3.6). Cette proportion est également plus élevée parmi les personnes qui vivent et sentent en situation de pauvreté et :

- qui perçoivent leur ménage comme très endetté (58 % c. 14 % à 41 %, selon le niveau d'endettement perçu);
- dont le ménage n'avait pas la capacité d'assumer au moins six des dépenses listées dans l'enquête (49 % c. 4,8 %** à 21 %, selon le nombre de dépenses impossibles à assumer).

Enfin, parmi les personnes de 18 ans et plus qui sont en situation de pauvreté et qui se perçoivent comme telles, la proportion de celles ayant perçu au moins une situation de discrimination répétée au cours des 12 mois précédant l'enquête tend à augmenter avec le nombre de sources d'aide utilisées durant cette même période, passant de 10 %* parmi celles n'ayant eu recours à aucune source d'aide à 56 % parmi celles ayant eu recours aux trois sources d'aide listées dans l'EQPP 2024.

Tableau 3.6

Avoir perçu ou non au moins une situation de discrimination répétée en raison de la situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques liées aux conditions de vie et aux ressources, personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles, Québec, 2024

	Aucune situation	Au moins une situation
	%	
Total	72,6	27,4
Niveau d'insuffisance des revenus pour répondre aux besoins de base du ménage		
Revenus perçus comme très insuffisants	58,4 ^a	41,6 ^a
Revenus perçus comme insuffisants	79,4 ^a	20,6 ^a
Perception du niveau d'endettement du ménage		
Pas du tout endetté	86,2 ^{a,b}	13,8 ^{a,b}
Un peu endetté	74,9 ^{a,b}	25,1 ^{a,b}
Moyennement endetté	67,2 ^a	32,8 ^a
Assez endetté	58,9 ^b	41,1 ^b
Très endetté	42,4 ^{* a,b}	57,6 ^{a,b}
Nombre de dépenses impossibles à assumer pour le ménage		
Aucune dépense	95,2 ^a	4,8 ^{** a}
1 à 2 dépenses	92,6 ^b	7,4 ^{** b}
3 à 5 dépenses	78,6 ^{a,b}	21,4 ^{a,b}
6 dépenses ou plus	50,8 ^{a,b}	49,2 ^{a,b}
Nombre de sources d'aide utilisées au cours des 12 mois précédant l'enquête		
Aucune source d'aide	89,8 ^a	10,2 ^{* a}
1 source d'aide	78,8 ^a	21,2 ^a
2 sources d'aide	62,3 ^a	37,7 ^a
3 sources d'aide	43,9 ^a	56,1 ^a

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Discrimination répétée perçue en raison de la situation financière : qu'en est-il des personnes en situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles ou de celles qui se perçoivent comme en situation de pauvreté sans l'être ?

Selon des analyses complémentaires (tableau complémentaire 3.11), les personnes en situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles sont proportionnellement moins nombreuses à avoir perçu au moins une situation de discrimination répétée en raison de leur situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête (7 %) que celles qui se perçoivent comme en situation de pauvreté sans l'être (17 %) et que celles qui sont en situation de pauvreté et qui se perçoivent comme telles (27 %).

On observe des tendances similaires lorsque l'on compare les proportions de personnes de différents groupes de la population. Par exemple, parmi les personnes qui habitent seules, 3,9 %** de celles qui sont en situation de pauvreté, sans se percevoir comme telles ont perçu au moins une situation de discrimination répétée en raison de leur situation financière, une proportion significativement plus faible que celle observée chez les personnes qui se perçoivent comme en situation de pauvreté sans l'être (21%*) ou que celles qui sont en situation de pauvreté et qui se perçoivent comme telles (32 %) (tableau complémentaire 3.12).

L'ensemble des résultats pour ces trois groupes en ce qui concerne le fait d'avoir perçu au moins une situation de discrimination répétée en raison de leur situation financière sont présentés dans les tableaux complémentaires 3.12, 3.13 et 3.14.

Tableaux complémentaires

Tableau 3.7

Proportion de personnes de 18 ans et plus ayant vécu différentes situations de discrimination et ayant vécu au moins une situation de discrimination au cours des 12 mois précédant l'enquête selon la situation de pauvreté, personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté ou se percevant comme telles, Québec, 2024

	En situation de pauvreté et se percevant comme telles		En situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles		Pas en situation de pauvreté, mais se percevant comme telles	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Avoir été traité(e) injustement lors de ses démarches pour obtenir des prestations du gouvernement	9,7 ^a	8,2 - 11,6	2,6* ^{a,b}	1,7 - 4,0	7,4 ^b	5,7 - 9,6
S'être fait refuser un prêt bancaire sans raison valable	4,1 ^a	3,1 - 5,5	1,2** ^{a,b}	0,5 - 2,6	5,4 ^b	4,0 - 7,2
S'être fait refuser un emploi ou une promotion sans raison valable	9,6 ^a	8,0 - 11,6	2,9* ^{a,b}	1,9 - 4,3	8,0 ^b	6,3 - 10,2
Avoir été découragé(e) par un(e) enseignant(e) ou un(e) conseiller(-ère) de poursuivre ses études sans raison valable	3,8* ^a	2,8 - 5,1	1,4** ^{a,b}	0,8 - 2,3	3,3* ^b	2,2 - 4,8
Avoir été traité(e) de façon dégradante lors d'une consultation avec un(e) professionnel(e) de la santé	11,1 ^a	9,4 - 13,1	3,1* ^{a,b}	2,1 - 4,5	11,4 ^b	9,3 - 13,8
Se voir refuser un logement sans raison valable	5,5 ^a	4,2 - 7,1	0,8** ^a	0,3 - 1,7	2,9* ^a	1,8 - 4,4
Avoir vécu une situation de discrimination ou plus au cours des 12 mois précédant l'enquête	28,5^a	26,0 - 31,1	10,6^{a,b}	8,6 - 13,0	26,2^b	23,2 - 29,4

IC Intervalles de confiance.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même ligne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Tableau 3.8

Proportion de personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté ou se percevant comme telles qui ont vécu au moins une situation de discrimination au cours des 12 mois précédant l'enquête selon la situation de pauvreté et selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Québec, 2024

	En situation de pauvreté et se percevant comme telles		En situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles		Pas en situation de pauvreté, mais se percevant comme telles	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Genre¹						
Homme+	28,9 ^a	25,2 - 32,8	10,6* ^{ab}	7,7 - 14,4	25,3 ^b	21,0 - 30,1
Femme+	28,1 ^a	24,9 - 31,5	10,7 ^{ab}	8,1 - 13,9	27,2 ^b	23,2 - 31,6
Lieu de naissance et durée de résidence au Canada						
Vit au Canada depuis 5 ans ou moins	32,6	24,5 - 41,9	13,7**	5,1 - 32,0	28,9*	17,7 - 43,5
Vit au Canada depuis plus de 5 ans	31,0 ^a	25,2 - 37,4	9,1** ^{ab}	4,8 - 16,6	34,4 ^b	27,7 - 41,8
Né(e) au Canada	26,8 ^a	24,0 - 29,9	10,7 ^{ab}	8,6 - 13,3	23,4 ^b	20,1 - 27,0
Âge						
18 - 24 ans	38,2 ^a	32,0 - 44,9	18,3* ^{ab}	13,0 - 25,3	31,4* ^b	21,2 - 43,8
25 - 44 ans	34,1 ^a	28,7 - 39,8	11,2** ^{ab}	6,7 - 18,3	30,8 ^b	25,9 - 36,3
45 - 64 ans	31,3 ^a	26,4 - 36,6	10,0** ^{ab}	5,9 - 16,5	25,0 ^b	20,8 - 29,9
65 ans ou plus	14,9 ^a	11,6 - 19,0	7,8* ^a	5,4 - 11,1	12,1*	7,4 - 19,2
Nombre de personnes qui habitent le domicile						
Personne qui habite seule	25,0 ^a	20,6 - 30,0	8,9* ^{ab}	5,8 - 13,3	27,9 ^b	21,3 - 35,6
Autre type de ménage	29,6 ^a	26,7 - 32,7	11,3 ^{ab}	8,9 - 14,2	25,7 ^b	22,5 - 29,2
Membre de minorités visibles ou ethniques						
Personne issue de minorités visibles ou ethniques	31,9 ^a	27,0 - 37,2	14,2* ^{ab}	9,0 - 21,7	36,7 ^b	30,5 - 43,5
Personne non issue de minorités visibles ou ethniques	26,8 ^a	23,9 - 29,8	9,8 ^a	7,7 - 12,3	21,8 ^a	18,6 - 25,3
Membre d'une minorité sexuelle ou de genre						
Personne issue de minorités sexuelles ou de genre	47,3 ^a	35,2 - 59,7	8,0** ^{ab}	3,3 - 18,2	35,9* ^b	20,8 - 54,3
Personne non issue de minorités sexuelles ou de genre	27,5 ^a	25,0 - 30,2	10,9 ^{ab}	8,8 - 13,4	25,7 ^b	22,8 - 29,0

IC Intervalles de confiance.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même ligne au seuil de 0,05.

1. Les personnes non binaires, soit celles dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin, ont été réparties entre les hommes et les femmes pour des raisons de confidentialité et de qualité, d'où les libellés « Hommes+ » et « Femmes+ ».

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Tableau 3.9

Proportion de personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté ou se percevant comme telles qui ont vécu au moins une situation de discrimination au cours des 12 mois précédant l'enquête selon la situation de pauvreté et selon certaines caractéristiques socioéconomiques, Québec, 2024

	En situation de pauvreté et se percevant comme telles		En situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles		Pas en situation de pauvreté, mais se percevant comme telles	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Statut de prestataire de l'assistance sociale						
Prestataire de l'assistance sociale	36,3 ^a	30,2 - 43,0	12,0 ^{** a,b}	5,5 - 24,2	51,7 ^{** b}	27,0 - 75,7
Non-prestataire de l'assistance sociale	27,1 ^a	24,4 - 30,0	10,5 ^{a,b}	8,5 - 13,0	25,7 ^b	22,6 - 29,0
Plus haut diplôme, certificat ou grade obtenu						
Études secondaires non terminées	25,6 ^a	21,2 - 30,7	10,7 ^{* a,b}	7,1 - 15,8	21,7 ^{* b}	13,8 - 32,4
Diplôme de niveau secondaire	23,4 ^a	19,5 - 27,8	11,4 ^{* a,b}	8,4 - 15,3	24,7 ^b	19,9 - 30,2
Diplôme ou attestation de niveau collégial	33,5 ^a	27,3 - 40,3	8,4 ^{** a,b}	4,8 - 14,3	26,3 ^b	20,4 - 33,1
Diplôme de niveau universitaire	39,2 ^a	32,3 - 46,5	12,0 ^{** a}	7,0 - 19,8	29,3 ^a	23,9 - 35,5
Occupe un emploi ou non au moment de l'enquête						
En emploi	31,6 ^a	27,5 - 36,0	12,8 ^{* a,b}	9,5 - 17,1	26,1 ^b	22,8 - 29,8
Pas en emploi	25,7 ^a	22,6 - 29,2	9,1 ^{a,b}	6,8 - 12,0	26,1 ^b	20,1 - 33,2

IC Intervalles de confiance.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même ligne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Tableau 3.10

Fréquence de différentes discriminations perçues en raison de la situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête selon la situation de pauvreté, personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté ou se percevant comme telles, Québec, 2024

	En situation de pauvreté et se percevant comme telles		En situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles		Pas en situation de pauvreté, mais se percevant comme telles	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Avoir eu l'impression d'être évité(e) par les gens en raison de sa situation financière						
Jamais	66,8 ^a	64,2 - 69,4	90,2 ^a	87,9 - 92,1	79,4 ^a	76,4 - 82,0
Rarement	15,0 ^a	13,0 - 17,3	6,4 ^a	4,8 - 8,4	9,9 ^a	8,1 - 12,1
Parfois	12,2 ^a	10,6 - 14,1	2,7* ^a	1,8 - 4,1	8,4 ^a	6,6 - 10,6
Souvent ou toujours	5,9 ^a	4,7 - 7,4	0,7** ^a	0,2 - 1,9	2,4* ^a	1,5 - 3,7
Avoir eu l'impression d'être jugé(e) ou méprisé(e) par les gens en raison de sa situation financière						
Jamais	63,8 ^a	61,1 - 66,4	87,3 ^a	84,7 - 89,4	75,3 ^a	72,2 - 78,2
Rarement	15,4 ^a	13,4 - 17,7	7,8 ^{a,b}	6,2 - 9,9	12,7 ^b	10,6 - 15,2
Parfois	14,3 ^a	12,5 - 16,3	4,1* ^a	2,9 - 5,9	10,0 ^a	8,1 - 12,3
Souvent ou toujours	6,5 ^a	5,3 - 8,0	0,8** ^a	0,4 - 1,6	1,9* ^a	1,2 - 3,1
Avoir eu l'impression que les gens se comportaient comme s'ils pensaient qu'il ou elle était malhonnête en raison de sa situation financière						
Jamais	74,7 ^a	72,0 - 77,2	93,6 ^a	91,5 - 95,3	85,2 ^a	82,5 - 87,5
Rarement	12,3 ^a	10,4 - 14,5	3,7* ^a	2,6 - 5,3	7,9 ^a	6,1 - 10,1
Parfois	9,0 ^a	7,5 - 10,7	2,2* ^a	1,4 - 3,5	5,5* ^a	4,1 - 7,4
Souvent ou toujours	4,1 ^a	3,1 - 5,3	0,4** ^a	0,2 - 1,1	1,4** ^a	0,8 - 2,5
Avoir eu l'impression que ses voisin(e)s ou son entourage lui rendaient la vie difficile en raison de sa situation financière						
Jamais	80,4 ^a	78,0 - 82,5	96,3 ^a	94,7 - 97,4	89,3 ^a	86,9 - 91,3
Rarement	10,7 ^a	9,0 - 12,7	2,5* ^a	1,6 - 3,9	6,0 ^a	4,5 - 7,8
Parfois	5,8 ^a	4,6 - 7,3	x	...	x	...
Souvent ou toujours	3,1* ^a	2,3 - 4,3	x	...	x	...
Avoir eu l'impression d'être traité(e) différemment en raison de son habillement, perçu comme un reflet de sa situation financière¹						
Jamais	60,4	56,4 - 64,2	78,6	70,1 - 85,3	70,5	64,4 - 76,0
Rarement	19,0	16,0 - 22,5	16,5*	10,7 - 24,6	15,3*	11,0 - 20,8
Parfois	14,1	11,5 - 17,1	x	...	x	...
Souvent ou toujours	6,5	4,9 - 8,7	x	...	x	...

IC Intervalles de confiance.

... N'ayant pas lieu de figurer.

x Données confidentielles.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même ligne au seuil de 0,05.

1. Pour cet item, sont concernées les personnes de 18 ans et plus vivant dans un ménage considéré comme étant en situation de pauvreté et dont les membres n'avaient pas les moyens de s'acheter des vêtements neufs au moment de l'enquête.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Tableau 3.11

Avoir perçu ou non au moins une situation de discrimination répétée en raison de la situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête selon la situation de pauvreté, personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté ou se percevant comme telles, Québec, 2024

	En situation de pauvreté et se percevant comme telles		En situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles		Pas en situation de pauvreté, mais se percevant comme telles	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Avoir perçu ou non au moins une situation de discrimination répétée¹						
Aucune situation	72,6 ^a	70,1 - 75,0	93,2 ^a	91,1 - 94,8	82,6 ^a	79,8 - 85,1
Au moins une situation	27,4 ^a	25,0 - 29,9	6,8 ^a	5,2 - 8,9	17,4 ^a	14,9 - 20,2

IC Intervalles de confiance.

a Exprime une différence significative entre les proportions d'une même ligne au seuil de 0,05.

1. En raison de la situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Tableau 3.12

Proportion de personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté ou se percevant comme telles qui ont perçu au moins une situation de discrimination répétée en raison de la situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête selon la situation de pauvreté et selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Québec, 2024

	En situation de pauvreté et se percevant comme telles		En situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles		Pas en situation de pauvreté, mais se percevant comme telles	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Genre						
Homme+	27,3 ^a	23,5 - 31,4	6,8* ^a	4,6 - 10,0	20,3 ^a	16,5 - 24,9
Femme+	27,5 ^a	24,4 - 30,8	6,8* ^a	4,7 - 9,7	14,2 ^a	11,2 - 17,9
Lieu de naissance et durée de résidence au Canada						
Vit au Canada depuis 5 ans ou moins	34,0 ^a	26,2 - 42,8	x	...	x	...
Vit au Canada depuis plus de 5 ans	30,9 ^a	25,1 - 37,3	x	...	x	...
Né(e) au Canada	25,2 ^a	22,4 - 28,1	6,2* ^a	4,6 - 8,4	16,3 ^a	13,5 - 19,6
Âge						
18 - 24 ans	25,0 ^a	19,6 - 31,4	7,4** ^a	4,2 - 12,7	15,0**	8,6 - 24,7
25 - 44 ans	33,1 ^{ab}	27,8 - 38,8	14,5* ^a	9,2 - 22,2	19,8 ^b	15,6 - 24,7
45 - 64 ans	34,3 ^a	29,5 - 39,3	7,8** ^a	4,5 - 13,1	17,6 ^a	14,0 - 22,0
65 ans ou plus	15,9 ^a	12,5 - 20,0	2,6** ^{ab}	1,5 - 4,6	9,9** ^b	5,7 - 16,5
Nombre de personnes qui habitent le domicile						
Personne qui habite seule	32,0 ^a	27,2 - 37,1	3,9** ^a	2,2 - 6,8	20,6* ^a	15,0 - 27,6
Autre type de ménage	25,8 ^a	23,0 - 28,9	7,9* ^a	5,8 - 10,6	16,5 ^a	13,8 - 19,7
Membre de minorités visibles ou ethniques						
Personne issue de minorités visibles ou ethniques	29,6 ^{ab}	25,1 - 34,6	11,7** ^a	7,1 - 18,8	18,9 ^b	14,7 - 24,1
Personne non issue de minorités visibles ou ethniques	26,3 ^a	23,5 - 29,3	5,3* ^a	3,9 - 7,3	16,8 ^a	13,8 - 20,3
Membre d'une minorité sexuelle ou de genre						
Personne issue de minorités sexuelles ou de genre	35,8*	24,7 - 48,6	x	...	x	...
Personne non issue de minorités sexuelles ou de genre	27,0 ^a	24,5 - 29,7	x	...	x	...

IC Intervalles de confiance.

... N'ayant pas lieu de figurer.

x Données confidentielles.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même ligne au seuil de 0,05 1. Les personnes non binaires, soit celles dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin, ont été réparties entre les hommes et les femmes pour des raisons de confidentialité et de qualité, d'où les libellés « Hommes+ » et « Femmes+ ».

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Tableau 3.13

Proportion de personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté ou se percevant comme telles qui ont perçu au moins une situation de discrimination répétée en raison de la situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête selon la situation de pauvreté et selon certaines caractéristiques socioéconomiques, Québec, 2024

	En situation de pauvreté et se percevant comme telles		En situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles		Pas en situation de pauvreté, mais se percevant comme telles	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Statut de prestataire de l'assistance sociale						
Prestataire de l'assistance sociale	53,9 ^{a,b}	47,1 - 60,5	x	...	x	...
Non-prestataire de l'assistance sociale	22,4 ^a	19,8 - 25,3	x	...	x	...
Plus haut diplôme, certificat ou grade obtenu						
Études secondaires non terminées	30,4 ^a	25,9 - 35,2	8,8* ^{a,b}	5,6 - 13,5	25,3* ^b	16,5 - 36,7
Diplôme de niveau secondaire	27,4 ^a	23,4 - 31,9	5,4* ^a	3,4 - 8,3	17,6 ^a	13,7 - 22,4
Diplôme ou attestation de niveau collégial	24,3 ^a	18,6 - 31,1	7,0** ^a	3,5 - 13,5	16,0* ^a	11,5 - 21,9
Diplôme de niveau universitaire	25,3 ^a	19,5 - 32,2	6,7** ^a	3,3 - 13,0	16,4* ^a	12,1 - 21,8
Occupe un emploi ou non au moment de l'enquête						
En emploi	23,5 ^a	19,7 - 27,8	9,7* ^a	6,7 - 14,0	17,5 ^a	14,7 - 20,8
Pas en emploi	30,8 ^a	27,6 - 34,2	4,6* ^a	3,2 - 6,6	17,1* ^a	12,0 - 23,7

IC Intervalles de confiance.

... N'ayant pas lieu de figurer.

x Données confidentielles.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même ligne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Tableau 3.14

Proportion de personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté ou se percevant comme telles qui ont perçu au moins une situation de discrimination répétée en raison de la situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête selon la situation de pauvreté et selon certaines caractéristiques liées aux conditions de vie et aux ressources, Québec, 2024

	En situation de pauvreté et se percevant comme telles		En situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles		Pas en situation de pauvreté, mais se percevant comme telles	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Perception du niveau d'endettement du ménage						
Pas du tout endetté	13,8 ^{ab}	10,8 - 17,5	4,4* ^a	2,9 - 6,6	6,6** ^b	3,6 - 11,9
Un peu endetté	25,1 ^{ab}	20,9 - 29,8	8,6** ^a	4,9 - 14,5	14,2* ^b	10,3 - 19,3
Moyennement endetté	32,8 ^{ab}	27,7 - 38,5	11,3** ^a	6,1 - 20,0	16,1* ^b	11,8 - 21,5
Assez endetté	41,1 ^{ab}	32,8 - 50,0	x	...	x	...
Très endetté	57,6	44,5 - 69,7	x	...	x	...
Nombre de dépenses impossibles à assumer pour le ménage						
Aucune dépense	4,8**	2,3 - 9,6	3,5**	2,0 - 6,0	3,3**	1,3 - 8,1
1 à 2 dépenses	7,4**	4,4 - 12,0	7,9**	4,8 - 12,8	9,6*	6,3 - 14,3
3 à 5 dépenses	21,4 ^a	17,5 - 25,9	8,6** ^{ab}	5,0 - 14,4	20,7 ^b	16,1 - 26,2
6 dépenses ou plus	49,2 ^{ab}	44,5 - 53,9	29,4** ^a	16,9 - 46,0	38,0 ^b	30,7 - 45,9
Nombre de sources d'aide utilisées au cours des 12 mois précédant l'enquête						
Aucune source d'aide	10,2* ^a	7,4 - 14,0	2,6** ^{ab}	1,5 - 4,4	10,0* ^b	7,1 - 13,7
1 source d'aide	21,2 ^a	17,2 - 25,7	7,1** ^{ab}	4,2 - 11,6	17,6 ^b	13,1 - 23,2
2 sources d'aide	37,7 ^{ab}	32,2 - 43,6	22,2* ^a	13,7 - 33,8	25,6* ^b	18,5 - 34,2
3 sources d'aide	56,1 ^a	49,0 - 62,9	24,9** ^{ab}	13,3 - 41,8	55,3 ^b	41,1 - 68,7

IC Intervalles de confiance.

... N'ayant pas lieu de figurer.

x Données confidentielles.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même ligne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

4

Conséquences de l'expérience vécue par les personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles

Rappelons que dans l'EQPP 2024, les « personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles » correspondent aux personnes de 18 ans et plus vivant au Québec dans un ménage ayant un revenu faible **et** perçu comme insuffisant, comme décrit au chapitre 1. Dans ce chapitre, on utilisera également l'expression « personnes qui vivent et qui se sentent en situation de pauvreté » pour les désigner.

Le chapitre précédent a permis de mettre en lumière certaines situations de discrimination que peuvent vivre les personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles. Or, comme les comportements discriminatoires, les préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté peuvent aussi entraîner de la stigmatisation et de l'exclusion sociale (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion 2021, 2024). Pour les personnes qui sont en situation de pauvreté, les préjugés qu'elles vivent ou qu'elles perçoivent dans leur vie quotidienne sont susceptibles de nuire à leur participation et à leur intégration sociale, en affectant leurs comportements et leurs relations avec autrui (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion 2021; Lizotte et autres 2021).

Le présent chapitre porte sur certaines conséquences de l'expérience vécue par les personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles en lien avec les préjugés dont elles peuvent être la cible. Plusieurs de ces conséquences peuvent découler de l'intériorisation des préjugés, c'est-à-dire d'une tendance à croire aux préjugés et à juger ses propres actions à la lumière de ceux-ci (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion 2021; Sensoy et DiAngelo 2017). On examinera tout d'abord certains comportements d'évitement que peuvent avoir les personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles en raison de la crainte du jugement d'autrui, puis on s'intéressera aux répercussions négatives que peuvent avoir l'anticipation des préjugés sur les relations sociales. Enfin, il sera question des sentiments de solitude et de gêne qu'une situation financière plus précaire peut générer.

À titre informatif, des comparaisons entre les personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles, les personnes en situation de pauvreté, mais qui ne se perçoivent pas ainsi¹ et celles qui ne sont pas en situation de pauvreté, mais qui se perçoivent comme telles² sont présentées dans des encadrés tout au long du chapitre. Des tableaux complémentaires sont disponibles à la fin du chapitre.

1. Autrement dit, dont le revenu du ménage est faible, mais perçu comme suffisant.

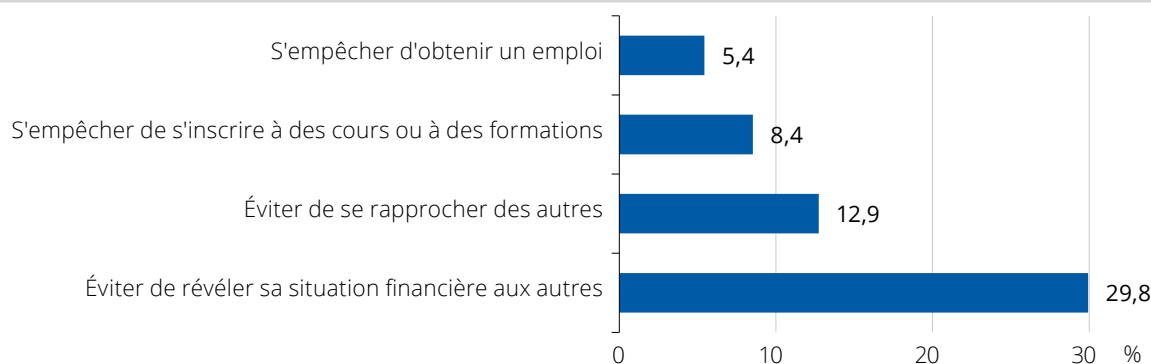
2. Soit celles dont le revenu du ménage n'est pas faible, bien qu'il soit perçu comme insuffisant.

Les comportements d'évitement

Dans l'EQPP 2024, des questions ont été posées sur certains comportements d'évitement qu'ont pu adopter les personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles au cours des 12 mois précédant l'enquête en raison de la réaction que d'autres personnes auraient pu avoir par rapport à leur situation financière. Les résultats de l'enquête montrent notamment qu'en raison de la crainte de préjugés, environ 5 % des personnes de 18 ans et plus qui sont en situation de pauvreté et qui se perçoivent comme telles se sont empêchées d'obtenir un emploi, près de 8 % se sont empêchées de s'inscrire à des cours ou à des formations, 13 % ont évité de se rapprocher des autres et 30 % ont évité de révéler aux autres leur situation financière (figure 4.1).

Figure 4.1

Certains comportements d'évitement liés à la crainte de préjugés en raison de la situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête, personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles, Québec, 2024



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté, 2024*.

Certains comportements d'évitement liés à la crainte des préjugés : qu'en est-il des personnes en situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles ou de celles qui se perçoivent comme en situation de pauvreté sans l'être ?

Comme nous l'avons vu précédemment, au cours des 12 mois précédant l'enquête, en raison de la manière dont les autres auraient pu réagir à leur situation financière, environ 13 % des personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles ont évité de se rapprocher des autres. Des analyses complémentaires (tableau 4.14) montrent notamment que ces proportions sont statistiquement plus élevées que celles observées chez les personnes en situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles (3,4 %*) ou chez celles qui se perçoivent comme en situation de pauvreté sans l'être (9,6 %).

L'ensemble des résultats des comparaisons de ces trois groupes en ce qui concerne certains comportements d'évitement liés à la crainte de préjugés en raison de la situation financière sont présentés dans le tableau complémentaire 4.14.

Si l'on examine ces divers comportements de façon cumulative³, on constate qu'au cours des 12 mois précédant l'enquête, près de 34 % des personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles ont eu au moins un comportement d'évitement en raison de la manière dont les autres auraient pu réagir à leur situation financière : 19 % ont eu un seul comportement d'évitement et 15 % en ont eu plusieurs⁴ (données non présentées).

Certaines caractéristiques individuelles associées au fait d'avoir eu au moins un comportement d'évitement

Parmi les personnes de 18 ans et plus qui vivent et se sentent en situation de pauvreté, la proportion de celles ayant eu au moins un comportement d'évitement en raison de la manière dont les autres auraient pu réagir face à leur situation financière est plus faible parmi les personnes âgées de 65 ans ou plus⁵ que parmi celles qui sont moins âgées (19 % c. 37 % à 42 % selon le groupe d'âge) (tableau 4.1). En revanche, cette proportion est plus élevée parmi les prestataires de l'assistance sociale (57 %) que parmi les personnes n'ayant pas eu recours à cette aide gouvernementale (30 %) (tableau 4.2).

-
3. Comme les contextes dans lesquels peuvent se manifester les comportements d'évitement ne concernaient pas nécessairement l'ensemble des personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles, celles-ci avaient la possibilité d'indiquer que ce comportement ne s'appliquait pas à leur situation. Pour construire l'indicateur du nombre de comportements d'évitement liés à la crainte de préjugés, les choix « Non » et « Ne s'applique pas » ont été combinés.
 4. Notons que parmi les personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles qui ont eu au moins un comportement d'évitement au cours des 12 derniers mois, environ 89 % se sont notamment empêchées de révéler leur situation financière en raison de la manière dont les autres auraient pu réagir (donnée non présentée). Ce recoupement constitue une limite de l'indicateur composite, qui reflète en grande partie le vécu des personnes ayant eu au moins ce comportement d'évitement.
 5. Deux des situations listées dans l'enquête pour quantifier les comportements d'évitement s'appliquent rarement aux personnes de 65 ans et plus, soit la recherche d'un emploi et l'inscription à des cours et à des formations. Ce faisant, il se peut que les personnes âgées soient proportionnellement moins nombreuses à avoir vécu au moins un comportement d'évitement parce que certaines situations ne s'appliquaient tout simplement pas à elles. Cela dit, des analyses complémentaires sur les deux autres comportements d'évitement listés (éviter de se rapprocher des autres et éviter de révéler sa situation financière) indiquent que les personnes âgées sont proportionnellement moins nombreuses que les autres à les mentionner (données non présentées).

Tableau 4.1

Avoir eu ou non au moins un comportement d'évitement lié à la crainte de préjugés en raison de la situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques sociodémographiques, personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles, Québec, 2024

	Aucun comportement d'évitement	Au moins un comportement d'évitement
	%	
Total	66,3	33,7
Genre¹		
Homme+	68,7	31,3
Femme+	64,1	35,9
Âge		
18 - 24 ans	61,1 ^a	38,9 ^a
25 - 44 ans	58,0 ^b	42,0 ^b
45 - 64 ans	62,7 ^c	37,3 ^c
65 ans ou plus	80,9 ^{a,b,c}	19,1 ^{a,b,c}
Lieu de naissance et durée de résidence au Canada		
Vit au Canada depuis 5 ans ou moins	63,6	36,4
Vit au Canada depuis plus de 5 ans	67,7	32,3
Né(e) au Canada	66,2	33,8
Nombre de personnes qui habitent le domicile		
Personne qui habite seule	63,5	36,5
Autre type de ménage	67,2	32,8
Membre de minorités visibles ou ethniques		
Personne issue de minorités visibles ou ethniques	65,3	34,7
Personne non issue de minorités visibles ou ethniques	66,7	33,3
Membre d'une minorité sexuelle ou de genre		
Personne issue de minorités sexuelles ou de genre	62,6	37,4 [*]
Personne non issue de minorités sexuelles ou de genre	66,4	33,6

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a-c Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Les personnes non binaires, soit celles dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin, ont été réparties entre les hommes et les femmes pour des raisons de confidentialité et de qualité, d'où les libellés « Hommes+ » et « Femmes+ ».

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Tableau 4.2

Avoir eu ou non au moins un comportement d'évitement lié à la crainte de préjugés en raison de la situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques socioéconomiques, personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles, Québec, 2024

	Aucun comportement d'évitement	Au moins un comportement d'évitement
	%	
Total	66,3	33,7
Statut de prestataire de l'assistance sociale		
Prestataire de l'assistance sociale	43,4 ^a	56,6 ^a
Non prestataire de l'assistance sociale	70,3 ^a	29,7 ^a
Plus haut diplôme, certificat ou grade obtenu		
Études secondaires non terminées	68,9	31,1
Diplôme de niveau secondaire	64,1	35,9
Diplôme ou attestation de niveau collégial	70,3	29,7
Diplôme de niveau universitaire	61,1	38,9
Occupe un emploi ou non au moment de l'enquête		
En emploi	66,3	33,7
Pas en emploi	66,2	33,8

a Exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Lorsque l'on examine les résultats selon certaines caractéristiques liées aux conditions de vie et aux ressources, on constate que la proportion de personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté, se percevant comme telles et ayant adopté au moins un comportement d'évitement au cours des 12 mois précédant l'enquête est plus élevée parmi celles qui perçoivent les revenus de leur ménage comme très insuffisants que parmi celles les jugeant insuffisants pour répondre à leurs besoins de base (47 % c. 28 %) (tableau 4.3). Cette proportion est également plus élevée parmi les personnes :

- dont le ménage n'avait pas les moyens d'assumer six des dépenses examinées dans l'enquête ou plus (50 % c. 11 %** à 29 % selon le nombre de dépenses impossibles à assumer) ;
- qui ont perçu au moins une situation de discrimination répétée en raison de leur situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête (63 % c. 23 %).

En revanche, cette proportion est moins élevée parmi les personnes :

- qui percevaient leur ménage comme pas du tout endetté (23 % c. 31 % à 64 %, selon le niveau d'endettement perçu) ;
- qui n'ont eu recours à aucune des sources d'aide mentionnées au cours des 12 mois précédant l'enquête (16 % c. 32 % à 53 %, selon le nombre de sources utilisées).

Tableau 4.3

Avoir eu ou non au moins un comportement d'évitement lié à la crainte de préjugés en raison de la situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques liées aux conditions de vie et aux ressources et le fait d'avoir perçu ou non au moins une discrimination répétée^{1,2}, personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles, Québec, 2024

	Aucun comportement d'évitement	Au moins un comportement d'évitement
	%	
Total	66,3	33,7
Niveau d'insuffisance des revenus pour répondre aux besoins de base du ménage		
Revenus perçus comme très insuffisants	53,3 ^a	46,7 ^a
Revenus perçus comme insuffisants	72,4 ^a	27,6 ^a
Perception du niveau d'endettement du ménage		
Pas du tout endetté	77,2 ^{a,b,c,d}	22,8 ^{a,b,c,d}
Un peu endetté	69,1 ^{a,e,f}	30,9 ^{a,e,f}
Moyennement endetté	65,4 ^{b,g,h}	34,6 ^{b,g,h}
Assez endetté	48,1 ^{c,e,g}	51,9 ^{c,e,g}
Très endetté	36,3 ^{* d,f,h}	63,7 ^{d,f,h}
Nombre de dépenses impossibles à assumer pour le ménage		
Aucune dépense	89,4 ^{a,b}	10,6 ^{** a,b}
1 à 2 dépenses	75,6 ^a	24,4 ^a
3 à 5 dépenses	71,0 ^b	29,0 ^b
6 dépenses ou plus	50,2 ^{a,b}	49,8 ^{a,b}
Nombre de sources d'aide utilisées au cours des 12 mois précédant l'enquête		
Aucune source d'aide	83,8 ^{a,b}	16,2 ^{a,b}
1 source d'aide	67,6 ^{a,b}	32,4 ^{a,b}
2 sources d'aide	55,1 ^a	44,9 ^a
3 sources d'aide	46,6 ^b	53,4 ^b
Nombre de discriminations répétées^{1,2}		
Aucune situation	77,2 ^a	22,8 ^a
Au moins une situation	37,5 ^a	62,5 ^a

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-h Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. En raison de la situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête.

2. Les discriminations répétées sont celles perçues parfois, souvent ou toujours.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Avoir eu au moins un comportement d'évitement lié à la crainte des préjugés : qu'en est-il des personnes en situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles ou de celles qui se perçoivent comme en situation de pauvreté sans l'être ?

Selon des analyses complémentaires, les personnes en situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles sont proportionnellement moins nombreuses à avoir eu au moins un comportement d'évitement lié à la crainte des préjugés en raison de la situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête (13 %) que celles se percevant comme en situation de pauvreté sans l'être (30 %) et que celles étant en situation de pauvreté et se percevant comme telles (34 %) (donnée non présentée).

On observe des tendances similaires lorsque l'on compare les proportions de personnes de différents groupes de la population. Par exemple, parmi les personnes vivant au Canada depuis 5 ans ou moins, 18 %* de celles qui sont en situation de pauvreté sans se percevoir comme telles ont eu au moins un comportement d'évitement au cours des 12 mois précédant l'enquête, une proportion significativement plus faible que celles des personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles (39 %) et que celles des personnes se percevant comme en situation de pauvreté sans l'être (36 %*) (tableau complémentaire 4.15).

L'ensemble des résultats de la comparaison de ces trois groupes en ce qui concerne le fait d'avoir vécu au moins un comportement d'évitement lié à la crainte des préjugés en raison de la situation financière sont présentés dans les tableaux complémentaires 4.15, 4.16 et 4.17.

Les répercussions sur les relations sociales

L'opinion et le jugement des autres ne se répercutent pas seulement sur les comportements des personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles, ils peuvent également affecter leurs relations avec autrui. Dans l'EQPP 2024, on a examiné certaines répercussions des préjugés perçus en raison de la situation financière sur les relations sociales.

Les résultats de l'EQPP 2024 montrent qu'au Québec, au cours des 12 mois précédant l'enquête, la perception d'autrui par rapport à leur situation financière a assez ou beaucoup empêché :

- environ 11 % des personnes de 18 ans et plus qui vivent et se sentent en situation de pauvreté de se lier d'amitié avec d'autres personnes ;
- approximativement 8 % des personnes qui vivent et se sentent en situation de pauvreté d'entretenir des relations avec les membres de leur famille ;
- respectivement une personne qui vit et se sent en situation de pauvreté sur dix de s'engager dans une relation amoureuse (11 %) ou de s'impliquer dans sa communauté (10 %) ;
- près de 12 % des personnes qui vivent et se sentent en situation de pauvreté de se sentir en confiance avec des professionnels et professionnelles de la santé (tableau 4.4).

Tableau 4.4

Certaines répercussions des préjugés perçus liés à la situation financière sur les relations sociales au cours des 12 mois précédant l'enquête, personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles, Québec, 2024

	Pas du tout	Un peu	Assez	Beaucoup	Ne s'applique pas
	%				
S'empêcher de se lier d'amitié avec d'autres personnes	52,4	12,8	6,7	4,0	24,2
S'empêcher d'entretenir des relations avec les membres de sa famille	59,2	10,4	4,3	3,3*	22,7
S'empêcher de s'engager dans une relation amoureuse	39,0	8,9	5,0	6,0	41,1
S'empêcher de s'impliquer dans sa communauté	47,6	10,2	5,9	4,3	32,0
S'empêcher de se sentir en confiance avec des professionnel(le)s de la santé	50,8	12,0	6,7	5,6	24,9

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Certaines répercussions des préjugés perçus en raison de la situation financière sur les relations sociales : qu'en est-il des personnes en situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles ou de celles qui se perçoivent comme étant en situation de pauvreté sans l'être ?

Comme nous l'avons vu précédemment, au cours des 12 mois précédant l'enquête, la perception d'autrui par rapport à leur situation financière a assez ou beaucoup empêché environ 11 % des personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles de se lier d'amitié avec d'autres personnes et une proportion similaire de personnes (11 %), de s'engager dans une relation amoureuse. Des analyses complémentaires (tableau 4.18) montrent notamment que ces proportions sont statistiquement plus élevées que celles observées chez les personnes en situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles (respectivement 0,9 %** et 2,7 %*) ou chez celles qui se perçoivent comme étant en situation de pauvreté sans l'être (respectivement 5 % et 8 %).

On constate également qu'environ 2,5 %* des personnes qui sont en situation de pauvreté sans se percevoir comme telles ont mentionné s'être assez ou beaucoup empêchées d'entretenir des relations avec les membres de leur famille en raison des préjugés perçus en lien avec leur situation financière, une proportion inférieure à celle observée chez les personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles, ou à celle observée chez les personnes qui ne sont pas en situation de pauvreté, mais qui estiment l'être (8 % dans les deux cas).

L'ensemble des résultats des comparaisons de ces trois groupes en ce qui concerne certains comportements d'évitement liés à la crainte de préjugés en raison de la situation financière est présenté dans le tableau complémentaire 4.18.

Avoir ressenti au moins une répercussion importante des préjugés perçus liés à la situation financière sur les relations sociales

Afin d'estimer à la fois le nombre et l'ampleur des conséquences négatives des préjugés perçus par les personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles sur leurs relations sociales, un indicateur a été construit à partir des cinq répercussions examinées dans l'enquête. Pour cela, le nombre de situations où une personne s'est sentie **assez** ou **beaucoup empêchée** d'établir ou de maintenir certaines relations sociales a été calculé, puis réparti en deux catégories de la façon suivante :

- Aucune répercussion importante
- Au moins une répercussion importante

Pour près d'une personne de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telle sur quatre (24 %), la perception des gens par rapport à sa situation financière a entraîné au moins une répercussion importante sur ses relations sociales au cours des 12 mois précédant l'enquête (donnée non présentée).

Certaines caractéristiques individuelles associées au fait d'avoir ressenti au moins une répercussion importante sur les relations sociales

Au cours des 12 mois précédant l'enquête, parmi la population de 18 ans et plus qui est en situation de pauvreté et qui se perçoit comme telle, les personnes de 65 ans et plus étaient moins nombreuses, en proportion, à avoir ressenti au moins une répercussion importante des préjugés perçus par rapport à la situation financière sur leurs relations sociales (16 %) que les plus jeunes (27 % à 29 % selon le groupe d'âge) (tableau 4.5). En revanche, la proportion de personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles qui a ressenti au moins une répercussion importante était plus élevée chez :

- les personnes habitant seules (29 % c. 23 %) ;
- les personnes issues de minorités sexuelles ou de genre (35 %* c. 24 %).

Tableau 4.5

Avoir ressenti ou non au moins une répercussion importante des préjugés perçus liés à la situation financière sur les relations sociales au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles, Québec, 2024

	Aucune répercussion importante	Au moins une répercussion importante
	%	
Total	75,6	24,4
Genre¹		
Homme+	75,0	25,0
Femme+	76,1	23,9
Âge		
18 - 24 ans	73,0 ^a	27,0 ^a
25 - 44 ans	73,2 ^b	26,8 ^b
45 - 64 ans	70,9 ^c	29,1 ^c
65 ans ou plus	83,8 ^{a,b,c}	16,2 ^{a,b,c}
Lieu de naissance et durée de résidence au Canada		
Vit au Canada depuis 5 ans ou moins	76,7	23,3*
Vit au Canada depuis plus de 5 ans	76,6	23,4
Né(e) au Canada	75,2	24,8
Nombre de personnes qui habitent le domicile		
Personne qui habite seule	70,6 ^a	29,4 ^a
Autre type de ménage	77,3 ^a	22,7 ^a
Membre de minorités visibles ou ethniques		
Personne issue de minorités visibles ou ethniques	76,9	23,1
Personne non issue de minorités visibles ou ethniques	75,1	24,9
Membre d'une minorité sexuelle ou de genre		
Personne issue de minorités sexuelles ou de genre	65,2 ^a	34,8* ^a
Personne non issue de minorités sexuelles ou de genre	76,2 ^a	23,8 ^a

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a-c Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Les personnes non binaires, soit celles dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin, ont été réparties entre les hommes et les femmes pour des raisons de confidentialité et de qualité, d'où les libellés « Hommes+ » et « Femmes+ ».

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Par ailleurs, les personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté, se percevant comme telles et prestataires de l'assistance sociale sont plus nombreuses, en proportion, à avoir déclaré au moins une répercussion importante sur leurs relations sociales en raison des préjugés liés à leur situation financière que celles qui sont non prestataires de l'assistance sociale (43 % c. 21 %) (tableau 4.6).

Tableau 4.6

Avoir ressenti ou non au moins une répercussion importante des préjugés perçus liés à la situation financière sur les relations sociales au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon certaines caractéristiques socioéconomiques, personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles, Québec, 2024

	Aucune répercussion importante	Au moins une répercussion importante
	%	
Total	75,6	24,4
Statut de prestataire de l'assistance sociale		
Prestataire de l'assistance sociale	56,8 ^a	43,2 ^a
Non-prestataire de l'assistance sociale	78,9 ^a	21,1 ^a
Plus haut diplôme, certificat ou grade obtenu		
Études secondaires non terminées	77,6	22,4
Diplôme de niveau secondaire	75,0	25,0
Diplôme ou attestation de niveau collégial	78,1	21,9
Diplôme de niveau universitaire	71,7	28,3
Occupe un emploi ou non au moment de l'enquête		
En emploi	77,6	22,4
Pas en emploi	73,8	26,2

a Exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté, 2024*.

Si l'on poursuit l'analyse selon certaines caractéristiques liées aux conditions de vie et aux ressources (tableau 4.7), on note que parmi les personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles, la proportion de celles pour qui les préjugés perçus en lien avec leur situation financière a entraîné au moins une répercussion importante sur leurs relations sociales s'accroît :

- selon le nombre de dépenses impossibles à assumer par leur ménage, passant de 4,3 %** parmi les personnes dont le ménage peut assumer toutes les dépenses examinées dans l'enquête à 37 % parmi celles dont le ménage est dans l'incapacité d'en assumer six ou plus ;
- selon le nombre de sources d'aide utilisées au cours des 12 mois précédant l'enquête, passant de 12 %* chez celles n'ayant eu recours à aucune source d'aide à 46 % chez celles ayant eu recours aux trois sources d'aide listées dans l'enquête.

De plus, cette proportion est plus élevée chez les personnes :

- qui percevaient les revenus de leur ménage comme très insuffisants pour répondre aux besoins de base (35 % c. 19 % chez celles percevant leurs revenus comme insuffisants) ;

- qui jugeaient leur ménage très endetté (54 % c. 16 % à 29 %, selon le niveau d'endettement perçu) ;
- qui ont perçu au moins une situation de discrimination répétée en raison de leur situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête (54 % c. 14 % chez celles n'en ayant pas perçu).

Tableau 4.7

Avoir ressenti ou non au moins une répercussion importante des préjugés perçus liés à la situation financière sur les relations sociales au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon certaines caractéristiques liées aux conditions de vie et aux ressources et le fait d'avoir perçu ou non au moins une situation de discrimination répétée^{1,2}, personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles, Québec, 2024

	Aucune répercussion importante	Au moins une répercussion importante
	%	
Total	75,6	24,4
Niveau d'insuffisance de revenu pour répondre aux besoins de base du ménage		
Revenus perçus comme très insuffisants	64,8 ^a	35,2 ^a
Revenus perçus comme insuffisants	80,7 ^a	19,3 ^a
Perception du niveau d'endettement du ménage		
Pas du tout endetté	83,6 ^{a,b,c}	16,4 ^{a,b,c}
Un peu endetté	78,2 ^d	21,8 ^d
Moyennement endetté	72,3 ^{a,e}	27,7 ^{a,e}
Assez endetté	70,9 ^{b,f}	29,1 ^{b,f}
Très endetté	46,3 ^{c,d,e,f}	53,7 ^{c,d,e,f}
Nombre de dépenses impossibles à assumer pour le ménage		
Aucune dépense	95,7 ^a	4,3 ^{** a}
1 à 2 dépenses	88,0 ^a	12,0 ^{* a}
3 à 5 dépenses	76,1 ^a	23,9 ^a
6 dépenses ou plus	63,2 ^a	36,8 ^a
Nombre de sources d'aide utilisées au cours des 12 mois précédant l'enquête		
Aucune source d'aide	88,4 ^a	11,6 ^{* a}
1 source d'aide	81,7 ^a	18,3 ^a
2 sources d'aide	65,4 ^a	34,6 ^a
3 sources d'aide	54,2 ^a	45,8 ^a
Avoir perçu ou non au moins une situations de discrimination répétée^{1,2}		
Aucune situation	86,3 ^a	13,7 ^a
Au moins une situation	46,2 ^a	53,8 ^a

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-f Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. En raison de la situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête.

2. Les situations de discrimination répétées sont celles perçues parfois, souvent ou toujours.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Avoir eu ressenti au moins une répercussion importante des préjugés sur les relations sociales : qu'en est-il des personnes en situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles ou de celles qui se perçoivent comme en situation de pauvreté sans l'être ?

Selon des analyses complémentaires, les personnes en situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles sont proportionnellement moins nombreuses à avoir ressenti au moins une répercussion importante des préjugés perçus liés à leur situation financière sur les relations sociales au cours des 12 mois précédant l'enquête (10 %) que celles se percevant comme en situation de pauvreté sans l'être (22 %) et que celles en situation de pauvreté et se percevant comme telles (24 %) (donnée non présentée).

On observe des tendances similaires lorsque l'on compare les proportions de personnes de différents groupes de la population. Par exemple, parmi les personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires, 13 %* de celles qui sont en situation de pauvreté sans se percevoir comme telles ont ressenti au moins une répercussion importante des préjugés perçus sur leurs relations sociales, une proportion significativement plus faible que celles des personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles (22 %) et que celles qui ne sont pas en situation de pauvreté, mais qui se perçoivent comme telles (25 %*) (tableau complémentaire 4.20).

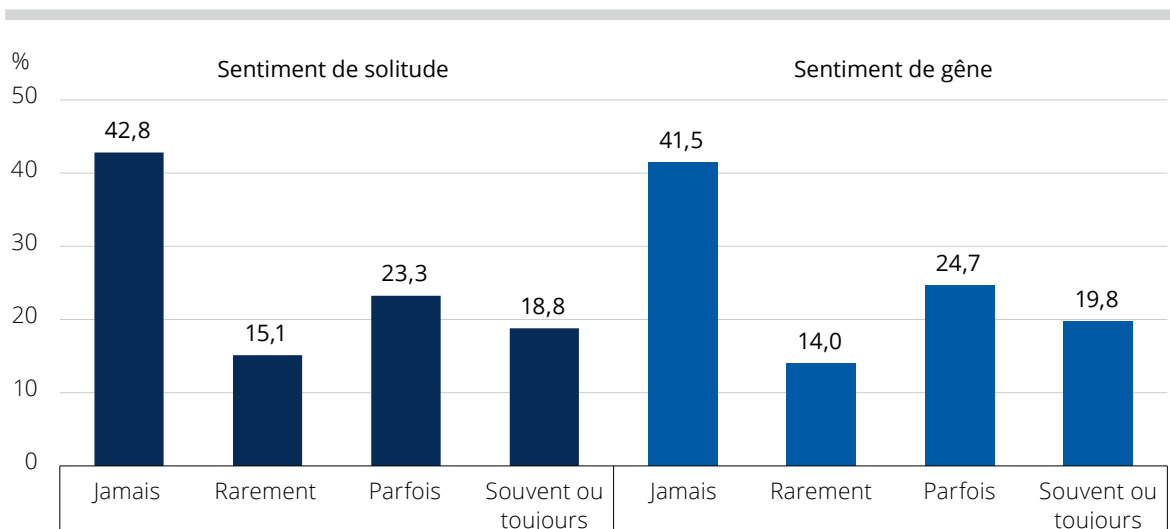
L'ensemble des résultats des comparaisons de ces trois groupes en ce qui concerne le fait d'avoir ressenti au moins une répercussion importante des préjugés perçus liés à leur situation financière sur les relations sociales sont présentés dans les tableaux complémentaires 4.19, 4.20 et 4.21.

Sentiments de solitude ou de gêne en raison de la situation financière

Dans l'EQPP 2024, on s'est intéressé à la fréquence à laquelle la situation financière a entraîné un sentiment de solitude ou de gêne au cours des 12 mois précédant l'enquête pour les personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles. Parmi celles-ci, près d'une personne sur cinq s'est sentie souvent ou toujours seule (19 %) ou gênée (20 %) en raison de sa situation financière, 23 % se sont senties parfois seules et 25 %, parfois gênées. Environ 15 % des personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles se sont rarement senties seules et 14 %, rarement gênées tandis que respectivement 43 % et 42 % ne sont jamais senties seules ou gênées en raison de leur situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête (figure 4.2).

Figure 4.2

Fréquence à laquelle la situation financière a entraîné un sentiment de solitude ou un sentiment de gêne au cours des 12 mois précédant l'enquête, personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles, Québec, 2024



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Certaines caractéristiques individuelles associées au sentiment de solitude en raison de la situation financière

Parmi les personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles, la proportion de celles ayant souvent ou toujours ressenti de la solitude en raison de leur situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête est plus faible chez les personnes âgées de 65 ans et plus que chez celles qui sont plus jeunes (10 % c. 18 % à 24 % selon le groupe d'âge) (tableau 4.8). En revanche, cette proportion est plus élevée chez les prestataires de l'assistance sociale que chez les non-prestataires (33 % c. 16 %) (tableau 4.9).

Tableau 4.8

Fréquence à laquelle la situation financière a entraîné un sentiment de solitude au cours des 12 mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques sociodémographiques, personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles, Québec, 2024

	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent ou Toujours
	%			
Total	42,8	15,1	23,3	18,8
Genre¹				
Homme+	44,1	14,2	24,6	17,1
Femme+	41,7	15,9	22,1	20,3
Âge				
18 - 24 ans	44,7 ^{a,b}	16,9	20,0 ^a	18,5 ^a
25 - 44 ans	37,2 ^c	14,5	25,6 ^b	22,7 ^b
45 - 64 ans	32,0 ^{a,d}	16,3	28,0 ^{a,c}	23,6 ^c
65 ans ou plus	58,3 ^{b,c,d}	13,8	17,8 ^{b,c}	10,1 ^{a,b,c}
Lieu de naissance et durée de résidence au Canada				
Vit au Canada depuis 5 ans ou moins	33,9	16,9*	31,0	18,2*
Vit au Canada depuis plus de 5 ans	39,9	16,9*	24,3	19,0
Né(e) au Canada	45,3	14,2	21,6	18,9
Nombre de personnes qui habitent le domicile				
Personne qui habite seule	38,4	13,5	26,4	21,7
Autre type de ménage	44,3	15,7	22,2	17,8
Membre de minorités visibles ou ethniques				
Personne issue de minorités visibles ou ethniques	38,3	18,1	25,7	17,9
Personne non issue de minorités visibles ou ethniques	45,1	13,5	22,1	19,3
Membre d'une minorité sexuelle ou de genre				
Personne issue de minorités sexuelles ou de genre	36,0*	17,1**	17,9**	29,0*
Personne non issue de minorités sexuelles ou de genre	43,2	14,8	23,6	18,3

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-d Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Les personnes non binaires, soit celles dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin, ont été réparties entre les hommes et les femmes pour des raisons de confidentialité et de qualité, d'où les libellés « Hommes+ » et « Femmes+ ».

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Tableau 4.9

Fréquence à laquelle la situation financière a entraîné un sentiment de solitude au cours des 12 mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques socioéconomiques, personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles, Québec, 2024

	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent ou Toujours
	%			
Total	42,8	15,1	23,3	18,8
Statut de prestataire de l'assistance sociale				
Prestataire de l'assistance sociale	22,9 ^a	14,4*	29,9 ^a	32,8 ^a
Non prestataire de l'assistance sociale	46,5 ^a	15,1	22,2 ^a	16,2 ^a
Plus haut diplôme, certificat ou grade obtenu				
Études secondaires non terminées	42,6	16,9	20,5	20,0
Diplôme de niveau secondaire	43,8	14,6	24,2	17,4
Diplôme ou attestation de niveau collégial	46,0	11,4*	21,7	20,9
Diplôme de niveau universitaire	37,9	16,4*	27,2	18,5*
Occupe un emploi ou non au moment de l'enquête				
En emploi	40,7	16,2	24,9	18,3
Pas en emploi	44,6	14,2	21,9	19,3

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

^a Exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Les résultats en lien avec les conditions de vie et les ressources montrent, entre autres, que parmi les personnes de 18 ans et plus qui vivent et se sentent en situation de pauvreté, la proportion de celles qui ont souvent ou toujours ressenti de la solitude en raison de leur situation financière est plus élevée chez les personnes :

- qui percevaient les revenus de leur ménage comme très insuffisants pour répondre aux besoins de base (32 % c. 12 % chez celles qui les percevaient comme insuffisants) ;
- qui jugeaient leur ménage très endetté (54 % c. 9 %* à 29 % selon le niveau d'endettement perçu) ;
- qui ont perçu au moins une situation de discrimination répétée en raison de leur situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête (44 % c. 9 %) (tableau 4.10).

En outre, cette proportion s'accroît :

- selon le nombre de dépenses impossibles à assumer par leur ménage, passant de 3,8 %* chez les personnes dont le ménage est dans l'incapacité d'assumer deux dépenses examinées dans l'enquête ou moins⁶ à 34 % chez celles dont le ménage est dans l'incapacité d'en assumer six ou plus ;
- selon le nombre de sources d'aide utilisées au cours des 12 mois précédant l'enquête, passant de 7 %* chez celles n'ayant eu recours à aucune source d'aide à 38 % chez celles ayant eu recours aux trois sources d'aide listées dans l'enquête.

6. Pour des raisons de confidentialité, les catégories « aucune dépense impossible à assumer », et « 1 à 2 dépenses impossibles à assumer » ont été combinées.

Tableau 4.10

Fréquence à laquelle la situation financière a entraîné un sentiment de solitude au cours des 12 mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques liées aux conditions de vie et aux ressources et le fait d'avoir perçu ou non au moins une situation de discrimination répétée^{1,2}, personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles, Québec, 2024

	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent ou Toujours
	%			
Total	42,8	15,1	23,3	18,8
Niveau d'insuffisance des revenus pour répondre aux besoins de base du ménage				
Revenus perçus comme très insuffisants	28,5 ^a	12,4 ^a	27,1 ^a	32,1 ^a
Revenus perçus comme insuffisants	49,7 ^a	16,4 ^a	21,4 ^a	12,4 ^a
Perception du niveau d'endettement du ménage				
Pas du tout endetté	57,8 ^{a,b}	14,2	19,0 ^{a,b}	9,0 ^{* a,b,c,d}
Un peu endetté	46,1 ^{a,b}	16,7	21,6	15,6 ^{a,e,f}
Moyennement endetté	36,4 ^{a,b}	15,4 [*]	27,8 ^a	20,4 ^{b,g}
Assez endetté	25,4 ^a	16,8 [*]	28,7 ^b	29,1 ^{c,e,h}
Très endetté	11,9 ^{** b}	8,7 ^{**}	25,4 [*]	54,0 ^{d,f,g,h}
Nombre de dépenses impossibles à assumer pour le ménage				
Aucune à 2 dépenses	70,4 ^a	14,7	11,1 ^{* a,b}	3,8 ^{* a}
3 à 5 dépenses	42,4 ^a	17,3	25,7 ^a	14,6 ^a
6 dépenses ou plus	20,9 ^a	14,0	31,2 ^b	33,9 ^a
Nombre de sources d'aide utilisées au cours des 12 mois précédant l'enquête				
Aucune source d'aide	66,3 ^a	12,6 ^a	13,7 ^{a,b,c}	7,4 ^{* a}
1 source d'aide	46,5 ^a	14,4	23,9 ^a	15,2 ^a
2 sources d'aide	25,8 ^a	19,6 ^a	30,2 ^b	24,4 ^a
3 sources d'aide	15,9 ^{* a}	14,6 [*]	31,4 ^c	38,1 ^a
Avoir perçu ou non au moins une situation de discrimination répétée^{1,2}				
Aucune situation	55,1 ^a	17,2 ^a	18,8 ^a	8,9 ^a
Au moins une situation	11,0 ^{* a}	9,6 ^{* a}	35,2 ^a	44,2 ^a

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-h Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. En raison de leur situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête.

2. Les situations de discrimination répétées sont celles perçues parfois, souvent ou toujours.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Certaines caractéristiques individuelles associées au sentiment de gêne en raison de la situation financière

Tout comme pour le sentiment de solitude, les résultats de l'EQPP 2024 montrent notamment que parmi les personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles, la proportion de celles s'étant souvent ou toujours senties gênées en raison de leur situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête est moins élevée chez celles âgées de 65 ans ou plus que chez celles qui

sont plus jeunes (8 %* c. 21 % à 27 % selon le groupe d'âge) (tableau 4.11). En revanche, cette proportion est plus élevée chez les personnes qui sont issues de minorités sexuelles ou de genre que chez celles qui n'en sont pas issues (32 %* c. 19 %).

Notons par ailleurs que les personnes de 18 ans et plus qui sont en situation de pauvreté, qui se perçoivent comme telles et qui sont nées au Canada ou qui y résident depuis plus de cinq ans sont proportionnellement plus nombreuses à ne jamais s'être senties gênées (44 % et 43% respectivement) en raison de leur situation financière que celles qui y résident depuis cinq ans ou moins (26 %*).

Tableau 4.11

Fréquence à laquelle la situation financière a entraîné un sentiment de gêne au cours des 12 mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques sociodémographiques, personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles, Québec, 2024

	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent ou Toujours
	%			
Total	41,5	14,0	24,7	19,8
Genre¹				
Homme+	42,9	13,6	24,2	19,3
Femme+	40,2	14,4	25,2	20,3
Âge				
18 - 24 ans	35,5 ^a	20,2 ^{a,b}	23,0 ^a	21,3 ^a
25 - 44 ans	31,4 ^b	12,0* ^a	29,4 ^b	27,2 ^b
45 - 64 ans	33,8 ^c	14,3	29,3 ^c	22,6 ^c
65 ans ou plus	62,5 ^{a,b,c}	13,1 ^b	16,1 ^{a,b,c}	8,4* ^{a,b,c}
Lieu de naissance et durée de résidence au Canada				
Vit au Canada depuis 5 ans ou moins	25,7* ^{a,b}	19,9* ^a	31,7	22,7*
Vit au Canada depuis plus de 5 ans	42,7 ^a	14,5*	26,3	16,5
Né(e) au Canada	43,7 ^b	12,8 ^a	23,0	20,5
Nombre de personnes qui habitent le domicile				
Personne qui habite seule	43,6	11,6*	22,8	22,0
Autre type de ménage	40,7	14,9	25,3	19,1
Membre de minorités visibles ou ethniques				
Personne issue de minorités visibles ou ethniques	37,8	18,2 ^a	25,7	18,3
Personne non issue de minorités visibles ou ethniques	43,3	12,1 ^a	24,0	20,6
Membre d'une minorité sexuelle ou de genre				
Personne issue de minorités sexuelles ou de genre	27,2* ^a	20,7*	20,4**	31,7* ^a
Personne non issue de minorités sexuelles ou de genre	42,3 ^a	13,6	24,7	19,3 ^a

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-c Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Les personnes non binaires, soit celles dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin, ont été réparties entre les hommes et les femmes pour des raisons de confidentialité et de qualité, d'où les libellés « Hommes+ » et « Femmes+ ».

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Par ailleurs, les résultats du tableau 4.12 montrent notamment que parmi les personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles, celles touchant des prestations de l'assistance sociale sont plus nombreuses en proportion que les autres à s'être senties souvent ou toujours gênées en raison de leur situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête (38 % c. 17 %), alors que celles n'occupant pas d'emploi au moment de l'enquête sont proportionnellement plus nombreuses que les autres à ne jamais s'être senties gênées (47 % c. 35 %).

Tableau 4.12

Fréquence à laquelle la situation financière a entraîné un sentiment de gêne au cours des 12 mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques socioéconomiques, personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles, Québec, 2024

	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent ou toujours
	%			
Total	41,5	14,0	24,7	19,8
Statut de prestataire de l'assistance sociale				
Prestataire de l'assistance sociale	24,7 ^a	9,0* ^a	28,8	37,5 ^a
Non-prestataire de l'assistance sociale	44,5 ^a	14,7 ^a	24,3	16,5 ^a
Plus haut diplôme, certificat ou grade obtenu				
Études secondaires non terminées	46,0	11,7	22,7	19,5
Diplôme de niveau secondaire	42,6	12,6	24,4	20,4
Diplôme ou attestation de niveau collégial	38,4	17,8*	22,6	21,2
Diplôme de niveau universitaire	34,5	17,0*	29,3	19,2*
Occupe un emploi ou non au moment de l'enquête				
En emploi	35,1 ^a	15,8	28,1 ^a	21,0
Pas en emploi	46,8 ^a	12,5	21,8 ^a	18,8

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

^a Exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

En ce qui concerne les caractéristiques liées aux conditions de vie et aux ressources, on remarque notamment que la proportion de personnes de 18 ans et plus qui sont en situation de pauvreté, qui se perçoivent comme telles et qui, au cours des 12 mois précédant l'enquête, ont souvent ou toujours ressenti de la gêne en raison de leur situation financière augmente avec le nombre de dépenses que le ménage est dans l'incapacité d'assumer. En effet, cette proportion passe de 7 %* chez les personnes dont le ménage peut assumer toutes les dépenses examinées à 36 % chez celles dont le ménage est dans l'incapacité d'en assumer au moins six⁷ (tableau 4.13).

De plus, on remarque que cette proportion est plus élevée chez les personnes :

- qui percevaient les revenus de leur ménage comme très insuffisants pour répondre aux besoins de base (32 % c. 14 % chez celles qui les percevaient comme insuffisants) ;

7. Pour des raisons de confidentialité, les catégories « aucune dépense impossible à assumer », et « 1 à 2 dépenses impossibles à assumer » ont été combinées.

- qui jugeaient leur ménage très endetté (48 % c. 10 %* à 29 % selon le niveau d'endettement perçu) ;
- qui ont eu recours aux trois sources d'aide mentionnées au cours des 12 mois précédant l'enquête (42 % c. 6 %* à 24 % selon le nombre de sources utilisées) ;
- qui ont perçu au moins une situation de discrimination répétée en raison de leur situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête (45 % c. 10 %).

Tableau 4.13

Fréquence à laquelle la situation financière a entraîné un sentiment de gêne au cours des 12 mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques liées aux conditions de vie et aux ressources et le fait d'avoir perçu ou non au moins une situation de discrimination répétée¹, personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles, Québec, 2024

	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent ou Toujours
	%			
Total	41,5	14,0	24,7	19,8
Niveau d'insuffisance des revenus pour répondre aux besoins de base du ménage				
Revenus perçus comme très insuffisants	28,3 ^a	9,5* ^a	30,0 ^a	32,2 ^a
Revenus perçus comme insuffisants	47,8 ^a	16,2 ^a	22,1 ^a	13,8 ^a
Perception du niveau d'endettement du ménage				
Pas du tout endetté	60,9 ^{a,b,c,d}	12,3 ^a	17,2 ^{a,b,c}	9,5* ^{a,b,c,d}
Un peu endetté	42,5 ^{a,e,f,g}	18,2 ^{a,b,c}	21,5 ^{d,e}	17,9 ^{a,e,f}
Moyennement endetté	29,7 ^{b,e,h}	14,7	32,4 ^{a,d}	23,2 ^{b,g}
Assez endetté	x	x	33,8 ^{b,e}	28,6 ^{c,e,h}
Très endetté	x	x	30,9* ^c	47,8 ^{d,f,g,h}
Nombre de dépenses impossibles à assumer pour le ménage				
Aucune à 2 dépenses	64,2 ^a	14,9	14,3 ^{a,b}	6,6* ^a
3 à 5 dépenses	42,1 ^a	17,1 ^a	26,9 ^a	13,9 ^a
6 dépenses ou plus	22,1 ^a	10,5 ^a	31,7 ^b	35,6 ^a
Nombre de sources d'aide utilisées au cours des 12 mois précédant l'enquête				
Aucune source d'aide	68,0 ^{a,b}	10,8 ^{a,b}	15,1 ^{a,b}	6,1* ^a
1 source d'aide	43,4 ^{a,b}	16,1 ^a	23,0 ^{a,b}	17,4 ^a
2 sources d'aide	21,5 ^a	18,7 ^{b,c}	35,3 ^a	24,5 ^a
3 sources d'aide	14,7* ^b	11,1* ^c	32,4 ^b	41,8 ^a
Avoir perçu ou non au moins une situation de discrimination répétée^{1,2}				
Aucune situation	53,5 ^a	15,8 ^a	20,5 ^a	10,3 ^a
Au moins une situation	10,0* ^a	9,8* ^a	35,2 ^a	45,1 ^a

x Donnée confidentielle.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

a-h Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. En raison de leur situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête.

2. Les situations de discrimination répétées sont celles perçues parfois, souvent ou toujours.

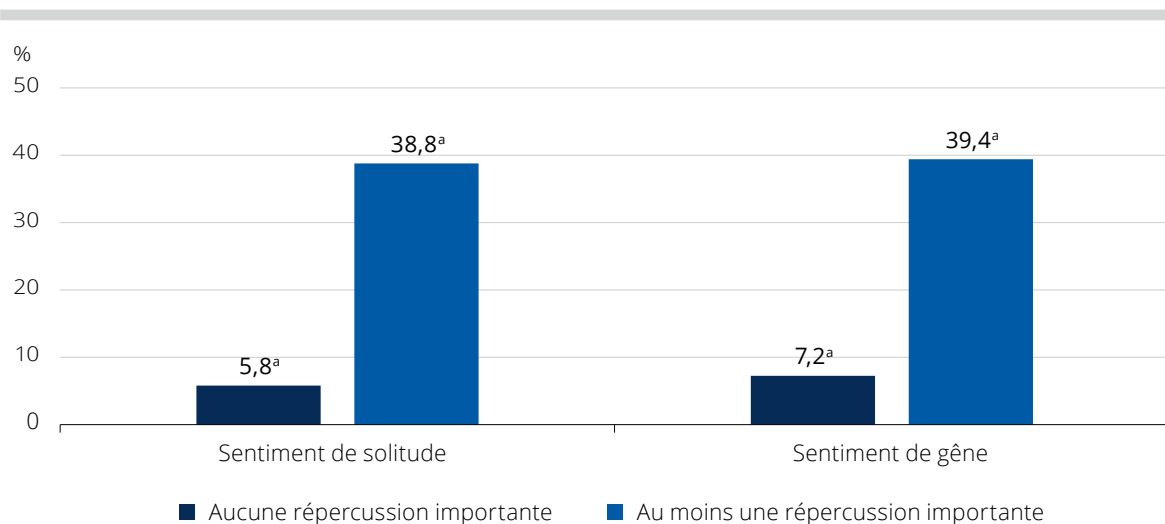
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Lien entre les sentiments de solitude et de gêne en raison de la situation financière le nombre de répercussions importantes des préjugés vécus sur les relations sociales

Enfin, soulignons que les sentiments de solitude et de gêne liés à la situation financière sont corrélés aux répercussions des préjugés vécus sur les relations sociales. En effet, la figure 4.3 montre que parmi les personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles, celles ayant ressenti souvent ou toujours de la solitude ou de la gêne en raison de leur situation financière sont plus nombreuses, en proportion, à avoir subi au moins une répercussion importante des préjugés sur leurs relations sociales qu'à n'en avoir subi aucune (respectivement 39 % c. 6 % et 39 % c. 7 %).

Figure 4.3

Proportion de personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté et se percevant comme telles qui ont souvent ou toujours ressenti de la solitude ou de la gêne en raison de leur situation financière selon le fait d'avoir ressenti ou non au moins une répercussion importante des préjugés perçus liés à la situation financière sur les relations sociales au cours des 12 mois précédant l'enquête, Québec, 2024



a Pour un sentiment donné, exprime une différence significative entre le nombre de répercussions importantes que les préjugés en lien avec la situation financière ont eu sur les relations sociales au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Les sentiments de solitude et de gêne en raison de la situation financière : qu'en est-il des personnes en situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles ou de celles qui se perçoivent comme en situation de pauvreté sans l'être ?

Selon des analyses complémentaires, les personnes en situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles étaient proportionnellement moins nombreuses à avoir ressenti souvent ou toujours de la solitude (1,9 %**) ou de de la gêne (2,2 %**) au cours des 12 mois précédant l'enquête en raison de leur situation financière, que celles qui se perçoivent comme en situation de pauvreté sans l'être (respectivement 14 % et 16 %) et que celles en situation de pauvreté et se percevant comme telles (respectivement 19 % et 20 %) (donnée non présentée).

On observe des tendances similaires lorsque l'on compare les proportions de personnes de différents groupes de la population. Par exemple, parmi les personnes qui n'occupaient pas d'emploi au moment de l'enquête, 1,2 %** de celles étant en situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles ont ressenti souvent ou toujours de la solitude et 1,7 %**, de la gêne en raison de leur situation financière, une proportion significativement plus faible que celles observées chez les personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles (19 % dans les deux cas) et chez celles se percevant comme en situation de pauvreté sans l'être (respectivement 12 %* et 14 %*) (tableau complémentaire 4.23).

L'ensemble des résultats des comparaisons de ces trois groupes en ce qui concerne le fait d'avoir ressenti souvent ou toujours de la solitude ou de la gêne en raison de la situation financière sont présentés dans les tableaux complémentaires 4.22, 4.23 et 4.24.

Tableaux complémentaires

Tableau 4.14

Certains comportements d'évitement liés à la crainte de préjugés en raison de la situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête selon la situation de pauvreté, personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté ou se percevant comme telles, Québec, 2024

	En situation de pauvreté et se percevant comme telles		En situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles		Pas en situation de pauvreté, mais se percevant comme telles	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
S'empêcher d'obtenir un emploi						
Oui	5,4 ^{a,b}	4,3 - 6,8	1,2 ^{** a}	0,6 - 2,4	1,9 ^{** b}	1,2 - 3,2
Non	41,9 ^a	39,1 - 44,8	36,4 ^{a,b}	33,1 - 39,9	45,0 ^b	41,7 - 48,4
Ne s'applique pas	52,7 ^a	49,8 - 55,5	62,4 ^{a,b}	58,9 - 65,8	53,0 ^b	49,6 - 56,4
S'empêcher de s'inscrire à des cours ou à des formations						
Oui	8,4 ^a	6,9 - 10,2	3,5 ^{* a,b}	2,4 - 5,0	9,0 ^b	7,0 - 11,3
Non	43,4	40,8 - 46,1	40,7 ^a	37,4 - 44,1	45,5 ^a	42,3 - 48,8
Ne s'applique pas	48,1 ^a	45,4 - 50,9	55,8 ^{a,b}	52,3 - 59,3	45,5 ^b	42,3 - 48,8
Éviter de se rapprocher des autres						
Oui	12,9 ^a	11,1 - 14,9	3,4 ^{* a}	2,3 - 4,8	9,6 ^a	7,7 - 12,0
Non	55,7	53,0 - 58,4	58,1	54,7 - 61,5	59,6	56,3 - 62,7
Ne s'applique pas	31,4 ^a	28,9 - 34,1	38,5 ^{a,b}	35,1 - 42,0	30,8 ^b	27,8 - 34,0
Éviter de révéler sa situation financière aux autres						
Oui	29,8 ^a	27,3 - 32,5	10,1 ^{a,b}	8,0 - 12,6	26,1 ^b	23,2 - 29,2
Non	37,7 ^a	34,8 - 40,6	47,3 ^{a,b}	43,7 - 51,0	41,7 ^b	38,6 - 44,9
Ne s'applique pas	32,5 ^a	29,7 - 35,4	42,6 ^{a,b}	39,1 - 46,1	32,2 ^b	29,3 - 35,3

IC Intervalles de confiance.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même ligne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Tableau 4.15

Proportion de personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté ou se percevant comme telles qui ont eu au moins un comportement d'évitement lié à la crainte de préjugés en raison de la situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête selon la situation de pauvreté et selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Québec, 2024

	En situation de pauvreté et se percevant comme telles		En situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles		Pas en situation de pauvreté, mais se percevant comme telles	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Genre¹						
Homme+	31,3 ^a	27,5 - 35,4	12,6 ^{ab}	9,4 - 16,7	29,9 ^b	25,4 - 34,7
Femme+	35,9 ^a	32,3 - 39,8	13,5 ^{ab}	10,6 - 17,1	30,4 ^b	26,2 - 34,9
Lieu de naissance et durée de résidence au Canada						
Vit au Canada depuis 5 ans ou moins	38,9 ^a	32,7 - 45,4	17,6* ^{ab}	12,6 - 24,0	36,3* ^b	25,4 - 48,7
Vit au Canada depuis plus de 5 ans	42,0 ^a	36,5 - 47,6	21,7* ^{ab}	15,1 - 30,3	36,1 ^b	30,8 - 41,8
Né(e) au Canada	37,3 ^a	32,4 - 42,5	15,5* ^a	10,6 - 22,1	27,2 ^a	22,6 - 32,3
Âge						
18 - 24 ans	19,1 ^a	15,3 - 23,4	6,4* ^{ab}	4,4 - 9,2	16,9* ^b	11,3 - 24,4
25 - 44 ans	36,4	28,6 - 45,0	20,4**	10,3 - 36,5	38,0*	25,1 - 52,9
45 - 64 ans	32,3 ^a	26,5 - 38,7	15,2* ^{ab}	9,5 - 23,4	29,0 ^b	22,8 - 36,0
65 ans ou plus	33,8 ^a	30,6 - 37,1	12,1 ^{ab}	9,8 - 15,0	29,7 ^b	26,3 - 33,5
Nombre de personnes qui habitent le domicile						
Personne qui habite seule	36,5 ^a	31,5 - 41,8	12,7* ^{ab}	9,0 - 17,5	31,1 ^b	24,5 - 38,5
Autre type de ménage	32,8 ^a	29,8 - 36,0	13,3 ^{ab}	10,6 - 16,5	29,8 ^b	26,4 - 33,5
Membre de minorités visibles ou ethniques						
Personne issue de minorités visibles ou ethniques	34,7 ^a	29,6 - 40,0	19,0* ^{ab}	13,4 - 26,3	29,3 ^b	23,6 - 35,8
Personne non issue de minorités visibles ou ethniques	33,3 ^a	30,3 - 36,5	11,5 ^{ab}	9,3 - 14,2	30,2 ^b	26,6 - 34,0
Membre d'une minorité sexuelle ou de genre						
Personne issue de minorités sexuelles ou de genre	37,4*	25,9 - 50,5	13,3**	5,6 - 28,4	28,9**	15,1 - 48,1
Personne non issue de minorités sexuelles ou de genre	33,6 ^a	30,9 - 36,3	13,0 ^{ab}	10,7 - 15,8	30,0 ^b	26,9 - 33,4

IC Intervalles de confiance.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même ligne au seuil de 0,05.

1. Les personnes non binaires, soit celles dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin, ont été réparties entre les hommes et les femmes pour des raisons de confidentialité et de qualité, d'où les libellés « Hommes+ » et « Femmes+ ».

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Tableau 4.16

Proportion de personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté ou se percevant comme telles qui ont eu au moins un comportement d'évitement lié à la crainte de préjugés en raison de la situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête selon la situation de pauvreté et selon certaines caractéristiques socioéconomiques, Québec, 2024

	En situation de pauvreté et se percevant comme telles		En situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles		Pas en situation de pauvreté, mais se percevant comme telles	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Statut de prestataire de l'assistance sociale						
Prestataire de l'assistance sociale	56,6 ^a	50,3 - 62,8	22,3 ^{* ab}	13,2 - 35,0	73,8 ^b	48,1 - 89,5
Non-prestataire de l'assistance sociale	29,7 ^a	26,9 - 32,7	12,2 ^{ab}	9,9 - 14,9	29,1 ^b	26,0 - 32,4
Plus haut diplôme, certificat ou grade obtenu						
Études secondaires non terminées	31,1 ^a	26,4 - 36,2	15,3 ^{* ab}	10,7 - 21,2	34,9 ^{* b}	25,1 - 46,1
Diplôme de niveau secondaire	35,9 ^a	31,5 - 40,4	10,5 ^{* ab}	7,7 - 14,1	29,7 ^b	24,6 - 35,3
Diplôme ou attestation de niveau collégial	29,7 ^a	23,8 - 36,3	14,7 ^{* ab}	9,8 - 21,4	27,9 ^b	21,9 - 34,9
Diplôme de niveau universitaire	38,9 ^a	32,1 - 46,2	15,4 ^{* ab}	9,8 - 23,3	30,9 ^b	25,4 - 37,1
Occupe un emploi ou non au moment de l'enquête						
En emploi	33,7 ^a	29,8 - 38,0	16,7 ^{ab}	12,9 - 21,4	29,9 ^b	26,4 - 33,8
Pas en emploi	33,8 ^a	30,4 - 37,4	10,5 ^{ab}	8,0 - 13,6	31,2 ^b	24,9 - 38,3

IC Intervalles de confiance.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a-b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même ligne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Tableau 4.17

Proportion de personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté ou se percevant comme telles qui ont eu au moins un comportement d'évitement lié à la crainte de préjugés en raison de la situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête selon la situation de pauvreté et selon certaines caractéristiques liées aux conditions de vie et aux ressources et le fait d'avoir perçu ou non au moins une situation de discrimination répétée^{1,2}, Québec, 2024

	En situation de pauvreté et se percevant comme telles		En situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles		Pas en situation de pauvreté, mais se percevant comme telles	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Perception du niveau d'endettement du ménage						
Pas du tout endetté	22,8 ^a	18,8 - 27,4	8,2* ^a	6,0 - 11,2	14,6* ^a	9,8 - 21,1
Un peu endetté	30,9 ^a	26,2 - 36,0	18,1* ^{a,b}	13,0 - 24,5	28,4 ^b	22,9 - 34,5
Moyennement endetté	34,6 ^a	29,0 - 40,6	21,4* ^a	14,0 - 31,2	26,9	21,4 - 33,2
Assez endetté	51,9	43,2 - 60,5	x	...	x	...
Très endetté	63,7	51,0 - 74,8	x	...	x	...
Nombre de dépenses impossibles à assumer pour le ménage						
Aucune à 2 dépenses	18,9 ^a	14,8 - 23,8	9,2 ^{a,b}	7,0 - 12,0	15,0 ^b	11,7 - 18,9
3 à 5 dépenses	29,0 ^a	24,7 - 33,6	22,2 ^b	16,4 - 29,3	37,6 ^{a,b}	32,1 - 43,5
6 dépenses ou plus	49,8	45,1 - 54,5	44,8*	29,3 - 61,4	54,8	46,9 - 62,6
Nombre de sources d'aide utilisées au cours des 12 mois précédant l'enquête						
Aucune source d'aide	16,2 ^a	12,7 - 20,5	8,9* ^{a,b}	6,6 - 11,9	16,2 ^b	12,8 - 20,4
1 source d'aide	32,4 ^a	27,7 - 37,5	13,5* ^{a,b}	9,3 - 19,1	39,0 ^b	33,2 - 45,2
2 sources d'aide	44,9 ^a	38,5 - 51,5	22,6* ^{a,b}	14,9 - 32,8	45,7 ^b	36,1 - 55,6
3 sources d'aide	53,4	46,3 - 60,3	46,7*	29,4 - 64,8	51,6	37,7 - 65,3
Avoir perçu ou non au moins une situation de discrimination répétée^{1,2}						
Aucune situation	22,8 ^a	20,2 - 25,7	11,7 ^{a,b}	9,4 - 14,5	23,5 ^b	20,5 - 26,8
Au moins une situation	62,5 ^a	56,9 - 67,8	33,7* ^{a,b}	22,3 - 47,4	61,6 ^b	53,0 - 69,5

IC Intervalles de confiance.

... N'ayant pas lieu de figurer.

x Données confidentielles.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a-b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même ligne au seuil de 0,05.

1. En raison de la situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête.

2. Les situations de discrimination répétées sont celles perçues parfois, souvent ou toujours.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Tableau 4.18

Certaines répercussions des préjugés perçus liés à la situation financière sur les relations sociales au cours des 12 mois précédant l'enquête selon la situation de pauvreté, personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté ou se percevant comme telles, Québec, 2024

	En situation de pauvreté et se percevant comme telles		En situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles		Pas en situation de pauvreté, mais se percevant comme telles	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
S'empêcher de se lier d'amitié avec d'autres personnes						
Assez ou beaucoup	10,6 ^a	9,0 - 12,4	0,9 ^{** a}	0,5 - 1,9	5,4 ^a	4,1 - 7,2
S'empêcher d'entretenir des relations avec les membres de sa famille						
Assez ou beaucoup	7,6 ^a	6,3 - 9,3	2,5 ^{* a,b}	1,7 - 3,8	8,5 ^b	6,7 - 10,7
S'empêcher de s'engager dans une relation amoureuse						
Assez ou beaucoup	11,0 ^a	9,4 - 12,7	2,7 ^{* a}	1,7 - 4,2	8,1 ^a	6,6 - 10,1
S'empêcher de s'impliquer dans sa communauté						
Assez ou beaucoup	10,2 ^a	8,7 - 12,0	2,3 ^{* a,b}	1,4 - 3,8	9,6 ^b	7,7 - 11,8
S'empêcher de se sentir en confiance avec des professionnels de la santé						
Assez ou beaucoup	12,4 ^a	10,6 - 14,3	6,4 ^{a,b}	4,8 - 8,5	11,7 ^b	9,6 - 14,1

IC Intervalles de confiance.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même ligne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Tableau 4.19

Proportion de personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté ou se percevant comme telles qui ont ressenti au moins une répercussion importante des préjugés perçus liés à la situation financière sur les relations sociales au cours des 12 mois précédant l'enquête selon la situation de pauvreté et selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Québec, 2024

	En situation de pauvreté et se percevant comme telles		En situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles		Pas en situation de pauvreté, mais se percevant comme telles	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Genre¹						
Homme+	25,0 ^a	21,4 - 29,0	10,6* ^{ab}	7,6 - 14,5	25,2 ^b	21,1 - 29,8
Femme+	23,9 ^a	20,9 - 27,3	9,2* ^a	6,8 - 12,3	18,8 ^a	15,6 - 22,5
Lieu de naissance et durée de résidence au Canada						
Vit au Canada depuis 5 ans ou moins	27,0 ^a	21,4 - 33,4	9,3* ^{ab}	5,7 - 14,9	30,5* ^b	21,0 - 42,1
Vit au Canada depuis plus de 5 ans	26,8	22,1 - 32,2	15,2*	9,6 - 23,2	23,0	18,4 - 28,2
Né(e) au Canada	29,1 ^a	24,5 - 34,0	12,4* ^{ab}	8,2 - 18,3	23,5 ^b	19,2 - 28,3
Âge						
18 - 24 ans	16,2 ^a	12,8 - 20,4	6,5* ^a	4,4 - 9,6	11,2**	6,8 - 18,0
25 - 44 ans	23,3*	16,5 - 31,9	15,6**	6,9 - 31,7	25,3**	14,5 - 40,3
45 - 64 ans	23,4 ^a	18,5 - 29,2	12,3** ^{ab}	7,2 - 20,2	28,6 ^b	22,1 - 36,2
65 ans ou plus	24,8 ^a	22,0 - 27,8	8,9 ^a	6,9 - 11,5	19,8 ^a	16,9 - 23,1
Nombre de personnes qui habitent le domicile						
Personne qui habite seule	29,4 ^a	24,7 - 34,4	10,4* ^{ab}	7,1 - 14,9	25,6 ^b	19,5 - 32,8
Autre type de ménage	22,7 ^a	20,1 - 25,7	9,7 ^{ab}	7,3 - 12,6	21,2 ^b	18,1 - 24,5
Membre de minorités visibles ou ethniques						
Personne issue de minorités visibles ou ethniques	23,1	19,1 - 27,6	18,0*	12,3 - 25,5	26,7	21,1 - 33,1
Personne non issue de minorités visibles ou ethniques	24,9 ^a	22,0 - 28,1	7,9 ^a	6,0 - 10,2	20,1 ^a	17,1 - 23,5
Membre d'une minorité sexuelle ou de genre						
Personne issue de minorités sexuelles ou de genre	34,8*	24,7 - 46,5	19,0**	9,1 - 35,5	28,0**	15,8 - 44,6
Personne non issue de minorités sexuelles ou de genre	23,8 ^a	21,5 - 26,4	9,5 ^{ab}	7,5 - 11,9	21,7 ^b	19,0 - 24,8

IC Intervalles de confiance.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même ligne au seuil de 0,05.

1. Les personnes non binaires, soit celles dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin, ont été réparties entre les hommes et les femmes pour des raisons de confidentialité et de qualité, d'où les libellés « Hommes+ » et « Femmes+ ».

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté, 2024*.

Tableau 4.20

Proportion de personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté ou se percevant comme telles qui ont ressenti au moins une répercussion importante des préjugés perçus liés à la situation financière sur les relations sociales au cours des 12 mois précédant l'enquête selon la situation pauvreté et selon certaines caractéristiques socioéconomiques, Québec, 2024

	En situation de pauvreté et se percevant comme telles		En situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles		Pas en situation de pauvreté, mais se percevant comme telles	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Statut de prestataire de l'assistance sociale						
Prestataire de l'assistance sociale	43,2	36,8 - 49,9	26,5*	16,4 - 39,8	35,4**	15,9 - 61,4
Non-prestataire de l'assistance sociale	21,1 ^a	18,6 - 23,8	8,9 ^{a,b}	6,9 - 11,4	21,8 ^b	19,0 - 24,8
Plus haut diplôme, certificat ou grade obtenu						
Études secondaires non terminées	22,4 ^a	18,3 - 27,2	12,6* ^{a,b}	8,9 - 17,7	25,1* ^b	16,3 - 36,7
Diplôme de niveau secondaire	25,0 ^a	21,2 - 29,3	8,9* ^{a,b}	6,2 - 12,7	22,9 ^b	18,3 - 28,3
Diplôme ou attestation de niveau collégial	21,9 ^a	16,7 - 28,2	7,3** ^{a,b}	3,9 - 13,2	19,7* ^b	14,5 - 26,2
Diplôme de niveau universitaire	28,3 ^a	22,3 - 35,0	10,5** ^{a,b}	5,9 - 18,1	22,4 ^b	17,5 - 28,3
Occupe un emploi ou non au moment de l'enquête						
En emploi	22,4 ^a	19,0 - 26,2	12,0* ^{a,b}	8,6 - 16,5	22,5 ^b	19,4 - 26,0
Pas en emploi	26,2 ^a	23,2 - 29,6	8,3* ^{a,b}	6,1 - 11,2	19,9* ^b	14,3 - 26,9

IC Intervalles de confiance.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même ligne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Tableau 4.21

Proportion de personnes de 18 ans en situation de pauvreté ou se percevant comme telles ayant ressenti au moins une répercussion importante des préjugés perçus liés à la situation financière sur les relations sociales au cours des 12 mois précédant l'enquête selon la situation de pauvreté et selon certaines caractéristiques liées aux conditions de vie et aux ressources et le fait d'avoir perçu ou non au moins une situation de discrimination répétée^{1,2}, Québec, 2024

	En situation de pauvreté et se percevant comme telles		En situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles		Pas en situation de pauvreté, mais se percevant comme telles	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Perception du niveau d'endettement du ménage						
Pas du tout endetté	16,4 ^a	13,0 - 20,6	7,1 ^{* a,b}	5,0 - 9,9	14,7 ^{* b}	9,6 - 21,8
Un peu endetté	21,8	17,7 - 26,5	12,7 [*]	8,5 - 18,6	18,8	14,4 - 24,2
Moyennement endetté	27,7 ^{a,b}	23,0 - 33,1	12,2 ^{** a}	6,8 - 21,0	19,9 ^b	15,4 - 25,4
Assez endetté	29,1	22,0 - 37,4	x	...	x	...
Très endetté	53,7	41,8 - 65,2	x	...	x	...
Nombre de dépenses impossibles à assumer pour le ménage						
Aucune à 2 dépenses	8,9 [*]	6,2 - 12,5	6,6 ^{* a}	4,7 - 9,0	11,9 ^a	8,9 - 15,6
3 à 5 dépenses	23,9	20,0 - 28,4	19,1 [*]	13,3 - 26,8	23,4	18,7 - 28,8
6 dépenses ou plus	36,8	32,5 - 41,3	25,4 ^{**}	14,3 - 41,0	44,8	36,9 - 53,0
Nombre de sources d'aide utilisées au cours des 12 mois précédant l'enquête						
Aucune source d'aide	11,6 ^{* a}	8,6 - 15,5	5,6 ^{* a,b}	3,9 - 8,1	14,0 ^b	10,7 - 18,2
1 source d'aide	18,3 ^a	14,6 - 22,8	11,0 ^{* a,b}	7,4 - 15,9	25,0 ^b	20,3 - 30,4
2 sources d'aide	34,6	29,0 - 40,7	20,4 [*]	12,5 - 31,5	31,6	23,4 - 41,0
3 sources d'aide	45,8	39,2 - 52,4	32,6 ^{**}	18,2 - 51,3	47,3 [*]	33,2 - 61,8
Avoir perçu ou non au moins une situation de discrimination répétée^{1,2}						
Aucune situation	13,7 ^a	11,5 - 16,2	7,8 ^{a,b}	6,0 - 10,2	16,2 ^b	13,6 - 19,1
Au moins une situation	53,8	48,3 - 59,1	36,5 [*]	24,4 - 50,7	50,5	42,3 - 58,7

IC Intervalles de confiance.

... N'ayant pas lieu de figurer.

x Données confidentielles.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même ligne au seuil de 0,05.

1. En raison de la situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête.

2. Les situations de discrimination répétées sont celles perçues parfois, souvent ou toujours.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Tableau 4.22

Proportion de personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté ou se percevant comme telles qui ont souvent ou toujours senti de la solitude ou de la gêne au cours des 12 mois précédant l'enquête en raison de leur situation financière selon la situation de pauvreté et selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Québec, 2024

	Sentiment de solitude					
	En situation de pauvreté et se percevant comme telles		En situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles		Pas en situation de pauvreté, mais se percevant comme telles	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Genre¹						
Homme+	17,1 ^a	14,2 - 20,4	2,9** ^{a,b}	1,5 - 5,4	14,9 ^b	11,7 - 18,8
Femme+	20,3 ^a	17,4 - 23,6	1,0** ^a	0,4 - 2,6	12,2 ^a	9,3 - 15,7
Lieu de naissance et durée de résidence au Canada						
Vit au Canada depuis 5 ans ou moins	18,5 ^a	13,7 - 24,5	2,2** ^a	0,9 - 5,0	8,7** ^a	4,4 - 16,4
Vit au Canada depuis plus de 5 ans	22,7	18,3 - 27,8	x	...	x	...
Né(e) au Canada	23,6 ^a	19,6 - 28,2	x	...	x	...
Âge						
18 - 24 ans	10,1 ^a	7,5 - 13,5	x	...	x	...
25 - 44 ans	18,2*	12,3 - 26,1	x	...	x	...
45 - 64 ans	19,0 ^a	14,5 - 24,5	x	...	x	...
65 ans ou plus	18,9 ^a	16,5 - 21,7	1,6** ^a	0,8 - 3,0	12,3 ^a	9,8 - 15,3
Nombre de personnes qui habitent le domicile						
Personne qui habite seule	21,7 ^a	17,7 - 26,2	2,3** ^{a,b}	1,0 - 5,4	20,0* ^b	14,7 - 26,7
Autre type de ménage	17,8 ^a	15,5 - 20,4	1,7** ^a	0,8 - 3,4	11,8 ^a	9,5 - 14,5
Membre de minorités visibles ou ethniques						
Personne issue de minorités visibles ou ethniques	17,9	14,4 - 22,1	x	...	x	...
Personne non issue de minorités visibles ou ethniques	19,3 ^a	16,7 - 22,1	x	...	x	...
Membre d'une minorité sexuelle ou de genre						
Personne issue de minorités sexuelles ou de genre	29,0*	19,4 - 41,1	x	...	x	...
Personne non issue de minorités sexuelles ou de genre	18,3 ^a	16,2 - 20,7	x	...	x	...

Suite à la page 130

Tableau 4.22 (suite)

Proportion de personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté ou se percevant comme telles qui ont souvent ou toujours senti de la solitude ou de la gêne au cours des 12 mois précédant l'enquête en raison de leur situation financière selon la situation de pauvreté et selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Québec, 2024

	Sentiment de gêne					
	En situation de pauvreté et se percevant comme telles		En situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles		Pas en situation de pauvreté, mais se percevant comme telles	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Genre¹						
Homme+	19,3 ^a	16,1 - 22,9	2,8** ^{a,b}	1,4 - 5,6	17,3 ^b	13,7 - 21,5
Femme+	20,3 ^a	17,4 - 23,5	1,7** ^a	0,8 - 3,6	13,7 ^a	10,6 - 17,5
Lieu de naissance et durée de résidence au Canada						
Vit au Canada depuis 5 ans ou moins	21,3 ^a	16,1 - 27,8	2,0** ^{a,b}	0,9 - 4,8	16,2** ^b	9,6 - 26,1
Vit au Canada depuis plus de 5 ans	27,2 ^a	22,7 - 32,4	x	...	x	...
Né(e) au Canada	22,6 ^a	18,5 - 27,4	x	...	x	...
Âge						
18 - 24 ans	8,4*	6,0 - 11,5	x	...	x	...
25 - 44 ans	22,7*	15,7 - 31,6	x	...	x	...
45 - 64 ans	16,5	12,4 - 21,7	x	...	x	...
65 ans ou plus	20,5 ^a	17,9 - 23,3	2,3** ^a	1,3 - 4,0	15,0 ^a	12,2 - 18,3
Nombre de personnes qui habitent le domicile						
Personne qui habite seule	22,0 ^a	17,9 - 26,6	x	...	x	...
Autre type de ménage	19,1 ^a	16,7 - 21,7	x	...	x	...
Membre de minorités visibles ou ethniques						
Personne issue de minorités visibles ou ethniques	18,3 ^a	14,5 - 22,8	3,3** ^{a,b}	1,1 - 8,9	17,6* ^b	12,9 - 23,5
Personne non issue de minorités visibles ou ethniques	20,6 ^a	17,8 - 23,6	1,8** ^a	1,0 - 3,4	14,8 ^a	12,0 - 18,1
Membre d'une minorité sexuelle ou de genre						
Personne issue de minorités sexuelles ou de genre	31,7*	21,3 - 44,3	x	...	x	...
Personne non issue de minorités sexuelles ou de genre	19,3 ^a	17,1 - 21,8	x	...	x	...

IC Intervalles de confiance.

... N'ayant pas lieu de figurer.

x Données confidentielles.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même ligne au seuil de 0,05.

1. Les personnes non binaires, soit celles dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin, ont été réparties entre les hommes et les femmes pour des raisons de confidentialité et de qualité, d'où les libellés « Hommes+ » et « Femmes+ ».

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Tableau 4.23

Proportion de personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté ou se percevant comme telles qui ont souvent ou toujours senti de la solitude ou de la gêne au cours des 12 mois précédant l'enquête en raison de leur situation financière selon la situation de pauvreté et selon certaines caractéristiques socioéconomiques, Québec, 2024

	Sentiment de solitude					
	En situation de pauvreté et se percevant comme telles		En situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles		Pas en situation de pauvreté, mais se percevant comme telles	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Statut de prestataire de l'assistance sociale						
Prestataire de l'assistance sociale	32,8	26,8 - 39,4	x	...	x	...
Non prestataire de l'assistance sociale	16,2 ^a	14,0 - 18,6	x	...	x	...
Plus haut diplôme, certificat ou grade obtenu						
Études secondaires non terminées	20,0 ^a	16,1 - 24,7	x	...	x	...
Diplôme de niveau secondaire	17,4 ^a	14,2 - 21,2	1,2 ^{** a,b}	0,5 - 2,9	14,4 ^b	10,7 - 19,1
Diplôme ou attestation de niveau collégial	20,9 ^a	15,9 - 27,1	x	...	x	...
Diplôme de niveau universitaire	18,5 [*]	13,4 - 25,0	x	...	x	...
Occupe un emploi ou non au moment de l'enquête						
En emploi	18,3 ^a	15,1 - 22,0	2,7 ^{** a}	1,3 - 5,6	13,9 ^a	11,5 - 16,7
Pas en emploi	19,3 ^a	16,6 - 22,3	1,2 ^{** a}	0,6 - 2,7	12,3 ^{* a}	8,0 - 18,6

Suite à la page 132

Tableau 4.23 (suite)

Proportion de personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté ou se percevant comme telles qui ont souvent ou toujours senti de la solitude ou de la gêne au cours des 12 mois précédant l'enquête en raison de leur situation financière selon la situation de pauvreté et selon certaines caractéristiques socioéconomiques, Québec, 2024

	Sentiment de gêne					
	En situation de pauvreté et se percevant comme telles		En situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles		Pas en situation de pauvreté, mais se percevant comme telles	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Statut de prestataire de l'assistance sociale						
Prestataire de l'assistance sociale	37,5	31,2 - 44,3	x	...	x	...
Non prestataire de l'assistance sociale	16,5 ^a	14,2 - 19,0	x	...	x	...
Plus haut diplôme, certificat ou grade obtenu						
Études secondaires non terminées	19,5 ^a	15,6 - 24,2	3,1 ^{** a,b}	1,2 - 7,5	18,2 ^{* b}	11,0 - 28,8
Diplôme de niveau secondaire	20,4 ^a	17,0 - 24,4	1,2 ^{** a}	0,5 - 2,8	14,7 ^a	11,1 - 19,3
Diplôme ou attestation de niveau collégial	21,2	16,1 - 27,5	x	...	x	...
Diplôme de niveau universitaire	19,2 [*]	14,1 - 25,5	x	...	x	...
Occupe un emploi ou non au moment de l'enquête						
En emploi	21,0 ^a	17,4 - 25,1	3,0 ^{** a}	1,5 - 6,1	15,8 ^a	13,1 - 19,0
Pas en emploi	18,8 ^a	16,1 - 22,0	1,7 ^{** a,b}	0,8 - 3,6	14,5 ^{* b}	9,7 - 21,1

IC Intervalles de confiance.

... N'ayant pas lieu de figurer.

x Données confidentielles.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même ligne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Tableau 4.24

Proportion de personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté ou se percevant comme telles qui ont souvent ou toujours ressenti de la solitude ou de la gêne au cours des 12 mois précédant l'enquête en raison de leur situation financière selon la situation de pauvreté et selon certaines caractéristiques liées aux conditions de vie et aux ressources et le fait d'avoir perçu ou non au moins une situation de discrimination répétée^{1,2}, Québec, 2024

	Sentiment de solitude					
	En situation de pauvreté et se percevant comme telles		En situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles		Pas en situation de pauvreté, mais se percevant comme telles	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Perception du niveau d'endettement du ménage						
Pas du tout endetté	9,0* ^a	6,7 - 12,2	1,4** ^{a,b}	0,7 - 2,8	5,5** ^b	2,9 - 10,2
Un peu endetté	15,6 ^a	12,2 - 19,7	x	...	x	...
Moyennement endetté	20,4	15,9 - 25,9	x	...	x	...
Assez endetté	29,1	22,3 - 36,9	x	...	x	...
Très endetté	54,0	41,3 - 66,2	x	...	x	...
Nombre de dépenses impossibles à assumer pour le ménage						
Aucune à 2 dépenses	3,8* ^a	2,3 - 6,2	x	...	x	...
3 à 5 dépenses	14,6 ^a	11,3 - 18,6	3,9** ^{a,b}	1,8 - 8,1	10,8* ^b	7,6 - 15,1
6 dépenses ou plus	33,9	29,7 - 38,4	x	...	x	...
Nombre de sources d'aide utilisées au cours des 12 mois précédant l'enquête						
Aucune source d'aide	7,4* ^a	5,1 - 10,6	1,3** ^{a,b}	0,6 - 2,9	4,9* ^b	3,1 - 7,8
1 source d'aide	15,2 ^a	11,7 - 19,5	2,7** ^{a,b}	1,1 - 6,7	14,4 ^b	10,7 - 19,1
2 sources d'aide	24,4	19,4 - 30,1	x	...	x	...
3 sources d'aide	38,1	31,7 - 44,9	x	...	x	...
Avoir perçu au ou non au moins une situation de discrimination répétée^{1,2}						
Aucune situation	8,9 ^a	7,2 - 11,0	x	...	x	...
Au moins une situation	44,2 ^a	39,0 - 49,6	x	...	x	...

Suite à la page 134

Tableau 4.24 (suite)

Proportion de personnes de 18 ans et plus en situation de pauvreté ou se percevant comme telles qui ont souvent ou toujours senti de la solitude ou de la gêne au cours des 12 mois précédant l'enquête en raison de leur situation financière selon la situation de pauvreté et selon certaines caractéristiques liées aux conditions de vie et aux ressources et le fait d'avoir perçu ou non au moins une situation de discrimination répétée^{1,2}, Québec, 2024

	Sentiment de gêne					
	En situation de pauvreté et se percevant comme telles		En situation de pauvreté, mais ne se percevant pas comme telles		Pas en situation de pauvreté, mais se percevant comme telles	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Perception du niveau d'endettement du ménage						
Pas du tout endetté	9,5* ^a	7,1 - 12,8	1,1** ^{a,b}	0,5 - 2,5	4,8** ^b	2,4 - 9,3
Un peu endetté	17,9 ^a	14,3 - 22,2	3,0** ^a	1,3 - 6,8	10,6* ^a	7,0 - 15,6
Moyennement endetté	23,2	18,5 - 28,6	x	...	x	...
Assez endetté	28,6	21,8 - 36,5	x	...	x	...
Très endetté	47,8	36,3 - 59,6	x	...	x	...
Nombre de dépenses impossibles à assumer pour le ménage						
Aucune à 2 dépenses	6,6* ^a	4,0 - 10,7	x	...	x	...
3 à 5 dépenses	13,9	10,8 - 17,8	x	...	x	...
6 dépenses ou plus	35,6 ^a	31,1 - 40,4	11,8** ^a	4,8 - 26,1	45,8 ^a	37,8 - 54,0
Nombre de sources d'aide utilisées au cours des 12 mois précédant l'enquête						
Aucune source d'aide	x	...	x	...	5,6* ^b	3,6 - 8,6
1 source d'aide	17,4 ^a	13,5 - 22,3	3,5** ^{a,b}	1,4 - 8,1	18,3 ^b	14,1 - 23,6
2 sources d'aide	24,5	19,7 - 30,0	x	...	x	...
3 sources d'aide	41,8	35,0 - 48,9	11,5**	4,4 - 26,8	40,9*	27,9 - 55,3
Avoir perçu au ou non au moins une situation de discrimination répétée^{1,2}						
Aucune situation	10,3 ^a	8,4 - 12,4	1,8** ^{a,b}	1,0 - 3,3	9,7 ^b	7,5 - 12,3
Au moins une situation	45,1 ^a	39,8 - 50,5	8,6** ^{a,b}	3,6 - 19,1	43,7 ^b	35,3 - 52,6

IC Intervalles de confiance.

... N'ayant pas lieu de figurer.

x Données confidentielles.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même ligne au seuil de 0,05.

1. En raison de la situation financière au cours des 12 mois précédant l'enquête.

2. Les situations de discrimination répétées sont celles perçues parfois, souvent ou toujours.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Conclusion

Ce rapport présente les résultats de la première édition de l'*Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté* (EQPP). Réalisée par l'Institut de la statistique du Québec à l'automne 2024 pour le compte du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), l'EQPP 2024 visait à brosser le portrait, à l'échelle provinciale, du phénomène des préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté au Québec. Rappelons que pour quantifier le phénomène, des mesures ont dû être développées, testées et validées, ce qui a donné lieu à la création des premières mesures quantitatives des préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté au Québec.

Dans ce rapport, on s'est d'abord penché sur la façon de définir les personnes en situation de pauvreté. Comme la pauvreté constitue une expérience tant objective que subjective, une mesure combinant le faible revenu et la perception d'insuffisance de revenu a été retenue afin de cibler les personnes qui sont en situation de pauvreté et qui se perçoivent comme telles. Cette mesure se distingue de celles habituellement retenues pour analyser la pauvreté, qui portent uniquement sur la situation financière. Puis, on a examiné, au sein de la population générale, l'adhésion à certaines croyances liées aux causes de la pauvreté, de même que l'adoption de diverses attitudes à l'égard des personnes pauvres. Pour mieux saisir l'expérience des personnes qui sont la cible de préjugés en raison de leur situation financière, on s'est penché sur les discriminations vécues et perçues en lien avec la situation financière par les personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles. Dans ce rapport, on s'est également intéressé à certaines conséquences des préjugés perçus par les personnes qui vivent et se sentent en situation de pauvreté, comme les comportements d'évitement, les répercussions sur les relations sociales de même que les sentiments d'isolement et de gêne générés par la situation financière. Enfin, tout le long de ce rapport, des analyses bivariées ont permis de caractériser à la fois les personnes ayant des préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté et celles qui en sont la cible.

Quelques caractéristiques des personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles

Dans le cadre de l'EQPP 2024, il a été établi qu'environ 19 % des personnes de 18 ans et plus du Québec sont en situation de pauvreté et se perçoivent comme telles, c'est-à-dire qu'elles vivent dans un ménage dont le revenu est faible (selon la MFR) et perçu comme insuffisant pour subvenir aux besoins de base¹. Celles-ci sont plus nombreuses, en proportion, parmi les femmes, les jeunes, les personnes résidant au Canada depuis peu, les personnes habitant seules et les membres de minorités visibles ou ethniques, un portrait sociodémographique cohérent avec les données existantes sur les groupes de la population vivant dans un ménage à faible revenu au Québec (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion 2024 ; Gouvernement du Canada 2016 ; Institut de la statistique du Québec 2025b ; Statistique Canada 2025b). Les données de l'EQPP 2024 montrent également que les prestataires de l'assistance sociale, les personnes faiblement diplômées, celles qui n'occupaient pas d'emploi au moment de l'enquête et celles qui jugeaient

1. Pour plus de détails, veuillez consulter le chapitre 1.

leur ménage très endetté étaient plus susceptibles d'être en situation de pauvreté et de se percevoir comme telles. Enfin, on constate que les personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles sont plus nombreuses, en proportion, parmi celles qui percevaient leur état de santé physique ou mental comme étant passable ou faible, de même que parmi celles qui n'étaient pas impliquées socialement, ce qui est également cohérent avec les résultats d'autres études (Collège québécois des médecins de famille 2015 ; Conseil des ministres de l'Éducation [Canada] et Agence de santé publique du Canada ; Institut national de santé publique du Québec 2025 ; Nanhou et autres 2017).

Les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté

Quelle est l'ampleur du phénomène ?

Dans ce rapport, les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté ont été examinés par le biais des croyances quant aux causes de la pauvreté et des attitudes envers les personnes en situation de pauvreté.

Rappelons que la force de l'adhésion à trois types de croyance a été analysée dans l'EQPP 2024 : le fait de croire plutôt fortement ou fortement que la pauvreté est causée par des facteurs structurels (p. ex. un manque de justice sociale ou une répartition inégalitaire de la richesse dans la société), par des facteurs individuels (p. ex. les personnes sont pauvres, car elles ne savent pas gérer leur argent ou, car elles ne cherchent pas activement à améliorer leur situation) ou par des facteurs liés au destin (p. ex. les personnes sont pauvres, car elles sont malchanceuses ou pour des raisons indépendantes de leur volonté). Soulignons que ces croyances ne sont pas mutuellement exclusives et qu'une même personne peut adhérer relativement fortement à plus d'une croyance. Parmi ces celles-ci, celle reposant sur des facteurs structurels est la plus répandue : en effet, près de quatre personnes de 18 ans et plus sur 10 (38 %) adhèrent plutôt fortement ou fortement à ce type de croyance. Ce résultat est cohérent avec ceux d'autres études réalisées au Canada (Reutter et autres 2006) et en Europe (Lepianka et autres 2010 ; Marquis et autres 2025 ; Niemelä 2008 ; Oorschot et Halman 2000), qui montrent une prédominance de ce type de croyance par rapport à d'autres (individualistes, fatalistes, etc.) dans les pays plutôt égalitaires ou ayant mis en place des politiques de redistribution de la richesse et de sécurité sociale (Lepianka et autres 2010 ; Marquis et autres 2025 ; Niemelä 2008 ; Paugam et Selz 2005).

Au Québec, l'attribution de la pauvreté à des causes individuelles reste importante, puisque le tiers de la population de 18 ans et plus (33 %) adhère plutôt fortement ou fortement à ce type d'explication. Dans la littérature sur l'attribution des causes de la pauvreté, on souligne que ce type de croyance est généralement plus forte dans des pays anglo-saxons comme la Grande-Bretagne ou les États-Unis, dont les politiques économiques sont historiquement plutôt libérales (Oorschot et Halman 2000 ; Reutter et autres 2006). Au Québec, ces deux visions coexistent, certains individus pouvant avoir une vision plurielle des causes de la pauvreté (da Costa et Dias 2014).

Dans l'EQPP 2024, en plus des croyances concernant les causes de pauvreté, on a également abordé les attitudes de la population québécoise envers les personnes en situation de pauvreté. Les résultats montrent qu'environ trois personnes de 18 ans et plus sur dix (31 %) entretiennent des attitudes positives plutôt fortes ou fortes à l'égard des personnes pauvres et 17 %, des attitudes négatives plutôt fortes ou fortes en lien avec l'effort et la responsabilité. Tout comme les croyances quant aux causes de la pauvreté, ces deux grands types d'attitudes ne sont pas mutuellement exclusifs : certaines personnes ou certains groupes de la population peuvent entretenir des attitudes positives et négatives plutôt fortes ou fortes envers les personnes en situation de pauvreté (Jordan et autres 2021).

Par ailleurs, si on note une plus grande adhésion à des attitudes positives plutôt fortes ou fortes envers les personnes pauvres, c'est possiblement en partie en raison d'un biais de désirabilité sociale. En effet, ces attitudes sont perçues par certaines personnes comme étant plus acceptables socialement (Dambrun et Guimond 2003). Or, comme mentionné en introduction, les préjugés positifs peuvent également être associés à des conséquences négatives, dont le sentiment de dépossession de son identité individuelle ou, plus largement, le maintien d'inégalités dans les rapports sociaux (Czopp et autres 2015 ; Jordan et autres 2021).

Constate-t-on une corrélation entre la force de l'adhésion à certains types de croyance concernant les causes de la pauvreté et la force des attitudes positives ou négatives entretenues à l'égard des personnes en situation de pauvreté ? Selon les résultats de l'EQPP 2024, les personnes croyant plutôt fortement ou fortement que la pauvreté est causée par des facteurs structureaux ou liés au destin sont plus susceptibles d'entretenir des attitudes positives plutôt fortes ou fortes envers les personnes pauvres, alors que celles croyant plutôt fortement ou fortement que la pauvreté repose sur des facteurs individuels sont plus nombreuses, en proportion, à avoir des attitudes négatives fortes ou plutôt fortes envers les personnes en situation de pauvreté liées à l'effort et à la responsabilité.

Quels sont les facteurs associés aux préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté ?

Le chapitre 2 a permis d'examiner les associations entre différentes caractéristiques démographiques, socioéconomiques et liées aux expériences et à l'orientation idéologiques des individus, et leurs croyances ainsi que leurs attitudes à l'égard des personnes pauvres. Ainsi, on remarque que les personnes vivant seules de même que les personnes membres de minorité sexuelle ou de genre sont plus nombreuses en proportion que les autres à croire plutôt fortement ou fortement que la pauvreté repose sur des facteurs structureaux ou liés au destin et à entretenir des attitudes positives fortes ou plutôt fortes envers les personnes pauvres. Si les résultats pour les personnes qui vivent seules sont difficiles à éclairer, car il s'agit d'un groupe plutôt hétérogène (Binette Charbonneau 2018 ; Statistique Canada 2022), ceux concernant les personnes issues de minorités sexuelles ou de genre pourraient s'expliquer en partie par les expériences de préjugés et de discrimination vécues par celles-ci. Cette appartenance les rendrait potentiellement plus mobilisées sur le plan politique (Daoust et autres 2024) et plus susceptibles d'être conscientes des inégalités sociales et des mécanismes qui les sous-tendent (Druetz et Durand 2024).

Cette piste explicative ne semble pas s'appliquer uniformément à tous les groupes minoritaires, puisque les tendances observées pour les membres de minorités visibles ou ethniques sont différentes. Ceux-ci sont plus susceptibles que les personnes qui n'en sont pas membres de croire plutôt fortement ou fortement que la pauvreté est causée par des facteurs individuels et sont également plus susceptibles d'avoir des attitudes négatives plutôt fortes ou fortes à l'égard des personnes pauvres. Cela dit, les personnes issues de minorités visibles ou ethniques sont plus nombreuses en proportion à entretenir des attitudes positives plutôt fortes ou fortes à l'égard des personnes en situation de pauvreté que celles qui n'en sont pas issues. Bref, au sein de ce groupe, la pauvreté et les personnes pauvres suscitent des émotions ambivalentes. Les résultats obtenus pour les personnes plus faiblement scolarisées (niveau secondaire ou moins) suivent une tendance similaire : celles-ci sont proportionnellement plus nombreuses que les personnes diplômées de l'enseignement supérieur à adopter des attitudes positives et négatives plutôt fortes ou fortes à l'égard des personnes en situation de pauvreté.

Les résultats montrent que les femmes sont moins susceptibles que les hommes de croire plutôt fortement ou fortement que les causes de la pauvreté sont individuelles ou d'adopter des attitudes négatives envers les personnes en situation de pauvreté. Ces constats concordent avec ceux d'autres études sur les représentations sociales de la pauvreté, réalisées tant au Québec (Langlois et Gaudreault 2019), qu'au Canada (Reutter et autres 2006) ou ailleurs dans le monde (Marquis et autres 2025 ; Niemelä 2008).

En ce qui concerne les caractéristiques socioéconomiques, les résultats sont relativement homogènes. Vivre dans des conditions de plus grande précarité (être en situation de pauvreté et se percevoir comme tel, être prestataire de l'assistance sociale, être sans emploi) est associé à une croyance plutôt forte ou forte que la pauvreté est causée par des facteurs structureux ou liés au destin ainsi qu'à des attitudes positives plutôt fortes ou fortes envers les personnes pauvres. Ces résultats sont cohérents avec ceux obtenus dans d'autres recherches (Bullock 1999 ; Langlois et Gaudreault 2019 ; Lepianka et autres 2010 ; Marquis et autres 2025 ; Niemelä 2008 ; Reutter et autres 2006). Différentes hypothèses peuvent expliquer ces résultats : certaines personnes vivant ou ayant déjà vécu en situation de pauvreté seraient avantagées si la richesse était mieux redistribuée (Lepianka et autres 2010). Par ailleurs, pour ceux et celles qui se perçoivent comme en situation de pauvreté, il est plus cohérent, sur le plan cognitif, d'adopter une attitude positive à l'égard de ce groupe (Lepianka et autres 2010). On peut également penser qu'à l'instar d'autres groupes minoritaires (voir plus haut), les prestataires de l'assistance sociale pourraient, dans certains cas, avoir vécu des choses susceptibles de les faire pencher en faveur d'une vision structurelle des causes de la pauvreté.

En cohérence avec des travaux antérieurs (Langlois et Gaudreault 2019 ; Lepianka et autres 2010 ; Niemelä 2008 ; Oorschot et Halman 2000 ; Reutter et autres 2006), l'EQPP 2024 montre que la fréquentation régulière de personnes en situation de pauvreté ainsi qu'un positionnement politique plutôt progressiste sont associés à :

- la croyance plutôt forte ou forte que la pauvreté repose sur des facteurs structureux de même qu'à des attitudes positives plutôt fortes ou fortes envers les personnes en situation de pauvreté ;
- la croyance faible ou modérée que la pauvreté est causée par des facteurs individuels ainsi qu'à des attitudes négatives faibles ou modérées en lien avec l'effort et la responsabilité des personnes en situation de pauvreté.

Selon des études portant sur le racisme et les relations interraciales, les contacts répétés (et idéalement positifs) avec des personnes provenant de l'extérieur de son groupe d'appartenance diminueraient les préjugés entretenus envers celles-ci (Aberson et autres 2004 ; Kubota et autres 2017 ; Pettigrew et Tropp 2008), principalement en réduisant l'anxiété et la peur ressentie envers ce groupe et en augmentant l'empathie à son égard (Pettigrew et Tropp 2008). On peut penser que des mécanismes similaires sont à l'œuvre chez les individus ayant des contacts fréquents avec des personnes en situation de pauvreté. Les résultats sur le positionnement idéologique sont pour leur part cohérents avec de nombreuses études (Langlois et Gaudreault 2019 ; Lepianka et autres 2010 ; Niemelä 2008 ; Oorschot et Halman 2000), selon lesquelles on observe une association entre des opinions politiques progressistes (p. ex. être en faveur d'une forte intervention de l'État dans l'économie ou d'une plus grande redistribution de la richesse) et l'attribution des causes de la pauvreté à des facteurs liés aux inégalités sociales, ou encore des attitudes bienveillantes envers les personnes en situation de pauvreté.

Bien que les analyses réalisées dans le cadre de ce rapport ne permettent pas un tel constat, soulignons qu'un certain consensus se dégage de la littérature scientifique sur l'attribution de la pauvreté indiquant que les valeurs, l'expérience de la pauvreté (ou l'expérience avec des personnes en situation de pauvreté) et les orientations politiques sont des déterminants plus importants des préjugés envers les personnes pauvres que les caractéristiques démographiques ou socioéconomiques (Langlois et Gaudreault 2019 ; Lepianka et

autres 2010 ; Niemelä 2008 ; Oorschot et Halman 2000 ; Reutter et autres 2006). D'ailleurs, les analyses ont permis de détecter un nombre limité d'associations entre les croyances quant aux causes de la pauvreté et les caractéristiques sociodémographiques de la population visée (Lepianka et autres 2010 ; Reutter et autres 2006). Ce constat s'applique également aux attitudes envers les personnes en situation de pauvreté.

Les principaux résultats sur l'expérience des personnes faisant l'objet de préjugés en raison de leur situation financière

Les préjugés perçus par les personnes en situation de pauvreté se manifestent de différentes façons dans leur vie, notamment par les discriminations vécues et perçues. Les résultats de l'EQPP 2024 (voir chapitre 3) montrent que parmi les personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles, les expériences de discrimination ne sont pas marginales. En effet, si 16 % de la population générale a indiqué avoir vécu au moins une situation de discrimination² au cours des 12 mois précédant l'enquête par exemple lors d'une recherche de logement ou d'une demande de service, plus d'une personne vivant et se sentant en situation de pauvreté sur quatre (28 %) a vécu au moins une telle situation au cours de la même période. Ce résultat est cohérent avec ceux obtenus au sein de l'Union européenne, qui montrent que les personnes à risque de pauvreté sont plus nombreuses en proportion que les autres à percevoir différentes situations de discrimination dans l'espace public (Eurostat 2025).

Les discriminations liées à la situation financière sont également relativement fréquentes. En effet, l'EQPP 2024 a révélé qu'environ le quart (27 %) des personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles avait perçu au moins une situation de discrimination répétée liée à sa situation financière³ au cours des 12 mois précédant l'enquête (voir chapitre 3).

Plusieurs conséquences peuvent découler des préjugés vécus par les personnes en situation de pauvreté, dont des comportements d'autoexclusion. Parmi les personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles, rappelons que les préjugés perçus en lien avec la situation financière⁴ ont fait en sorte qu'environ le tiers d'entre elles (34 %) ont eu au moins un comportement d'évitement, le plus répandu étant de ne pas révéler sa situation financière aux autres (30 %) (voir chapitre 4). Ces résultats font échos à ceux de Lizotte et autres (2021), dont les entrevues avec des personnes en situation de pauvreté ont révélé que pour se protéger du jugement des autres, certaines évitaient autant que possible de fournir des informations personnelles, notamment sur leur situation financière.

Lizotte et autres (2021) ont également souligné que la stigmatisation vécue par les personnes en situation de pauvreté a pour effet de réduire leur réseau social et de les isoler. Selon les données de l'EQPP 2024, en raison des préjugés perçus en lien avec la situation financière, près du quart (24 %) des personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles ont ressenti au moins une répercussion importante sur leurs relations sociales⁵ et près d'un cinquième d'entre elles se sont senties souvent ou toujours seules (19 %) ou gênées (20 %) (voir chapitre 4).

-
2. Rappelons que les situations de discrimination listées ne portaient pas spécifiquement sur la situation financière des répondants. Pour plus de détail sur la construction de l'indicateur et sur les résultats, consultez le chapitre 3.
 3. C'est-à-dire que cette discrimination a été perçue « parfois », « souvent » ou « toujours ». Pour plus de détail sur la construction de l'indicateur et sur les résultats, consultez le chapitre 3.
 4. Au cours des 12 mois précédant l'enquête.
 5. C'est-à-dire qu'elles se sont senties **assez** ou **beaucoup empêchées** d'établir ou de maintenir certaines relations sociales.

Quels sont les facteurs liés aux expériences de discrimination et aux conséquences des préjugés vécus par les personnes en situation de pauvreté ?

Parmi les personnes qui sont en situation de pauvreté et qui se perçoivent comme telles, les résultats de l'EQPP 2024 indiquent que celles âgées de 65 ans et plus sont moins susceptibles de percevoir des comportements discriminatoires et des conséquences négatives en lien avec leur situation financière que celles faisant partie des autres groupes d'âge (voir chapitres 3 et 4). Aux États-Unis, des chercheurs s'intéressant au lien entre le désavantage socioéconomique et la discrimination perçue ont également constaté que celui-ci était plus faible chez les personnes plus âgées (Fuller-Rowell et autres 2018). On peut penser que les personnes âgées sont généralement moins exposées aux préjugés que les plus jeunes, car elles sont moins actives socialement : en effet, comme elles ne sont plus sur le marché du travail, leurs occasions de socialiser sont plus limitées. Leur réseau social étant plus restreint (Gravel 2016), elles seraient moins confrontées à des opinions négatives sur leur situation financière. Enfin, il se peut également qu'elles soient moins sensibles aux opinions des autres ou qu'elles y accordent moins d'importance en raison de leur plus longue expérience de vie.

Les résultats de l'EQPP 2024 soulignent que parmi les personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles, celles qui sont prestataires de l'assistance sociale sont plus susceptibles que les autres d'avoir vécu ou perçu des comportements discriminatoires ainsi que des conséquences négatives des préjugés subis en raison de leur situation financière (voir chapitres 3 et 4). Selon l'étude qualitative réalisée par Asselin et Fontaine (2018), le fait de recevoir de l'assistance sociale serait davantage stigmatisant que le fait d'être en situation de pauvreté. Par exemple, ces auteurs ont constaté que certains traits de caractère négatifs (p. ex. le manque de volonté, la lâcheté, le fait de profiter du système) étaient plus fréquemment évoqués pour décrire les personnes prestataires de l'assistance sociale que pour parler des personnes en situation de pauvreté de manière générale.

Outre les prestataires de l'assistance sociale, certaines personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles, notamment celles qui vivent dans un ménage dont les ressources financières ou matérielles sont très limitées (p. ex. celles qui perçoivent leur endettement comme élevé ou leur revenu comme très insuffisant, celles qui ont eu recours à trois sources d'aide au cours des 12 mois précédant l'enquête et celle qui sont ont été incapables d'assumer au moins 6 des 10 dépenses listées), sont également plus susceptibles d'avoir vécu ou perçu au moins une situation de discrimination (voir chapitre 3). Elles mentionnent également en plus grande proportion avoir vécu certaines conséquences liées aux préjugés en lien avec leur situation financière, dont au moins un comportement d'évitement, au moins une répercussion importante sur les relations sociales de même qu'un sentiment de solitude et de gêne fréquent (voir chapitre 4). Ces résultats confirment qu'il existe un lien entre un degré sévère de privation et une plus grande vulnérabilité face aux comportements discriminatoires et aux conséquences des préjugés liés à la situation financière. Si plusieurs des situations de privation examinées dans l'EQPP 2024 sont corrélées, elles le sont aussi avec la situation des prestataires de l'assistance sociale, dont le revenu disponible serait généralement inférieur aux différents seuils de faible revenu (Boucher 2023a ; Collectif pour un Québec sans pauvreté 2025). Il est donc possible que ces résultats se recourent.

Mesurer la situation de pauvreté

Dans le cadre de ce rapport, deux indicateurs ont été examinés pour cibler les personnes en situation de pauvreté : la mesure de faible revenu (MFR) et la mesure de perception de suffisance de revenu du ménage pour répondre aux besoins de base (voir chapitre 1). En croisant ces deux mesures, un indicateur de situation de pauvreté à quatre catégories a été créé afin d'identifier les personnes cumulant les deux situations, mais également celles se percevant comme en situation de pauvreté sans l'être⁶, et celles qui sont en situation de pauvreté sans se percevoir comme telles⁷. Ce recoupement partiel des situations financières vécues et perçues a également été constaté dans le cadre d'enquêtes réalisées en France, notamment (Lollivier et Verger 1998 ; Martin 2025). Cela dit, à notre connaissance, c'est la première fois qu'une telle mesure est utilisée dans le contexte québécois pour mesurer la situation de pauvreté.

Tout au long du rapport, les résultats obtenus pour les personnes vivant et se sentant en situation de pauvreté ont été comparés avec ceux des personnes qui ne sont pas en situation de pauvreté, mais qui se perçoivent comme telles et de celles qui sont en situation de pauvreté sans se percevoir ainsi (pour l'ensemble des résultats, consulter les tableaux complémentaires présentés à la fin des chapitres 1 à 4). Que ce soit pour les situations de discrimination vécues ou pour les discriminations répétées perçues liées à la situation financière, ou encore pour les conséquences des préjugés perçus en lien avec la situation financière, les résultats suivent généralement la même tendance : lorsque l'on détecte des différences statistiquement significatives entre les proportions, les prévalences des personnes qui sont en situation de pauvreté sans se percevoir comme telles sont généralement plus faibles que celles des personnes en situation de pauvreté et se percevant comme telles. En ce qui concerne les personnes qui se perçoivent comme en situation de pauvreté sans l'être, les résultats varient selon les mesures : parfois, les prévalences sont plus faibles que pour les personnes qui sont en situation de pauvreté et qui se perçoivent comme telles (p. ex. le fait d'avoir perçu au moins une situation de discrimination répétée en lien avec la situation financière), alors que pour d'autres indicateurs, on ne détecte pas de différence significative (p. ex. en ce qui concerne le fait d'avoir eu au moins un comportement d'évitement lié à la crainte des préjugés, ou le fait d'avoir ressenti au moins une répercussion importante des préjugés sur les relations sociales). Ces résultats indiquent à quel point la perception qu'ont les personnes de leur situation financière est importante lorsque l'on s'intéresse aux préjugés vécus et à leurs répercussions. Une personne qui n'a pas l'impression de vivre de la pauvreté ne s'identifiera pas à ce groupe de la population et sera donc moins susceptible de se sentir concernée par les préjugés qui s'y rapportent.

Apports, limites et pistes de recherche

Une enquête aux nombreux apports

L'EQPP 2024 est la première enquête populationnelle québécoise sur les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté. Ce projet novateur résulte d'un travail approfondi de réflexion et de validation. Un cadre de référence a d'abord été élaboré afin de déterminer la meilleure façon de mesurer les préjugés. Les instruments développés ont ensuite été testés dans le cadre d'une enquête pilote pour confirmer leur validité. Ce processus a permis de développer des mesures adaptées au contexte québécois pour examiner les croyances entourant les causes de la pauvreté et les attitudes envers les personnes qui la vivent.

-
6. C'est-à-dire que bien que le revenu du ménage se situe au-dessus du seuil de faible revenu, elles le perçoivent comme étant insuffisant pour répondre aux besoins de base du ménage.
 7. C'est-à-dire qu'elles vivent dans un ménage à faible revenu, mais ne le perçoivent pas comme étant insuffisant pour répondre aux besoins de base.

Grâce à cette enquête, il est désormais possible de brosseur un portrait de l'ampleur des préjugés envers les personnes en situation de pauvreté à l'échelle provinciale ainsi que de certaines de ses conséquences perçues par les personnes qui en sont la cible.

Selon la littérature scientifique consultée, les analyses quantitatives sur la discrimination perçue ou les comportements « d'autoexclusion » liés à la crainte des préjugés chez les personnes en situation de pauvreté demeurent rares : la majorité des études recensées portent sur les répercussions d'autres formes de discrimination, dont le racisme, l'âgisme, etc. Les résultats de l'EQPP 2024 offrent ainsi une source de données inédites sur ce sujet pour le Québec.

Par ailleurs, malgré certaines limites (voir plus bas), les analyses des caractéristiques associées aux préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté ainsi qu'à ceux qui en sont la cible ont permis de dégager certains facteurs associés au profil des personnes qui portent les jugements et de celles qui vivent les expériences en lien avec les préjugés. Ces informations sont pertinentes pour les parties prenantes qui souhaitent intervenir sur les préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté.

Quelques limites analytiques à prendre en compte

Les analyses bivariées réalisées dans le cadre de ce rapport ont permis de produire des résultats inédits, mais ceux-ci doivent néanmoins être interprétés avec prudence, puisque les associations ne tiennent pas compte de l'influence potentielle de facteurs confondants.

Par ailleurs, pour mesurer adéquatement les préjugés, les discriminations perçues ou certains comportements d'évitement, on a créé des indicateurs à partir d'échelles composées de plusieurs énoncés. Afin de permettre des analyses bivariées, ces indicateurs ont été recatégorisés en variables dichotomiques, avec des seuils établis empiriquement, à la suite d'analyses exploratoires. Les résultats pourraient donc varier selon le choix du seuil.

Plusieurs analyses bivariées n'ont pas révélé de résultats statistiquement significatifs. Cette absence ne signifie pas qu'il n'existe pas d'associations entre les variables, mais simplement que le test n'a pas permis d'en détecter. Il faut donc être prudent dans l'interprétation de ces résultats, en particulier lorsque les effectifs sont faibles. Dans ce cas, il se peut que l'absence de résultats significatifs s'explique, en partie, par un manque de puissance statistique.

Des pistes pour poursuivre la recherche sur les préjugés

Bien que ce rapport soit très riche, il n'épuise pas les possibilités d'analyse sur les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté ainsi que sur leurs conséquences. Parmi les pistes qui mériteraient d'être explorées, la réalisation d'analyses multivariées semble particulièrement prometteuse, car elle permettrait de cerner les facteurs associés à certains types de croyances ou d'attitudes à l'égard des personnes pauvres, tout en tenant compte de facteurs confondants. Par ailleurs, comme mentionné en introduction, certaines personnes en situation de pauvreté cumulent d'autres caractéristiques les rendant plus vulnérables aux préjugés. Il serait intéressant d'examiner si ce cumul de vulnérabilités les distingue des autres en ce qui a trait aux expériences de discrimination et aux conséquences des préjugés perçus.

En résumé, cette première édition de l'Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté 2024 a permis de collecter des données détaillées et fiables sur les préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté ainsi que sur l'expérience de celles qui en sont la cible. Ces résultats offrent un portrait inédit qui pourra servir de référence et éclairer les réflexions et initiatives visant à réduire l'ampleur des préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté dans les années à venir.

Portrait général de la population visée

L'EQPP 2024 est une enquête populationnelle réalisée auprès des personnes âgées de 18 ans et plus au Québec. Dans le but de faciliter l'interprétation des résultats de l'enquête, cette annexe fournit une description de la population visée sur le plan démographique et socioéconomique, ainsi qu'en ce qui concerne la santé, le bien-être et la participation sociale.

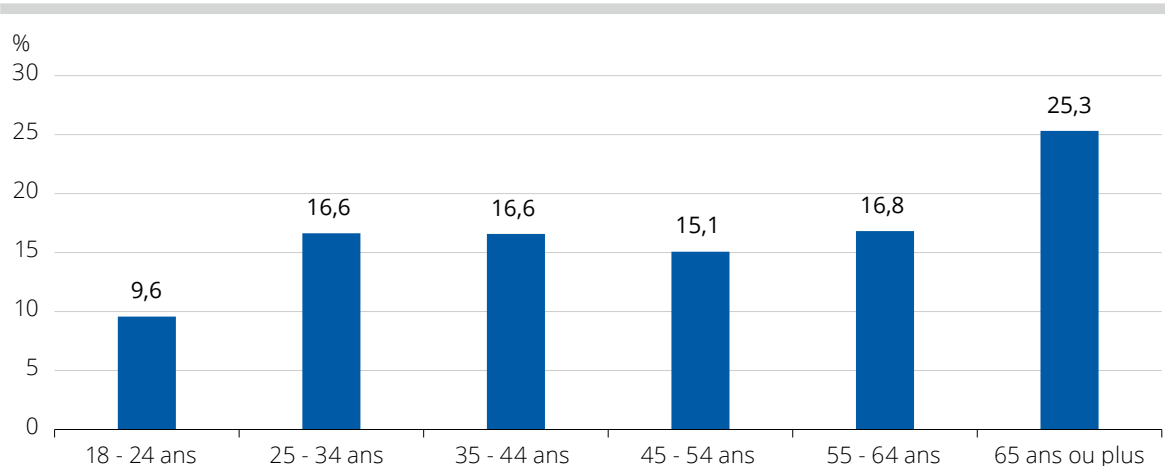
Caractéristiques démographiques

Âge et genre

En 2024, près d'une personne sur dix (10 %) avait entre 18 et 24 ans, 17 % avaient respectivement de 25 à 34 ans, de 35 à 44 ans et de 55 à 64 ans, 15 %, entre 45 et 54 ans et environ une personne sur quatre, au moins 65 ans (figure A1). La population à l'étude est composée d'une proportion équivalente de femmes et d'hommes (50 % respectivement) (données non présentées).

Figure A1

Âge, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024



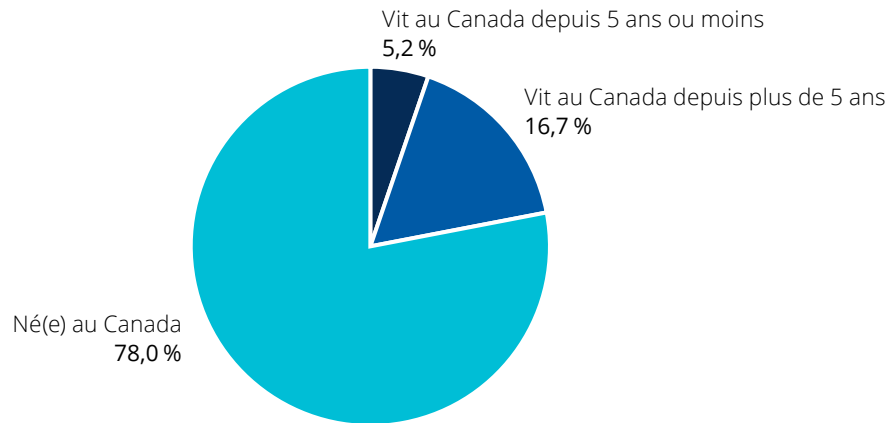
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Origines, identités et diversité

Près de quatre personnes de 18 ans et plus sur cinq (78 %) sont nées au Canada (figure A2). Environ une personne sur cinq (22 %) est née à l'extérieur du Canada : 17 % vivent au Canada depuis plus de cinq ans tandis que 5 % ont immigré il y a cinq ans ou moins.

Figure A2

Lieu de naissance et durée de résidence au Canada, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Plus de huit personnes sur dix (87 %) ont le français ou l'anglais comme langue maternelle : environ sept personnes sur dix (72 %) n'ont appris en premier que le français, 7 % n'ont d'abord appris que l'anglais et 8 % ont au moins deux langues maternelles, dont le français ou l'anglais (tableau A1). Par conséquent, plus d'une personne de 18 ans et plus sur dix (13 %) n'a ni le français ni l'anglais comme langue maternelle.

Tableau A1

Langue maternelle, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024

	%
Français	72,0
Anglais	7,1
Langue(s) autre(s) ¹	13,2
Langues multiples ²	7,7

1. La catégorie « langue(s) autre(s) » inclut toute langue autre que le français et l'anglais.

2. La catégorie « langues multiples » réfère au fait d'avoir au moins deux langues maternelles, dont le français ou l'anglais.

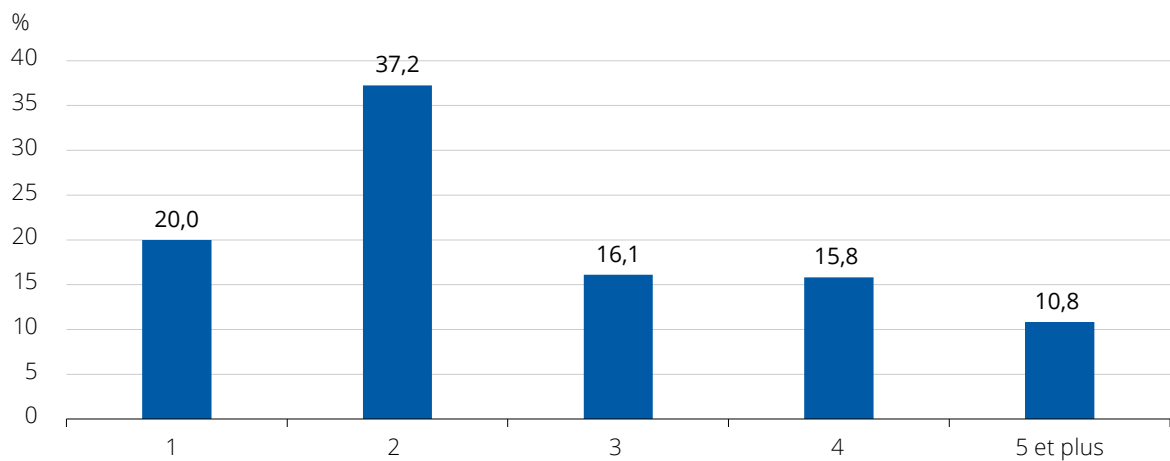
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Près d'une personne de 18 ans ou plus sur cinq (21 %) est issue de minorités visibles (15 %) ou de minorités ethniques (6 %) (données non présentées). Par ailleurs, environ 5 % des personnes appartiennent à une minorité sexuelle ou de genre.

Nombre de personnes dans le ménage

Figure A3

Nombre de personnes dans le ménage, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

En 2024, au Québec, une personne de 18 ans et plus sur cinq (20 %) habitait seule et plus du tiers de la population (37 %) habitait au sein d'un ménage de deux personnes. De plus, 32 % se répartissaient également entre des ménages de trois personnes et de quatre personnes, et 11 % habitaient dans un ménage de cinq personnes ou plus (figure A3).

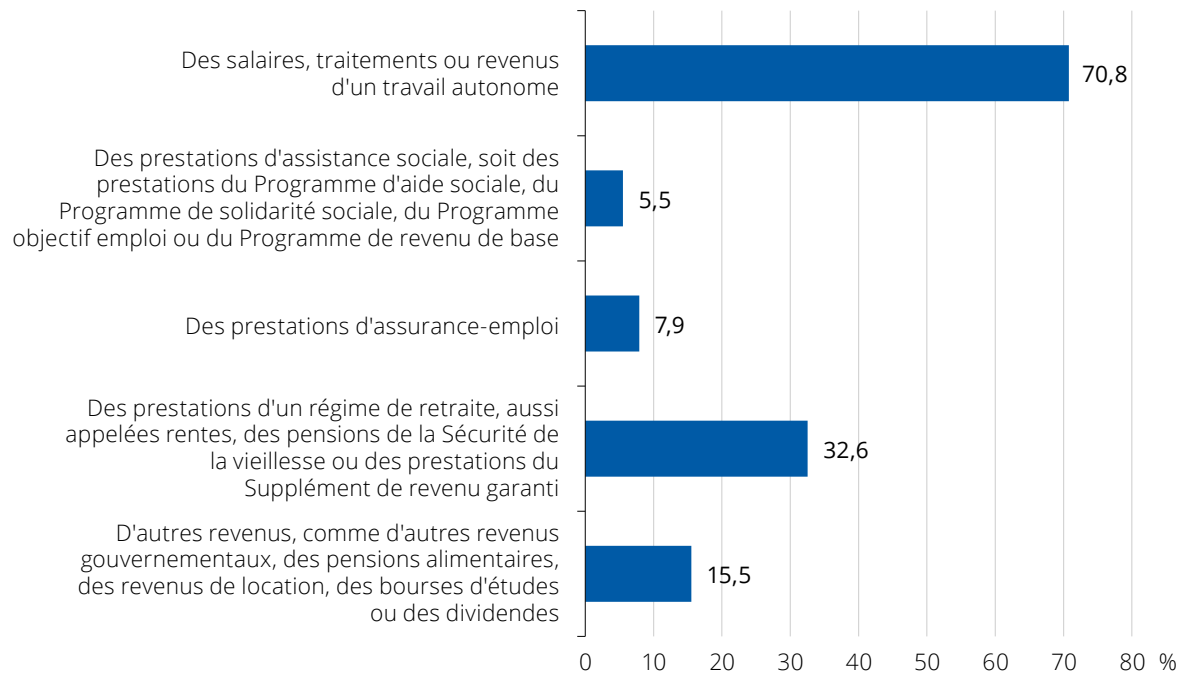
Caractéristiques socioéconomiques

Revenus et endettement

Les revenus peuvent provenir de diverses sources. Au cours des 12 mois précédant l'enquête, près de 71 % des personnes de 18 ans et plus ont compté, parmi les sources de revenu de leur ménage, des salaires, des traitements ou des revenus d'un travail autonome, environ 6 % des prestations d'assistance sociale⁸, 8 % des prestations d'assurance-emploi et 33 % des prestations de retraite⁹ (figure A4). Dans 16 % des cas, les ménages des personnes visées par l'enquête ont perçu d'autres sources de revenus telles que des bourses d'études, des dividendes, des revenus de location ou des allocations familiales.

Figure A4

Sources de revenus du ménage au cours des 12 mois précédant l'enquête, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024



Note : Le total n'égalé pas 100 %, car les personnes pouvaient avoir plus d'une source de revenus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

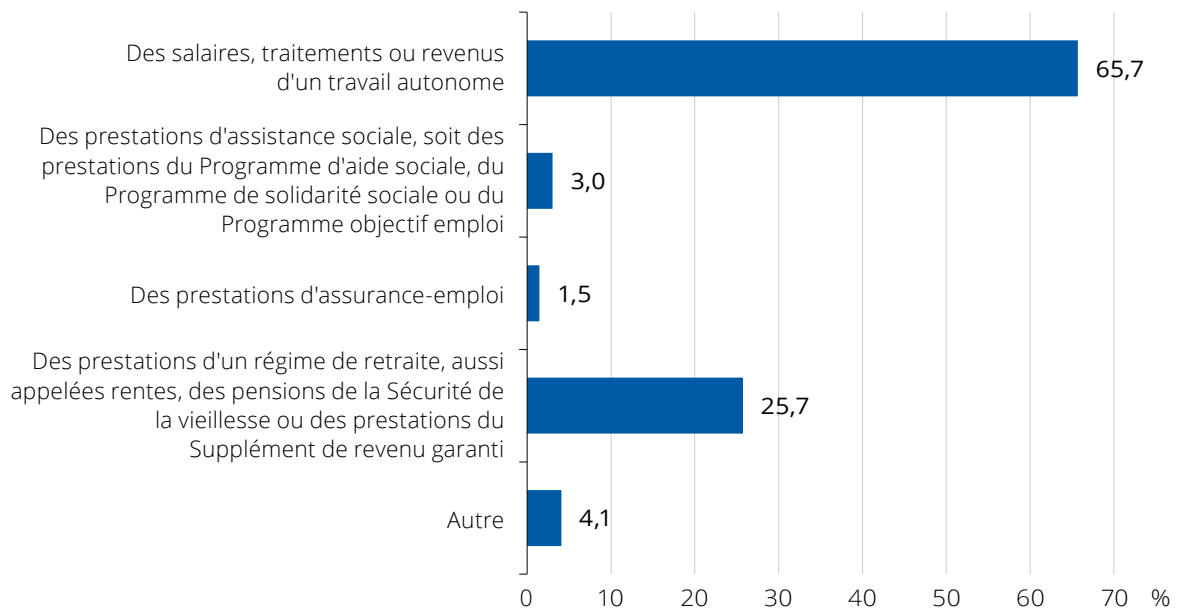
8. Rappelons que dans le cadre de cette enquête, les prestations d'assistance sociale comprennent des prestations du Programme d'aide sociale, du Programme de solidarité sociale, du Programme d'objectif emploi ou du Programme de revenu de base.

9. Les prestations de retraite comprennent des prestations issues d'un régime de retraite communément appelé des rentes, des prestations du Supplément de revenu garanti ou des pensions de la Sécurité de la vieillesse.

Le ménage d'environ le deux tiers des personnes de 18 ans (66 %) a eu, comme principale source de revenus, des salaires, des traitements ou des revenus d'un travail autonome tandis que 26 % percevaient principalement des prestations de retraite (figure A5). On compte moins de 9 % de personnes dont le ménage avait comme principale source de revenus des prestations d'assistance sociale, d'assurance-emploi ou une autre source (respectivement 3,0 %, 1,5 % et 4,1 %).

Figure A5

Principale source de revenus du ménage au cours des 12 mois précédant l'enquête, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024

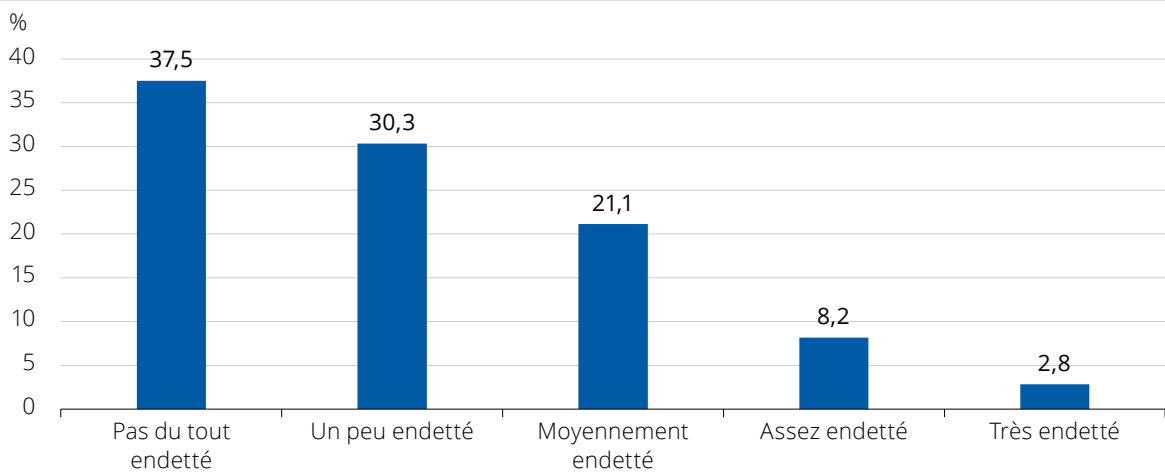


Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Par ailleurs, moins de quatre personnes de 18 ans ou plus sur dix (38 %) considèrent que leur ménage n'est pas du tout endetté, alors que 30 % estiment qu'il est un peu endetté (figure A6). De plus, 21 % de la population visée juge que son ménage est moyennement endetté, 8 % qu'il est assez endetté et 2,8 %, très endetté.

Figure A6

Perception du niveau d'endettement du ménage, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024

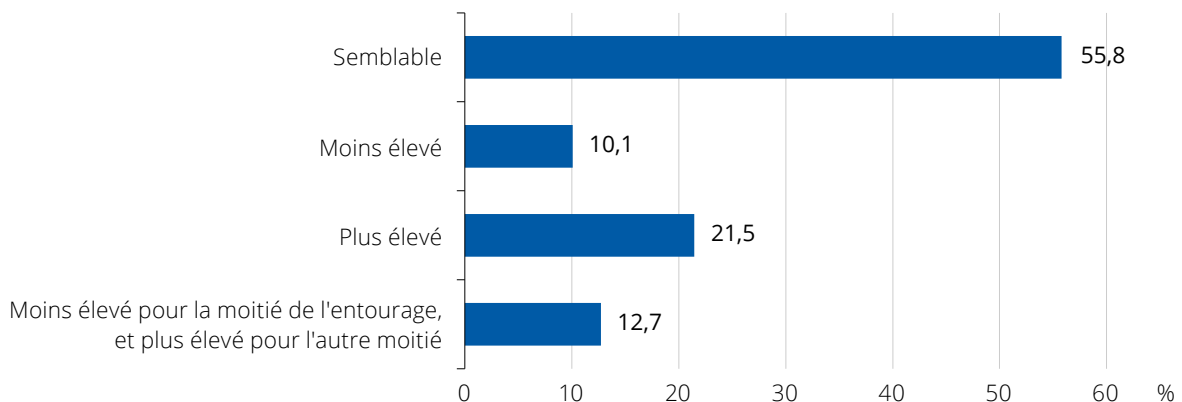


Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Au Québec, plus de la moitié de la population de 18 ans et plus (56 %) estime que le niveau de revenu de leur entourage est semblable au leur et environ 10 %, qu'il est moins élevé que le leur. À l'opposé, approximativement une personne sur cinq (21 %) pense qu'il est plus élevé que le leur (figure A7). Enfin 13 % estiment que la moitié de leur entourage a un niveau de revenu plus élevé que le leur et l'autre moitié, un niveau de revenu moindre.

Figure A7

Perception du niveau de revenu de l'entourage, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Recours ou non à l'assistance sociale

Au cours des 12 mois précédant l'enquête, environ 4,2 % des personnes de 18 ans et plus ont reçu des prestations d'assistance sociale (donnée non présentée). Cette proportion est inférieure à celle des ménages percevant des revenus issus de ces prestations, car il est possible de vivre dans un ménage bénéficiant de cette source de revenus sans en être soi-même bénéficiaire. Selon l'EQPP 2024, parmi les personnes vivant dans un ménage composé d'au moins deux adultes qui recevait des prestations d'assistance sociale, 61 % en étaient les bénéficiaires (donnée non présentée).

Parmi les personnes qui n'ont pas reçu des prestations d'assistance sociale au cours des 12 mois précédant l'enquête, 4,4 % estiment qu'elles auraient eu besoin d'y avoir recours (donnée non présentée). Les raisons évoquées le plus fréquemment par les personnes non-prestataires des programmes d'assistance sociale, mais qui estiment en avoir eu besoin sont qu'elles n'étaient pas admissibles (46 %), qu'elles ne connaissaient pas ou peu les programmes d'assistance sociale (45 %), ou que le processus de demande leur semblait trop complexe (16 %*) (tableau A2).

Tableau A2

Raisons évoquées pour ne pas avoir eu recours aux programmes d'assistance sociale au cours des 12 mois précédant l'enquête, personnes de 18 ans et plus qui n'ont pas personnellement eu des revenus de l'assistance sociale au cours des 12 mois précédant l'enquête, mais qui en auraient eu besoin, Québec, 2024

	Total
	%
N'était pas admissible	46,2
A fait une demande, mais elle n'a jamais été traitée ¹	5,1**
Ne connaissait pas du tout ou pas assez bien les programmes d'assistance sociale	44,8
Le processus de demande semblait trop compliqué	16,2*
Anticipait des conséquences, comme de la discrimination	5,8**
Les professionnel(le)s ou intervenant(e)s ² qui soutiennent la personne ne lui ont pas proposé d'y avoir recours	7,0**
Autre raison	17,8

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

1. La demande a pu ne pas être traitée, en raison, par exemple, d'un oubli dans la demande, de la lenteur administrative ou d'une erreur administrative.

2. Les professionnel(le)s ou intervenant(e)s peuvent être, par exemple, des agent(e)s ou des travailleur(euse)s sociaux.

Note : Le total n'égalise pas 100 %, car les personnes pouvaient avoir plus d'une raison de ne pas avoir recours aux programmes d'assistance sociale.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

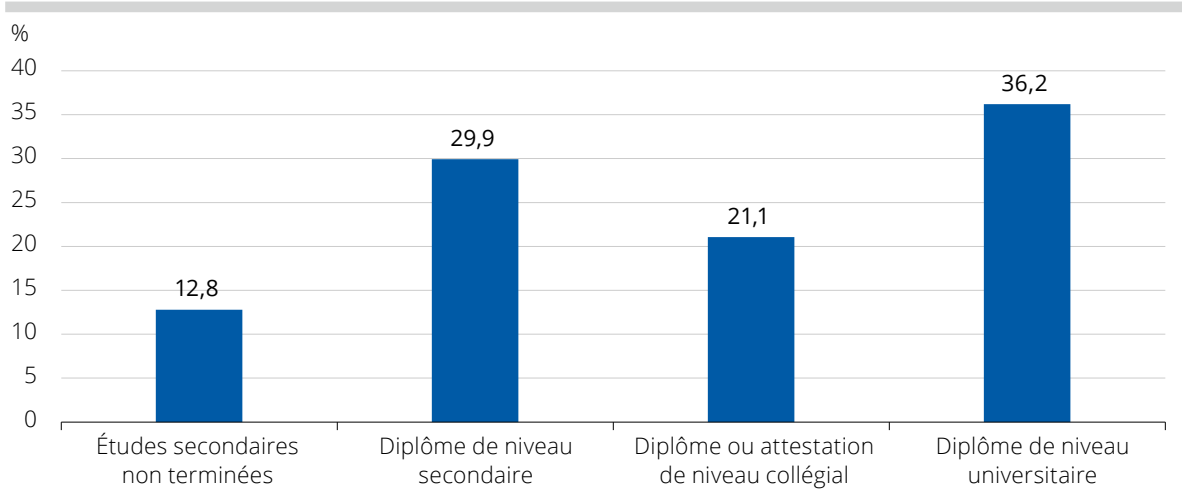
Scolarité et emploi

Les résultats de l'enquête montrent qu'environ 13 % des personnes de 18 ans et plus ne détiennent pas un diplôme de niveau secondaire (figure A8). Un peu moins du tiers (30 %) des personnes ont obtenu un diplôme de niveau secondaire, ce qui inclut un diplôme d'études secondaires (DES), un diplôme d'études professionnelles (DEP), une attestation d'études professionnelles (AEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Le diplôme de niveau collégial, qui renvoie au diplôme ou à l'attestation d'études

collégiales (DEC ou AEC), est le plus haut diplôme obtenu par 21 % des personnes. Enfin, plus du tiers (36 %) des personnes ont obtenu un diplôme d'études universitaires, comme un baccalauréat, une maîtrise, un doctorat ou un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS).

Figure A8

Plus haut diplôme, certificat ou grade obtenu, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Au moment de l'enquête, plus d'une personne de 18 ans ou plus sur deux (55 %) occupe un emploi, près de 7 % sont aux études et 27 % à la retraite (tableau A3). Environ une personne sur dix (11 %) a une autre occupation principale, incluant le congé de maternité, de paternité ou le congé parental¹⁰ ou la recherche d'un emploi (de 1,4 % à 4,5 % selon l'occupation).

Par ailleurs, près de 65 % des personnes de 18 ans ou plus occupent un emploi, que ce soit leur occupation principale ou non (donnée non présentée).

Tableau A3

Occupation principale au moment de l'enquête, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024

	Total %
En emploi	55,0
Aux études	7,5
En congé de maternité ou de paternité ou en congé parental (y compris en retrait préventif ou en congé sans solde prolongeant un congé parental)	1,4
Personne au foyer	2,2
À la recherche d'un emploi	2,8
À la retraite	26,6
Autre	4,5

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

10. Ces congés incluent le retrait préventif et les congés sans solde pris pour prolonger le congé parental.

Santé, bien-être et participation sociale

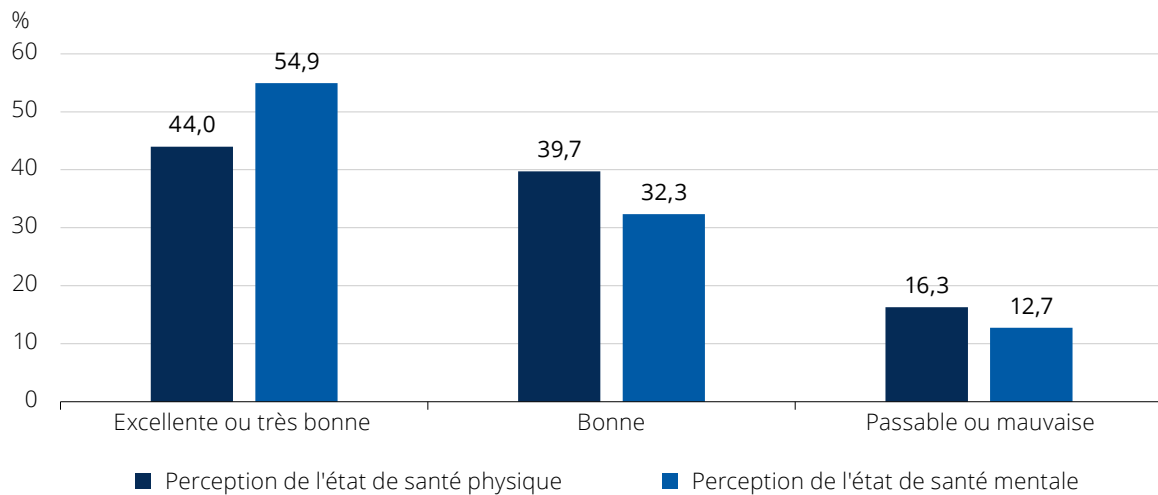
Santé et bien-être

Selon les résultats de l'EQPP 2024, les personnes de 18 ans et plus ont une perception relativement positive de leur santé physique et mentale. Environ 44 % considèrent que leur santé physique est excellente ou très bonne et 40 % la considèrent comme bonne, tandis que 16 % estiment avoir une santé physique passable ou mauvaise (figure A9).

Quant à la santé mentale, plus de la moitié (55 %) des personnes de 18 ans ou plus considèrent leur santé mentale très bonne, voire excellente, et 32 % la considèrent comme bonne. Un peu plus d'une personne sur dix (13 %) perçoit leur santé mentale passable ou mauvaise.

Figure A9

Santé physique et mentale perçue, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024

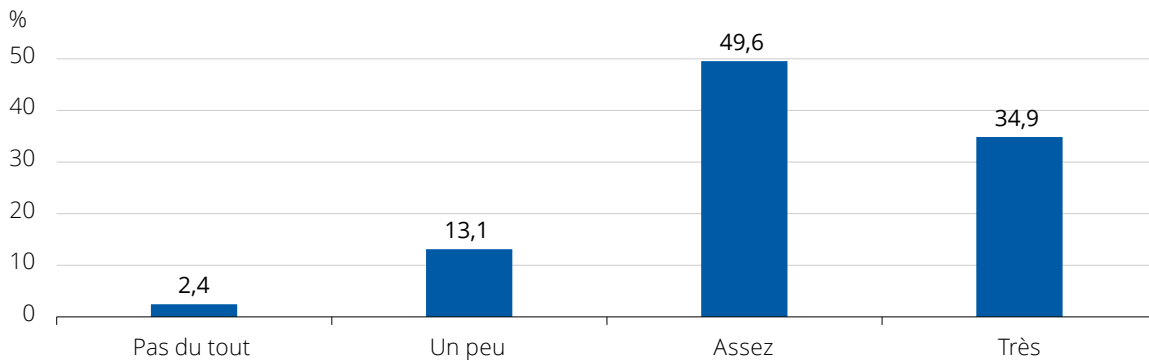


Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

En 2024, près de huit personnes de 18 ans et plus sur dix (84 %) sont relativement satisfaites de leur vie en général : 50 % la considèrent assez satisfaisante et 35 %, très satisfaisante (figure A10). On estime que 13 % de la population trouvaient leur vie un peu satisfaisante en général, tandis que 2,4 % ne la trouvaient pas du tout satisfaisante.

Figure A10

Satisfaction à l'égard de la vie, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

Participation sociale

Au cours des 12 mois précédant l'enquête, environ 25 % des personnes de 18 ans ou plus ont fait du bénévolat ou du volontariat¹¹ pour le compte d'un groupe ou d'un organisme et près de 68 % ont fait un don en nature¹² à un organisme de bienfaisance ou à but non lucratif (tableau A4). De manière plus informelle, sans que ce soit pour le compte d'un groupe ou d'un organisme, 48 % ont contribué à leur communauté, par exemple en déneigeant l'entrée du voisin ou en rendant visite à une personne isolée. Si l'on examine ces formes de participation sociale de façon cumulative, environ 14 % des personnes ont réalisé les trois formes au sein de leur communauté, 32 % en ont réalisé deux, 34 %, une et 19 %, aucune (données non présentées).

Par ailleurs, environ 56 % des personnes ont fait un don en argent à un organisme de bienfaisance ou à but non lucratif au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Tableau A4

Différentes formes de participation sociale au cours des 12 mois précédant l'enquête, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2024

	Total %
Fait du bénévolat ou du volontariat pour le compte d'un groupe ou d'un organisme	25,4
Fait un don de nourriture, de vêtements, de jouets, ou d'articles ou de meubles pour la maison à un organisme de bienfaisance ou à but non lucratif	67,8
Apporté quelque chose à sa communauté d'une autre manière	48,3
Fait un don en argent à un organisme de bienfaisance ou à but non lucratif	56,3

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté*, 2024.

11. Le bénévolat ou le volontariat est une activité qu'une personne fait sans recevoir de compensation financière.

12. Un don en nature correspond à un don de nourriture, de vêtements, de jouets, d'articles ou de meubles pour la maison.

Bibliographie

- (2002). Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, chapitre L-7, à jour au 30 novembre 2024, [En ligne], [www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/l-7] (Consulté le 22 avril 2025).
- ABERSON, C. L., C. SHOEMAKER et C. TOMOLILLO (2004). "Implicit bias and contact: the role of interethnic friendships", *Journal of Social Psychology*, [En ligne], vol. 144, n° 3, juin, p. 335-347. doi : [10.3200/socp.144.3.335-347](https://doi.org/10.3200/socp.144.3.335-347). (Consulté le 22 mars 2022).
- ASSELIN, M.-N., et A. FONTAINE (2018). *Entre le « eux » et le « nous » : la stigmatisation des personnes en situation de pauvreté et d'assistance sociale*, [En ligne], Québec, Université Laval, 131 p. [cdcdugranit.com/wp-content/uploads/2024/03/La-stigmatisation-des-personnes-en-situation-de-pauvrete.pdf] (Consulté le 5 mars 2026).
- BINETTE CHARBONNEAU, A. (2018). « Combien de personnes vivent seules au Québec en 2016 ? », *Données sociodémographiques en bref*, [En ligne], vol. 22, n° 2, février, 1-7 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/com-bien-de-personnes-vivent-seules-au-quebec-en-2016.pdf] (Consulté le 1^{er} décembre 2025).
- BOUCHER, G. (2023a). *Comment se comparent les programmes d'assistance sociale aux seuils des mesures de pauvreté ?*, [En ligne], Montréal, Observatoire québécois des inégalités 6 p. [observatoiredesinegalites.com/wp-content/uploads/2023/08/analyse_Geoffroy_OOI_compressed.pdf] (Consulté le 4 mars 2026).
- BOUCHER, G. (2023b, 22 août). « Peut-on travailler et tout de même se trouver en situation de pauvreté au Québec ? », *Observatoire québécois des inégalités*, [En ligne], [observatoiredesinegalites.com/peut-on-travailler-et-tout-de-meme-se-trouver-en-situation-de-pauvrete-au-quebec/] (Consulté le 4 mars 2026).
- BULLOCK, H. E. (1999). "Attributions for Poverty: A Comparison of Middle-Class and Welfare Recipient Attitudes", *Journal of Applied Social Psychology*, [En ligne], vol. 29, n° 10, octobre, p. 2059-2082. doi : [10.1111/j.1559-1816.1999.tb02295.x](https://doi.org/10.1111/j.1559-1816.1999.tb02295.x). (Consulté le 19 novembre 2021).
- BULLOCK, H. E., W. W. R. et W. M. AND LIMBERT (2003). "Predicting Support for Welfare Policies: The Impact of Attributions and Beliefs About Inequality", *Journal of Poverty*, [En ligne], vol. 7, n° 3, juin, p. 35-56. doi : [10.1300/J134v07n03_03](https://doi.org/10.1300/J134v07n03_03). (Consulté le 23 mai 2025).
- BUTERA, F. (2002). « Stigmatisation », dans FRAGNIÈRE, J.-P., et R. GIROD, *Dictionnaire suisse de politique sociale*, Lausanne, Réalités sociales, p. 334.
- CARVER, C. S., D. C. GLASS et I. KATZ (1978). "Favorable Evaluations of Blacks and the Handicapped: Positive Prejudice, Unconscious Denial, or Social Desirability?", *Journal of Applied Social Psychology*, [En ligne], vol. 8, n° 2, juin, p. 97-106. doi : [10.1111/j.1559-1816.1978.tb00768.x](https://doi.org/10.1111/j.1559-1816.1978.tb00768.x). (Consulté le 20 mai 2025).

- CENTRE D'ÉTUDE SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION (2021). *Les préjugés : un obstacle majeur à la lutte contre la pauvreté. Avis pour en comprendre la nature, les sources, les effets, et pour développer des indicateurs de mesure*, [En ligne], Québec, Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 39 p. [cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/cepe/publications/RA_avis_prejuges_CEPE.pdf] (Consulté le 5 mars 2026).
- CENTRE D'ÉTUDE SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION (2024). *État de la situation 2022*, [En ligne], Québec, Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 128 p. [cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/cepe/publications/RA_etat_situation_2022_CEPE.pdf] (Consulté le 3 décembre 2025).
- CENTRE D'ÉTUDE SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION (2014). *L'exclusion sociale : construire avec celles et ceux qui la vivent. Vers des pistes d'indicateurs d'exclusion sociale à partir de l'expérience de personnes en situation de pauvreté*, [En ligne], Québec, Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 47 p. [cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/cepe/publications/RC_exclusion_sociale_cepe.pdf] (Consulté le 5 mars 2026).
- COLBOW, A. J., et autres (2016). "Development of the Classism Attitudinal Profile (CAP)", *Journal of Counseling Psychology*, [En ligne], vol. 63, n° 5, octobre, p. 571-585. doi : [10.1037/cou000169](https://doi.org/10.1037/cou000169). (Consulté le 4 octobre 2021).
- COLLECTIF POUR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ (2025). *L'assistance sociale en tableau*, [En ligne], Québec, Collectif pour un Québec sans pauvreté, 40 p. [www.pauvrete.qc.ca/wp-content/uploads/2025/04/Lassistance-sociale-en-tableaux-2025.pdf] (Consulté le 4 décembre 2025).
- COLLÈGE QUÉBÉCOIS DES MÉDECINS DE FAMILLE (2015). « La pauvreté : Outil pour les médecins de famille du Québec », [En ligne], Décembre, 6 p. [www.cqmf.qc.ca/wp-content/uploads/2020/01/PDF-10-CQMF-Outil-LaPauvrete_Final.pdf] (Consulté le 7 avril 2025).
- COMITÉ CONSULTATIF DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE (2016). *Planification et orientations 2015-2018*, [En ligne], Québec, Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, 31 p. [www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique_v2/AffichageFichier.aspx?idf=171010h] (Consulté le 9 mars 2026).
- CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (CANADA) ET AGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (2017). *The Health and Social Dimensions of Adult Skills in Canada Findings from the Programme for the International Assessment of Adult Competencies (PIAAC)*, [En ligne], Toronto, Conseil des ministres de l'éducation du Canada, 192 p. [www.peicacda.ca/docs/PIAAC2018/PIAAC%202012_Health%20and%20Social%20Dimensions_Canada%20EN.pdf] (Consulté le 9 mars 2026).
- COZZARELLI, C., A. V. WILKINSON et M. J. TAGLER (2001). "Attitudes Toward the Poor and Attributions for Poverty", *Journal of Social Issues*, [En ligne], vol. 57, n° 2, p. 207-227. doi : [10.1111/0022-4537.00209](https://doi.org/10.1111/0022-4537.00209). (Consulté le 14 juillet 2021).
- CZOPP, A. M., A. C. KAY et S. CHERYAN (2015). "Positive Stereotypes Are Pervasive and Powerful", *Perspectives on Psychological Science*, [En ligne], vol. 10, n° 4, juillet, p. 451-463. doi : [10.1177/1745691615588091](https://doi.org/10.1177/1745691615588091). (Consulté le 20 mai 2025).

- DA COSTA, L. P., et J. G. DIAS (2014). "Perceptions of poverty attributions in Europe: a multilevel mixture model approach", *Quality & Quantity*, [En ligne], vol. 48, n° 3, mai, p. 1409-1419. doi : [10.1007/s11135-013-9843-3](https://doi.org/10.1007/s11135-013-9843-3). (Consulté le 25 novembre 2025).
- DAMBRUN, M., et S. GUIMOND (2003). « Les mesures implicites et explicites des préjugés et leur relation : développements récents et perspectives théoriques », *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, [En ligne], n° 57, p. 52-73. [www.researchgate.net/publication/278667084_Les_mesures_implicites_et_explicites_de_prejuges_et_leur_relation_Developpements_recents_et_perspectives_theoriques] (Consulté le 9 mars 2026).
- DAOUST, J.-F., et autres (2024). "Do sexual minorities participate more in politics?", *Research & Politics*, [En ligne], vol. 11, n° 3. doi : [10.1177/20531680241272647](https://doi.org/10.1177/20531680241272647). (Consulté le 1^{er} décembre 2025).
- DRUEZ, É., et M. DURAND (2024). « Introduction. Comment penser la socialisation politique des individus minorisés ? », *Revue française de science politique*, [En ligne], vol. 73, n° 4-5, p. 547-572. doi : [10.3917/rfsp.734.0547](https://doi.org/10.3917/rfsp.734.0547). (Consulté le 1^{er} décembre 2025).
- DUBOIS, P. R., M. BLANCHARD et F. GÉLINEAU (2021). « Les déterminants individuels de la participation électorale aux élections générales québécoises de 2018 », *Cahiers de recherche électorale et parlementaire*, [En ligne], n° 21, mars. [hal.science/hal-03183577] (Consulté le 9 mars 2026).
- DUVAL, D. (2005). *Recension des écrits sur la participation électorale*, [En ligne], Sainte-Foy, Directeur général des élections du Québec, 122 p. [docs.electionisquebec.qc.ca/ORG/614101eeab284/DGE-6350.10.pdf] (Consulté le 9 mars 2026).
- EUROSTAT (2025). « Living conditions in Europe—self-perceived discrimination », *Statistics Explained*, [En ligne], juillet. [ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Living_conditions_in_Europe_-_self-perceived_discrimination] (Consulté le 3 décembre 2025).
- FEAGIN, J. R. (1972). "Poverty : We Still Believe That God Helps Those Who Help Themselves", *Psychology Today*, [En ligne], vol. 6, n° 6, novembre, p. 101-110.
- FISHBEIN, M., et B. H. RAVEN (1962). "The AB Scales: An Operational Definition of Belief and Attitude", *Human Relations*, [En ligne], vol. 15, n° 1, p. 35-44. doi : [10.1177/001872676201500104](https://doi.org/10.1177/001872676201500104). (Consulté le 4 octobre 2021).
- FORSÉ, M., et O. GALLAND (2011). *Les Français face aux inégalités et à la justice sociale*, Paris, Armand Colin, 288 p.
- FULLER-ROWELL, T. E., et autres (2018). "Longitudinal health consequences of socioeconomic disadvantage: Examining perceived discrimination as a mediator", *Health Psychology*, [En ligne], vol. 37, n° 5, mai, p. 491-500. doi : [10.1037/hea0000616](https://doi.org/10.1037/hea0000616). (Consulté le 28 novembre 2025).
- GOUVERNEMENT DU CANADA (2016). *Document d'information sur la pauvreté au Canada*, [En ligne], Ottawa, Gouvernement du Canada, 38 p. [www.canada.ca/content/dam/canada/employment-social-development/programs/poverty-reduction/backgrounder/backgrounder-toward-poverty-reduction-FR.pdf] (Consulté le 3 décembre 2025).

- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2025a). *Intégrer un emploi et acquérir de l'autonomie financière*, [En ligne]. [www.quebec.ca/emploi/trouver-emploi-stage/programmes/integrer-emploi/objectif-emploi] (Consulté le 14 mai 2025).
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2025b). *Programme d'aide sociale et Programme de solidarité sociale*, [En ligne]. [www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-sociale-et-solidarite-sociale#c67401] (Consulté le 14 mai 2025).
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2025c). *Programme de revenu de base*, [En ligne]. [www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-sociale-et-solidarite-sociale/programme-revenu-base] (Consulté le 14 mai 2025).
- GRAVEL, M.-A. (2016). « Les réseaux sociaux informels et le capital social », dans *Données sociodémographiques en bref*, [En ligne], vol. 20, n° 2, février, Institut de la statistique du Québec, p. 1-10. (Statistiques démographiques). [statistique.quebec.ca/fr/fichier/les-reseaux-sociaux-informels-et-le-capital-social.pdf] (Consulté le 30 août 2019).
- GUIMOND, S., et autres (2003). "Does social dominance generate prejudice? Integrating individual and contextual determinants of intergroup cognitions", *Journal of Personality and Social Psychology*, [En ligne], vol. 84, n° 4, p. 697-721. doi: [10.1037/0022-3514.84.4.697](https://doi.org/10.1037/0022-3514.84.4.697). (Consulté le 21 juillet 2025).
- HICK, R. (2014). "Poverty as Capability Deprivation: Conceptualising and measuring poverty in contemporary Europe", *European Journal of Sociology*, [En ligne], vol. 55, n° 3, p. 295-323. doi : [10.1017/S0003975614000150](https://doi.org/10.1017/S0003975614000150). (Consulté le 4 octobre 2021).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2025a). *Faible revenu des ménages et des particuliers*, [En ligne]. [statistique.quebec.ca/fr/document/faible-revenu-menages-et-particuliers] (Consulté le 9 juin 2025).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2025b, mise à jour le 8 janvier). *Taux de faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR), ménages et particuliers, Québec, 1996-2022*, [En ligne]. [statistique.quebec.ca/fr/document/faible-revenu-menages-et-particuliers/tableau/taux-faible-revenu-mesure-menages-particuliers#tri_type_menage=5&tri_type_revenu=5] (Consulté le 8 mai 2025).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2025, mise à jour le 21 août). *Taux de faible revenu selon la Mesure du panier de consommation*, [En ligne]. [statistique.quebec.ca/fr/produit/publication/indicateurs-progres-taux-pauvrete-selon-mesure-panier-consommation] (Consulté le 24 février 2026).
- INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2025). *Principaux déterminants de la santé – Environnement économique*, [En ligne]. [www.inspq.qc.ca/exercer-la-responsabilite-populationnelle/determinants-de-la-sante/principaux-determinants-de-la-sante-environnement-economique] (Consulté le 7 avril 2025).
- JODELET, D. (1989). *Les représentations sociales*, [En ligne], Paris, Presses universitaires de France, 424 p. [classiques.ugam.ca/contemporains/jodelet_denise/representations_soc_domaine_en_expansion/representations_soc_domaine_en_expansion_texte.html] (Consulté le 2 mai 2025).

- JORDAN, J. A., J. R. LAWLER et J. K. BOSSON (2021). "Ambivalent Classism: The Importance of Assessing Hostile and Benevolent Ideologies about Poor People", *Basic and Applied Social Psychology*, [En ligne], vol. 43, n° 1, février, p. 46-67. doi : [10.1080/01973533.2020.1828084](https://doi.org/10.1080/01973533.2020.1828084). (Consulté le 4 octobre 2021).
- KITE, M. E., et B. E. WHITLEY JR. (2016). *Psychology of prejudice and discrimination*, [En ligne], New York, Routledge, 706 p. doi : [10.4324/9781315623849](https://doi.org/10.4324/9781315623849). (Consulté le 9 mars 2026).
- KUBOTA, J. T., et autres (2017). "Intergroup contact throughout the lifespan modulates implicit racial biases across perceivers' racial group", *PloS One*, [En ligne], vol. 12, n° 7, p. e 0180440. doi : [10.1371/journal.pone.0180440](https://doi.org/10.1371/journal.pone.0180440). (Consulté le 4 mai 2021).
- LANGHOUT, R. D., F. ROSSELLI et J. FEINSTEIN (2007). "Assessing Classism in Academic Settings", *Review of Higher Education: Journal of the Association for the Study of Higher Education*, [En ligne], vol. 30, n° 2, p. 145-184. doi : [10.1353/rhe.2006.0073](https://doi.org/10.1353/rhe.2006.0073). (Consulté le 22 juillet 2021).
- LANGLOIS, S., et D. GAUDREAU (2015). *Représentations sociales de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, [En ligne], Québec, Université Laval, 19 p. [frq.gouv.qc.ca/histoire-et-rapport/representations-sociales-de-la-pauvrete-et-de-l'exclusion-sociale/] (Consulté le 14 juin 2022).
- LANGLOIS, S., et D. GAUDREAU (2019). « Représentations sociales de la pauvreté et des inégalités au Québec », *Recherches sociographiques*, [En ligne], vol. 60, n° 2, mai-juillet, p. 429-458. doi : [10.7202/1070978ar](https://doi.org/10.7202/1070978ar). (Consulté le 4 octobre 2021).
- LÉGAL, J.-B., et S. DELOUVÉE (2021). *Stéréotypes, préjugés et discriminations*, [En ligne], Paris, Dunod, 128 p. [www.cairn.info/stereotypes-prejuges-et-discriminations--9782100775477.htm] (Consulté le 14 juillet 2021).
- LEPIANKA, D., J. GELISSEN et W. VAN OORSCHOT (2010). "Popular Explanations of Poverty in Europe: Effects of Contextual and Individual Characteristics across 28 European Countries", *Acta Sociologica*, [En ligne], vol. 53, n° 1, p. 53-72. doi : [10.1177/0001699309357842](https://doi.org/10.1177/0001699309357842). (Consulté le 25 novembre 2025).
- LIZOTTE, M., A. MAROIS et O. BERNARD (2021). *Les préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté et leurs impacts sur l'exclusion sociale au Québec. Rapport de recherche présenté au Comité scientifique du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE)*, [En ligne], Ottawa, Université d'Ottawa, 132 p. [uottawa-my.sharepoint.com/personal/mlizott2_uottawa_ca/_layouts/15/guestaccess.aspx?docid=09b5ddc670d9b4f7eab457d65f42d4c93&authkey=AbvtK5lKeFVBj0gG8xNRbfE&e=2SUoA8] (Consulté le 14 mai 2025).
- LJUBOTINA, O. D., et D. LJUBOTINA (2007). "Attributions of poverty among social work and non-social work students in Croatia", *Croatian Medical Journal*, [En ligne], vol. 48, n° 5, octobre, p. 741-749. [pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/17948961/] (Consulté le 19 novembre 2021).
- LOLLIVIER, S., et D. VERGER (1998). « Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes », *Economie et Statistique*, [En ligne], n° 308-310, p. 113-142. [www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_1998_num_308_1_2594] (Consulté le 28 décembre 2025).
- MAASS, A., L. CASTELLI et L. ARCURI (2000). "Measuring Prejudice: Implicit Versus Explicit Techniques", dans CAPOZZA, D., et R. BROWN, *Social Identity Processes: Trends in Theory and Research*, [En ligne], Londres, SAGE Publications Ltd, p. 96-116. doi : [10.4135/9781446218617.n7](https://doi.org/10.4135/9781446218617.n7). (Consulté le 22 juillet 2021)

- MARQUIS, L., U. KUHN et R. TILLMANN (2025). "Causal attributions of poverty: a social stratification analysis", *Frontiers in Sociology*, [En ligne], vol. 10, juin. doi : [10.3389/fsoc.2025.1591235](https://doi.org/10.3389/fsoc.2025.1591235). (Consulté le 25 novembre 2025).
- MARTIN, H. (2025). « Pauvreté monétaire, privation et difficultés financières : des situations qui ne se recouvrent que partiellement », *Insee Analyse*, [En ligne], n° 107, Avril, Paris, Institut nationale de la statistique et des études économiques [www.insee.fr/fr/statistiques/8387882] (Consulté le 28 novembre 2025).
- MASEKO, N., D. VILJOEN et P.– F. MUZINDUTSI (2014). "Differences in Perceived Causes of Poverty between First and Third Year Economics Students in a Higher Education Institution", *Mediterranean Journal of Social Sciences*, [En ligne], vol. 5, n° 21, septembre. doi : [10.5901/mjss.2014.v5n21p245](https://doi.org/10.5901/mjss.2014.v5n21p245). (Consulté le 16 juin 2022).
- MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (2024). *Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale. Juillet 2024*, [En ligne], Québec, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 35 p. [cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/documents-administratifs/assistance_soc/clientele/2024/STAT_clientele_prog-aide-sociale_juillet_2024_MESS.pdf] (Consulté le 2 mai 2025).
- MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, [Québec] (2017). *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023*, [En ligne], [Québec], Gouvernement du Québec, 83 p. [cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/plan-strategique/PLA_inclusion-economique_2017-2023.pdf] (Consulté le 9 mars 2026).
- MIROWSKY, J., et C. E. ROSS (1999). "Economic Hardship across the Life Course", *American Sociological Review*, [En ligne], vol. 64, n° 4, p. 548-569. doi : [10.2307/2657255](https://doi.org/10.2307/2657255). (Consulté le 25 juillet 2025).
- MUFFELS, R. (2014). "Objective and Subjective Deprivation", dans MICHALOS, A. C., *Encyclopedia of Quality of Life and Well-Being Research*, [En ligne], Dordrecht, Springer Netherlands, doi : [10.1007/978-94-007-0753-5_3779](https://doi.org/10.1007/978-94-007-0753-5_3779). (Consulté le 25 juillet 2025).
- NANHO, V., D. H. et A. DUCHARME (2017). « Portrait des bénévoles de 16 à 65 ans au Québec », *Portraits et trajectoires*, [En ligne], n° 22, Institut de la statistique du Québec, 28 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/no-22-portrait-des-benevoles-de-16-a-65-ans-au-quebec.pdf] (Consulté le 5 mars 2026).
- NASSER, R., K. ABOUCHEDID et H. KHASHAN (2002). "Perceptions of the Causes of Poverty Comparing Three National Groups: Lebanon, Portugal, and South Africa", *Current Research in Social Psychology*, [En ligne], vol. 8, janvier, p. 101-118. [crisp.org.uiowa.edu/sites/crisp.org.uiowa.edu/files/2020-04/8.7.pdf] (Consulté le 9 mars 2026).
- NGAMABA, K. H., M. PANAGIOTI et C. J. ARMITAGE (2018). "Income inequality and subjective well-being: a systematic review and meta-analysis", *Quality of Life Research*, [En ligne], vol. 27, n° 3, p. 577-596. [www.jstor.org/stable/44856176] (Consulté le 25 juillet 2025).
- NIEMELÄ, M. (2008). "Perceptions of the Causes of Poverty in Finland", *Acta Sociologica*, [En ligne], vol. 51, n° 1, mars, p. 23-40. doi : [10.1177/0001699307086816](https://doi.org/10.1177/0001699307086816). (Consulté le 23 mai 2025).
- OORSCHOT, W. V., et L. HALMAN (2000). "BLAME OR FATE, INDIVIDUAL OR SOCIAL?", *European Societies*, [En ligne], vol. 2, n° 1, p. 1-28. doi : [10.1080/146166900360701](https://doi.org/10.1080/146166900360701). (Consulté le 25 novembre 2025).

- OXFORD REVIEW (2025). *Benevolent Prejudice—Definition an Explanation*, [En ligne]. [oxford-review.com/the-oxford-review-dei-diversity-equity-and-inclusion-dictionary/benevolent-prejudice-definition-and-explanation/] (Consulté le 20 mai 2025).
- PAUGAM, S., et M. SELZ (2005). « La perception de la pauvreté en Europe depuis le milieu des années 1970 », *Economie et Statistique*, [En ligne], n° 383–385, p. 283–305. [www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_2005_num_383_1_7203] (Consulté le 25 novembre 2025).
- PETTIGREW, T. F., et L. R. TROPP (2008). "How does intergroup contact reduce prejudice? Meta-analytic tests of three mediators", *European Journal of Social Psychology*, [En ligne], vol. 38, n° 6, p. 922–934. doi : [10.1002/ejsp.504](https://doi.org/10.1002/ejsp.504). (Consulté le 26 novembre 2025).
- REUTTER, L. I., et autres (2006). "Public attributions for poverty in Canada", *Canadian Review Of Sociology and Anthropology*, [En ligne], vol. 43, n° 1, p. 1-22. doi : [10.1111/j.1755-618X.2006.tb00852.x](https://doi.org/10.1111/j.1755-618X.2006.tb00852.x). (Consulté le 19 novembre 2021).
- RHEAULT, S., et S. CRESPO (2015). « Lien entre le revenu individuel et le faible revenu de la famille », *Données sociodémographiques en bref*, [En ligne], vol. 20, n° 1, octobre, Institut de la statistique du Québec, [statistique.quebec.ca/fr/fichier/lien-entre-le-revenu-individuel-et-le-faible-revenu-de-la-famille.pdf].
- SENSOY, Ö., et R. DIANGELO (2017). *Is everyone really equal?: An introduction to key concepts in social justice education*, New York, Teachers College Press, 288 p.
- SHEK, D., et C. MA (2009). "Dimensionality of the Chinese Perceived Causes of Poverty Scale: Findings Based on Confirmatory Factor Analyses", *Social Indicators Research*, [En ligne], vol. 90, p. 155-164. doi : [10.1007/s_11205-008-9266-z](https://doi.org/10.1007/s_11205-008-9266-z). (Consulté le 2 août 2023).
- SHEK, D. T. L. (2002). "Chinese adolescents' explanations of poverty: the Perceived Causes of Poverty Scale", *Adolescence*, [En ligne], vol. 37, n° 148, hiver, p. 789–803. [www.researchgate.net/publication/299115309_Chinese_adolescents_explanations_of_poverty_The_perceived_causes_of_poverty_scale] (Consulté le 16 juin 2022).
- SHEK, D. T. L. (2003). "Chinese People's Explanations of Poverty: The Perceived Causes of Poverty Scale", *Research on Social Work Practice*, [En ligne], vol. 13, n° 5, septembre, p. 622-640. doi : [10.1177/1049731503253376](https://doi.org/10.1177/1049731503253376). (Consulté le 19 novembre 2021).
- STATISTIQUE CANADA (2022, mise à jour le 29 septembre). *Vivre en solo*, [En ligne]. [www.statcan.gc.ca/o1/fr/plus/1908-vivre-en-solo] (Consulté le 1^{er} décembre 2025).
- STATISTIQUE CANADA (2025a). « Obstacles à l'accessibilité liés à l'emploi chez les personnes ayant une incapacité ou un problème de santé de longue durée, 2024 », *Le Quotidien*, [En ligne], Février. [www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/250210/dq250210c-fra.htm] (Consulté le 7 avril 2025).
- STATISTIQUE CANADA (2025c). *Taux de chômage, taux d'activité et taux d'emploi selon le niveau de scolarité atteint, données annuelles*, [Tableau : 14-10-0020- 01]. Repéré au www150.statcan.gc.ca/t1/tb1/fr/tv.action?pid=1410002001&pickMembers%5B0%5D=1.6&pickMembers%5B1%5D=2.10&pickMembers%5B2%5D=4.1&pickMembers%5B3%5D=5.1&cubeTimeFrame.startYear=2024&cubeTimeFrame.endYear=2024&referencePeriods=20240101%2C20240101. (Consulté le 5 mars 2026).

- ULYSSE, P. (2009). « Les travailleurs pauvres : de la précarité à la pauvreté en emploi. Un état des lieux au Canada/Québec, aux États-Unis et en France », *Lien social et Politiques*, [En ligne], n° 61, p. 81-95. doi : [10.7202/038473ar](https://doi.org/10.7202/038473ar). (Consulté le 2 mai 2025 10 h 49).
- WAGLÉ, U. R. (2008). "Multidimensional Poverty: An Alternative Measurement Approach for the United States?", *Social Science Research*, [En ligne], vol. 37, n° 2, juin, p. 559-580. doi : [10.1016/j.ssresearch.2007.06.013](https://doi.org/10.1016/j.ssresearch.2007.06.013). (Consulté le 4 octobre 2021).
- WOLLIE, C. (2009). "Causal Attributions for Poverty among Youths in Bahir Dar, Amhara Region, Ethiopia", *Journal of Social, Evolutionary, and Cultural Psychology*, [En ligne], vol. 3, n° 3, janvier, p. 251-272. doi : [10.1037/h0099319](https://doi.org/10.1037/h0099319). (Consulté le 2 août 2023).
- YUN, S. H., et R. D. WEAVER (2010). "Development and Validation of A Short Form of the Attitude Toward Poverty Scale", *Advances in Social Work*, [En ligne], vol. 11, n° 2, automne, p. 174-187. doi : [10.18060/437](https://doi.org/10.18060/437). (Consulté le 4 octobre 2021).

« Une organisation
statistique performante
au service d'une société
québécoise en évolution »